INFANTADO

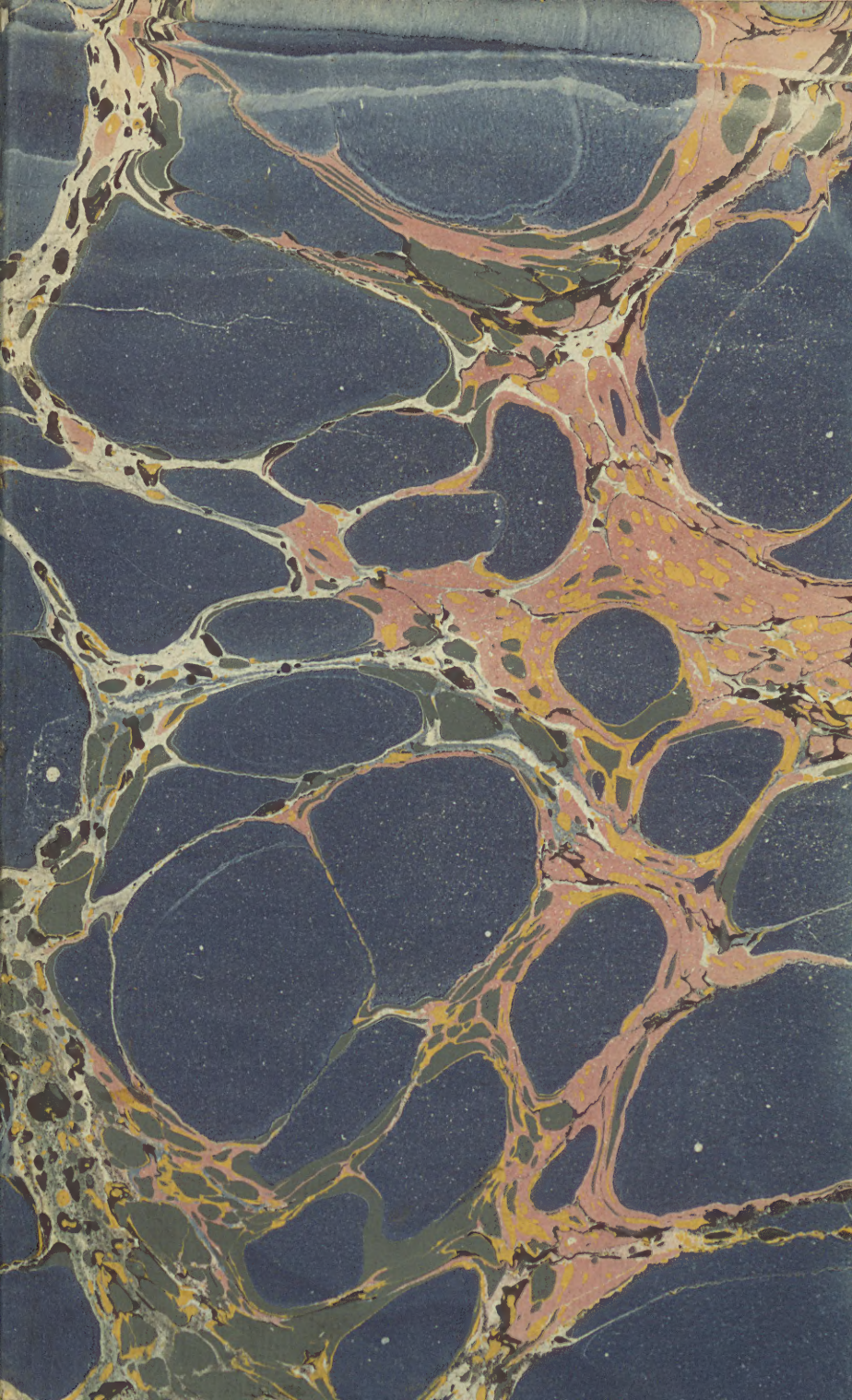

124-4

Pol 86-B
r. 262

DESCRIPTION

TOPOGRAPHIQUE ET POLITIQUE

DE LA

PARTIE ESPAGNOLE

DE L'ISLE

SAINT-DOMINGUE;

Avec des Obſervations générales ſur le Climat, la Population, les Productions, le Caractère & les Mœurs des Habitans de cette Colonie, & un Tableau raiſonné des différentes parties de ſon Adminiſtration;

Accompagnée d'une nouvelle Carte de la totalité de l'Iſle.

Par M. L. E. MOREAU DE SAINT-MÉRY,
Membre de la Société Philoſophique de Philadelphie.

TOME PREMIER.

PHILADELPHIE,
Imprimé & ſe trouve chez L'AUTEUR, Imprimeur-Libraire, au coin de Front & de Walnut ſtreets, N° 84.

1796.

LISTE

DES SOUSCRIPTEURS,

Par ordre Alphabétique.

MESSIEURS,

A

ADAM, Vice-Préſident des États-Unis de l'Amérique.

ADET, Miniſtre Plénipotentiaire de la République Françaiſe près les États-Unis de l'Amérique.

AMÉRICAIN (un) *Deux cens Exemplaires.*

B

BACHE (Benjamin-Franklin), Imprimeur à Philadelphie. *Six Exemplaires.*

BAUMEZ, à Philadelphie.

BELIN DE VILLENEUVE, Colon de St-Domingue.

BIDDLE (Clément), Notaire à Philadelphie.

BINGHAM (William), Sénateur des États-Unis.

BLACON, à Aſilum, Penſylvanie.

BONAMY, Colon de St-Domingue, à Albany.

BONNECHOSE, à New-York.

BOUCANIER (H. E.), à Philadelphie.

BOUSQUET (Auguſtin), Négociant à Philadelphie.

BRADFORD (Thomas), Imprimeur-Libraire.

BRANU, Négociant du Cap-Français, à Philadelphie.

Breck fils (Samuel), à Philadelphie.

C

Cambefort, à Elizabeth-Town, Jersey.

Campbell (Robert), Libraire à Philadelphie.
Trois Exemplaires.

Carey (Mathieu), Libraire à Philadelphie.
Six Exemplaires.

Cazenove (Théophile), à Philadelphie.

Champion (Edme), à Paris.

Chevalier l'aîne, Colon de St-Domingue, à Philadelphie.

Coates (Samuel), Négociant à Philadelphie.

Collins (R. Docteur Nicolas), Ministre de l'église Suédoise, à Philadelphie. *Deux Exemplaires.*

Collot (Général Victor), à Philadelphie.
Deux Exemplaires.

Cordeil (Louis), Colon de St-Domingue, à Philadelphie.

Cougnac-Mion, Colon de St-Domingue, à Elizabeth-Town, Jersey.

Courbe, à New-York.

D

Dallas (A J.), Avocat, à Philadelphie.

Dartis, Colon de St-Domingue, à Philadelphie.

Décombaz, Libraire à Philadelphie.

Delafond, Colon de St-Domingue, à New-York.

Delahaye l'aîné, Négociant au Havre.

Delany (Sharp) Directeur de la Douane, à Philadelphie.

DÉMEUNIER (J.), en France.

DESLOZIÈRES (By.) Colon de St-Domingue, à Philadelphie.

DEVÈZE, Médecin à Philadelphie.

DOBIGNIE, Colon de St-Domingue, à Philadelphie.

DUCLOS-CARPENTIER, à Philadelphie.

DUFFIELD (D. B.)

DUPONCEAU (P. S.), Avocat & Notaire à Philadelphie.

DUPONT DE GAULT, Colon de St-Domingue, à Wilmington, Delaware.

E

ÉLIOT, Colon de St-Domingue, à Philadelphie.

ESTÈVE, Colon de St-Domingue, à Wilmington, Delaware.

F

FAVARANGE, Colon de St-Domingue.

FRANÇOIS (un) *Cent Exemplaires.*

FREIRE (le Chevalier de) Miniſtre de Portugal auprès des États-Unis de l'Amérique. *Deux Exemplaires.*

G

GALLINE, à Philadelphie.

GARESCHE (Jn.) à Philadelphie.

GARESCHE DUROCHER, Colon de St-Domingue, Wilmington, Delaware.

GATERAU, à Philadelphie.

GAUTIER LA GAUTTRIE, Colon de St-Domingue, à Philadelphie.

GAUVAIN (Pierre), Négociant du Cap-Français, à Philadelphie.

GERVIN (Jean) Négociant, à Ste-Lucie.
GOUIN DU FIEF, à Philadelphie.
GOYNARD (Pierre), à New-York.
GRAMMONT (Roſſignol), Colon de St-Domingue, à Philadelphie.
GRANDPREY, Colon de St-Domingue, à Baltimore.
GUILLEMARD (J), à Philadelphie.
GÚYMET, Négociant du Cap-Français, à Philadelphie.

J

JAMES (Tho. C.), à Philadelphie.

K

KING (Rufus), Sénateur des États-Unis.
KNOX (Général), St-Georges, Maine.
KRASENSTERN, Officier de la Marine anglaiſe, à Haliſax.

L

LABARRE, Négociant, à New-York.
LABORIE, Colon de St-Domingue.
LA COLOMBE (Louis), à Philadelphie.
LADÉBAT, Colon de St-Domingue, à Elizabeth-Town, Jerſey.
LA GRANGE (J. E. G. M. de), à Philadelphie.
LA ROCHE (Docteur), Colon de St-Domingue, à Philadelphie.
LA ROCHEFOUCAULT-LIANCOURT, à Philadelphie. *Deux Exemplaires.*
LA ROCQUE, à Philadelphie.
LATOUR DU PIN, à Albany.

LAVAUD, Colon de St-Domingue, à Philadelphie.

LÉTOMBE, Conſul général de la République Françoiſe, dans les États-Unis.

LINCKLAEN (J.) Cazanovia, New-York.

LINE (A), à Philadelphie.

LISLEADAM, Colon de St-Domingue, à Philadelphie.

LOGAN (Docteur), Penſylvanie.

LOIR, (Jean Baptiſte), Colon de St-Domingue.

LORENT.

M.

MAILLET, à New-Heaven.

MAZURIÈ (Joſeph), Négociant à Philadelphie.

MORSE (R. Docteur Joſeph), Charleſton, Maſſachuſſets.

MOZARD, Conſul de la République françaiſe, à Boſton.

N

NAIRAC, Négociant du Cap-Français, à Philadelphie.

NOAILLES (Général), à Philadelphie.

P

PALYART (J.) Conſul-général de Portugal, dans les États-Unis.

PICKERING (Thimothée), Miniſtre des États-Unis au département des affaires étrangères.

PROUDFIL (James), à Philadelphie.

R

RANDOLPH (William), en Virginie.

RICARD (Général), en France.

Rice (H & P), Libraires à Philadelphie.
Rochambeau (Général Den.), en France.
Ross (Docteur André), Médecin, à Philadelphie.

S

Saxon (Jn.), Avocat, à Rhode-Island.
Schweizer (Jean), à Philadelphie.
Simson, Négociant, à Philadelphie.
Sonis, Colon de St-Domingue, à Philadelphie.
Sonntag (William Louis) Négt. à Philadelphie.
Stephens (Thomas), Imprimeur, à Philadelphie.
Deux Exemplaires.
Stevens (Docteur E.), Médecin, à Philadelphie.
Swannuick, Négociant, à Philadelphie.

T

Talleyrand-Périgord, à Philadelphie.
Tanguy de la Boissiere, Colon de St-Domingue.
Terrier de Laistre aîné, Colon de la Martinique, à Trenton, Jersey.
Thurninger, à Philadelphie,
Tod (W. H.), Avocat, à Philadelphie.
Tregent, à Philadelphie.

V

Van-Berchel, Ministre de Hollande, près les États-Unis de l'Amérique.
Vaughan (Jean), Négociant à Philadelphie.
Deux Exemplaires.
Volney, à Philadelphie.

Y

Yard (James), Négociant, à Philadelphie.

AVERTISSEMENT.

ON verra, par ce qui termine l'Abrégé hiſtorique, placé au commencement de cet Ouvrage, que j'avois cru néceſſaire d'écarter, avec le plus grand ſoin, de la Deſcription de Saint-Domingue, tout ce qui pouvait avoir rapport à la révolution, depuis 1789.

Cette Deſcription qui était preſque terminée à cette époque, du moins quant à la partie eſpagnole, & dont j'avais même lû des fragmens dans des ſéances publiques du Muſée de Paris, en 1788, ayant eu pour objet de montrer Saint-Domingue tel que je l'avais obſervé, il m'aurait ſemblé biſarre d'abandonner un modèle vrai & intéreſſant, pour en chercher un que chaque inſtant, pour ainſi dire, faiſait changer. J'aurais craint de reſſembler à un peintre, qui, chargé de faire le portrait d'un individu, célèbre par ſa beauté & par d'autres avantages, ſe déterminerait au moment où il viendrait de l'achever, à ne plus préſenter ſon original, qu'avec des traits défigurés par les effets cruels d'une maladie convulſive.

D'ailleurs, lorſqu'en mettant en France, durant l'année 1793, la dernière main à ce qui concerne la colonie eſpagnole de Saint-Domingue, je réfléchiſſais aux périls qui ne ceſſaient d'environner mon exiſtance depuis plus d'une année; aux événemens & aux arreſtations qui m'avaient menacé d'une mort cruelle & prochaine, mort dont je n'ai été préſervé, que par l'influence même des actes de ma vie publique

qui m'avaient dévoué à la perſécution ; je ſentais le beſoin de me reſſerrer dans des bornes plus étroites, afin de n'être pas immolé avant d'avoir pû terminer, du moins une partie de ce que je deſtinais à ma patrie. Ne ſongeant donc au préſent, que pour me hâter de faire ſortir du paſſé quelques leçons pour l'avenir, en les puiſant dans la deſcription de la plus belle Colonie, que l'induſtrie Européenne eût créé dans le Nouveau-Monde, je m'étais de plus en plus affermi dans la réſolution de ne pas mêler les effets de la révolution, à mon plan primitif.

J'attendais en travaillant ainſi, pour mon pays, que les hommes de ſang, ſous leſquels il gémiſſait alors, diſpoſaſſent de mon ſort. Un courage, dont chaque jour multipliait les exemples, m'aurait même rendu indifférent ſur tous les dangers, ſi la vue d'une épouſe & de mes enfans ſans appui, ſi celle d'autres parens chéris, ne m'avaient ramené à des idées lugubres, & que mon cœur ne trouvait que trop déchirantes. Je me ſurprenais même quelquefois, à gémir ſur l'idée de la mort, peu cruelle en ſoi pour qui a ſu vivre ſans la déſirer ni la craindre, mais qui m'aurait ravi le ſeul fruit dont j'aurais voulu voir payer dix-huit années de recherches & de travaux, celui de les faire ſervir au bonheur des autres hommes. C'eſt dans cette ſituation qu'habitant alors un des ports de la France, où j'attendais la poſſibilité de retourner dans les colonies, je devins l'objet de nouvelles perſécutions, de la part de quelques agens ſubalternes de la tyrannie, qui couvrait la

France entière d'échafauds. Ils m'ordonnèrent d'aller rendre compte à Paris, d'une conduite qu'ils savaient bien que Robespierre n'approuvait pas, dès l'époque même où nous étions tous les deux membres de l'Assemblée constituante, *& de m'y rendre avec ma famille.*

Cette dernière condition réveilla, dans mon ame, un sentiment dont la force ne peut être bien connue que d'un époux & d'un père ; j'allai trouver mes proscripteurs, parmi lesquels étaient des hommes qui commandaient la terreur, parce qu'eux mêmes obéissaient à la terreur. Je parlai avec la fermeté qu'un aussi grand intérêt inspire, la nature me rendit tellement éloquent que la majorité fut émue ; l'ordre d'aller porter ma tête aux bourreaux, fut converti en une permission de repasser à Saint-Domingue par la voye des Etats-Unis : & lorsqu'un émissaire de Robespierre, averti sans doute que je lui échappais, vint avec le mandat exprès de m'arrêter, en dépit de passe-ports accordés, *au nom de la Loi*, le vaisseau qui sauvait & les objets les plus chers à ma tendresse & moi-même, voguoit depuis à peine trente-six heures.

Arrivé dans cette terre alliée, & y apprenant que la partie de Saint-Domingue à laquelle mon état m'attachait, était au pouvoir des ennemis de la France, je pris la résolution de chercher à vivre dans les États-Unis, comme j'ai toujours fait, du produit de mon travail. Le sentiment délicieux qui me dit que je me dois tout entier au bonheur de ma famille, m'a rendu tout facile, & elle paye assez par son amour, des peines & des soins qu'elle partage.

Je n'avais emporté qu'une faible portion de mes écrits, & je n'osais même plus compter sur l'utilité de mes veilles. Mais avec l'horreur du sang, a reparu un système qui accorde protection à quiconque aime son pays & trouve du bonheur à le servir. Cette protection bienfaisante, & à laquelle j'avais des droits, j'en ai éprouvé un délicieux effet en recevant tous mes matériaux, tout ce que mes fatigues, une dépense considérable & un zèle infatigable, ont pu réunir pendant vingt années. Béni soit à jamais ce retour à un ordre de choses où l'amour de la patrie n'est plus un crime !

Un mouvement bien naturel m'ayant porté plus d'une fois à parcourir des parties de mon manuscrit, & n'appercevant que dans un long éloignement, la faible espérance de publier la description de Saint-Domingue, j'ai voulu essayer d'y faire des changemens, que des faits postérieurs à la révolution semblaient inspirer ; mais en relisant quelques pages avec cette intention, je rencontrais bientôt une difficulté réelle, à lier ensemble ce que j'avais écrit & ce qu'il aurait fallu ajouter, & j'étais toujours ramené à ma première opinion.

Combien je me suis félicité de cette persévérance, lorsque la nouvelle de la cession de la partie la plus considérable de St-Domingue, par l'Espagne à la France, venue à Philadelphie, m'a fait croire que la publication de la description de la partie espagnole de cette île, serait intéressante !

La colonie espagnole de St-Domingue, à été la

première que l'Europe ait fondé en Amérique. Sous ce rapport elle doit offrir les premières traces du génie Européen, recevant des conseils de localités & d'événemens inconnus jusqu'alors. Elle doit montrer les preuves de la transplantion des idées de l'ancien monde, dans le nouveau, & de leur naturalisation plus ou moins parfaite dans ce sol étranger. Elle doit par son antériorité sur toutes les autres colonies européennes, formées sous la Zône torride, présenter dans son administration, des principes que les autres Nations ont dû adopter à leur tour, avec des modifications plus ou moins sensibles & produites par l'influence que chacune d'elles reçoit des mœurs qui lui sont propres. En un mot, la colonie espagnole de St-Domingue est le premier vestige européen empreint sur une vaste partie du globe, & avec tant de titres réunis, elle a droit d'attirer les regards de l'observateur philosophe.

Mais quand peut-il être plus important d'offrir ce tableau qu'au moment où l'original va disparaître ? En effet, la cession de la partie espagnole en ce qu'elle a déjà d'effectué, en ayant détruit l'administration & avec elle la plus grande partie des choses qui composaient le caractère de ce type colonial, en vain voudrait-on, dans ce qui en subsiste maintenant, trouver ce qu'elle a été ; il n'est plus possible désormais de la reconnaître. Il faudrait donc la chercher dans le souvenir de ceux qui l'ont connue, & tâcher de revenir par ce qu'elle conserve encore dans son

exiſtence phyſique, à la connaiſſance de l'eſprit qui l'animait & haſarder les conjectures, ſi elle n'avait pas été heureuſement peinte dans ſon enſemble lorſqu'elle formait un tout, lorſque chacun des traits propres à la caractériſer, pouvait être étudié & ſaiſi; & cette peinture que j'oſe appeller fidelle, c'eſt elle que je préſente aujourd'hui.

Il faut donc lire cette deſcription de la partie eſpagnole de St-Domingue, ſans jamais oublier qu'elle a été écrite de la manière la plus ſéparée de tout ce que la révolution de la France a pû produire, parce qu'en général elle a été écrite avant cette époque & que cette idée a toujours préſidé à ce qui a pû y être ajouté poſtérieurement, parce qu'il s'agiſſait toujours de choſes antérieures à cette révolution.

J'ai même pouſſé ſi loin, à cet égard, le reſpect pour mes propres motifs, que je n'ai voulu faire aucun changement à la partie de mon travail qui a rapport à l'examen de la queſtion, ſi la ceſſion de la partie eſpagnole de St-Domingue pouvait être avantageuſe ou non à la France. Mon opinion ſur ce point, comme ſur tout ce que trace ma plume, eſt produite par ma conviction intérieure. Mon ſentiment n'eſt point une loi, & s'il était fait pour en avoir la force, quel guide plus ſûr, pour moi du moins, pourrait-on exiger que je priſſe, que ma conſcience? C'eſt elle qui m'a défendu de plier mes penſées aux événemens. Et ſi nous étions encore dans ces tems déſaſtreux où la vérité qui ne ſavait pas plaire était criminelle, il

me ſerait plus facile de la taire que de la trahir. C'eſt à l'eſtime des hommes que je cherche des titres ; je ſais me paſſer de leur approbation.

Les mêmes principes préſideront à la publication de la *Deſcription de la partie françaiſe de Saint-Domingue*, ſi des encouragemens où les circonſtances me permettent de la livrer à l'impreſſion. Ils préſideront également, & même plus impérieuſement encore, à l'*Hiſtoire de Saint-Domingue*, de cette Iſle infortunée, dont la ſplendeur paſſée étonnera les races futures. C'eſt en la traçant, cette hiſtoire, que je me rappelle, preſque à chaque ligne, que l'hiſtorien remplit une vraie magiſtrature, & qu'il doit jeter ſa plume avec effroi, s'il a oublié, un ſeul inſtant, qu'un jour la poſtérité voulant porter un jugement ſur un fait ou ſur un individu, pourrait n'avoir d'autre témoignage à invoquer que le ſien, & que ſi ſon jugement la trompe, il ſe rend coupable d'injuſtices irréparables ; à moins que reconnaiſſant la partialité de l'hiſtorien, la poſtérité le citant lui-même à ſon redoutable tribunal, ne le flétriſſe en le plaçant au nombre des juges corrompus.

Je terminerai cet avertiſſement, que plus d'un motif rendait néceſſaire, par ce vœu qui n'a jamais ceſſé d'animer mon cœur, depuis le moment, déjà bien loin de moi, où je me dévouai pour la première fois, à l'étude de toutes les matières coloniales ; c'eſt que mes ſoins, mes ſacrifices & mes veilles ſoient utiles, & ſur-tout à la France.

Quelques ſoins que j'aye pu employer pour m'aſſurer de l'exactitude des détails hydrographiques contenus dans cette Deſcription & dans la Carte qui en fait partie & qui a été dreſſée ſous mes yeux, je ne les offre cependant pas comme des vérités mathématiques, mais ſeulement comme ce que l'on connait de meilleur relativement à la Deſcription de Saint-Domingue.

ABRÉGÉ HISTORIQUE.

De ce qui a eu lieu relativement aux limites, entre la Colonie Espagnole et la Colonie Française de Saint-Domingue.

1630.

Les Aventuriers, ce composé bisarre d'individus de presque toutes les nations Européennes, étant grossis par de nouveaux Français, que les Espagnols avaient chassés de l'île St.-Christophe, vont de la petite île de la Tortue, où ils avaient déjà commencé à s'arrêter, élever de foibles cases nommées *Ajoupas* & des *Boucans* (lieu pour griller des viandes), dans l'île même de St.-Domingue, qu'ils appellaient alors *la Grande-Terre*, par comparaison avec l'étendue bornée de la Tortue.

1632.

Les Flibustiers & les Boucaniers chassent les Espagnols de la Tortue.

1638.

Les Espagnols massacrent presque toute la Colonie Française.

1639.

Telle était l'audace des Aventuriers ; qu'ils reprennent la Tortue.

1640.

On trouvait déjà les Français répandus dans plusieurs points de la côte nord de St.-Domingue, depuis la péninsule de Samana jusqu'au Port-de-Paix, & réunis dans de petits établissemens relatifs à la chasse qu'ils faisaient aux bœufs devenus sauvages.

1641.

Le Vasseur, officier de la garnison de l'île St.-Christophe, envoyé par le commandeur de Poincy, gouverneur-lieutenant-général des îles Françaises de l'Amérique, prend le commandement de la Tortue, où Willis, anglois, nommé chef par les Aventuriers de sa nation, avait fini par usurper une autorité despotique.

1663.

M. Deschamps de la Place, commandant pour le roi à la Tortue & à la côte de St.-Domingue, en l'absence de du Rausset son oncle, commence l'établissement du Port-de-Paix avant lequel les Boucaniers en avaient déjà un sur l'islet *à Boyau* ou *des Boucaniers*, placé au milieu de la baye de Bayaha, aujourd'hui Fort-Dauphin.

1664.

D'Ogeron, successeur de M. Deschamps de la Place, forme une habitation au Port-Margot, que, dans

l'origine, le Vaſſeur qui y aborda, avait nommé *le Réfuge.*

1670.

Les Français excités par d'Ogeron, commencent à s'établir dans la plaine du Cap.

1674.

D'Ogeron fortifie en hommes la peuplade de Samana, que les Eſpagnols avaient attaquée ſans pouvoir la détruire.

1676.

A cette époque où Pouançay, Neveu de d'Ogeron, lui ſuccéda, des Français avaient pouſſé leurs établiſſemens, le long de la mer, depuis le Port-de-Paix, juſqu'à la rivière du Rebouc, & poſſédaient l'île de la Tortue & la péninſule de Samana.

1678.

Paix de Nimègue entre les Français & les Eſpagnols.

1680.

Don Franciſque de Segura, Sandoval & Caſtille, préſident de la partie Eſpagnole, écrit le 10 Juillet & envoye à M. de Pouançay, le Licentié, Don Jean Baptiſte Eſcoſo, pour lui notifier la paix, & lui propoſer de fixer les limites entre les deux Nations. Cet envoyé trouve des Français juſqu'à la rivière du Rebouc, qu'il paſſe même avec M. de Longchamp, établi ſur le bord de cette rivière, dans un canot, appartenant à cet habitant. Ce dernier l'accom-

pagna, ainſi que d'autres Français, juſques vers M de Pouancey au Cap, où il arriva à la fin du même mois de Juillet.

L'interprête de cet entretien fut M. Demas Jonchée, capitaine du navire le St.-Bernard, qui avait vu le Licentié Eſcoſo à St.-Yague, & qui le conduiſit, à ſon retour du Cap, juſqu'à la baye de Manceni Ile.

On dreſſa un acte qui aſſigna la rivière du Rebouc pour ligne de démarcation.

1684.

Le préſident Eſpagnol qui écrivoit à M. de Cuſſy gouverneur, pour lui annoncer le traité de Ratisbonne, conclu le 15 Août, s'étant plaint de ce que les Français empiétaient; MM. le Chevalier de St.-Laurent & Bégon, adminiſtrateurs généraux des îles, qui ſe trouvaient à cette époque à St.-Domingue, lui propoſèrent, de reconnoître de nouveau que les limites partaient du Rebouc d'un côté & ſe terminaient au Cap de la Béate de l'autre.

Don André de Roblès, préſident, rejetta la propoſition & les Eſpagnols ſe mirent eux-mêmes à détruire les bœufs dont la chaſſe attirait les Boucaniers qui en vendaient les cuirs.

1687.

Les Eſpagnols tentent, à l'Oueſt du Rebouc, des établiſſemens que les Français, au nombre de 150 hommes à cheval, ſous les ordres de M. Carron, habitant de Bayaha, vont brûler.

1688.

Au mois de Mai, 50 Eſpagnols enlèvent deux Français chaſſant dans l'immenſe canton de Bayaha. 250 habitans les pourſuivent, mais trop tard.

Le préſident Don André de Roblès, répond le 3 Octobre à la plainte de M. de Cuſſy, que Bayaha eſt une poſſeſſion Eſpagnole, mais qu'il a néanmoins fait mettre les deux Français en liberté.

Le préſident ſe plaint auſſi de ce que des Français s'établiſſent à Samana.

1689.

La guerre étant déclarée entre la France & l'Eſpagne, les Français vont planter leur pavillon ſur la rive Oueſt du Rebouc, & y placent des vigies.

1690.

Les Français, ſous les ordres de M. de Cuſſy, attaquent & prennent St.-Yague, & ne trouvent la première vigie eſpagnole, que ſur une hatte du gouverneur de St.-Yague à l'Eſt du Rebouc.

1691.

Les Eſpagnols dévaſtent, brûlent & pillent la partie du Cap & rentrent ſur leur territoire.

1695.

Les Eſpagnols réunis aux Anglais, ravagent juſqu'au Port-de-Paix.

1697.

Traité de paix de Riſwick, portant que les poſ-

ſeſſions des deux puiſſances, reſteront telles qu'elles étaient lorſque la paix précédente avait été rompue.

1698.

Les Eſpagnols profitant de la paix, établiſſent dans l'Oueſt du Rebouc, des parcs, ſous prétexte d'y entrepoſer les animaux qu'ils venaient vendre dans la partie Françaiſe.

Don Pedro Morel, meſtre-de-camp, envoyé au Cap, pour y ramener Madame de Graffe, conduite à Santo-Domingo après la priſe du Port-de-Paix en 1695, eſt chargé par le préſident eſpagnol d'engager M. Ducaſſe, gouverneur, à reculer les vigies françaiſes de ſix ou ſept lieues, juſqu'à Bayaha. M. Ducaſſe répond que le préſident n'a nulle plainte à faire ſur les vigies puiſqu'elles ne ſont pas hors des limites.

Au mois de Septembre de cette année, le roi, par les lettres pattentes d'établiſſement de la compagnie de St.-Domingue, lui concède tout le commerce de l'île, depuis le Cap-Tiburon juſqu'à la rivière de Neybe *incluſivement*. La compagnie y donne elle-même des conceſſions dans la ſuite.

1699.

Le 6 Fevrier, ſommation au nom du préſident par intérim, Don Severmo de Manzaneda, à M. Ducaſſe de faire retirer ſes vigies ou gardes avancées juſqu'à Caracol. M. Ducaſſe lui envoye M. Duqueſnot, procureur général de conſeil ſouverain du Petit-Goave par le convaincre du ridicule de cette prétention.

M. Duqueſnot arrête que juſqu'à la déciſion des

deux cours ; les vigies feront de part & d'autre reculées à quatre lieues des rives du Rebouc.

M. de Galiffet, devenu gouverneur à cause du départ pour France de M. Ducaſſe, donne toujours des permiſſions de chaſſe, ſeulement juſqu'au Rebouc ; & il fait poſer une vigie *à la Porte* ; point qui eſt aujourd'hui la limite du Dondon & de St.-Raphaël.

1700.

Les Eſpagnols empiètent. Lettre de M. de Galifet au préſident au mois de Juillet. Réponſe de celui-ci du 5 Septembre, où il nie la convention faite avec M. Duqueſnot, ſoutient que les français n'ont jamais eu de vigie au-delà de la rivière de Jaquezy, & qu'en 1684, Don André de Roblès a refuſé de conſidérer *Guayubin* ou le Rebouc comme la limite.

M. de Galifet relève ces erreurs le 27 Octobre ; il offre le témoignage de tous ceux qui ont été en vigie au Rebouc pendant la paix précédente et défie le préſident de prouver qu'alors on trouvât aucun Eſpagnol établi à l'Oueſt de cette rivière.

Il paraît cette année une carte gravée de l'île St.-Domingue, faite par N. de Fer, géographe du roi d'Eſpagne, où les limites commencent à Port-de-Plate ſur la côte du nord, traverſent l'île & viennent ſe terminer à l'embouchure de Neybe.

1701.

Sept Octobre. Sommation nouvelle du préſident de faire reculer tous les français juſqu'à Caracol, ſur

les confins de Limonade ou au moins jusqu'à la rivière de Jacquezy, avec des protestations.

Deux Novembre. Réponse de M. de Galifet qui appuyé de la déclaration même que lui donne M. Duquesnot, somme à son tour le président de tenir la convention faite par l'entremise de ce procureur-général.

1705.

Avènement de Philippe V de la maison de France, au trône d'Espagne, ce qui appaise les querelles des limites.

1706.

Don Guillermo Morfil, nommé à la présidence de Santo-Domingo, aborde au Cap d'où il se rend à son gouvernement. M. de Charitte, alors chef de la partie Française, lui donne un cortège nombreux et l'accompagne en personne, jusqu'à la rivière du Rebouc. Les milices Espagnoles reçoivent le président sur l'autre rive.

1710.

Les Espagnols dont on avait toléré quatre ou cinq hattes en deça du Rebouc, ayant manifesté des prétentions, le gouverneur du Cap avec une force suffisante, se transporte sur les lieux & leur notifie qu'il ne les y souffre que par pure tolérance.

1712.

Les établissemens français, même en deça du massacre, sont ravagés par les Espagnols qui exercent plusieurs cruautés.

Ceux de la ville de St-Yague font une incurſion du même genre.

Le gouverneur & les habitans de St-Yague, dans une adreſſe du 30 Juillet au roi d'Eſpagne, accuſent les français d'envahiſſement & de violences.

1713.

Au mois de Mars, la cour d'Eſpagne charge ſon ambaſſadeur près celle de France, de demander des ordres pour faire *démolir* toutes les habitations françaiſes de Bayaha, & elle écrit le 14 Juillet au Préſident & à l'Audience royale de St-Domingo de les contraindre d'évacuer tout ce qu'ils ont uſurpé depuis l'avènement de Philippe V.

1714.

La France propoſe à l'Eſpagne de nommer des commiſſaires pour les limites.

A la fin de l'année le Préſident & l'audience royale de Santo-Domingo, dépêchent Don Ramire, gouverneur d'Azua, à M. le comte de Blénac, gouverneur-général, alors à Léogane, & Don Pedro Morel, gouverneur de St.-Yague au gouverneur du Cap, pour les ſommer de faire retirer tous les français qui ſe trouvaient au-delà de la Rivière-Marion : c'eſt-à-dire, juſqu'au point où eſt aujourd'hui la ville du Fort-Dauphin.

Refus de M. de Blénac de ſe rendre à cette injuſte réclamation. Le général & l'intendant font faire par-devant MM. Beaupré & Durocher, notaires au Cap, une enquête où vingt-quatre témoins aſſermen-

tes (dont l'un nommé Bigot avait 93 ans), atteſtent que les Français poſſèdent depuis 60 ans tout le terrain à l'Oueſt du Rebouc.

1715.

Le duc de St.-Aignan, ambaſſadeur de France en Eſpagne, eſt chargé par ſa cour de ſoutenir l'enquête de 1714, & de propoſer encore des commiſſaires. On répond qu'on attend des inſtructions de Santo-Domingo. Mais dès le 20 Mai 1715, cédule du roi d'Eſpagne qui enjoint au préſident de laiſſer aux français ce qu'ils avaient, lors qu'il était monté ſur le trône, & d'envoyer des inſtructions pour qu'on puiſſe nommer des commiſſaires.

1719.

A cauſe de la déclaration de guerre entre la France & l'Eſpagne, M. de Chateaumorand, gouverneur, & enſuite M. Sorel qui lui ſuccéda, à cette époque, propoſèrent au préſident eſpagnol, Don Fernand Conſtant Ramirez, qui l'accepta, de garder la neutralité à St.-Domingue, & de laiſſer la queſtion des limites indéciſe, ſans que les Eſpagnols puſſent paſſer la Rebouc, & que les Français n'iroient pas au-delà de Capotille.

Les Eſpagnols font poſer un corps-de-garde au point où la petite rivière de Montcuſſon ſe jette dans l'Artibonite. M. de Paty, commandant de l'Oueſt, le fait brûler.

1721.

On tue quatre français dans la partie du Sud, ſous prétexte d'envahiſſement de territoire ; mais le Pré-

ſident eſpagnol demande, au mois de Février, que cet événement malheureux ne détruiſe pas l'harmonie qui règne à St.-Domingue.

1724.

Ordre de la cour de France, le 10 Juillet, à M. le comte de Robin, ſon chargé d'affaires, en Eſpagne, de laiſſer l'article des limites de côté, parce qu'il convient de le traiter ſur les lieux.

Minguet (dont le nom eſt juſtement célèbre à St.-Domingue), revenant de la conquête de Carthagène, avait obtenu de M. Ducaſſe, le 11 Septembre 1698, une vaſte conceſſion au Dondon. Les Eſpagnols après l'avoir long-tems vexé, avaient fini par ſe féliciter même, d'avoir en lui un précieux Eſculape; mais des conceſſions faites récemment au Dondon, leur cauſèrent des allarmes. Le préſident s'en plaignit à MM. de la Rochalar & Montholon, général & intendant, qui lui répondirent que c'était le même local que celui originairement concedé à Minguet. Alors le gouverneur de Hinche & la Juſtice du même lieu, vinrent ſommer les habitans de ſe retirer.

MM. de Chaſtenoye & Duclos, gouverneur & ordonnateur du Cap, ſe rendirent au Dondon, au mois d'Octobre, accompagnés d'un détachement de milices. Ils eurent une entrevue avec M. Mieſſe, gouverneur de Hinche, chez le ſignor Saint-Yague de Ribera, & l'on y convint que les habitans français reſteroient, à l'exception de deux pour leſquels on arrêta de faire des recherches ultérieures.

1727.

Les Eſpagnols viennent mettre un corps-de-garde, juſques ſur la rive Eſt de la rivière de Dajabon ou Maſſacre.

1728.

Quinze Eſpagnols, ſous la conduite d'un officier du corps-de-garde placé en 1727, vont au canton du Trou-de-Jean-de-Nantes, dépendance d'Ouanaminthe, y détruiſent deux établiſſemens français, enlèvent des eſclaves & emmènent un des deux habitans garotté.

M. de Chaſtenoye ſe rendit du Cap au corps-de-garde, s'aſſura que c'était une entrepriſe de l'officier & s'en plaignit au Préſident. En revenant, il apprit que les habitans français allaient en armes pour ſe venger des Eſpagnols. Ils ne furent appaiſés que par le déſaveu du commandant Juan Gerardino de Guſman.

Au mois d'Août, ordre au marquis de Brancas, ambaſſadeur à Madrid, de renouveller la propoſition des commiſſaires pour les limites.

1729.

M. de Nolivos, commandant pour le roi des quartiers de l'Oueſt, faiſait la viſite annuelle des frontières du Cul-de-Sac, du Mirebalais & de l'Artibonite; parvenu à la petite rivière de Montcuſſon, il y trouva une cabane où était un nègre Iſidre, qui, déſirant une conceſſion, prit pour l'obtenir un certificat de

M. Hardouineau, commandant du Mirebalais, le 28 Juillet.

Les Eſpagnols qui virent ce certificat en prirent de l'ombrage. Les commandans firent ſonner le tocſin depuis Hinche juſqu'à Azua. On prit les armes, on marcha aux frontières de la Cahobe (des Acajoux) & des Vérettes, & l'on bleſſa même d'un coup de fuſil *Étienne Trouvé*, habitant du Mirebalais.

Le 8 Août, le préſident de la Rocheferrer écrivit à M. de la Rochalar, gouverneur, pour nommer des commiſſaires de part & d'autre, afin d'éviter les plus grands malheurs.

M. de Nolivos, fut envoyé en conſéquence & il conféra chez M. Hardouineau avec Don Gonzalo-Fernandez de Oviedo, Auditeur-général de guerre. Le plénipotentiaire Eſpagnol, dit qu'il répondrait par écrit, gagna ſon territoire & marqua que le terrain conteſté, & dont M. Nolivos fait retirer un corps-de-garde, appartenait aux Eſpagnols.

1731.

Le 26 Mai, le préſident la Rocheferrer écrit à M. de la Rochalar & ſe plaint de ce que depuis quatre ou cinq ans, des français s'établiſſent dans le Fond-de-Capotille ; il demande leur éloignement & menace d'employer la force. Le gouverneur-général répond que c'eſt beaucoup ſacrifier à la paix que de s'arrêter dans l'Oueſt du Maſſacre quand on a le droit d'aller juſqu'au bord du Rebouc. Mais M. Buttet, lieutenant de roi du Fort-Dauphin, ayant tenu des propos inconſidérés ſur les limites & ayant

déterminé deux habitans à aller s'établir au-delà de Capotille, les Eſpagnols dans la nuit du 1er. au 2 Septembre, viennent au nombre de quatre cens, détruiſent les établiſſemens de trois habitans à Capotille & brûlent leurs caſes.

Le 14, en plein jour, M. de Chaſtenoye gouverneur du Cap, vient avec un détachement de deux cens hommes, détruire ſur le territoire Eſpagnol le même nombre d'établiſſemens, mais ſans employer le feu. Après cette repréſaille les deux gouverneurs du Cap & de St.-Yague, convinrent que la rivière du Maſſacre, ſervirait de limite proviſoire.

Le 25 Décembre, le miniſtre approuva toute la conduite du M. de Chaſtenoye & preſcrivit de nouveau de s'arrêter au Maſſacre, juſqu'à ce que les limites fuſſent réglées par des commiſſaires des deux puiſſances.

1732.

M. de Chaſtenoye fait prévenir le préſident Eſpagnol qu'il ne veut pas ſouffrir, comme le faiſaient ſes prédeceſſeurs depuis quelques années, qu'à chaque mutation de Préſident, la Juſtice de St.-Yago vienne faire aux habitans de Maribarou, Bayaha, le Brulage, l'Acul-des-Pins, & le Trou-de-Jean-de-Nantes, ſommation de ſe retirer.

1733.

Au mois d'Octobre, Don Alphonze Caſtro y Mezo, accuſe les français auprès de la cour d'Eſpagne de ravager le territoire eſpagnol, d'y tuer des habi-

tans, de vouloir s'emparer de l'Iſſet du Maſſacre & de continuer à fortifier le Fort-Dauphin.

1735.

Le 29 Avril, le miniſtre d'Eſpagne envoye cette plainte à l'ambaſſadeur de France à Madrid. En reponſe la cour de France renouvelle la propoſition de nommer des commiſſaires.

Querelles pour la propriété de l'Iſſet du Maſſacre.

1736.

Les Eſpagnols prétendent non-ſeulement ſe placer, comme ils l'avaient fait en 1719, ſur les limites du Mirebalais, mais même poſer un corps-de-garde, dans l'Oueſt de la rivière de la Seybe, cent toiſes plus près des Français.

M. de Fayet, gouverneur-général, marche avec des troupes & des milices, fait démolir le corps-de-garde & forme un camp ſur cette frontière. Cependant il y arrête au mois de Mars, avec Don Nicolas de Guridi, que les Eſpagnols garderont le terrain conteſté, & qu'on y mettra un corps-de-garde de chaque côté, juſqu'à ce qu'il y ait un réglement entre les deux couronnes.

1737.

Le roi, par ſes inſtructions à M. de Larnage, déſapprouve la condeſcendance de M. de Fayet.

Les Eſpagnols entrent ſur le territoire Français dans la limite des Gonaïves : ordre du gouverneur-général, à M. Maupoint, commandant à St.-Marc

de faire conſtater le fait. Celui-ci, nomme M. Jean Baptiſte Roſſignol de la Chicote, capitaine de cavalerie à l'Artibonite qui, le 8 Mai, trouve au corail à Minguet, une hatte occupée par deux eſpagnols, quoiqu'on conſtate que deux lieues plus loin, il exiſtait encore des veſtiges de l'établiſſement où Minguet, (déjà nommé à l'article de 1724) avait réſidé 21 ans. On mit une croix & un pavillon Français, au lieu où étaient ces veſtiges.

La colonie eſpagnole s'emeut; on aſſemble les milices de Hinche, de Banique & de St.-Jean, mais ce raſſemblement n'a pourtant aucune ſuite.

1741.

Incurſions des Eſpagnols au Dondon, d'où ils chaſſent pluſieurs habitans; ils y établiſſent un corps-de-garde au canton du Baſſin-Cayman.

1747.

Autre incurſion à la Marre-à-la-Roche, paroiſſe du Dondon, où l'on enlève cinq nègres & l'économe de M. Mauny de Jatigny.

1750.

Le 13 Octobre, quinze Eſpagnols armés viennent ravager les établiſſemens de M. Loyer à l'Oueſt du Maſſacre & menacent de brûler ceux de MM. Lambert-Camax & Perrault.

Le 29 Octobre, plainte à ce ſujet, de M. de Conflans, gouverneur-général, au Préſident.

1752.

1752.

A la fin de l'année, les Eſpagnols chaſſent, de nouveau, M. Mauny de Jatigny des établiſſemens qu'il avait faits au Dondon ſur le local de Minguet. Meſſieurs de Vaudreuil & de Laporte-Lalanne, adminiſtrateurs, rétabliſſent M. Mauny par une ordonnance du 1er. Octobre 1754 & enſuite en 1756, les deux chefs Français font, en perſonne, une priſe de poſſeſſion ſolennelle de ce local, attendu qu'on venait de retrouver la conceſſion faite à Minguet en 1698.

1755.

Sommation faite le 21 Février, à quelques Français du canton, nommé la Ravine-à-Mulâtres, (actuellement de la paroiſſe de Vallière) d'abandonner leurs établiſſemens, s'ils ne veulent pas en être chaſſés. M. de Lange, major du Fort-Dauphin, s'y tranſporte, mais n'y trouve plus d'Eſpagnols.

M. de Vaudreuil fait mettre un corps-de-garde à ce point.

1757.

Quatre habitations de la Ravine-à-Mulâtres brulées par les Eſpagnols.

1761.

Difficultés ſur un établiſſement formé au Dondon par M. de Villars; mais MM. Bart & d'Azelor, gouverneurs des deux colonies, le maintiennent juſqu'à la déciſion des deux cours.

1763.

Le marquis de Grimaldy, miniſtre d'Eſpagne, écrit au marquis d'Oſſun, ambaſſadeur de France, qu'on va choiſir les commiſſaires pour les limites.

En conſéquence M. d'Eſtaing, partant pour St.-Domingue, eſt chargé d'ordres du roi en blanc, avec pouvoir de les remplir du nom de ceux qu'il choiſira.

1764.

M. d'Eſtaing remplit du nom de M. le comte d'Ornano, les pouvoirs relatifs aux limites. Mais l'Eſpagne n'ayant pas nommé de commiſſaires, M. d'Ornano revient au Cap, au mois de Juin.

M. d'Azelor eſſaye de mettre à la Marre-à-la-Roche, au Dondon, un corps-de-garde, que M. d'Eſtaing fait retirer.

1769.

A la fin de l'année, Don Nicolas de Montenegro, commandant en ſecond de St.-Raphaël & des limites de cette partie, enlève M. de Ravel, habitant au Dondon avec quatre de ſes nègres & ſes effets. On reclama ce particulier qui était réellement ſur le territoire Eſpagnol & qui demeura dans les priſons de Santo-Domingo, juſqu'au mois de Juin 1771, qu'un jugement du roi d'Eſpagne, en lui rendant ſa liberté, le condamna encore en cent piaſtres gourdes d'amende.

1770.

Incurſion à main armée de M. de Montenegro au Dondon.

M. de Vincent, lieutenant de roi au Cap, eſt envoyé à San-Domingo par M. de Nolivos & y conclut avec le Préſident, le 4 Juin, un traité dont l'article 5, le ſeul qui ait rapport aux limites, porte qu'en cas de conteſtation ſur les limites entre les deux nations, les commandans reſpectifs des corps-de-gardes placés ſur les frontières, s'avertiront mutuellement & ſe porteront enſemble ſur les lieux, pour y vérifier l'objet des conteſtations & y remédier proviſoirement à l'amiable juſqu'à ce que les gouverneurs-généraux ſe ſoient concertés & ayant donné leurs ordres. M. d'Azelor ajouta à cet article que les commandans feraient la viſite de leurs frontières pour en bien reconnoître l'état.

1771.

A la fin du mois de Mars, M. de Montenegro veut qu'un mulâtre nommé Beligout, françois, réfugié dans la partie Eſpagnole, ſoit rétabli ſur une portion du terrain de M. Mauny.

Le 31 Mai, M. Montenegro vient, à le tête de cinquante hommes, au canton du Canary, paroiſſe du Dondon, enlever l'économe de M. Mauny & une négreſſe; il pille, arrâche des plantations & brûle des caſes. Une autre habitation à le même ſort.

M. de Nolivos ordonne une repréſaille à M. de Vincent qui ſe rend, avec une force armée, chez Don Guſman à l'Atalaye, y prend l'économe & quatre nègres, & va enſuite chez Oſſé Panche où l'on prend auſſi quatre nègres & une négreſſe, ſans violence, ſans piller, ni brûler.

M. de Nolivos propoſe l'échange des choſes priſes de part & d'autre. Il eut beaucoup de peine à l'obtenir.

Ce général va au mois d'Août, dîner chez Don Gaſpard, commandant de Dahabon & des frontières, où ſe trouvent Don Fernand de Spinoſa, commandant de St.-Raphaël & de ſes limites & MM. de Vincent & de Liancour, lieutenans de roi du Cap & du Fort-Dauphin ; on arrête dans cette conférence verbale de ſuivre exactement l'article 5 du traité du 4 Juin 1770.

Cependant M. de Nolivos ſouſcrit avec ce même Don Fernand de Spinoſa, au nom du Préſident Don Joſeph Solano, le 3 Novembre, un traité où il abandonne aux Eſpagnols la jouiſſance proviſoire des terrains conteſtés au Dondon, ſtipule que les Français les abandonneront & conſent à l'établiſſement d'un corps-de-garde au Saut-du-Canot ; quoiqu'on s'y fut conſtamment refuſé depuis le gouvernement de M. d'Eſtaing.

1772.

M. le Vicomte de la Ferronnays, prenant l'intérim de M. de Nolivos parti pour France, refuſe d'exécuter la convention du 3 Novembre 1771, excepté par rapport au corps-de-garde du Saut-du-Canot. Il eſt arrêté entre M. de Solano & lui, le 10 Février, qu'on en ſuſpendra l'exécution pendant dix mois, pour attendre des ordres des deux cours ; celle de France approuve M. de la Ferronnays.

Le 26 Novembre, le miniſtre mande à M. de Vallière, gouverneur-général, que la cour d'Eſpagne déſire que l'affaire des limites ſe termine en Europe; en conſéquence, on lui demande tous les renſeignemens néceſſaires.

1773.

Don Joſeph de Solano, menace de ne plus permettre aux Français l'extraction des beſtiaux que leur fournit la partie Eſpagnole, ſi l'on ne termine pas l'affaire des limites. Il force ainſi M. de Vallière à ſouſcrire, le 25 Août, au Port-au-Prince où ce Préſident s'était rendu, une convention qui, en adoptant toutes les prétentions des Eſpagnols, fait commencer la limite nord à la rivière du Maſſacre & la termine au ſud à la Rivière-des-Pédernales.

1774.

M. de Vallière ayant rendu compte de cet acte tyrannique & d'une eſpèce de proteſtation qu'il avait cru devoir faire, le miniſtre l'approuva le 14 Janvier, & l'ambaſſadeur de France en Eſpagne reçut l'ordre de preſſer cette dernière pour accélérer la concluſion définitive du traité des limites.

1775.

Le vingt-ſept Février, ſur la plainte de l'Eſpagne, ordre du miniſtre à M. de Vallière de faire retirer un corps-de-garde qu'il avait fait mettre dans un lieu où il en exiſtait un avant le 25 Août 1773.

Le 14 Août 1774, arrivée de M. d'Ennery à St.-Domingue, comme ſucceſſeur de M. de Vallière, avec

ordre de maintenir les choſes dans l'état où elles étaient, & de repouſſer la force par la force. Il conçoit le projet de terminer ſur les lieux la querelle des limites.

1776.

Le 29 Février, traité ſigné à l'Atalaye entre MM. d'Ennery & de Solano, qui nomment pour le tracé des limites & pour faire poſer les piramides qui doivent les déſigner, M. le Viconite de Choiſeul & Don Joachim Garcia, lieutenant-colonel & commandant des milices reglées d'infanterie de la partie Eſpagnole.

Ces plénipotentiaires terminent leurs oppérations le 28 Août.

1777.

Le 3 Juin, le traité proviſoire devient définitif par la ratification, ſouſcrite au nom de leurs majeſtés très-chrétienne & catholique, à Aranjuez, par M. le marquis d'Oſſun & M. de Florida Blanca.

Comme ce traité eſt devenu le titre commun de la propriété de chacune des deux Nations, & qu'il marque qu'elle doit être phyſiquement la diviſion des deux colonies de St.-Domingue, j'ai cru indiſpenſable de le rapporter ici dans ſon entier.

Traité arrêté, entre les miniſtres plénipotentiaires de leurs majeſtés très-chrétienne & catholique, concernant les limites des poſſeſſions Françaiſes & Eſpagnoles à Saint-Domingue.

Du 3 Juin 1777.

Les ſouverains de France & d'Eſpagne, toujours attentifs à procurer à leurs ſujets reſpectifs, tous les avantages poſſibles, & ces deux monarques étant convaincus de la grande importance d'établir entre les vaſſaux des deux couronnes, la même union intime qui règne ſi heureuſement entre leurs majeſtés, ont l'intention de concourir d'un commun accord, ſelon les cas & les circonſtances, à lever les difficultés & les obſtacles qui peuvent s'oppoſer à une fin auſſi ſalutaire. Les fréquentes diſſenſions qu'il y a eu, depuis bien des années à St.-Domingue, entre les habitans Français & Eſpagnols de cette île, tant ſur l'étendue des terreins, que ſur d'autres jouiſſances particulières, malgré les diverſes conventions faites proviſoirement entre les commandans des poſſeſſions reſpectives des deux nations, avaient engagé les deux ſouverains à prendre cet important objet en conſidération, & à expédier des ordres & des inſtructions en conſéquence à leurs gouverneurs dans la dite île, en leur enjoignant de s'appliquer, avec le plus grand ſoin, & le déſir le plus ſincère du ſuccès, à établir la meilleure harmonie poſſible entre les colons reſpectifs; de reconnoître par eux-mêmes les terrains principaux, de faire lever des plans très-exacts, & de conclure enfin un arrangement de limites ſi clair & ſi poſitif qu'ils miſſent fin pour toujours aux diſ-

putes & qu'ils aſſuraſſent la plus étroite union entre leſdits habitans. En exécution des ordres des deux monarques, on fit toutes les diligences & les reconnaiſſances poſſibles, & enfin M. de Vallière, commandant & gouverneur de la partie Françaiſe de l'île, & Don Joſeph Solano, commandant & capitaine-général de la partie Eſpagnole, ſignèrent une convention proviſionnelle, le vingt-cinq Août, mil ſept cens ſoixante-treize; mais les deux cours jugeant que cette convention ne rempliſſait pas entièrement leurs déſirs mutuels, & que s'agiſſant de banir à jamais tout motif ou prétexte de diſcorde, il était néceſſaire d'éclaircir encore d'avantage certains points; elles expédièrent de nouveaux ordres relativement à cet objet.

Les deux gouverneurs ſérieuſement animés du même déſir, parvinrent à conclure & à ſigner une nouvelle convention ou deſcription des limites, le vingt-neuf Février de l'année dernière, mil ſept cens ſoixante-ſeize; & ils nommèrent en outre des commiſſaires & des ingénieurs pour lever conjointement un plan topographique de toute l'étendue de la frontière, depuis une extrêmité juſqu'à l'autre, du Nord au Sud, & placer de diſtance en diſtance, les bornes ou piliers néceſſaires. Cette commiſſion fut exécutée, comme il paraît par l'inſtrument ſigné des commiſſaires, le vingt-huit du mois d'Août ſuivant.

Les deux ſouverains s'étant fait rendre le compte le plus exact de tous ces préalables & déſirant mettre la ſçeau de leur approbation royale à un arrangement définitif

définitif qui établiſſe pour toujours l'union entre leurs ſujets reſpectifs ont déterminé qu'on redigeât, en Europe, un traité relatif aux limites des poſſeſſions Françaiſes & Eſpagnoles dans l'île St-Domingue, en prenant pour baſe la convention du vingt-cinq Août mil ſept cens ſoixante-treize, l'arrangement conclu le vingt-neuf Février, mil ſept cens ſoixante-ſeize, & ſur-tout l'inſtrument ſigné par les commiſſaires reſpectifs le vingt-huit Août de la même année, mil ſept cens ſoixante-ſeize.

A cet effet ſon excellence M. le marquis d'Oſſun, grand d'Eſpagne de la première claſſe, maréchal des camps & armées de ſa majeſté très-chrétienne, chevalier de ſes ordres, & ſon ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire en cette cour, nommé & autoriſé par ſa majeſté très-chrétienne, & ſon excellence Dom Joſeph Monino de Florida Blanca, chevalier de l'ordre de Charles III, conſeiller d'état, & premier ſecrétaire d'état & du département des affaires étrangères, nommé & autoriſé par ſa majeſté catholique, après en avoir conféré entr'eux & s'être mutuellement communiqué leurs pleins pouvoirs, ſont convenus des articles ſuivans :

ARTICLE I.

Que les limites entre les deux Nations, reſteront perpétuellement & invariablement fixées à l'embouchure de la rivière *Daxabon*, ou du *Maſſacre* du côté du Nord de ladite île, & à l'embouchure de la rivière *de Pedernales* ou *des Anſes-à-Pitre* du côté du midi, dans les termes qui ſeront ſpécifiés dans

l'article qui ſuit immédiatement ; obſervant uniquement ici que ſi à l'avenir, il ſurvenait quelque doute ſur l'identité des rivières de *Pedernales* & des *Anſes-à-Pitre*, il eſt d'hors & déjà décidé que c'eſt la rivière, vulgairement appellée par les Eſpagnols, rivière *de Pedernales*, que les plénipotentiaires ont voulu déſigner pour ſervir de limites.

ART. II.

Qu'attendu que la dernière opération que le Vicomte de Choiſeul & Don Joachim Garcia ont faite en qualité de commiſſaires, conjointement avec les ingénieurs reſpectifs, & des habitans nès dans le pays, a été exécutée dans le plus grand détail, avec connaiſſance de l'arrangement convenu entre les commandans français & eſpagnols, le vingt-neuf Février, mil ſept cens ſoixante-ſeize, & qu'ayant eû ſous les yeux les différens terreins, ils ont été à portée d'éclaircir tous les doutes ou équivoques, qui pouvaient naître de l'expreſſion littérale dudit arrangement ; vu auſſi la circonſtance qu'il a été planté des bornes d'un commun accord, ſur toute la frontière, & qu'il a été levé d'autres plans plus corrects dans leſquels leſdites bornes ſont marquées une à une ; ſur ces principes les plénipotentiaires ſouſſignés ſtipulent que ledit inſtrument fait & ſigné par leſdits commiſſaires, le vingt-huit Août, mil ſept cens ſoixante-ſeize, & dans lequel ſont clairement & diſtinctement déſignés tous les points, rivières, vallées & montagnes, par où paſſe la ligne de démarcation, ſera inſeré dans le préſent article dont il ſera partie comme il ſuit :

Description des limites de l'île St-Domingue, convenües à la Attalaya le 29 Février 1776, par le traité définitif *sub sperati*, conclu entre leurs excellences MM. Dom Joseph Solano, chevalier de l'ordre de St-Jacques, brigadier de l'armée royale de sa majesté Catholique, gouverneur & capitaine-général de la partie Espagnole, Président de l'audience royale, inspecteur des troupes & milices, sur-intendant de la croisade, juge subdélègué de la rente des postes & plénipotentiaire de sa majesté Catholique;

Et Victor-Thérese Charpentier, marquis d'Ennery, comte du St-Empire, maréchal des camps & armées de sa majesté très-chrétienne, grand-croix de l'ordre royal & militaire de St-Louis, inspecteur-général d'infanterie, troupes & milices des colonies françaises de l'Amérique sous le vent & plénipotentiaire de sa majesté très-chrétienne;

Lesquels ayant signé le dit traité original, par ancienneté d'âge, ont remis en conséquence leurs instructions de la même date aux soussignés, Dom Joachim Garcia, lieutenant-colonel de l'armée de sa majesté Catholique, commandant les milices réglées d'infanterie de la colonie espagnole; & Hyacinthe-Louis Vicomte de Choiseul, brigadier des armées de sa majesté très-chrétienne, nommés commissaires à l'effet d'exécuter les articles du traité, qui fixent invariablement les limites des possessions respectives des deux couronnes, construire des piramides, poser des bornes, par-tout où besoin serait, pour faire cesser désormais les discussions qui altéreraient la bonne harmonie entre les deux nations & lever, avec l'assis-

tance d'un nombre ſuffiſant d'ingénieurs, le plan topographique & auquel les ſouſſignés renvoyent pour plus grand éclairciſſement; obſervant qu'il n'a pû être ſigné, comme il eſt dit dans le traité, par l'ingénieur en chef le ſieur de Boisforêt, employé par ordre ſupérieur à d'autre fonctions de ſon état.

En exécution dudit traité la ligne de démarcation des limites commence, à la côte du Nord de cette île, à l'embouchure de la rivière *d'Ajabon* ou *Maſſacre*, & ſe termine, à la côte du Sud, à l'embouchure de la rivière *des Anſes-à-Pitre* ou *Pedernales*, ſur les rives deſquelles ont été conſtruites les piramides indiquées par le plan; les deux premières portant le No. I. & les deux dernières le No. 221, avec les inſcriptions gravées en pierre, *France*: *Eſpâna.* Le plan explique clairement tous le reſte ſuivant ſa véritable poſition, bien entendu que la route ſuivie par les commiſſaires déſigne la droite ou la gauche de la ligne, & qu'à l'égard des rivières ou ruiſſeaux, c'eſt leur cours en partant de la ſource.

En remontant le long de la rivière *d'Ajabon* ou *Maſſacre*, ſes eaux & ſa pêche communes forment la ligne de frontière juſqu'à la piramide No. 2 de l'îlet diviſé par les piramides 3, 4, 5 & 6, conformément au traité, & cette ligne n'eſt point tangente au coude le plus avancé de la *Ravine-à-Caïman*, le marais étant impraticable.

Les deux piramides No. 7 déſignent que les eaux réunies en un ſeul bras entre les deux iſlets, la rivière devient commune & forme la ligne comme en bas.

Le second islet se trouve divisé par les piramides qu'on y a élévées depuis le No. 8, jusqu'au No. 17 inclusivement, de la manière représentée sur le plan, quoique, conformément au traité, il dût être divisé par une ligne droite d'une extrêmité à l'autre, qui forme une fourche, où le bras droit de la rivière prend le nom de *Dom-Sebastien*, & l'autre se nomme *Bras gauche du Massacre*. Mais le plan particulier qui a servi de base à cet article, figurant l'îlet éliptique & divisible en une seule ligne droite, était si peu fidèlle, qu'il a fallu avec plus de précision en lever un nouveau, tel qu'il est figuré sur le plan général, & l'îlet a été divisé en deux lignes qui se rencontrent, afin de ne point préjudicier, conformement à l'article 5 du traité, aux intérêts essentiels des vassaux de sa majesté Catholique, dont le terrein aurait été enlevé par la division en une seule ligne droite.

Depuis la piramide No. 17, les eaux de la rivière du *Massacre* & du *Ruisseau-de-Capotille*, sont la limite des possessions respectives jusqu'à la borne No. 22. Dans cet intervalle, on rencontre deux piramides, No. 18, placées sur les rives du Massacre, que traverse le chemin royal du bourg de *d'Ajabon* à celui *d'Ouanaminte*; deux à l'embouchure de *Capotille*, No. 19; deux à l'embouchure du Ruisseau de *la Mine*, No. 20, & deux bornes portant le même No. 21, au bas de l'embranchement sur lequel se trouvent les établissemens du sieur *Gaston*, où se joignent deux petits ruisseaux qui forment celui *de Capotille*. La ligne remonte le long des eaux encaissées du ruisseau de la gauche, jusqu'au No. 22,

où ſe terminent les plantations qu'elle environne en cherchant le No. 23, & le ſommet de l'embranchement qu'elle prolonge juſqu'au No. 24 ſur le *Piton-des-Ramiers*.

De ce point la ligne de frontière paſſe ſur le ſommet des *Montagnes* de *la Mine* & de *Marigallega*, en ſuivant l'ancien chemin des rondes Eſpagnoles, juſqu'à la borne No. 25, à la pointe que forme la petite ſavanne *du Sirop*, ſur la plantation du feu ſieur *Laſſalle des Carrières*; elle continue le long des cafés entourés d'une haye de citroniers, appartenans audit habitant repréſenté par le ſieur *Maingault* juſqu'au *Piton-des-Perches*, & deſcend en ligne directe par les Nos. 26, 27 & 28, dans la ſavanne du même nom, par la rive droite, de laquelle & par le No. 29, elle monte à la *Montagne-des-racines*, *Des grandes ſelles*, *Du Chocolat* & de *Coronado*, où eſt le No. 30; duquel en ſuivant la même montagne, par un chemin bien ouvert, on arrive au No. 31, poſé ſur la pente du *Piton-de-Bayaha*, où la ligne n'étant ſuſceptible d'aucun doute par le ſommet de la montagne & le chemin bien ouvert qui paſſe ſur la crête du *Morne-à-Ténèbre*, par le No. 32, par le *Piton-des-eſſentes* juſqu'au No. 33 de *Filguéral*, laiſſant à droite les ſources *de la Grande-Rivière*, qui coule dans la partie Françaiſe & à gauche la tête ou *ruiſſeau des Eſperlins* qui verſe ſes eaux dans la partie Eſpagnole.

Depuis ledit No. 33, les limites nationales continuent par un chemin bien marqué, & traverſant des gorges profondes, figurées ſur le plan pour ar-

river à la *Montagne-Traverſière*, ſur le ſommet de laquelle & par le No. 34, on va chercher les No. 35, qui coupe le *Ruiſſeau-des-Sables*; 36, 37 ſur un chemin commun le long d'un *grand bois*, & 38 ſur le ruiſſeau de *Ziguapo* ou *des Chapelets*, où par les embranchemens de la montagne du même nom, on arrive à ſa hauteur au No. 39, où prend naiſſance l'embranchement ou *Montagne-des-Chandeliers* que ſuit la ligne, paſſant par les bornes Nos. 40, 41, 42, juſqu'à 43, placé au confluent que forme le *Ruiſſeau-des-Chandeliers* avec la *Grande-Rivière*, regardant à droite la vallée de la rivière & à gauche la profondeur inacceſſible du ruiſſeau.

Depuis le No. 43, les eaux de la *Grande-Rivière*, ſont la limite des deux nations juſqu'au *Corps-de-garde* de *Bahon*, où eſt la piramide No. 44, & l'embouchure du *ruiſſeau* de ce nom, mentionné dans le traité & que les commiſſaires ne pouvaient chercher depuis la *Montagne-des-Chapelets*, ni celle *des Chandeliers*, par leur route à l'Oueſt pour le ſuivre comme ligne de frontière, parce qu'il prend naiſſance très-loin vers le Sud dans les *Montagnes-de-Barrero Cannas* & *Artamiſa*, ſans aucune jonction avec celle *des Chapelets & des Chandeliers*, d'ailleurs peuplées de hattes Eſpagnoles très-conſidérables qui aboutiſſent à la rivière où ſont leurs plantations, des vivres, des fermes des rentes écleſiaſtiques: Conſidérant que l'on ne pouvait connoître ces particuliarités lors de la concluſion du traité, & que de tirer la ligne d'embranchemens en embranchemens, par-delà la rive gauche de la rivière juſqu'à

l'embouchure du ruiſſeau de *Bahon*, ne ſerait d'aucune utilité à la nation Françaiſe par la petite quantité & la mauvaiſe qualité de la terre qui reſterait entre la ligne & la rivière ; que d'ailleurs, ce ſerait intercepter l'eau aux animaux, ce qui préjudicierait aux vaſſaux de ſa majeſté catholique, ſans aucun profit pour ceux de ſa majeſté très-chrétienne ; c'eſt pourquoi les commiſſaires ſouſſignés ſont convenus, & leurs généraux l'ont approuvé, qu'entre les deux ſuſdits Nos. 33 & 44, les eaux de la *Grande-Rivière* ſeraient la limite nationale, & que pour faciliter la communication de ce trajet, le chemin ſerait commun, traverſant la rivière d'un côté comme de l'autre, par-tout où les difficultés du terrein & celles de ladite rivière l'exigeront.

Du *Corps-de-garde de Bahon* la ligne de frontière monte par l'embranchement qui finit à la piramide, & de ſon ſommet elle paſſe par les Nos. 45, 46, 47, 48 & 49, en contournant les plantations actuelles des français, *Couzé* & *Laurent* ſur la droite, laiſſant à gauche les poſſeſſions de *Bernardo Familias*, juſqu'au *Corps-de-garde de la vallée*, où eſt poſée la borne 50.

Dudit poſte la ligne monte ſur la *Montagne-Noire* par un chemin de ronde bien connu &, à moitié côte, a été gravé le No. 51 ſur deux rochers, avec l'inſcription *France* : *Eſpâna*. Au ſommet on a placé le No. 52, à l'entrée des plantations actuelles du ſieur Milſcent, & les limites prolongent ſes cafés, qui ſont ſur la crête en cherchant les Nos. 53, 54, 55, 56 & 57, le long des plantations actuelles du ſieur *Jouanneaux*, paſſant par les Nos. 58, 59, à la

tête

tête d'un des rameaux du *Ravin-ſec*, & par le Piton de ce nom au ſommet de la montagne en raſant les plantations du ſieur de la *Prunarède*.

Les Nos. 60 & 61, ſont à la tête du *Ravin-ſec*; les 62, 63 & 64, ſur le même ravin autour des plantations actuelles du ſieur *Larivière*, & depuis 65 juſqu'à 69 incluſivement, ce ſont les limites des plantations actuelles du ſieur *Laſerre*, placé ſur la gauche du ſommet de cette montagne; au No. 69 la ligne ſuit un chemin commun qui va reprendre, en deſcendant, la crête de la montagne & contourner les plantations actuelles de *Potier*, *Laleu*, *Gerbier* & *Béon*, qui penchent ſur la gauche avec les bornes, depuis le No. 70 juſqu'à 79 incluſivement, placées aux ſources de la *Ravine-Mathurin*, ſur les différentes gorges qui la forment.

Du Piton où ſe trouve établi le ſieur Béon, la ligne paſſe par un chemin bien ouvert ſur la crête juſqu'au No. 80, qui eſt à la tête de la *Gorge-Noire* entre les plantations actuelles du ſieur *Colombier* & de *Mathias Nolaſco*, de la Caze duquel la ligne prolonge la crête, ſoit en montant ou deſcendant quelques ravins, juſqu'à rencontrer les Nos. 81, 82 & 83, le long des cafés de *Dubar*, ſur la hauteur appellée de *la Porte*, qui regarde les bois du même nom, & ſur la crête de ladite hauteur dans un chemin bien ouvert, la ligne deſcend autour de la plantation du ſieur *Dumar*, juſqu'à la piramide 84, conſtruite à l'ancien corps-de-garde du *Baſſin-à-Caïman*, ſur la rive gauche de la rivière.

A la rive droite, vis-à-vis le No. 84 eſt la piramide

85, où les plénipotentiaires ont posé la première pierre au pied du Piton, où commence la *Montagne de Villa-Rubia*; la ligne monte à son sommet, où est la borne No. 86, & en descendant par un embranchement au No. 87, elle prend le sommet de la montagne sur les plantations de madame la *Barone de Piis*, qu'elle suit, les eaux versant toujours à droite dans la vallée du *Dondon*, & à gauche dans la partie Espagnole jusqu'à rencontrer les plantations actuelles de la dame de *Collière*, qui dépassent le sommet de la montagne, ainsi que celles du sieur *Chiron*, lesquelles conjointement ont été renfermées par les bornes Nos. 88, 89, 90, 91 & 92, où la ligne reprend & suit le sommet de la montagne regardant la susdite vallée jusqu'au No. 93, à la *Montagne-des-Chapelets*, & de son Piton, elle descend aux Nos. 94 & 95, en coupant le ravin qui joint les plantations du sieur *Soubira*, pour arriver au No. 96, sur celles du sieur *Moreau*, & de ce point descendre en ligne droite à la *Rivière-du-Canot*, sur la rive droite de laquelle est la piramide No. 97, à la pointe de l'embranchement opposé qui descend de *Marigallega*.

La ligne de frontière continue, montant droit par ledit embranchement au Piton de *Kercabras*, No. 98 & suit par son sommet regardant les plantations actuelles du sieur *Lécluze & Tripier* jusqu'aux Nos. 99 & 100, d'où elle retourne le long des plantations de MM. de *Montalibor*, *Touquet & Gérard* par les bornes 101, 102 & 103 jusqu'à 104, à un Piton de rochers sur les hauteurs de *l'établissement de Valero*, & en bas de la seconde habitation de *Touquet & Rodanès*.

De ce point la ligne ſuit, le plus droit qu'il a été poſſible, par un chemin bien ouvert ſur un terrain très-âpre, en coupant le *Ruiſſeau-rouge* à la borne 105, le *Ruiſſeau-Maho* à la borne 106 & monte en côtoyant la montagne *des Cannas* ou *Lataniers* ſur le ſommet de laquelle eſt le No. 107, d'où elle deſcend à la *Ravine-à-Fourmi*, & à la piramide 108 ſur la rive gauche entre les établiſſemens abandonnés de l'Eſpagnol *Lora*, & ceux du français *Fauquet*, poſſeſſeur du terrain connu dans le traité, ſous le nom de *Beau-foſſé*, alors aſſocié de *Fauquet*.

Traverſant la *Ravine-à-Fourmi*, la ligne rencontre la piramide 109, à la rive droite ſur l'embranchement par lequel elle monte la montagne de *Marigalante*, paſſant par les Nos. 110 & 111, juſqu'au No. 112, d'où les eaux ſe diviſent dans la partie Eſpagnole & Françaiſe, & delà elle commence à deſcendre cherchant la montagne d'où les eaux ſe jettent dans la *Rivière-du-Bois-d'Inde*, par la borne 113 gravée ſur un rocher; 114 poſée ſur un embranchement; 115 ſur le *Ruiſſeau-de-Roche-Plate*; 116 ſur le *Ruiſſeau-des-Éperlins*; 117 ſur un ravin; 118 ſur la *Hauteur-pelée-del-Dorado*; 119 à la *Gorge-du-Coucher*; 120 au *Brûlage* de la *Montagne-Sale*; 121 & 122 dans la ſavane de ladite montagne, ſur les bords du chemin royal & remontant juſqu'au Piton, elle deſcend au No. 123 qui eſt à la ſource du *Ruiſſeau-à-Dentelles*, entre ladite montagne *Sale* & *la Montagne-noire-des-Gonaïves*, ſur laquelle monte la ligne par le No. 124 juſqu'à 125, où les ſouſſignés trouvant ſon ſommet impraticable ont été obligés

de la contourner par le terrain Eſpagnol pour arriver au côté oppoſé, dans la direction de la ligne de frontière qui, comme tous les autres lieux inacceſſibles, a été meſurée trigonométriquement depuis le No. 125 paſſant par 126 au Piton de la *Savanne-de-Paez*, & 127 au *Pont-de-Paez* indiqué par le traité.

Ici continue la ligne des limites cherchant le ſommet de la *Coupe-à-l'Inde*, paſſant par la borne 128, au *Petit-Piton-de-Paez*; 129 à une ſource dans la vallée; 130 au milieu de ladite vallée, coupant le chemin royal, qu'on appelle de la *Coupe-à-l'Inde*, entre deux montagnes chaſſant ſur la hauteur où elles ſe rejoignent, pour deſcendre au No. 131, qui eſt dans un fond de ladite montagne *Coupe-à-l'Inde*, dont la ligne ſuit la crête par les Nos. 132, ſur un rocher; 133 au pied d'un amas de rochers inacceſſibles, nommés *Hauteurs-des-Tortues*, juſqu'au No. 134, ſur la hauteur & au bord du *Chemin-de-la-Découverte*; impraticable dans la majeure partie de ſa crête, juſqu'aux ſources de la *Rivière-du-Cabeuil*; mais malgré celà les Nos. 135, 136, ont été poſés ſur *la Vallée-des-Cedras*, & 137, ſur la vallée *Polanque*; la montagne continuant toujours ſes eaux verſantes dans la partie Eſpagnole & Françaiſe par la borne 138, placée au-deſſus des *Sources-du-Cabeuil*, ſur *la Montagne*, que les Eſpagnols appellent *de-los-Gallarones*.

Suit la ligne au-deſſus des *Sources-du-Cabeuil*, le long des bornes 139 & 140, ſur le ſommet où ſe joint *la Découverte* avec *la Montagne-Noire-des-Cabos*,

à la borne 141, près des plantations de *Cebère & Gui*; elle continue par les Nos. 142, 143 & 144, gravés sur trois rochers; 145, 146, le long des plantations actuelles de *Poirier*; 147 & 148, chez *Raulin*, jusqu'à 149, d'où elle commence à baisser, & rencontre la première plantation de *Fieffé*, dépassant du côté Espagnol le sommet de la *Montagne-des-Cahos*, & qui a été limitée par les bornes 150, 151, 152, 153, 154 & 155, en retournant prendre & suivre la crête, jusqu'à sa seconde plantation qui joint celle de *Cazenave*, & les deux ont été renfermées dans les Nos. depuis 156 jusqu'à 160 inclusivement.

La ligne passant par le No. 161, prolonge de Piton en Piton, la crête non douteuse de la montagne jusqu'à la borne 162, à l'entrée de la plantation actuelle *de Pérodin*, renfermée dans les Nos. 163, 164 & 165, d'où elle reprend la crête jusqu'au No. 166, le long de la plantation actuelle de *Cottereau*, dépassant la crête à gauche, & renfermée dans les bornes depuis ledit No. 166, jusqu'à 171 inclusivement, par lequel & sur le sommet d'un embranchement, elle arrive aux Nos. 172 & 173, le long de la plantation *d'Ingrand*, où devient impraticable la plus grande hauteur de la *Montagne-Noire*, ou *Grand-Cahos*, dont le sommet indique les limites nationales, jusqu'à la porte ou *saut* de la *Rivière-Guaranas*, qui se réunit avec la *Rivière-Blanche*, au-lieu que les Français nomment *le Trou-d'Enfer*, où a été posée sur le chemin la borne 174.

D'ici la ligne de frontière, suit par la crête de la montagne de *Jaïti*, versant ses eaux dans la partie

Eſpagnole, & la partie Françaiſe, juſqu'au *Piton-de-l'Oranger*, duquel elle paſſe droit à la borne 175, gravée ſur un Rocher, & par les Nos. 176 & 177, dans le *terrein-plat* de ladite *montagne*, appellée *le Repoſoir*, prolongeant les poſſeſſions de *Hubé*, & pourſuit par le Piton joignant juſqu'au No. 178; d'où elle va en deſcendant, par un chemin bien ouvert & marqué, au No. 179, dans la petite ſavane de *Jaïti*, pour arriver dans la grande ſavane, où était autrefois le corps-de-garde de ce nom, traverſe la ſavane, chaſſant au Sud-Eſt le long des bornes 180, poſée dans le milieu, & 181, à la pointe, pour aller à la même direction, chercher le poſte de *Honduras*, coupant un ravin très-profond, & côtoyant par ſes embranchemens, la montagne de la gauche, juſqu'à deſcendre au No. 182, poſé dans la *Savane-des-Bêtes*, & 183 ſur la rive droite de la *Rivière-Artibonite* qu'elle traverſe à ce point pour joindre le No. 184, ſur la rive gauche, 185, ſur le *Ruiſſeau-d'Iſidore*, & arriver à 186, *Corps-de-garde de Honduras.*

Pour monter au ſommet de *la Montagne-à-Tonnerre*, on paſſe une ſeconde fois le *Ruiſſeau-d'Iſidore*, au No. 187, la ligne remontant par les Nos. 188 & 189, vers la crête qui eſt une limite bien connue par la diviſion de ſes eaux, juſqu'aux Nos. 190, 191 & 192, pour arriver à la Roche de *Neybouc*, au bord du chemin royal, & ſur les deux côtés de laquelle ont éte gravées les inſcriptions relatives, & le No. 193.

Depuis ladite Roche le pied de la *hauteur* ap-

pellée *Neybouc*, par où continue la ligne, étant inacceſſible, les ſouſſignés ont été la chercher par la partie Eſpagnole, pour placer ſur le ſommet la borne 194, d'où la ligne, dans un chemin bien ouvert & marqué, paſſe par *la Hauteur-de-la-Mahotière*, & par la crête de la montagne pour deſcendre (par une gorge qu'elle coupe) à la *Ravine-Chaude*, qu'elle traverſe auſſi, près de ſa jonction avec la *Rivière-des-Indes*, ou *du Fer-à-chéval*, que les ſouſſignés ont paſſée pour la première fois, & ont poſé ſur la rive gauche la borne 195, contraints par le mauvais terrein de la rive droite de traverſer ſes eaux répandues, & ſes petits iſlets pour arriver au *Corps-de-garde-de-la-Vallée-Profonde*, & au No. 196, ſitué au bord des plantations actuelles de *Colombier*.

De ladite garde, les ſouſſignès traverſant la rivière, ont poſé le No. 197, ſur un rocher du premier embranchement & continuant à ouvrir la ligne en coupant les embranchemens & les gorges de la grande montagne le long des bornes 198 & 199, juſqu'à 200, *au Fond-des-Palmites*, à cauſe de l'impoſſibilité d'en ſuivre aucun, pour prendre au No. 201, la crête qu'ils ont prolongée le long des Nos. 202 & 203 juſqu'à 204, & traverſant une gorge par les Nos. 205, pour trouver la *Rivière-de-Gaſcogne*, ils ont placé la borne No. 206, ſur ſa rive gauche; 207, ſur un embranchement; 208, dans le plat pays, & toutes les trois le long des plantations de *Mouſſet*, établi entre la *Rivière-de-Gaſcogne*, & la *Ravine-des-pierres-Blanches*.

Depuis le No. 208, la ligne traverſe la ravine

par une direction au Sud prolongeant les établiſſemens de *Maucler & Guérin*, par les embranchemens qui conduiſent au No. 209, ſur la plus grande hauteur de la *Montagne-de-Neybe*, où l'on apperçoit les étangs ; elle ſuit le ſommet de cette montagne, juſqu'au No. 210, où les guides pratiques ont indiqué la *Bajada-grande*, ou *Grande-deſcente*, ajoutant qu'il était impoſſible de continuer la marche par le ſommet de la montagne, déſignée dans le traité comme la limite nationale, & deſcendant par la partie Eſpagnole, les ſouſſignés ont été au pied de la *Grande-Deſcente*, y poſer ſur le chemin royal la borne 211, depuis laquelle traverſant le *Lac* ou *Étang-Saumatre*, & dirigé *ſur la pointe de la Montagne qui entre le plus dans ledit étang, par la partie méridionale, près de l'embarcadère de la ſavane de la Ravine-blanche, ou Rivière-Ravine*, la ligne arrive au No. 212, gravé ſur un rocher à la ſuſdite pointe, d'où elle monte en cherchant le ſommet de la montagne, paſſe par la borne 213, ſur le chemin à la *Montagne-du-Brûlage*, traverſe la gorge *du Fond-Oranger*, & de ſon Piton, deſcend au No. 214, gravé ſur un rocher d'une autre gorge au bas de l'établiſſement de *Pierre-Bagnol*, & ſuivant ladite gorge arrive au No. 215, à la jonction d'une autre gorge au pied des plantations dudit habitant.

De ce point la ligne dirigée vers le Sud, coupe la montagne ſur laquelle eſt établi *Bagnol*, juſqu'au No. 216 gravé ſur un rocher où ſe joint *la Ravine-blanche*, (qui ne coule plus depuis le grand tremblement de terre), avec celle qui prend ſa ſource chez

Beaulieu

Beaulieu & Soleillet, pour ſauver leurs plantations actuelles qui ſont ſur l'une & l'autre rive de la ravine courante, on la paſſe & le ſommet de la montagne *Majagual* ou *des Mahots*, forme la ligne juſqu'à l'embranchement qui deſcend aux Nos. 217 & 218, dans deux ruiſſeaux ſecs, le long des plantations de *Soleillet*.

La ligne continue par le ruiſſeau de la droite dans un chemin bien ouvert, le long duquel, tous les grands arbres ſont marqués (à défaut de pierres propres à faire des bornes dans les déſerts), juſqu'à la tête de *Pedernales* ou *Rivière-des-Anſes-à-Pitre*, la ligne faiſant les divers contours tracés ſur le plan par les embranchemens pour monter à la grande montagne paſſant par le Piton ou *Brûlage-à-Jean-Louis*, par la ſavane du *Boucan-Patate*, par la *Savane de la découverte*, & ſon *Petit-étang*, à la vue *de la Montagne de la Flor* ſur la gauche, par la *Gorge-obſcure*, par la *Source-des-miſères*, par le *défrichement des nègres Marons du Maniel*, par le *Ruiſſeau-difficile*, & par le *Ruiſſeau-profond*, pour arriver aux ſources de la rivière nommée par les Eſpagnols *Pedernales*, & par les Français *Rivière-des-Anſes-à-Pitre*, ſur les rives de laquelle les ſouſſignés ont placé deux bornes portant chacune le même No. 219, avec la double inſcription.

Le lit de cette rivière eſt la limite des deux nations; on l'a ſuivie juſqu'à ſon embouchure à la côte du Sud, obſervant que le long de ſa première partie les eaux diſparoiſſent pluſieurs fois. On a gravé l'inſcription & le No. 220, ſur un rocher au milieu

du lit de la rivière, qui dans cet endroit ne coule point; & à ſon embouchure ont été élevées les deux piramides No. 221, ſur les deux rives, avec les inſcriptions reſpectives, à la vue des deux corps-de-garde.

Les ſouſſignés, pour exécuter avec la plus grande préciſion, cette opération importante, ont toujours eû préſent le traité du 29 Février 1776, & en exceptant la diviſion du ſecond iſlet, & la démarcation de la ligne entre les Nos. 43 & 44, à cauſe des raiſons ci-devant expoſées, ils ont littéralement ſuivi leurs inſtructions, accompagnés d'un nombre ſuffiſant d'hommes connoiſſant les lieux le long de la ligne; d'ailleurs guidés par leur propre honneur, animés du déſir de remplir les intentions de leurs ſouverains en faveur du bien & de la tranquillité des ſujets reſpectifs, ayant de plus l'exemple d'harmonie, & de bonne-foi, que leur ont donné les plénipotentiaires; ils ont borné les plantations actuelles & fait retirer les habitans qui dépaſſaient la ligne de l'une ou de l'autre partie, ainſi qu'il a été reglé par les articles 4 & 5 du traité; 2, 6 & 7, des inſtructions, excepté le nommé *de Voiſins*, dont il eſt fait mention, qui a volontairement abandonné ſa poſition. Obſervant que dans toutes les parties il a été publié un ban portant peine de mort contre quiconque arracheroit, tranſporteroit, ou dérangeroit les bornes ou piramides de la ligne, & que tout particulier qui la dépaſſerait, ſerait puni, ſuivant l'exigence du cas.

Les commiſſaires s'étant trouvés parfaitement d'accord ſur tout le contenu de la préſente deſcription,

écrite en idiôme Eſpagnol & Français, l'ont ſignée. Au Cap, le 28 Août, 1776.

Signé; CHOISEUL. JOACHIM GARCIA.

ART. III.

Pour donner plus de ſolidité à cet arrangement, & prévenir tous les doutes qui pourraient s'élever dans la ſuite, les deux plénipotentiaires ſigneront le même plan topographique original, qui a été envoyé de l'île de St-Domingue, ſigné du Vicomte de Choiſeul, & de Dom Joachim Garcia, commiſſaires, attendu que tous les endroits où ont été placées les piramides, compriſes entre les Nos. 1 & 221, ſe trouvant auſſi marqués dans ledit plan, avec les inſcriptions reſpectives, *France: Eſpâna*, il doit être conſidéré comme partie très-eſſentielle du préſent traité, & être ſigné par les deux plénipotentiaires. On obſerve à ce ſujet, que comme il doit y avoir deux exemplaires du traité, & qu'il n'exiſte ici qu'un ſeul plan, pour ſuppléer à ce défaut, par une formalité équivalente, leurs excellences M. le comte de Vergennes, miniſtre des affaires étrangères de ſa majeſté très-chrétienne, & M. le comte d'Aranda, ambaſſadeur du roi catholique, devront ſigner l'autre plan égal, qui ſe trouve à Verſailles, lequel y a été pareillement envoyé de l'île St Domingue, ayant été ſigné par les mêmes commandans & commiſſaires & avec la même ſolennité que celui qui eſt ici.

ART. IV.

Pour prévenir toutes eſpèces de conteſtations ſur

l'uſage des eaux de la rivière *d'Axabon* ou *du Maſſacre*, & rendre d'avance inutiles toutes les tentatives ou entrepriſes que pourraient faire les ſujets de l'un ou de l'autre monarque, ſur la rive de leur frontière, au préjudice du libre cours des eaux de ladite rivière, il eſt ſtipulé, dès-à-préſent, que les commandans reſpectifs des deux nations, auront pleine & abſolue faculté d'inſpection par eux-mêmes, ou par des commiſſaires, ſur l'exécution du préſent article; c'eſt-à-dire, que le commandant français, veillera à ce qu'il ne ſe commette point d'infraction ſur la rive de la juriſdiction eſpagnole, & que le gouverneur eſpagnol veillera à ce qu'il ne s'en commette point ſur la rive de la partie françaiſe; & ſi l'on appercevait ſur ce point la moindre contravention, le commandant de la partie léſée, portera ſa plainte à celui de la partie offenſante, pour que celui-ci faſſe détruire, ſans aucun délai ni excuſe, l'ouvrage qui aurait été élevé, & faſſe remettre les choſes dans leur état primitif; bien entendu que s'il s'y refuſe, ledit commandant de la nation leſée ſera autoriſé à ſe faire, ſur le champ, juſtice par lui-même.

Ce qui eſt énoncé dans le préſent article, n'empêchera pas que chacune des deux parties ne puiſſe élever, ſur la rive de ſon territoire, les digues néceſſaires pour ſe garantir des crues d'eau, ou inondations, pourvu que ces digues n'interrompent point le libre cours des eaux.

Art. V.

Quoique dans les conventions antérieures, il ſe ſoit élevé quelques doutes ou quelques difficultés relativement au pied ſur lequel devaient reſter divers colons, dont les poſſeſſions avaient empiété ſur les limites de la nation voiſine, ce point ayant été réglé individuellement par l'inſtrument ſigné par les commiſſaires reſpectifs, le 28 Août 1776, le préſent article confirme ledit réglement; en ſorte que ſi par hazard les colons qui, conformément aux termes dudit inſtrument, devaient abandonner certaines poſſeſſions, ne ſe ſont pas encore retirés, ils ſe retireront ſans aucun délai.

Art. VI.

Pour que les bornes ou piramides par leſquelles les limites viennent d'être fixées, reſtent dans leur état actuel, & dans les mêmes points où elles ont été placées, le préſent article approuve & confirme le ban publié de commun accord par les commandans des poſſeſſions françaiſes, & eſpagnoles dans ladite île, déclarant coupable de rébellion toutes perſonnes quelconque qui aurait la témérité, d'enlever, détruire ou déranger quelqu'unes deſdites bornes; que le criminel ſera jugé par un conſeil de guerre, & condamné à mort, & que ſi cherchant à ſe ſouſtraire à l'une des deux juriſdictions, il allait ſe réfugier dans l'autre, il ne devra y trouver aucun ſecours, ni protection.

Art. VII.

Quoique les limites entre les deux nations ſoient clairement & diſtinctement marquées ſur toute l'étendue de leur frontière, il eſt néanmoins ſtipulé par le préſent article qu'il y aura conſtamment, de part & d'autre, un inſpecteur qui veillera à l'exécution de tous les points convenus & arrêtés par le préſent traité.

Art. VIII.

Sans préjudice de tout ce qui vient d'être établi au ſujet des limites, les plénipotentiaires ayant égard au bien général, & pour rendre cet arrangement plus avantageux aux vaſſaux des deux couronnes, confirment en outre le réglement fait par les commandans reſpectifs, le 29 Février 1776, relativement à la faculté qu'auront les français de traverſer par les lieux indiqués dans l'inſtrument fait par les commiſſaires reſpectifs & non par d'autres routes, les poſſeſſions eſpagnoles dans tous les cas néceſſaires, ſans en excepter celui de la marche des troupes; les Eſpagnols pouvant auſſi traverſer par les chemins indiqués par le même inſtrument, ſigné des commiſſaires reſpectifs, les poſſeſſions françaiſes dans tous les cas qui ſe préſenteront, (ſans excepter celui du paſſage ou de la marche des troupes). Obſervant néanmoins, quant à la marche des troupes qu'elle devra être précédée de l'avis que s'en donneront mutuellement les commandans reſpectifs, & de l'accord qu'ils feront entr'eux; mais lorſqu'il s'agira de tranſport de marchandiſes ou d'autres objets de commerce,

chaque nation pourra faire les réglemens & prendre les précautions les plus conformes à ſes lois, pour éviter que cette conceſſion ne ſerve en aucune manière de prétexte pour la contrebande, le paſſage que les deux parties s'accordent reſpectivement, n'ayant pour objet que de faciliter aux vaſſaux ou colons de chaque puiſſance la communication indiſpenſable entre eux-mêmes.

On prévient en conſéquence qu'il ſera permis aux français de faire réparer, à leurs dépens, le chemin de communication entre *St-Raphaël* & la *Coupe-à-l'Inde*, quoique le terrein par où paſſe cette communication appartienne en propre à l'Eſpagne.

ART. IX.

Le préſent traité ſera approuvé & ratifié par leurs majeſtés très-chrétienne & catholique, dans le terme de deux mois, ou plutôt, s'il eſt poſſible, & il en ſera envoyé, ſans perdre de tems, des copies authentiques aux commandans reſpectifs de l'île St-Domingue, pour qu'ils le faſſent obſerver ponctuellement & invariablement.

En foi de quoi, nous ſouſſignés miniſtres plénipotentiaires de leurs majeſtés très-chrétienne & catholique, l'avons ſigné, & y avons fait appoſer le ſceau de nos armes. A Aranjuez, le trois Juin, mil ſept cens ſoixante dix-ſept.

Signé, OSSUN & EL CONDE FLORIDA BLANCA.

Pour-copie, au Cap le premier Décembre, mil ſept cens ſoixante dix-ſept.

Signé, D'ARGOUT.

Paraphé *ne varietur*, & dépoſé au déſir de l'arrêt de ce jour. Fait au Cap, en conſeil, le 8 Décembre 1777.

Signé, DE VAIVRE.

On ne peut s'empêcher à l'inſpection de la carte où la ligne de partage ſe trouve marquée, de faire cette obſervation, qu'il eſt bien étrange que l'étendue de la partie françaiſe, & celle de la partie eſpagnole, ayent ſuivi préciſement l'ordre inverſe de la puiſſance de chaque nation dans l'île. En effet, lorſque les Eſpagnols avaient encore une aſſez grande population, de vaſtes établiſſemens, & des reſtes remarquables de l'ancienne ſplendeur de l'île Eſpagnole, une poignée de Français s'étaient établis juſques ſur les bords du Rebouc au Nord, & juſques ſur ceux de Neybe au Sud, ſans compter la poſſeſſion de Samana; & quand la colonie françaiſe, a acquis une force conſidérable, lorſque ſon état rend encore plus frappante, la décadence de la colonie eſpagnole, ſes limites ſont la rivière du Maſſacre au Nord, & la rivière des Anſes-à-Pitre au Sud; ce qui forme une différence qu'on ne peut évaluer à moins de cinq cens lieues carrées de ſurface.

C'eſt en écrivant l'hiſtoire de St-Domingue, que j'entre, à cet égard, dans des détails que leur nature même exclut de cet abregé. Je me contenterai de dire ici que les plaintes les plus amères, ſe ſont élevées contre le traité, dont on va même juſqu'à aſſurer que l'exécution phyſique ſur le terrein, n'eſt

pas

pas entièrement conforme à la ligne qui la repréſente ſur le papier. C'eſt même une opinion aſſez généralement répandue, que le déſir de terminer des querelles qui duraient depuis près de cent cinquante ans, a empêché qu'on ne peſât aſſez, tous les ſacrifices faits aux Eſpagnols, ou qu'on ne fît un examen préalable de la totalité des lieux conteſtés.

L'on cite notamment, le fait d'un cours d'eau, fauſſement pris pour le bras gauche de la rivière du Maſſacre, comme une preuve de précipitation, ou de condeſcendance également répréhenſible.

Mais enfin, cette partie de l'île laiſſée aux Eſpagnols, forme aujourd'hui la colonie, dont ils ont la propriété, & que je décris dans cet ouvrage, ſans qu'il y ſoit queſtion en rien de la révolution à laquelle la France eſt livrée depuis 1789. C'eſt donc la partie Eſpagnole, conſidérée en ſoi, ou dans ſes rapports avec la colonie Françaiſe, telle qu'était cette dernière en 1789, que je préſente à mes Lecteurs.

Un jour viendra, (ſi mon exiſtence eſt conſervée juſqu'à cette époque), où le public apprendra par l'Hiſtoire de St-Domingue que je lui deſtine, les faits relatifs à cette révolution. Ces faits viendront alors ſe placer naturellement à la ſuite de ceux qui préſentent cette île, telle qu'elle fut depuis que les français s'y établirent, juſqu'à l'inſtant où les mouvemens de la métropole de la partie Françaiſe, ont eu ſur celle-ci l'inévitable influence d'une cauſe puiſſante & que favoriſaient encore des circonſtances locales.

EXPLICATION

De quelques termes employés dans ce premier volume.

AJOUPA. Petite hutte baſſe, en forme de toît, faite de quelques petits pieux & couverte de feuillages.

ARGENT. Voy. Monnoie ; Voy. Piaſtre-Gourde.

BOUCAN. Lieu où l'on fait rôtir ou griller des viandes en les perçant de morceaux de bois en guiſe de broches ; ou bien où l'on expoſe des viandes ou d'autres ſubſtances à l'action de la fumée.

BOUCANER. Faire rôtir, griller ou fumer des viandes, du poiſſon &c.

BOUCANIER. Nom donné aux premiers habitans chaſſeurs de St-Domingue, à cauſe de leur uſage de faire rôtir ou griller des viandes dans un boucan.

BRULAGE. Synonyme aux Colonies avec Brûlement.

CARREAU. Étendue de terrain, qui, à St-Domingue, comprend cent pas de trois pieds & demi, en carré. Dans d'autres Colonies comme la Guadeloupe & Cayenne, le carreau n'a que cent pas de trois pieds ſeulement, en carré.

Le carreau de St-Domingue a environ trois arpens vingt-cinq trente-deuxièmes de Paris, & plus d'un acre un-quart anglais.

CASE. Mot ſouvent ſynonyme aux Colonies avec celui de *Maiſon*. Cependant, en général, il déſigne une conſtruction de médiocre importance.

CORAIL. Lieu ſpécialement deſtiné à élever des cochons.

DOLLAR. Nom anglais de la piaſtre-gourde ou gourde. Voy. l'un de ces deux mots.

EMBARCADERE. Lieu où l'on embarque. On dit auſſi quelquefois DEBARCADERE pour déſigner un lieu de débarque-

ment. Mais le seul mot embarcadère emporte maintenant la double idée d'embarquer & de débarquer. Il vient de l'espagnol.

Ester. Autrefois Ex-terre. Nom donné à des parties marécageuses & noyées, formées le long des côtes par des alluvions ou par la retraite de la mer, & qui sont, pour ainsi dire, *extrà terrâ*, au-delà de la terre, du terrain solide dont ces *Esters* sont même quelquefois détachés.

Flibustier. Nom venu de *Fly-boot*, ou *Fly-boat*, barque légère, marchant vîte. Comme les premiers habitans de St-Domingue étaient presque tous occupés de la course sur mer, ils reçurent le nom de Flibustiers sous lequel ils firent les exploits les plus étonnans.

Gourde. Voy. Piastre-gourde.

Hatte. Mot tiré de l'espagnol & qui signifie *Haras*, lieu où l'on élève des bestiaux.

Lagon. Marécage, lieu noyé.

Lieue. Exprime dans cet ouvrage une étendue de deux-mille toises de six pieds français.

Livre. Voy. Monnoie.

Machette. Nom espagnol d'une espèce de coutelas court. C'est delà qu'est venu Machoquet, expression qui dans quelques Colonies désigne un *Forgéron*.

Mantegue. Graisse de cochon fondue ; *sain-doux*.

Maron. Sauvage ; qui habite les bois, les forêts ; fugitif.

Monnoye. L'expression *argent des colonies*, ou simplement *des colonies*, après une somme, doit être entendue du taux de la monnoye coloniale de St-Domingue, où la piastre-gourde vaut *huit livres, cinq sous*.

Argent de France ou seulement *de France*, veut dire, sur le pied de la monnoye courante en France, qui vaut 50 pour cent de plus que la monnoye courante de St-Domingue ; de sorte que les huit livres cinq sous de la piastre-gourde ne sont que cinq livres dix sous, argent de France, ou *tournois* ; et que

cent livres de France valent cent cinquante livres de St-Domingue.

MORNE. Montagne.

MORNET. Petite montagne ; monticule.

PIASTRE-GOURDE. Monnoye d'Eſpagne valant cinq livres dix ſous de France. On l'appelle auſſi ſimplement *gourde* ; & on la diſtingue ainſi de la piaſtre ſimple qui était une ancienne monnoye d'Eſpagne, qu'on ne voit plus dans la circulation & qui valait huit-onzièmes de la piaſtre-gourde. Voy. *Dollar*.

PITON. Lieu élévé en forme de pointe. Il eſt ſynonyme avec Pic.

ROCHE. Expreſſion vicieuſe dont on ſe ſert quelquefois aux Colonies pour ſignifier une pierre. On y dit, par exemple, donner un coup de *roche* &c.

SAVANE. Prairie naturelle.

TACHE. Feuille du Palmier.

TERRER le Sucre. C'eſt le ſoumettre à l'action de l'eau miſe en état de ſuſpenſion dans une certaine quantité de terre très-battue ; cette eau en filtrant depuis la partie large de la forme de ſucre juqſu'à ſon ſommet qui, dans cette opération, ſe trouve inférieurement placé, lave les criſtaux du ſucre & emporte de leur ſurface toutes les parties ſirupeuſes qui y étaient encore unies. Delà, l'expreſſion *Sucre terré* pour déſigner le Sucre qui a ſubi cette action.

TOURNOIS. Voy. *Monnoye*.

CARTE
DE
L'ISLE St. DOMINGUE
dressée pour l'Ouvrage de
M.L.E. MOREAU DE St. MÉRY
Dessinée par L. SONIS 1796
Gravée par Vallance.

I. DE CUBE
Cap Maisy
Cap Bueno
Pte de Mata
Cap St. Nicolas
Cap à Foux
Cap Dame Marie
les Balcines
Ilet à Pierre Joseph
Pte des Trois
Cap Tiburon
B. de Tiburon
Port à Piment
Anse à Pitres
la Platte Forme
B. des Gonaives
Gros Morne
Plaisance
Limbé
Port de Paix
Le Borgne
Port Margot
Bombarde
Pt Paradis
Pte du Pt Limbé
Pte des Latomies
Pte la Pierre
Pte du Grandpierre
Pte du Morne au Diable
B. de St Marc
Pte de St Marc
St MARC
Verrettes
Montrouis
Trou Forban
la Soufrière
Mirbalais
Arcahaie
Boucaslin
Baie blanche
Croix de Bouquets
PORT-AU-PRINCE
Grand Goave
Petit Goave
Jacmel
Cayes de Jacmel
Baynet
Aquin
St Louis
Cavaillon
Les Cayes
Port Salut
LAVACHE
les Frailes
Alta Vela
I. la Beate
B. de Neybe ou Ithieme
Bourg de Neybe
Azua
Bany
Bova
Mont de Plate
Bayaguana
Seybo
Higuey ou Alta Gratia
Cap del Enganno
B. d'Yumba
Pte de l'Epée
Zachée ou Defecheo
Monique
la Mone
PORTO RICO
I. St Catherine
S. MONA
B. de Caxigueiro
Pte de Cuccata
Cap Raphaël
Cap Samana
Cap Cabron
Presqu'isle de Samana
B. de Samana
Savanna Lamar
Vieux Cap François
Baye Ecossoise ou de Cosbeck
Pte des Savanettes
Pte de Maconis
Pte de Pomme
Pte de la Roche
Pte d'Isle
Pte Pierre Percé
St YAGUE
Ansecune Ville d'Isabelle
Pte la Roche
Pte Isabelle
Pte Cavaille
Port Dauphin
Port Margot
Port Dauphin
Port Margot
Port Dauphin
Port Margot

DESCRIPTION
TOPOGRAPHIQUE
ET POLITIQUE DE LA
PARTIE ESPAGNOLE
DE L'ISLE SAINT-DOMINGUE.

L'ISLE Saint-Domingue, située dans la partie de l'Océan occidental, appellée la Mer du Nord & à l'entrée du Golfe du Mexique, est l'une des quatre grandes Antilles, & la plus vaste après l'Isle de Cube. Saint-Domingue a l'avantage d'avoir été le berceau de la puissance Européenne dans le Nouveau-Monde, & à ce titre il pourrait en être considéré comme la métropole, dénomination que l'influence de cette quatrième partie du globe sur les autres, ne rendra jamais aussi pompeuse qu'elle mérite de l'être.

Christophe Colomb découvrit Saint-Domingue, & y aborda le 6 Décembre 1492. Les insulaires qui habitaient l'île alors, la nommaient *Hayti*, expression qui, dans leur langue, signifiait *terre haute, terre élevée, terre montagneuse.* Charlevoix nous apprend qu'ils la nommaient aussi *Quisqueya*, c'est-à-dire,

terre grande ou la *mère des terres*. D'autres l'ont appellé *Bohio*, terre où il y a beaucoup de villages & d'habitations. Colomb lui donna le nom d'*Hispaniola*, petite Espagne, que la nation, au nom de laquelle il en prit possession, lui conserve encore, quoique celui de Saint-Domingue, tiré de Santo-Domingo, sa capitale espagnole, ainsi nommée par Colomb, disent quelques-uns, en honneur de son père, prévale le plus souvent & soit même le seul que les français employent.

Placé entre le 17e degré, 55 minutes & le 20e degré de latitude septentrionale; & entre le 71e & le 77e degré de longitude occidentale du méridien de Paris, Saint-Domingue, que l'on reproche à toutes les cartes de rendre moins grand qu'il ne l'est en réalité & à l'égard duquel presque toutes les cartes varient entr'elles, a, suivant les observations faites en 1784 & en 1785 par M. le comte de Chastenet-Puységur, environ 160 lieues dans sa plus grande longueur de l'Est à l'Oueſt, sur une largeur du Nord au Sud, qui varie depuis 60 lieues jusqu'à 7. Saint-Domingue que nous avons considéré, abstraction faite des petites îles qui l'environnent, dans les calculs qui viennent de précéder, a, dans l'Est-Sud-Est, l'île de Porto-Rico, dont il est séparé par un canal d'environ 20 lieues; à l'Oueſt-Sud-Oueſt la Jamaïque, distante d'environ 45 lieues, & Cube au Nord-Oueſt dans un éloignement de 22 lieues.

Les espagnols, après avoir exterminé les naturels de Saint-Domingue & souillé le nom Européen par la plus atroce cupidité, jouissaient depuis plus de

cent vingt ans de cette importante Colonie, lorſque vers 1630, une poignée d'anglais, de français & d'autres Européens, vinrent les forcer à combattre. Malgré le nombre & les efforts des premiers conquérans de l'Amérique, pendant plus de cinquante années, malgré des ſuccès qui ſemblaient même quelquefois avoir anéanti leurs ennemis pour jamais, il leur a été impoſſible de ſe ſouſtraire à la néceſſité de partager l'île Saint-Domingue avec les français. Car ceux-ci reſtés preſque ſeuls des premiers Flibuſtiers & Boucaniers, ou uſurpant inſenſiblement la prépondérance parmi eux, avaient converti, depuis 1640, en une colonie françaiſe, dirigée par le gouvernement général, établi d'abord à Saint-Chriſtophe & enſuite à la Martinique, une réunion d'individus, nés ſous la domination de preſque toutes les puiſſances de l'Europe.

Mais le partage de l'île a toujours été extrêmement inégal entre les deux nations, puiſque l'Eſpagne a toujours poſſédé la portion la plus conſidérable & la plus fertile.

Avant de me livrer aux idées & aux détails qui ſuppoſent la diviſion réelle de Saint-Domingue entre les eſpagnols & les français, je dois faire connaître au lecteur les choſes qui, étant indépendantes de ſes habitans, forment l'enſemble phyſique de cette île.

Des Montagnes.

St.-Domingue a de longues chaînes de montagnes, dont la direction principale eſt, à-peu-près, de l'Eſt à l'Oueſt, & qui, placées à une diſtance aſſez

égale des deux côtés Nord & Sud, parcourent sa longueur dans cette même direction. Ces chaînes, qu'on peut réduire à deux principales, n'ont pas entr'elles un parallélisme constant. De cette double arête partent des chaînes secondaires qui, courant dans divers sens, laissent des gorges plus ou moins profondes que coupent encore, dans des directions différentes, des mamelons contigus ou séparés, dont les dimensions varient; de sorte que les montagnes secondaires & les mamelons semblent être autant de contre-forts donnés aux grandes chaînes par la nature.

C'est entre celles-ci & la côte que se trouvent des plaines dont l'étendue diffère, soit qu'on les compare entr'elles, soit qu'on les envisage séparément. Les contre-forts qui, partant des chaînes principales, se dirigent vers la mer, divisent encore ces plaines en portions inégales, les rétrécissent & les abritent, & vont même quelquefois jusqu'au rivage interrompre une surface plane & lui servir, en quelque sorte, de borne ou de rempart.

Les deux grandes chaînes de montagnes s'élèvent à mesure qu'elles s'éloignent de l'Est; mais cette progression, sensible pendant environ 40 lieues, s'arrête pour ne plus offrir qu'une élévation assez long-tems égale dans le prolongement de ces chaînes, qui semblent s'élargir jusqu'à ce que prenant le milieu de la bande de terre assez étroite de l'île qui s'étend néanmoins le plus dans l'Ouest, elles redeviennent moins larges, sans toutefois perdre de leur hauteur. Mais, vers cette extrémité occidentale, les montagnes sont comme amoncelées les unes sur les autres.

Cette configuration & la hauteur même des montagnes, eſt cauſe que, malgré la vaſte étendue de pluſieurs plaines, lorſqu'on voit l'île à une certaine diſtance, elle paraît montueuſe dans ſa totalité & que ſon aſpect eſt bien éloigné de répondre à l'idée favorable qu'on doit en avoir. Mais l'Obſervateur qui contemple les chaînes de montagnes & toutes les branches qui en partent, comme d'un tronc principal, pour aller étendre leurs ramifications ſinueuſes ſur toute la ſurface de l'île, y voit, quant à celle-ci, la cauſe de ſa fertilité, l'immenſe réſervoir où s'accumulent les eaux que des rivières, ſans nombre, vont enſuite répandre par-tout; un moyen deſtiné, par la nature, à tempérer l'effet d'un ſoleil ardent, à arrêter la fougue des vents, à varier la température & même à multiplier les reſſources & les combinaiſons de l'induſtrie humaine; enfin, le ſol deſtiné à porter, juſqu'à la fin des ſiècles, les forêts bienfaiſantes qui, depuis la naiſſance du monde peut-être, reçoivent les eaux propices que les nuées recèlent dans leur ſein & qui, par leur ſituation ardue, ſont protégées contre la coignée de l'homme dont le génie n'eſt pas toujours conſervateur.

Ces montagnes renferment encore un nombre infini de mines de toutes les eſpèces, & il n'eſt perſonne qui ne connaiſſe la haute réputation des montagnes de Cibao, dans les entrailles deſquelles la cupidité eſpagnole a enſeveli des milliers d'Indiens condamnés à y chercher l'or qui a répandu tant de crimes ſur la terre.

Il ſerait preſque impoſſible de faire une deſcription qui pût être commune à toutes les montagnes de St.-

Domingue, parce que leur nature & leur site varient & qu'une multitude de circonstances les font différer entre elles. C'est ainsi que tandis qu'il en est où tout annonce la fertilité, où presque tous les végétaux de l'île s'offrent aux regards, où tout appelle ou récompense le travail de l'homme, d'autres ne présentent que le hideux aspect de la stérilité & semblent interdire tout accès, non-seulement à l'avidité, mais même à l'espérance d'y créer de quoi satisfaire les besoins les plus grossiers. Quelquefois ces deux extrêmes se font remarquer dans des intervalles assez bornés, ou du moins des différences sensibles y forment-elles des contrastes dont on ne peut s'empêcher d'être frappé. Il faut donc renoncer à des généralités qui exigeroient des exceptions presque continuelles, & se borner à placer dans les détails de la description particulière des différens lieux, ceux qui pourront ajouter quelque chose à ce qui concerne les montagnes.

Il est des personnes qui, en examinant la carte de l'Amérique, ne se sont pas bornées à penser avec le Pline français, que les îles presque innombrables situées depuis l'embouchure de l'Orenoque jusqu'au canal de Bahama, (îles parmi lesquelles on peut citer quelques *Grenadins* qu'on ne voit pas toujours dans les très-hautes marées ou dans les grandes agitations de la mer), devaient être considérées comme les *sommités de vastes montagnes dont le pied & la racine sont couverts de l'élément liquide*; mais qui ont été jusqu'à supposer que ces îles étaient les cimes les plus élevées d'une chaîne de montagnes qui couronnait une terre dont la submersion a produit le Golphe

du Mexique. Cette opinion ne pourrait néanmoins se soutenir qu'en ajoutant à la disparution de l'immense surface du golphe, celle d'une autre surface qui aurait uni le Continent, depuis l'Yucatan jusqu'à l'embouchure de l'Orénoque, aux îles de cet archipel, & encore celle d'une troisième surface au moyen de laquelle ces îles auraient été contiguës à la Presque-île de la Floride & à une terre quelconque qui les aurait terminé au Nord. Car on ne peut imaginer que ces sommités de montagnes eussent elles-mêmes terminé précisément un continent; & quand on considère de plus qu'aux deux points par lesquels on doit concevoir, dans ce système, que les deux extrémités de cette chaîne de montagnes touchaient à la Guyane & au Mexique, il n'y a point de chaînes de montagnes qui appuyent la possibilité de la scission, la raison acheve de rejeter une idée qui fait disparaître une surface de plusieurs centaines de milliers de lieues, sans que la cause d'un pareil bouleversement soit indiquée, & sans que l'époque en soit consignée dans les annales du monde.

Mais les montagnes de ces îles, & à plus forte raison ces îles elles-mêmes, & celle de Saint-Domingue en particulier, ont-elles été couvertes par les eaux? Il n'est pas permis d'en douter, d'après les règles que nous a indiquées l'immortel Buffon: parallélisme dans les couches; ordre étranger à la pesanteur spécifique des substances dont elles sont composées, telles sont les preuves de l'action d'un fluide dirigé par les grandes causes qui meuvent le globe, & c'est principalement dans les montagnes,

parce que leurs flancs sont quelquefois livrés à l'observation, qu'on en trouve la preuve.

Les montagnes des Antilles & les Antilles elles-mêmes, si elles doivent être considérées comme des sommités de montagnes, ont une direction contraire à celle que Buffon désigne comme la plus commune dans le nouveau Continent, puisqu'elles courent de l'Est à l'Oueſt, sur-tout depuis l'île Saint-Christophe jusqu'à celle de Cube; car depuis l'île de la Trinité jusqu'à celle de Nieve, elles sont pour la plupart disposées du Nord au Sud; mais, dans toutes les Antilles, les montagnes appuyent cette observation du même auteur, que ces sommités de la terre partagent les îles dans le sens de leur plus grande longueur, ainsi que les promontoires & les autres parties avancées.

J'ai déjà fait voir que cette disposition était celle des principales chaînes de montagnes de Saint-Domingue. Leur composition y varie comme leurs dimensions; dans les unes, les sommets sont de roc vif, de grès ou de granit & d'autres matières vitrifiables, & ces têtes nues & armées, offrent des espèces de pics & un aspect où se combinent à la fois la grandeur & la tristesse; dans les autres, les sommets sont couverts d'une couche végétale, quelquefois mêlée de pierres plus ou moins dures, & plus ou moins calcinables. Dans toutes les montagnes, suivant qu'elles sont plus ou moins hâchées ou plus ou moins rapides, l'inclinaison des couches offre aussi des différences, & c'est sur-tout dans les masses de rochers, en quelque sorte juxta-posées, que

que cette inclinaiſon eſt ſoumiſe à de plus grandes variations.

C'eſt ici que nous devons faire mention d'une remarque de M. Adam Liſt (*); c'eſt que dans beaucoup de montagnes de St-Domingue, on trouve des couches de cellules de polypiers, ſouvent très-apparentes ſur les bords de la mer ou ſur les bords des montagnes rapides. Quelquefois ces cellules ſont plus ou moins remplies ou de terre végétale ou de polypiers eux-mêmes, en état de décompoſition; d'autres fois elles conſervent leurs cavités.

Le même obſervateur a été également frappé de ces maſſes énormes de pierres légéres, calcinables & ſonores, qu'on nomme, à St-Domingue, *Roches à ravets*, & qui forment quelquefois pluſieurs couches d'une même montagne, où elles alternent, dans des rapports qui varient, avec des couches d'autres matières. Ces roches qui lui paroiſſent formées de débris de teſtacées & de cruſtacées, ont tantôt leurs lits ou couches très-étendues, tantôt détachées les unes des autres. M. Adam Liſt penſe que les parties des cruſtacées, après avoir été décompoſées, auront ſervi de ciment aux parties des teſtacées, & que de la retraite de cette eſpèce d'enduit ſeront réſultés les trous dont les roches à ravets ſont perforées.

L'obſervation générale a prouvé juſqu'ici que les montagnes de St-Domingue ont pour baſe le granit

(*) Obſervateur eſtimable, colon de St-Domingue & membre de la ſociété des ſciences & arts du Cap-Français.

ou le quartz. Il se trouve cependant des mamelons ou platons de terre de rapport, comme M. Adam Lisle l'a également vu, mais ces collines ou petites montagnes secondaires, doivent être considérées comme ayant pour véritable base, celle du sol qui les porte ; car elles ne sont elles-mêmes que le résultat de pluyes abondantes qui entraînant & la couche végétale formée à la superficie des montagnes supérieures & des portions pierreuses & sabloneuses, les ont ensuite abandonnées dans des points où la pente a manqué ; en sorte qu'elles y ont formé des monticules successifs où l'on peut reconnaître des couches de galets ou de portions pierreuses roulées & arrondies, & d'autres couches sabloneuses, vitrifiables ou calcaires. Ces monticules & les *épatemens* ou extrémités de montagnes, ont aussi des lits d'argile ou d'une marne plus ou moins solide, & qui, parce qu'elle est grasse au toucher, prend le nom de *terre à savon* dans plusieurs lieux de St-Domingue.

Tout parle donc, dans les montagnes de cette île, de leur séjour sous les eaux de la mer, & du travail postérieur des eaux pluviales. On peut ajouter à ces preuves, celles tirées de l'existence des coquillages marins dans les différentes couches des montagnes. On les trouve, soit au sommet de celles qui sont le plus élevées, soit à une grande profondeur dans celles qui le sont moins, & sans que leur nombre soit en rapport avec leur plus grand ou leur moindre éloignement de la mer.

Il est plusieurs montagnes de l'île qui, & par le mêlange confus des matières dont elles sont compo-

ſées & par l'inclinaiſon ſingulière de leurs couches, annoncent qu'elles ont éprouvé de violentes agitations. Il eſt d'abord très-naturel d'imputer une partie de ces effets aux tremblemens de terre auxquels on ſait que St-Domingue eſt aſſez ſujet ; de grandes anfractuoſités, des éboulemens conſidérables, des maſſes énormes déplacées ou même renverſées, malgré la ſolidité de leurs baſes, rappellent cette cauſe au ſouvenir de quiconque contemple ces effrayans réſultats. Mais on ne peut s'empêcher d'en attribuer auſſi une partie à des mouvemens volcaniques. A la vérité, l'on ne connait point de volcans ouverts dans l'île, car ce qu'on dit des éruptions lointaines & en quelque ſorte inapperçues des montagnes de Cibao, attend des expériences confirmatives. Mais dans beaucoup d'endroits, (ſur-tout entre le Môle & les Gonaïves), une lave épaiſſe devenue une terre végétative avec l'action du tems qui ſoumet tout, offre des preuves de volcans éteints. C'eſt-là notamment que ſont des montagnes noîratres & dépouillées, où l'œil apperçoit encore les traces de l'élément inſatiable qui a voulu les dévorer. C'eſt-là qu'un ſol qui ſemble mobile & poſé ſur des cavités auquel il ſert de voute, que des eaux thermales, des produits ſulphureux & des ſcories, dépoſent de l'énergie d'un agent ſouterrain.

Les montagnes de St-Domingue n'ont pas une grande élévation au-deſſus du niveau de la mer, & cette élévation peut même être évaluée à 400 toiſes perpendiculaires dans la plupart de celles de l'intérieur ; mais celles du Cibao, de la Selle & de la

Hotte, ont une hauteur double, & celles qui les environnent ou qui en forment le prolongement, se rapprochent d'autant plus de l'une ou de l'autre de ces mesures, qu'elles sont à une distance plus ou moins grande de ces points principaux.

Des Plaines.

Les plaines qui bordent toute cette carcasse montagneuse, ou qui rempliſſent l'intervalle qui est entre elle & le rivage, forment la grande portion de la surface de l'île. Ces plaines ont leur pente dirigée depuis les montagnes jusqu'à la mer, mais d'une manière plus ou moins sensible; de sorte qu'il en est qui paroiſſent comme un amphithéâtre très-prolongé, tandis que d'autres semblent soumises à un niveau presque parfait.

La qualité du terrain varie, soit d'une plaine à l'autre, soit dans les différentes parties de la même plaine. Par-tout le sol participe de la nature des montagnes avoisinantes, & dont des prolongemens collatéraux viennent quelquefois, comme on l'a dit, jusque sur la côte où ils préſentent, tantôt des extrémités qui s'inclinent vers la mer, ou dont les côtés s'abaiſſent par des pentes plus ou moins adoucies, tantôt des maſſes coniques ou des hauteurs coupées à pic, & tellement armées de pierres, qu'on leur donne le nom de *côtes de fer*.

Le terrain qui avoisine la mer, a auſſi des lits de polypiers & des débris d'animaux cruſtacées & teſtacées. Presque par-tout on reconnaît que les plaines

n'ont été formées qu'aux dépens des montagnes & de ce que les pluyes ont enlevé à la ſuperficie de celles-ci, compoſée elle-même de débris de végétaux. On y trouve auſſi des parties ſableuſes & des gravois dus aux dégradations des pierres des montagnes que les eaux ont également tranſportées.

Ce ſerait donc une entrepriſe interminable, que de marquer toutes les eſpèces de ſol des plaines de Saint-Domingue, & la profondeur des différentes couches qu'on peut y trouver. Dans une partie, c'eſt une terre de rapport toute végétale; dans l'autre, c'eſt un mêlange de la même terre avec des galets ou avec du ſable; ici, c'eſt une marne décompoſée; là, une argile pure; tantôt une marne parfaite, improprement nommée *tuf*, & qui fait efferveſcence avec les acides; tantôt un ſable vitrifiable qui ne fait qu'affliger le cultivateur.

Il y a encore une portion aſſez conſidérable de terrain qui prolonge, en quelque ſorte, l'étendue des plaines, mais ſans en augmenter l'utilité d'une manière abſolue. C'eſt toute cette partie qui, contiguë à la mer & abreuvée ou couverte par elle à différentes époques des marées (qui ne s'élèvent cependant à St-Domingue qu'à *vingt pouces* tout au plus), n'offrent que des reſſources éloignées pour la culture, ſi toute fois l'induſtrie ſait s'en emparer.

Cette portion aquatique eſt elle même très-variée, à cauſe de la proximité d'une rivière qui porte un limon fertile dans un lieu, ſans que l'autre participe à ce précieux avantage. Quelquefois le terrain eſt fangeux & n'a pour points ſolides que ceux où les racines

du flexible manglier se sont entrelacées & peuvent retenir les portions terreuses qui sont entraînées dans ces marécages, ou que produisent la décomposition des crustacées & celle des coquillages; tandis que plus loin c'est déja un sol réel élevé au-dessus du niveau de la mer & où des palétuviers, des joncs marins & des taches salineuses en efflorescence, annoncent déjà un long travail de la nature. Enfin, l'on y trouve aussi des intervalles où la terre est prête à devenir végétative, où de beaux raisiniers du bord de la mer, sont la preuve d'un vrai dessèchement; en un mot, un sol que l'homme peut féconder, au moyen de fossés d'écoulement capables d'étancher de grands amas d'eau qui nuisent tout à la fois & aux travaux de l'agriculture & à la salubrité de l'air, parce que des milliards d'insectes & d'animalcules dont tous les terrains marécageux sont remplis, y entretiennent, par leur décomposition, un foyer de putridité.

Il est même aisé de reconnaître que les plaines ont acquis une partie de leur étendue par l'addition successive de portions que les dégradations des montagnes auront remblayé le long de la mer, puisqu'à des distances de plusieurs lieues du rivage, on trouve dans l'île, à de certaines profondeurs, des couches de sel marin, des bancs de coquillages & des débris de plantes marines.

Du Climat et de la Température.

De la conformation même de l'île, qui a une partie de sa surface en montagnes & une partie en plaines,

réſulte une grande variation dans ſon climat & dans ſa température. Elle eſt ſpécialement produite par la ſituation de l'île dans la région des vents aliſés ; attendu que le vent dominant de l'Eſt, auquel St-Domingue préſente toute ſa longueur, trouve dans les intervalles des chaînes de montagnes, autant de canaux d'air qui rafraichiſſent & tempèrent ces mêmes montagnes, avantage que ne partagent pas les plaines où des portions de montagnes arrêtent quelquefois le vent & changent ſa direction. Au ſurplus, une foule de circonſtances locales, telles que l'élévation du terrain, la quantité plus ou moins grande des eaux qui l'arroſent, & la rareté ou l'abondance des bois, ont une influence ſenſible ſur les effets du climat.

Si une cauſe puiſſante ne balançait pas l'action d'un ſoleil toujours brûlant ſous la Zone torride, & qui darde des rayons preſque perpendiculaires, pendant environ trois mois de l'année ſur St-Domingue, la température de cette île ſerait inſupportable pour l'homme, ou du moins pour l'homme que la nature n'aurait pas formé exprès pour ſon climat. Mais cette cauſe eſt dans le vent dont nous venons de parler, & dont les effets ſalutaires affoibliſſent ceux du ſoleil.

A l'influence conſervatrice du vent, ſe réunit & celle de la preſqu'égalité des jours & des nuits, & celle de pluyes abondantes qui rapportent ſans ceſſe dans l'air une fluidité toujours déſirable & qui baignant, avec profuſion, la ſurface de l'île, produiſent, à l'aide de l'évaporation cauſée par la chaleur elle-même, une ſorte de refroidiſſement.

Ainſi par un ordre immuable & dont la contem-

plation ravit le philosophe, la nature a voulu que tout servit à maintenir une sorte d'équilibre dans le climat de St-Domingue, souvent accusé par l'intempérance, et que l'on voudrait toujours comparer à des climats plus fortunés, que l'homme abandonne cependant, parce que sa cupidité y est moins excitee & plus lentement satisfaite que sous le ciel embrasé de l'île que je décris.

Le vent d'Est qui souffle à St-Domingue, comme dans le reste des Antilles, règne pendant presque tout le jour & durant la plus grande partie de l'année. C'est, assez régulièrement, entre 9 & 10 heures du matin qu'il commence. Il augmente à mesure que le soleil s'élève sur l'horizon; & quoique celui-ci ait passé la ligne du méridien pour se diriger vers le couchant, le vent garde encore son énergie qui ne cesse que progressivement, deux ou trois heures avant la disparution de cet astre; encore est-il quelquefois très-sensible après cette époque. Ce vent est ce qu'à St-Domingue on nomme ordinairement la *brise du large*, par opposition à celle dont je vais parler.

On a donné le nom de *brise de terre* à un vent dont la douceur rafraîchit les nuits, & qui vient des montagnes de l'intérieur. Le plus souvent il se fait sentir 2 ou 3 heures après que le soleil a quitté l'horizon, & continue jusqu'à ce qu'il y reparoisse.

C'est un effet assez curieux à remarquer, que celui du contraste des deux brises. Celle du large venant de la circonférence vers le centre, on la voit avancer dans cette direction & agiter successivement les corps légers & les feuillages qui se trouvent les moins éloi-

gnés

gnés de la côte. Pour la briſe de terre, c'eſt l'effet oppoſé, & plus la ſituation eſt intérieure, plutôt elle s'y manifeſte.

Il ne faut cependant pas croire que le règne alternatif des deux briſes ſoit tellement réglé, qu'il ne ſoit ſoumis à aucune variation. A certaines époques de l'année & ſur-tout à celles des équinoxes & des ſolſtices, la briſe du large devient extrêmement forte, quelquefois même impétueuſe, & durant pluſieurs jours elle ſouffle, ſans aucun intervalle, ou ne fait que de courtes pauſes, pendant leſquelles la briſe de terre n'eſt pas ſentie. Alors c'eſt communément lorſque le ſoleil ſe leve, que la violence de la briſe du large augmente, & l'on dirait qu'elle eſt excitée par ſa préſence.

D'autrefois c'eſt la briſe de terre qui empiète, & cela arrive, par exemple, dans la ſaiſon des orages. Comme ils viennent preſque tous de l'intérieur, dès qu'ils ont couvert le ciel, la briſe du large ceſſe, & l'empire reſte à celle de terre, qui promène alors, avec plus ou moins de rapidité, ces nuées épaiſſes & noirâtres, dont les flancs déchirés laiſſent échapper les éclairs, la foudre & des déluges. Quoique l'orage ſoit diſſipé, le vent de terre conſerve ſes droits pendant la nuit & il les étend même juſqu'au moment du lendemain matin où la briſe du large qu'il combat, le contraint à ſe replier dans les montagnes où il ſemble avoir ſon ſiége principal.

De l'effet combiné des deux briſes, réſulte une agitation preſque continuelle de l'air, qui influe néceſſairement ſur les qualités qui le conſtituent. Avec

la brise du large il acquiert un ressort qui donne à la poitrine celui dont elle a besoin pour résister à une grande chaleur & pour calmer un sang que des transpirations abondantes tendent à appauvrir & à allumer. Mais c'est sur-tout pour le retour de la brise de terre que l'on soupire. C'est avec elle qu'on éprouve un relâche dont on avait besoin. Elle porte à tout l'être physique une sensation calme qui a bientôt passé dans l'ame. Cette brise appelle le sommeil, le rend réparateur, & dans des lieux élevés, elle fortifie la fibre & prolonge même la vie.

On est dans une espèce de souffrance, lorsque la combinaison réciproque des deux brises est intervertie, & cette souffrance augmente quand l'une des deux ne se montre pas. Il faut cependant observer que la brise du large manque rarement dans le tems des chaleurs excessives, & que son absence semble rendre plus hâtive celle de terre.

A St-Domingue, comme dans les autres Antilles, on ne remarque pas les quatre saisons qui se partagent l'année dans les zônes tempérées. L'hyver & son affreux aspect ne se montrent jamais sous un ciel où la vitalité est toujours en mouvement. La nature y étale, sans cesse, sa pompe majestueuse, elle étend une draperie verdoyante & perpétuelle sur cette immense surface. Les êtres y périssent cependant, & peut-être plus rapidement que dans d'autres climats; mais ceux que chaque instant fait renaître, empêchent que l'œil n'apperçoive une destruction qui n'est qu'une nouvelle combinaison de la matière.

On ne peut y diſtinguer que deux ſaiſons, dont l'une eſt celle des pluyes, appellée *l'hyver*, & l'autre celle du ſec, qu'on nomme *l'été*; ſans cependant qu'on doive imaginer que ces deux ſaiſons ont les mêmes époques dans la totalité de l'île.

Les deux ſaiſons ſont plus ſenſibles dans les montagnes que dans les plaines, & en général les changemens de l'atmoſphère ſont plus fréquens par rapport aux premières. C'eſt-là que la température eſt plus douce & qu'on n'éprouve preſque jamais ni les chaleurs étouffantes, ni ces briſes qui, lorſqu'elles ſont devenues violentes, ſont plus propres à deſſécher l'air qu'à le rafraîchir & à le renouveller.

Auſſi le ſéjour des montagnes a-t-il quelque choſe de plus riant que celui des plaines. La vie champêtre ſemble y avoir un caractère plus ſimple & plus indépendant de toutes les gênes dont la politeſſe a fait un code pour les villes & même pour les campagnes qui les avoiſinent. Il eſt rare que le thermometre s'y éleve au-deſſus de 18 ou de 20 degrés, tandis que dans la plaine, il ſe tient preſque au niveau de ceux des villes, & marque conſéquemment juſqu'à 30 degrés. Les nuits y ſont quelquefois aſſez fraîches pour que l'uſage d'une couverture de laine n'y ſoit pas une vaine précaution. Il eſt même des montagnes de St-Domingue où le feu eſt une vraie jouiſſance pendant certaines ſoirées. Ce n'eſt pas que le froid y ſoit conſidérable, puiſque le thermometre s'y ſoutient à environ 12 ou 14 degrés, mais le contraſte de cette température avec celle éprouvée pendant le jour, produit une ſenſation que les termes poſitifs du

froid & du chaud ne mesurent pas de la même manière que dans un pays froid.

Par la même raison, sur le sommet des montagnes, telles que le Cibao, la Selle & la Hotte, l'on éprouve, dans la saison qu'il faut appeller improprement froide, une sensation encore plus vive, puisque l'eau y prend une légère pellicule à sa surface ; que les seuls arbres résineux peuvent y croître, qu'ils y sont même rabougris, & qu'avant le lever du soleil, l'action des pieds sur le sol, produit une espèce de bruissement qui a de l'analogie avec celui de la neige lorsqu'on la foule. Et il est tellement vrai que c'est au contraste dont nous venons de parler, qu'il faut attribuer cette sensibilité, que les personnes qui, durant les grandes chaleurs, ont abandonné la plaine & sur-tout les bords de la mer, & qui ont gagné dans la journée le haut d'une montagne élevée, ont souvent de la peine à y supporter la fraîcheur même du soir.

On peut donc dire, avec vérité, qu'à Saint-Domingue la température change presqu'avec chaque position dans les montagnes, tandis qu'elle est assez uniforme dans les plaines. Elle y varie cependant à mesure que ces dernières sont plus ou moins rapprochées des montagnes.

Les pluyes de la zône torride sont extrêmement abondantes, & à St-Domingue elles tombent avec une profusion qui a le double effet & de tempérer la chaleur, & de distribuer dans des rivières, sans nombre, un énorme volume d'eau. Ce n'est pas à la même époque que ces espèces de cataractes s'ou-

vrent pour toute l'île ; il arrive même qu'un lieu eſt dans ſa ſaiſon sèche, tandis que l'autre eſt dans la ſaiſon pluvieuſe. Cependant les mois ſecs ſont communément ceux qui forment le premier & le troiſième trimeſtre de l'année, tandis que les mois pluvieux ſont les deux premiers & du ſecond & du quatrième trimeſtre ; c'eſt-à-dire, les deux qui ſuivent le paſſage du ſoleil à l'équateur.

Ces pluyes qui ſont l'une des grandes cauſes de la fertilité de l'île, nuiſent en même-tems aux montagnes & à tous les terrains dont la pente eſt forte, parce qu'elles enlevent à leur ſurface la terre végétale qui la couvre. Les colons français qui ont favoriſé cette dégradation par la culture du café & par des calculs où le lendemain eſt rarement compté, ont abatu juſqu'aux arbres qui protégaient le ſommet des montagnes & qui y attiraient les pluyes, de manière qu'on s'apperçoit de plus en plus de la diminution des pluyes dans la partie françaiſe, où elles étaient autrefois & réglées & très-conſidérables.

Dans preſque toute l'île les pluyes ſont de vraies pluyes d'orages qu'amènent les vents du Sud & du Sud-Oueſt. La ſeule côte expoſée au Nord a cette particularité, qu'elle eſt ſujette à des pluyes que lui procure le vent du Nord-Oueſt, & qu'on nomme *les Nords*. La ſaiſon de ce vent commence d'ordinaire, vers la fin du mois d'Octobre juſqu'à la fin de celui de Mars. Il eſt néanmoins des années où il eſt plus tardif ou moins long, quelquefois même il ne ſe fait point du tout ſentir. Ces nords ſont preſque toujours accompagnés d'une pluye fine, mais conſ-

tante, & qui ajoute au sentiment de froid qu'on éprouve alors, & qui a encore cela de remarquable, que les Européens arrivant ou même acclimatés, y sont plus sensibles que les Créols. On a vu, en 1751, cette pluye durer cinquante-deux jours sans discontinuation, & se renouveller au Cap en 1787, durant cent deux jours consécutifs; en général pendant les nords les chemins sont presque impratiquables. Ils se sont sentir jusqu'à une dixaine de lieues dans l'intérieur, à partir de la côte, pourvu, comme je l'ai dit, que celle-ci soit tournée vers le Septentrion. Ainsi les nords se manifestent depuis le Cap trompeur (*del Enganno*) jusqu'à la pointe de la Presqu'île du Môle St-Nicolas, & ensuite depuis les Baradaires jusqu'aux Irois; tandis que la côte depuis Léogane jusqu'aux Caymites, en est préservée, quoique regardant le Nord, sans doute parce qu'elle en est abritée au moyen du prolongement de la Presqu'île du Mole, & sur-tout par la position de la petite île de la Gonave.

Les pluyes d'orage sont, au contraire, communes à toute l'île, sauf néanmoins les époques, comme je l'ai déjà dit. Il faut les avoir vu tomber, ces pluyes, pour concevoir quel prodigieux volume d'eau elles versent. Quelquefois pendant un mois entier, & presà la même heure chaque jour, un orage effroyable couvre & remplit l'air durant plusieurs heures. Des goutes d'eau, dont chacune semble en contenir cinquante de celles de France, forment, par leur réunion, une pluye dont le bruit même annonce la force. En peu d'instans les ruisseaux ne permettent

plus de traverſer les rues ; bientôt celles-ci tout entières forment le ruiſſeau, & quelques heures ſuffiſent pour convertir en torrens les moindres courans d'eau, & à plus forte raiſon les ravines & les rivières. L'air eſt obſcurci, les arbres ont leurs feuilles preſque perpendiculaires vers la terre ; tous les points bas deviennent des nappes d'eau ; le ciel eſt en feu ; la foudre ou les foudres, car on diſtingue quelquefois cinq ou ſix tonnerres, ſemblent ſe diſputer la diſſolution du monde, & leurs éclats ſimultanés, produiſent une des ſcènes météorologiques les plus propres à peindre un bouleverſement univerſel.

Mais les accidens du tonnerre, quoiqu'aſſez communs, ne peuvent ſe comparer aux maux que cauſent les débordemens. Les eaux, en franchiſſant les bords qui les contiennent dans les tems ordinaires, vont, avec la rapidité du trait & une violence à laquelle tout céde, porter au loin la deſtruction & la mort.

Les nuées qui contiennent les orages, ſont quelquefois aſſez élevées pour trouver un degré de froid qui les condenſe & qui produit de la grêle ; mais c'eſt une phenomène rare & qui ne dure guere qu'un très-petit nombre de minutes.

Le contraſte d'une chaleur violente & de pluyes conſidérables, rend le climat de St-Domingue eſſentiellement humide. Ces cauſes ſont encore favoriſées par l'évaporation de la mer dont il eſt environné. De-là ce ſerain, dont l'influence eſt d'autant plus dangéreuſe qu'il ſuit un jour plus chaud, parce qu'il eſt alors aſſez conſidérable pour ſupprimer la tranſpiration ; de-là la facilité avec laquelle le fer, & toutes

les substances ferrugineuses se chargent très-promptement de la rouille qui altère leur surface ; de-là enfin, la déliquescence des sels, & cette apparence terne qu'ont la plupart des métaux, quelque brillant qu'ait eu originairement leur poli.

L'humidité de l'air est principalement sensible sur les bords de la mer, & c'est une des raisons, qui les rendent plus mal sains que l'intérieur de l'île. Mais partout elle est la cause de maladies plus ou moins graves, d'incommodités plus ou moins désagréables. Cependant, ces maladies ont un caractère moins allarmant, dans la saison pluvieuse, parce qu'il y a une moindre tendance à la putridité, que la disposition inflamatoire du sang est calmée, & que les particules salines qui chargent plus ou moins l'air, dans les differentes parties de l'île, se trouvent presque saturées. Ces particules perdent ainsi la faculté nuisible de charger le sang de principes acres, dont un des grands inconvéniens est la facilité de faire contracter les maladies de la peau & toutes celles qui résultent de l'épaississement de la lymphe.

Des Rivières.

J'ai déjà eu l'occasion de répéter, que l'île St-Domingue était en général très-bien arrosée, par des rivières, des ravines, & de nombreux courans d'eau. Il est toutefois des espaces privés de cet avantage que rien ne remplace dans les pays chauds, & je parlerai de ces exceptions à mesure que l'ordre de la description me les présentera. Les

Les rivières ne peuvent guère avoir un cours étendu, d'après ce qui a été dit de la conformation de l'île ; surtout si l'on calcule l'intervalle absolu qui est entre leur source & leur embouchure ; mais cette conformation fait aussi que leurs eaux ont besoin de serpenter, pour chercher une issue entre les montagnes qu'elles sont obligées de contourner. Dans ces montagnes elles coulent presque toujours sur des lits assez profonds que la rapidité de leur cours a creusé. Quelquefois un lit de terre ou de sable de différentes espèces porte leurs eaux, qui, d'autres fois, passant à travers des pierres & des roches, les franchissent avec effort, ou s'échappent à travers leurs interstices. Ici elles ont une pente peu rapide ; là elles fuyent sur un plan très-incliné, & quelquefois elles roulent en cascades ou forment même des espèces de cataractes ou de sauts.

Arrivées dans la plaine, la nature de leur lit y change assez fréquemment ; mais elles y perdent toujours une partie de leur vélocité.

Il serait difficile en général, de se faire une idée juste de ce que ces rivières peuvent devenir dans leur débordement, par l'aspect tranquille qu'elles ont dans les temps ordinaires. Cette rivière où quelques pouces d'eau couvraient à peine, tout à l'heure, le pied du voyageur, est convertie, par un seul orage, en un fleuve, à la rapidité duquel il ne faudrait rien exposer. Si elle parvient à rompre ses digues naturelles, elle va répandre au loin dans la plaine, l'excédant de ses eaux & tous les ravages.

Pour mieux faire concevoir à quelle distance de son lit, elle peut les étendre, je dois dire que les plaines

de St-Domingue, formées peut-être en totalité, par les dépots des eaux, lorsqu'elles erraient en creusant des canaux qu'elles comblaient & rouvraient alternativement, se trouvent actuellement avec des pentes latérales qui partent des bords des rivières par lesquelles ces plaines sont arrosées. Il résulte de cette particularité, que le lit de la rivière est placé dans le point le plus élevé de la plaine; ensorte que quand elle surpasse ses rives, elle trouve, tout à coup, une inclinaison qui la porte rapidement à une grande distance, & que les eaux qui sont une fois poussées hors de leur encaissement, n'y peuvent plus revenir; l'évaporation ou des fossés que ces eaux se creusent elles-mêmes, sont les seuls moyens capables d'en débarasser la surface qu'elles couvrent ainsi plus ou moins long-tems, après avoir achevé d'y pourrir toutes les plantes que leur mouvement n'a pas arrachées.

Il n'est pas rare de voir, à St-Domingue, une rivière qui offre dans ses deux bords un sol différent, de manière que l'un présente de l'argile par exemple, & l'autre une espèce de marne. On voit aussi dans les montagnes, des rivières qui coulent aux pieds de rochers taillés à pic. Lorsque les deux côtés sont de la même nature, ce qui n'arrive pas toujours, & qu'un chemin traverse la rivière pour entrer dans une gorge, le voyageur ne peut se défendre d'un sentiment qui a quelque chose de sombre, sans toutefois inspirer une terreur réelle. C'est au moment où passant la rivière à gué, il mesure de l'œil l'élevation des rochers & qu'il considère sa petitesse dans cette espèce de tombeau où il se trouve comme enfermé vivant. Il est même de ces

points qui ſont encore plus pittoreſques, parce que les rochers ſe courbent en voûte vers l'eſpace qui les ſépare, de manière que le jour y pénétre avec peine. Un pareil trajet, fait pendant l'un des orages dont j'ai parlé, ſemble prendre un caractère lugubre & ſiniſtre; & ſi ceux qui ont imaginé de dire qu'il n'y avait point d'écho dans les montagnes de St-Domingue, s'y étaient trouvés alors, ils auraient abjuré cette erreur, & ſe ſeraient convaincus que le ſon y eſt répercuté comme ailleurs, & que s'il n'y produit communément qu'un bruit confus, c'eſt plutôt à la multiplicité qu'à l'abſence des échos que cet effet doit être attribué.

Les eaux conſidérées comme boiſſon ne ſont pas toutes également bonnes à St-Domingue. La variété des terrains ſur leſquels elles coulent, les ſubſtances étrangères qu'elles trouvent ſur leur paſſage, la rapidité de leur cours, tout influe ſur leur pureté. En général elles ſont plus limpides & plus ſalubres dans les montagnes que dans les plaines; mais on peut ajouter qu'on n'eſt pas aſſez occupé à St-Domingue du choix de ce fluide, dont l'influence ſur la ſanté de l'homme, & par conſéquent ſur la durée de ſa vie, eſt cependant très-connue, ſur-tout depuis que les découvertes de la chimie, nous ont révélé tant de ſecrets.

Des Coups de Vent et des Ouragans.

Après avoir parlé des bienfaits dont on eſt redevable au vent & aux pluyes, lorſqu'ils ſont modérés; après avoir parlé des maux qu'ils peuvent cauſer

lorsqu'ils sortent des bornes que mal-à-propos sans doute, nous croyons être celles de leur utilité, il est douloureux d'avoir encore à rappeller les désastres qu'ils font éprouver aux Antilles, à ces époques calamiteuses où les deux élémens réunis semblent conjurés pour le ravage de ces lieux fertiles. Au seul mot d'ouragan, il n'est point de colon qui ne sente réveiller les idées le plus affligeantes, & si St-Domingue n'en éprouve pas fréquemment toute la fureur, il en est cependant quelquefois assez tourmenté pour qu'il ne soit pas possible d'en épargner le tableau au lecteur.

C'est depuis le 15 du mois de Juillet, jusqu'après la pleine lune du mois d'Octobre, que les Antilles redoutent les ouragans qui ne s'y sont jamais manifestés hors de ces deux époques. Après un jour, ordinairement privé d'air, & où l'atmosphère est dans un calme parfait, toujours avant le lever du soleil ou aprés son coucher, s'éleve, tout-a-coup, un vent assez fort qui s'accroît à chaque minute & dont les bouraſques se rapprochent en étendant leur durée. Peu après, une pluye abondante se fait entendre, & l'orage qui la verse ne laisse bientôt plus d'intervalle entre des éclairs, dont la vivacité & la réproduction continuelle deviennent douloureuses pour les yeux. Bientôt, le vent est parvenu à une violence qui menace tout. Déjà il faut lui disputer tous les passages, si l'on ne veut pas qu'il renverse un édifice, en y pénétrant par la moindre ouverture. Le négre qui n'ose se fier à sa faible cabane, cherche un asyle vers la maison du maître où vers un autre bâtiment qu'on croit le plus propre à devenir le refuge commun. La crainte est

dans tous les cœurs, l'effroi sur tous les visages. Les hommes forts & vigoureux vont chercher les femmes, & prennent les enfans dans leurs bras. On s'appelle réciproquemment, & si quelqu'un manque à cet appel, les pleurs, les cris de ceux qu'il intereſſe annoncent assez ce qu'on craint pour lui.

La furie du vent augmente encore, & si sa direction semble quelquefois le rendre moins redoutable pour certaines positions, en un instant il passe à un autre point; ou bien destructeurs rivaux, deux vents diamétralement opposés se combattent & semblent s'irriter par l'opposition que chacun d'eux fait éprouver à l'autre. Enfin une rage universelle éclate, tous les vents sont déchaînés; il n'en est pas un seul qui ne soit associé au projet de dévastation. L'arbre le plus élevé, celui qui paraissait le plus propre à se défendre des outrages du tems, n'a pas été capable de résister; l'épaisseur de son feuillage, l'étendue de ses branches, la grosseur même de son tronc, sont devenus autant de leviers qui ont servi à l'abattre, & ses longues racines, après avoir déchiré la terre qui n'a pu les retenir, attestent & son impuissance & la force qui l'a détruit. Un autre arbre est vainqueur des vents, mais la foudre, en le sillonnant, a desséché sa séve pour jamais. L'arbuste, la simple plante même, ne peuvent échapper à cette puissance qui veut tout anéantir, & si le frêle roseau n'est pas rompu, sa tige, inclinée vers la terre, montre assez ce qu'il a éprouvé. Il ne reste plus que des vestiges des bâtimens consacrés aux manufactures coloniales.

Ce que le vent ne pourrait opérer tout seul, des

tremblemens de terre, qui se réuniſſent preſque toujours à ces grandes cataſtrophes, l'achèvent. C'eſt ainſi que des conſtructions en maçonnerie ſont ou détruites ou très-endommagées. Aſſez ſouvent le renverſement d'un bâtiment eſt la cauſe d'un incendie, parce qu'un vent fougueux a bientôt fait un braſier de la moindre étincelle. Le tonnerre ſuffit auſſi lui-même pour produire ce nouveau fléau; mais il en manque encore un.

C'eſt le ravage des eaux qui s'élevant à des hauteurs prodigieuſes, & n'ayant plus de cours réglé, cherchent par-tout une pente & entraînent avec elles les hommes, les animaux, les meubles, les uſtenſiles, les denrées, les manufactures, les arbres, les plantes & juſqu'à des portions du ſol lui-même.

Ainſi à ces époques terribles, tous les élémens menacent de ſe confondre & de tout replonger dans le cahos. Il faut cependant ajouter à cette peinture déchirante, le ſpectacle de la mer dont l'aſpect ſuffirait pour glacer d'effroi l'homme le plus intrépide & qui ne la contemplerait que du rivage. Elle mugit, & au milieu de ſes vagues qu'elle ſemble vouloir porter juſqu'aux nues, des abymes ſans fond ſont ouverts. L'homme, dont l'audace lutte ſi ſouvent contre elle avec ſuccès, ne peut plus rien dans cette guerre des vents & des flots, & dans ſa frayeur il craint juſqu'à la terre qu'il apperçoit, qu'il regrette d'avoir abandonnée & où ſa conſervation eût peut-être été encore plus incertaine.

Ce déchaînement général dure ordinairement, avec une violence à-peu-près égale, pendant cinq ou

ſix heures qui ſont autant de ſiècles ; ſur-tout ſi l'ouragan s'eſt déclaré pendant la nuit, parce que ſon obſcurité eſt elle-même une cauſe d'allarmes. Enfin, une eſpèce de calme, ſi on le compare à ce qui vient de précéder, mais qui eſt réellement encore une tempête, permet à l'homme de ſe tenir debout & de conſidérer les objets offerts à ſa vue. Il peut, de cet inſtant ſeulement, commencer à connaître tous ſes malheurs & à compter toutes ſes pertes.

A St-Domingue, la partie tournée vers le Sud eſt aſſez ſujette aux ouragans ; l'on ne les y appelle même que *coups de Sud*, parce qu'ils n'ont pas un caractère auſſi horrible qu'aux îles du vent. C'eſt donc l'eſpace qui eſt entre le Cap *del Enganno* & les Irois, par la côte Sud, que les ouragans affligent ; il faut ajouter néanmoins que quelquefois le vent eſt aſſez furieux pour franchir les montagnes qui ſont entre la face Sud & celle qui s'etend au Nord, depuis les Irois juſqu'au Port-au-Prince, & qu'alors il dévaſte auſſi cette bande de l'île.

L'homme qui rapporte tout à ſoi, & qui eſt expoſé aux maux ſans nombre que les ouragans peuvent faire ſouffrir, a de la peine à concevoir qu'ils ſoient utiles. Mais le philoſophe que l'obſervation a convaincu de l'ordre admirable qui régit l'univers, ſuppoſe cette utilité, quoiqu'inapperçue, & plutôt que de blaſphémer contre une cauſe auſſi déſaſtreuſe en apparence, il aime mieux croire que ces mouvemens extraordinaires de la nature ſont des criſes néceſſaires, combinées avec les principes de la conſervation du globe, & que ſans elles peut-être, les Antilles auraient

été inhabitables, à cause de l'incroyable quantité d'insectes qui y couvrent la terre ou qui y voltigent dans l'air.

Les jours qui suivent un ouragan sont très-beaux. Le ciel se montre alors dans toute sa pureté & la température est douce. Ce contraste est même d'autant plus frappant, que toutes les preuves de destruction subsistent encore. Par-tout on s'occupe de réparer ou de recréer; tout le monde s'entr'aide & dans ces momens la bienfaisance exerce un empire, qui la rend précieuse & touchante. Enfin un tems arrive où l'ouragan n'existe plus que dans le souvenir, jusqu'à ce qu'un nouveau vienne en renouveller les horreurs; mais l'espérance, qu'il faudrait appeller le premier & le dernier bien de l'homme, comble les intervalles.

Coup-d'œil sur les trois regnes de la nature.

Le climat de St-Domingue, est extrêmement propice au développement de tous les êtres, & l'on en a une preuve continuelle dans les trois regnes de la nature.

Le regne animal, quant aux quadrupèdes, y est presqu'entièrement composé d'animaux apportés d'Europe & l'on sait que lors de la découverte par Colomb, on n'y trouva que quatre espèces de quadrupèdes extrêmement petits & qui ont presque eu le sort des premiers habitans de cette île immense.

Saint-Domingue a des oiseaux propres à son climat, outre ceux qui lui sont communs avec l'Europe, & parmi

parmi les poiſſons qui ſe montrent ſur ſes côtes, il eſt auſſi des eſpèces qui appartiennent également aux deux mondes.

Dans le règne minéral il y a pareillement beaucoup d'analogie, puiſqu'on y trouve des mines de fer, de cuivre, de plomb; mais celles d'argent, d'or, de pierres précieuſes, & même celles de mercure, donnent à l'île une véritable ſupériorité à cet égard.

Quant au regne végétal, il ſerait difficile d'exprimer & de peindre toute ſa pompe. La nature en étale les beautés à St-Domingue avec une activité continuelle & une profuſion qui peut ſervir à donner l'idée de ſon inépuiſable fécondité. Des arbres dont quelques eſpèces embelliſſent auſſi le ſol Européen, couvrent encore des parties incultes des montagnes & des portions planes dans quelques parties de l'île. Leur utilité eſt conſtatée par mille expériences, quoique leur éloignement des points où ils pourraient être employés ne permette pas toujours d'y recourir. La beauté de leur bois, leur dureté, leur incorruptibilité même, les rend propres & aux conſtructions & à l'ameublement, & l'art prouve chaque jour, par rapport à quelques-uns d'eux, qu'ils peuvent ſervir à une foule d'uſages.

Si l'on conſidère les arbuſtes, on les trouve auſſi très-multipliés, & beaucoup d'entr'eux ſont précieux par leurs productions. Ils fourniſſent, ainſi que pluſieurs arbres, des fruits excellens & ſur-tout de ceux où il paraît que la nature a placé des acides pour combattre la facilité avec laquelle une grande chaleur porte les différentes ſubſtances à la putréfaction.

La richeſſe de la végétation s'accroît encore quant aux plantes. Que de tréſors nouveaux la botanique pourrait acquérir dans le Nouveau-monde & dans la ſeule île de St-Domingue, où une grande quantité de plantes d'Europe ont été naturaliſées, où il en exiſte en grand nombre qu'on rencontre auſſi dans les autres parties du globe, & où il faut remarquer cette circonſtance ſingulière que pluſieurs des plantes dont la culture fait ſa richeſſe, ne lui ſont pas propres, mais ont été apportées du dehors!

On eſt parvenu auſſi à y faire réuſſir quelques arbres fruitiers d'Europe, tandis que d'autres, ou par le manque d'analogie du climat, ou par le défaut de ſoin, ou par d'autres cauſes non approfondies, y ſont reſtés des objets de ſimple curioſité; & ſont auſſi peu faits pour qu'on juge ce qu'ils ſont en France, que le bananier & la canne à ſucre du Jardin des Plantes de Paris, pour qu'on ſe les peigne tels qu'on les voit à St-Domingue.

C'eſt principalement dans les montagnes de l'île que les fruits acquièrent une qualité ſupérieure. C'eſt encore là qu'on trouve des légumes qui, par leur beauté & leur ſaveur, ſoutiendraient la comparaiſon avec les mêmes eſpèces en France.

Quels regrets n'éprouve-t-on pas en voyant que dans un pays où la nature fait tant pour l'homme, l'homme faſſe en général auſſi peu pour elle! & c'eſt ſur-tout à la partie Eſpagnole que cette obſervation eſt applicable.

Pour répandre encore plus d'interêt ſur ce que j'ai à dire de cette dernière & pour aſſocier en quelque

forte les trop malheureux Indiens aux idées qu'inſpirent les lieux d'où leur race a diſparu, je crois devoir parler rapidement de la diviſion de l'île, au moment où Colomb vint apporter au Nouveau monde, en échange de ſes richeſſes, les lumières, les arts & les vices de l'ancien.

Division de l'isle Sous les Caciques

En 1492, époque de la découverte de l'île, elle formait cinq royaumes qui obéiſſaient à autant de ſouverains, appellés Caciques.

Le royaume de *Magua*, mot qui, en langue Indienne, ſignifiait *royaume de la Plaine*, était le premier; il était ſoumis au Cacique *Guarionex* dont la capitale était au lieu où les eſpagnols établirent depuis, la ville de la Conception de la Vega. Ce royaume avait la mer pour limites au Nord & à l'Eſt, depuis le Cap Raphaël juſqu'à l'Iſabélique; au Sud, la chaîne de montagnes qui part du Cap Raphaël, & qui va gagner le groupe du Cibao, & à l'Oueſt une ligne allant de ce groupe à l'Iſabélique. L'étendue entière de ce royaume appartient actuellement aux eſpagnols.

Le *Marien* formait le ſecond royaume. Il était borné au Nord & à l'Oueſt par la mer; à l'Eſt par le royaume de Magua, & au Sud preſque également par le royaume de Mayaguana, & par celui de Xaragua. Le royaume de Marien s'étendait ainſi depuis Iſabélique juſqu'à l'embouchure de la rivière de l'Artibonite, & enſuite cette rivière lui ſervait de

borne jusqu'à sa source dans les montagnes de Cibao. Ce royaume est donc en majeure partie dans le territoire français, qui renferme aussi sa capitale, placée dans le voisinage du Cap-Français; *Guacanaric* en était le souverain,

Le *Higuey* était le troisième royaume. La mer le terminait à l'Est & au Sud, depuis le Cap-Raphaël jusqu'à l'embouchure de Jayna. Dans le Nord il était contigu au royaume de Magua, & dans l'Ouest à celui de Maguana. *Cayacoa* en était le caciqne. Les espagnols possedent tout ce royaume, dans l'étendue duquel se trouve San-Domingo, capitale de la colonie espagnole.

Un quatrième royaume s'appellait *Maguana*. Il avait pour borne au Sud, la mer; au Nord, les chaînes de montagnes qui le séparaient du royaume de Magua & de celui de Marien; à l'Est le cours de Jayna jusqu'à Cibao, & à l'Ouest il était terminé par la chaîne de montagnes qui, partant de Bahoruco, va gagner par le Mirebalais le haut de la rivière de l'Artibonite. Ce royaume obéissait à *Caonabo*, Caraïbe, que son audace & ses talens avaient fait cacique. Il est encore tout entier aux espagnols qui ont leur ville actuelle de San-Juan de la Maguana, dans celui où était la capitale du royaume Indien.

Enfin le cinquième royaume qui s'appellait *Xaragua*, comprenait cette longue pointe de terre qui courre de l'Est à l'Ouest, & qui forme ce qu'on nomme aujourd'hui *la Bande du Sud* de la partie française. Il s'étendait à l'Est jusqu'aux bornes du royaume de Marien, en comprenant les étangs, la plaine du

Cul-de-Sac & St-Marc, & la partie de la plaine de l'Artibonite, placée au Sud de la rivière du même nom. Le cacique *Behechio* régiſſait ce royaume, dont la capitale qui ſe nommait auſſi *Xaragua* était au point où l'on a vu depuis le bourg du Cul-de-Sac. Ce détail montre qu'il s'en faut infiniment peu, que les poſſeſſions françaiſes ne comprennent entièrement le royaume de *Xaragua*.

Je paſſe maintenant à la partie eſpagnole proprement dite.

Pour décrire cette colonie, j'ai ſuivi l'ordre adopté par Don Antoine Sanchez Valverde, licentié, créole de l'île St-Domingue & prébendier de ſa cathédrale, dans l'intéreſſant ouvrage qu'il a fait imprimer à Madrid en 1785, ſous ce titre : *Idée de la valeur de l'île eſpagnole, & de l'utilité que ſa métropole peut en retirer*. C'eſt-à-dire, que je commence par le point le plus oueſt de la partie eſpagnole ſur la côte ſud, & que tournant l'île dans ſa partie orientale, j'irai chercher le point le plus oueſt auſſi de la partie ſeptentrionale, pour de-là & au moyen de la ligne des limites, venir retrouver le point de départ, en décrivant ſucceſſivement tout ce qui ſe préſentera.

Je recourerai fréquemment aux lumières de Don Antoine Valverde, qui paraît en outre avoir ſongé à écrire l'hiſtoire de St-Domingue Eſpagnol, huit ans avant que j'entrepriſſe celle de Saint-Domingue Français. Aidé par des matériaux que ſon père a recueillis pendant une vingtaine d'années, & ayant eu lui-même une longue réſidence dans la partie eſpagnole, ſa patrie, l'hiſtoire qu'il promet ne peut

qu'exciter de très-vifs défirs. Ils s'accroiſſent encore lorſqu'on ſait que tout ce qui concerne cette colonie a reſté juſqu'ici dans la plus profonde obſcurité, & que les ravages des inſectes font perdre, chaque jour, l'eſpoir de vérifier des faits antérieurs à 1717 ou 1720. Encore parlè-je de l'état où étaient les archives de l'audience royale, de la cathédrale & des jacobins à Santo-Domingo en 1785.

Etendue de la Partie Espagnole.

La partie eſpagnole de St-Domingue, qui eſt la plus orientale de l'île, a, autant qu'on peut l'évaluer ſans une exactitude géométrique, mais par une ſimple approximation, environ 90 lieues dans ſa plus grande longueur de l'Eſt à l'Oueſt, & 60 lieues auſſi dans ſa plus grande largeur; ce qui peut ſe réduire à une longueur moyenne de 80 lieues & à une largeur moyenne d'environ 40 lieues. On a donc en terme rond, une ſurface de 3,200 lieues quarrées, quantité très-rapprochée du calcul de Don Antoine Valverde, qui lui a trouvé, d'après la carte publiée récemment par Don Thomas Lopez, 3,175 lieues quarrées. Il y en a, à-peu-près, 400 en montagnes, qui ont ſur celles de la partie françaiſe, l'avantage d'être communément plus cultivables, & d'avoir même un ſol qui le diſpute quelquefois à celui des vallées; de ſorte qu'il reſte encore une belle & fertile ſurface de plus de 2,700 lieues quarrées, diviſée en vallées & en plaines de longueurs & de largeurs différentes.

On peut répéter, avec Charlevoix, qu'aucune autre Antille ne pouvait procurer aux eſpagnols comme St-Domingue, les moyens de s'établir ſolidement dans ces mers, & avec Valverde, qu'il eſt pour eux une clef du golfe du Mexique, un lieu propice pour l'abord de tous les vaiſſeaux, une relâche pour leurs eſcadres & leurs flottes, & un point naval infiniment important. C'eſt de ce berceau des européens dans le Nouveau-monde que partirent toutes les expéditions qui le leur a ſoumis, & c'eſt-là que s'eſt préparée la conquête du Pérou & du Mexique, & qu'ont été poſées les premières baſes de la puiſſance eſpagnole en Amérique.

Tant de circonſtances réunies ont mêlé un ſentiment d'amour propre à la poſſeſſion de St-Domingue pour les eſpagnols : amour propre qui ne nous pardonnera peut-être jamais de nous être aſſociés à cette poſſeſſion.

On voit autour de St-Domingue & à une très-faible diſtance, pluſieurs petites îles, dont quelques unes appartiennent aux eſpagnols. Celles-ci ſont Altavele, la Béate, la Saone, Sainte Catherine, la Mone & Monique, dont je parlerai auſſi, après avoir traité de la grande île.

Ce que j'ai dit des montagnes de l'île en général, eſt applicable à celles de la partie eſpagnole. A en juger par la groſſeur des arbres & par l'épaiſſeur du feuillage, ces montagnes doivent être d'une grande fertilité. Il en eſt cependant qui n'offrent qu'un aſpect décharné & ſtérile ; mais c'eſt preſque toujours à cauſe de quelques mines plus ou moins précieuſes & plus ou moins abondantes.

Les montagnes de la partie espagnole sont assez élevées pour y attirer des pluyes qui suivent une périodicité assez remarquable, & dont d'épaisses forêts semblent conserver plus long-tems les salutaires effets sur le sol. Ce sont ces pluyes qui fournissent les eaux dont la partie espagnole est plus abondamment pourvue que la partie française; ce sont elles qui entretiennent cette verdure perpétuelle, cette fraîcheur si douce dans un climat chaud, & le brillant éclat de tout le règne végétal.

A peu près vers le point où se rencontreraient deux lignes, dont l'une irait dans la direction de l'Est à l'Ouest du Cap Raphaël à St-Marc, & l'autre, dans la direction du Nord au Sud, de Port-de-Plate à la rivière de Nizao, est le centre d'un groupe considérable de montagnes, appellé *le Cibao*. C'est la partie la plus élevée de toute l'île, & où les principales d'entre les rivières qui l'arrosent, ont leur source. De ce groupe, comme d'un point commun, partent différentes chaînes de montagnes plus ou moins hautes, entre lesquelles les rivières prennent leur cours. Ces montagnes, en se subdivisant elles-mêmes, à mesure qu'elles se prolongent, ferment de petites vallées & des vallons, où de moindres rivières & des ravines trouvent une issue. On pourrait presque dire que toute cette masse montueuse n'est qu'un seul système de montagnes borné, au Nord par la plaine de la Vega-Réal; à l'Est par la baye de Samana; au Sud-Est par la plaine de Saint-Domingo; au Sud par une partie de la même plaine & par celles de Bani & d'Azua; au Sud-Ouest par la plaine de Neybe; à l'Ouest

l'Oueſt par les plaines de St-Jean, de Banique, de Gohave & de Hinche, juſqu'au Dondon, qui eſt lui-même le prolongement de l'une des branches du Cibao; & enfin, au Nord-Oueſt par la plaine du Cap-Français.

La chaîne la plus étendue & la plus élevée du Cibao, eſt celle qui, de ce groupe, ſe dirige vers le Dondon, & va enſuite vers le Port-de-Paix. Je l'appelle *la première chaîne* pour rendre ma deſcription plus claire & plus facile à ſuivre.

Une autre chaîne élevée & rapide, part du même groupe & gagnant l'Eſt, va finir au Cap-Raphaël ou de la Montagne-Ronde, c'eſt la chaîne de Sévico ou *la ſeconde.*

Ces deux chaînes, conſidérées comme prolongement l'une de l'autre, forment la plus longue chaîne de montagnes qui exiſte dans l'île, & ſervent à marquer une partie nord & une partie ſud dans la colonie eſpagnole.

Les plaines de la partie eſpagnole ont une étendue que les nôtres ſont loin d'égaler. On en ſera convaincu par ce qui va ſuivre, en commençant toujours par le point le plus oueſt de la côte ſud.

La première plaine eſpagnole eſt au pied des montagnes de Bahoruco & ſur leur côté Oueſt vers la pointe de l'île de la Béate; elle a environ 10 lieues du Nord au Sud, & environ 8 lieues de large de l'Eſt à l'Oueſt.

Du côté Eſt des mêmes montagnes de Bahoruco, en ſe dirigeant vers la baye de Neybe, il y a une ſeconde plaine dont la longueur Nord & Sud eſt

évaluée à 15 lieues, sur une largeur qui varie depuis deux lieues jusqu'à 6, à cause des avancées de la partie montueuse. Cette seconde plaine, en remontant le long de la rivière de Neybe, va se réunir à la plaine de Neybe.

La plaine de Neybe, dont les dimensions varient, bornée elle-même à l'Est par la rivière de son nom, & à l'Ouest par l'Etang de Henriquille, & par des montagnes qui se dirigent vers le Mirebalais, a, depuis la rivière de son nom jusqu'aux sources de celle des Pédernales, environ 12 lieues Est & Ouest, sur 9 lieues Nord & Sud, quoiqu'elle n'en offre guères plus de trois dans certains points. Elle va par une petite gorge & se dirigeant au Nord vers la rivière de Seybe, s'unir avec les plaines des Acajoux, de Banique & de Farsan, & en suivant la rivière de son nom, elles gagne les plaines de St-Thomas & de St-Jean.

La rivière de Neybe, sépare la plaine de Neybe de la plaine d'Azua, qui a au Nord une chaîne de montagnes. La plaine d'Azua est évaluée à environ 12 lieues de l'Ouest à l'Est, depuis l'embouchure du Neybe jusqu'à l'Anse de la Chaudière, sur une profondeur égale. A l'Anse de la Chaudière commence la plaine de Vani ou Bani, qui, jusqu'à l'embouchure de Nisao, où elle finit, a 12 lieues de long, sur une largeur qui varie depuis 4 jusqu'à 9 lieues.

De Nisao à la pointe Sud-Est de l'île, appellée *la Pointe-de-l'Épée*, c'est-à-dire, dans une longueur d'environ 65 lieues à cause de la forme de la côte, il

n'y a d'interruption que celle produite par de petites collines cultivables, qui ſont entre la rivière Romaine & celle du Soco, & qui s'étendant à huit lieues du Nord au Sud, & à cinq de l'Eſt à l'Oueſt rétréciſſent, dans cette dimenſion, la plaine qui a communément onze & même treize lieues de profondeur. Voila pour la côte Sud.

Sur la côte Orientale, la partie plane ſe prolonge encore, depuis la Pointe-de-l'épée, juſqu'au Cap de la Montagne-Ronde, ou Cap Raphaël, ce qui forme ſeize lieues ſur une profondeur preſque égale.

A partir de l'extrémité Oueſt de cette plaine, en eſt une autre où l'on compte 38 lieues de l'Eſt à l'Oueſt, juſqu'au point qui correſpond aux mines du Cibao, ſur une largeur variable depuis 10 juſqu'à 15 lieues.

Des mines de Cibao, juſques vers St-Yague, la plaine ſe rétrécit de 2 ou 3 lieues, puis s'élargiſſant tout-à-coup, & acquérant 5 & même 8 lieues de largeur, elle va juſqu'á la rivière de Dahabon ou du Maſſacre, parcourant une nouvelle étendue d'environ 25 lieues.

Mais tout ce que je viens d'expoſer de parties planes, ne complète pas celles de la partie eſpagnole, puiſqu'il y en a encore un grand nombre dans l'intérieur, dont les dimenſions ſont peu conſidérables à la vérité, mais qui offrent toujours une augmentation de terrain uni où la culture eſt plus facile.

C'eſt auſſi à l'intérieur que ſont les deux grandes plaines de St-Jean, & des Acajoux que j'ai déjà nommées; la première réunie à celle de San-Thomé,

a 10 ou 11 lieues depuis le pied des montagnes où naissent le grand & le petit Yaqui, & qu'elle a dans l'Est, jusqu'aux montagnes qu'elle a dans l'Ouest, & d'où coule la rivière de Seybe, & une largeur égale du Nord au Sud. La seconde (la plaine des Acajoux) est après la rivière de Seybe, s'étend de 14 lieues dans l'Ouest, & à 5 à 9 lieues de large dans sa majeure partie.

Il y a encore dans l'intérieur, les plaines de Banique, de Hinche, de Guaba & de St-Raphaël, & quelques autres dont je parlerai.

Enfin, sur toute la côte Nord, depuis la baye de Mancenille & Monte-Christ jusqu'à Samana, le terrain qui est toujours plat, parcourt une étendue de plus de 60 lieues, sur une profondeur de 2 ou 3 lieues.

C'est sur cette surface totale de montagnes & de plaines, contenant comme je l'ai dit, environ 3,200 lieues quarrées, que sont répandus 125,000 individus, dont 110,000 libres & 15,000 esclaves, ce qui ne fournit pas tout-à-fait 40 individus par lieue quarrée. Ainsi en se rappellant que Las-Casas a avancé, que St-Domingue contenait 3 millions d'habitans, lors de sa découverte, nombre qu'on croit exagéré, & que je réduis même au tiers, on voit qu'il devait y avoir dans la partie espagnole, qui forme plus des trois cinquièmes de l'île, environ 700 mille ames, ce qui fait près de 6 fois sa population actuelle.

Caratère et Mœurs des Créols Espagnols

Les eſpagnols poſſedent, comme on le voit, la plus grande & la plus fertile partie de cette île, & l'on a bientôt comparé leur génie, à celui des français, lorſqu'on ſait que cette poſſeſſion ne leur eſt d'aucune utilité, tandis que la portion françaiſe fournit à elle ſeule les trois cinquièmes du produit de toutes les colonies françaiſes de l'Amérique: produit qui s'élève annuellement à 250 millions tournois (1).

Le créol eſpagnol, déſormais inſenſible aux tréſors de tous les genres dont il eſt entouré, paſſe ſa vie ſans déſirer un meilleur ſort. Une capitale qui annonce elle-même la décadence, des bourgades ſemées çà & là, quelques établiſſemens coloniaux auxquels le nom de manufacture ferait trop d'honneur, des domaines immenſes appellés *Hattes*, où l'on élève des animaux qui manquent de ſoins, voilà tout ce qu'on peut appercevoir dans une colonie où la nature invite des hommes abſolument ſourds à ſa voix.

Un pareil abandon ſuppoſe peu de beſoins, auſſi les créols eſpagnols n'en connaiſſent-ils que de faciles à ſatisfaire. Une chemiſe, une veſte & une culotte de toile de coutil; tel eſt le vêtement ordinaire du colon, qui eſt fort ſouvent les pieds nuds. On en voit cependant à la ville de Santo-Domingo, & dans quelques lieux principaux, qui portent de petits

(1) Plus de 45 millions de dollars

habits de ſoie ou de camelot, que nous nommons *volants*. Mais le plus ſouvent ils y ſortent avec des redingotes à taille, qu'ils appellent *manteaux*.

Les femmes ont une jupe, communément de couleur noire, des eſpèces de braſſières & une chemiſe qui ne deſcend pas toujours beaucoup au-deſſous de la taille. Leurs beaux cheveux, ſans poudre, ſont treſſés; quelquefois ils ſont noués par un ruban paſſé en bandeau; & un luxe véritable, qui n'appartient guere qu'aux villes, c'eſt de porter une coëffe à réſeau, nommée *reſeille*, ou d'avoir dans les cheveux de groſſes épingles blanches, ornées de pierres fauſſes, colorées. Quelquefois ce ſont des fleurs champêtres, mais il eſt aiſé de voir que le goût ne les place pas. Elles portent auſſi des pendans d'oreilles & en changent fréquemment; c'eſt du Cap-Français que viennent ces bijoux qu'elles aiment avec une ſorte de coquetterie.

Les créols eſpagnols ſont aſſez ſédentaires. Il eſt rare qu'ils ſortent de leur île, ce qu'au ſurplus leur gouvernement rend auſſi difficile qu'il le peut, & l'on croirait même qu'ils redoutent la mer, ſi l'on ne ſavait pas qu'en tems de guerre ils embraſſent le parti de la courſe, qui offre toujours un appât à des hommes pauvres, pourſuivant des vaiſſeaux richement chargés.

Le caractère des eſpagnols de Saint-Domingue, eſt en général un mêlange aſſez biſarre d'aviliſſement & d'orgueil. Rempants, ſerviles au beſoin, ils veulent paraître fiers. Ils empruntent, par exemple, ſous le pretexte, quelquefois évidemment abſurde, de vou-

loir faire un remède, des choſes qu'ils ont la morgue de ne vouloir pas demander & que leur pareſſe ne rendra jamais. Timides avec ceux qui ont quelque avantage ſur eux, ils ſe montrent dédaigneux dans le cas contraire. Profondément haineux, vindicatifs juſqu'aux portes de la mort, ils ne ſavent pas qu'on peut être grand & généreux, même avec un ennemi.

Dans les campagnes, ce ſont les femmes qui apprêtent à manger & qui ſervent; ſouvent même elles ne ſe mettent point à table & mangent aſſiſes par terre. Cependant cette eſpèce de diſtinction humiliante, s'efface à meſure que la communication, avec les français, devient plus fréquente, & c'eſt ſur-tout à la frontière qu'elle perd le plus de ſa force. La mode commence même à influer un peu, par notre entremiſe, ſur le ſexe eſpagnol, à portée de ſentir combien l'on eſt heureux de connaître cette divinité capricieuſe; & quelques eſpagnoles de la frontière portent de petits caſaquins dont elles ont pris l'idée en voyant des françaiſes.

Les femmes s'occupent à coudre. Elles ont alors ſur leurs genoux une eſpèce de petit couſſin, rempli du panache de la plante appellée *Barbe Eſpagnole*, & ſur lequel elles fixent leur travail. Elles ne ſont pas récluſes comme en Eſpagne, & ne prennent le voile ou la cape que pour aller dans les égliſes où perſonne ne s'aſſied, & où elles ſe mettent d'un côté & les hommes de l'autre, d'après une loi faite pour les Indes Eſpagnoles, le 18 Octobre 1569. Dans les égliſes de la campagne, les femmes ont un petit cuir de veau pour s'agenoüiller; dans les villes c'eſt un petit tapis.

On a vu des tems assez malheureux pour que l'on fût forcé de dire les messes avant le jour, tant les vêtemens étaient peu conformes à la décence du temple. A présent même, il est des bourgades, où certrines femmes ne vont point à l'église, faute de mantes. Le voile qui cache la moitié du visage des femmes. & dont elles saisissent les extrémités, va s'arreter vers leur ceinture. Il est ordinairement d'étamine noire, & de soye pour les femmes appellées *comme il faut.*

Il doit y avoir peu de graces chez un peuple qui n'en connait pas le prix; aussi les créoles espagnoles ne doivent-elles leurs charmes qu'à la nature qui semble en être avare, comme si elle craignait de les prodiguer en vain. Tout ce que la societé des femmes aimables procure de délicieux, est ignoré des créols de St-Domingue. L'amour seul y rapproche les sexes, mais ce n'est pas cet amour délicat & voluptueux qui est l'appanage d'un autre peuple.

Quoique ignorant l'art de plaire, les créoles espagnoles sont très-passionnées & très-jalouses, & il parait, qu'à cet égard, on peut leur appliquer tout ce que je dis ailleurs des créoles françaises. Ces affections vives qui annoncent que les créoles aiment ardemment, produisent aussi une sorte de penchant pour la galanterie, & peut-être est-il plus facile de faire agréer, & de récompenser des vœux au devant desquels le climat semble porter. On croirait que l'esprit superstitieux qui préside à des pratiques extérieures, devrait oppose quelque obstacle à ces dangereuses erreurs, mais l'observation peut convaincre du contraire; tant il est vrai que les mœurs ne sauraient avoir d'autres gardiennes que les mœurs elles-mêmes!

Ce que je viens de dire, fait assez concevoir que cette partie de l'Amérique espagnole n'est pas exempte des effets d'une honteuse superstition. Elle est commune aux créols nés à St-Domingue avec les espagnols de tous les points de la terre, & elle les a pliés sous le joug monacal. Dans des lieux peu fréquentés, ils attachent quelquefois du bonheur à baiser les mains d'un moine orgueilleux, qui affecte de présenter le dehors de cette main & de recevoir, comme un hommage qui ne peut honorer que celui qui le rend, une preuve d'abjection que l'humilité de son état devrait lui défendre d'agréer.

Là, comme dans tout le reste de la domination espagnole, les prêtres sont excessivement jaloux de leur autorité, & ils ne manquent pas de pretextes pour trouver que la religion est intéressée à tout ce qu'un intérêt très-temporel leur inspire pour manifester de la puissance.

L'excommunication est une arme dont on fait un usage si fréquent, qu'on ne sait assez de quoi l'on doit le plus s'étonner, ou de l'abus qu'on en fait ou de l'aveuglement avec lequel il est souffert. Fait-on une défense, même très-étrangère à toute matière religieuse, par exemple, celle de tuer aux boucheries des vaches & des génisses, c'est avec la menace de l'excommunication. Mais c'est principalement à l'égard du devoir pascal, que cette peine est redoutée. Lorsque le terme dans lequel il a dû être rempli est expiré, on proclame pendant trois dimanches consécutifs, à l'église, le nom des délinquans; on sonne la cloche comme pour les avertir, & après

ces formalités, les foudres ecclésiastiques sont lancés.

Ce caractère explique assez pourquoi le nombre des églises, des chapelles & des couvens est plus considérable, à Saint-Domingue, que la population ne paraît l'exiger.

Les espagnols n'ont guères que des livres pieux & sont fort curieux de saintes images. A ne les juger que par leur maintien en public, que par le soin affecté avec lequel ils disent un rosaire ou s'arrêtent pour réciter *l'Angelus*; on les croirait toujours occupés des vérités éternelles & du mépris des choses de cette vie; mais ce voile, à travers lequel l'hypocrisie perce, ne peut tromper que ceux qui sont convenus que cette espèce de prophanation tiendrait lieu de vertus.

Les mariages sont très-communs à St-Domingue Espagnol, parce qu'on n'y tolérerait pas un scandale absolument public. Mais l'hymen n'y a pas plus qu'ailleurs la propriété d'enchaîner les passions, ou de ne leur donner qu'une seule & unique direction.

Les créoles sont communément assez grasses, surtout celles de l'intérieur, & l'élégance de la taille est un avantage qu'elles ignorent, ainsi que les ressources & les agrémens de la toilette. Elles ne se laissent point embrasser à la française, & trouvent même que notre usage est très-peu délicat. Mais lorsqu'on est familier avec elles, il est permis de les prendre en plaçant le bras droit sur leur cou, & le gauche vers leur taille, en les pressant contre soi. C'est à ceux qui peuvent avoir comparé les deux manières, à juger quelle est celle qu'on doit préférer, & à prononcer sur ce point important.

La nourriture des eſpagnols de Saint-Domnigue eſt très-frugale. Dans les campagnes ſur-tout, ils vivent de chair de bœuf & de porc, à laquelle ils donnent des noms différens, ſuivant la préparation qu'ils lui font ſubir, & qui annonce qu'ils ne connaiſſent pas l'art, quelquefois dangereux, des aſſaiſonnemens.

Ils appellent *féſinne* la moitié d'un bœuf qu'on a fait ſécher au ſoleil, après l'avoir ſaupoudrée de ſel & arroſée de jus de citron, & qu'on fait cuire avec du piment. Cette même viande eſt nommée *taſſau*, lorſqu'elle eſt coupée par aiguillettes. On ajoute à ces mets, la chair du cochon marron (ſauvage), appeliée *toſſine*, & qu'on a ſéchée ou fumée, après l'avoir piquée de feuilles de bois d'inde. Des confitures faites avec la noix du cocotier, ou celles très-renommées ſous le nom de *pâtes de goyave*, ſont aſſociées a l'uſage de ces viandes. Privés le plus ſouvent de ſucre qu'ils fabriquent mal, ils employent, pour les confitures, le ſirop fait avec le jus de la canne ou le miel qui eſt très-commun chez eux. La banane, le maïs & la caſſave, tiennent lieu de pain.

Mais les créoles eſpagnoles ne connaiſſent pas ce ragoût caraïbe, à jamais célèbre ſous le nom de *calalou*, dans quelques colonies, & ſous le nom de *gombau* dans d'autres, & que les femmes de toutes les Antilles françaiſes priſent par-deſſus tout. Elles ont même le malheur d'ignorer qu'un *calalou* peut être le prétexte de fêtes, d'où l'on veut bannir tout cérémonial, ou de plaiſirs qu'un heureux miſtère couvre de ſon ombre pour les rendre plus aimables encore.

Le poisson qui est abondant sur les côtes & dans les rivières de la partie espagnole, & les tortues terrestres ou marines, offrent encore des subsistances. Il faut même louer l'exactitude des pêcheurs espagnols à brûler les mancenilliers qui se trouvent le long du rivage, afin que le fruit de cet arbre empoisonné, ne devienne pas une cause de mort pour les hommes qui mangent le poisson auquel il a servi d'aliment.

La sobriété de ces insulaires se fait encore remarquer dans leur boisson, qui est habituellement de l'eau, & dont souvent ils ne boivent même qu'un coup à la fin du repas. Ils aimeraient assez le tafia (*), mais comme il ne leur est apporté qu'en contrebande, il est tout à la fois & fort rare & fort cher, car on le paye 30 sous tournois la pinte.

Les espagnols ne mangent point de salade, & blâment même l'usage contraire, parce qu'ils prétendent qu'il a quelque chose qu'il faut abandonner aux animaux. Mais ils font une grande consommation de chocolat. C'est le souper ordinaire d'un espagnol & le mets qui flatte le plus son palais. On commence cependant, depuis quelques années, à faire usage du café, & même à en cultiver l'arbuste dans les montagnes.

Le tabac plaît aussi généralement que le chocolat; l'on en répand la fumée au milieu de la compagnie. Il est heureux que la nature ait assez fortifié les têtes des créoles espagnoles pour soutenir une pareille épreuve, dont la seule idée effrayerait dans d'autres

(*) Eau-de-vie de cannes à sucre.

climats. Mais on ſera moins ſurpris de cet uſage, en ſachant qu'elles ſont auſſi dans l'habitude d'une ſorte de machicatoire qui n'eſt que la côte de la feuille du tabac. Elles prétendent que ce moyen les défend des ravages du ſcorbut. Il faut cependant des yeux accoutumés à l'effet de cette ſubſtance ſur l'émail des dents, pour n'en pas regretter la blancheur, juſtement vantée comme un des plus grands ornemens de la beauté.

Les créoles eſpagnoles accouchent très-heureuſement & preſque ſeules. Une fibre peu tendue & leurs petites fatigues domeſtiques, contribuent ſans doute à leur procurer ce bienfait ; d'ailleurs la ſituation de leur ame que les déſirs du luxe ne fatiguent point, en eſt, à coup ſûr, une nouvelle cauſe.

Néanmoins la population de la partie eſpagnole n'eſt pas proportionnée à ſon étendue, quoique les enfans y réuſſiſſent avec aſſez de ſuccès ; mais dans un lieu où l'induſtrie eſt nulle, où l'exiſtence eſt preſque végétative, il doit ſe trouver de grands eſpaces inhabités & les hommes doivent être comme diſſéminés avec de grands intervalles.

Les eſpagnols de St-Domingue prennent, après le diner, un repos qu'ils nomment la *ſieſte*. Cet uſage favori d'une nation indolente, convertit les lieux les moins privés d'habitans en véritables déſerts, pendant les heures où ces hommes ſont en quelque ſorte fatigués de leur exiſtence.

Ce genre de vie prolonge communément les jours des créols eſpagnols & les conduit à la vieilleſſe. Ce ſerait même un avantage à leur envier, ſi la durée de

la vie avait pour mesure le nombre des jours qui la composent & non pas leur emploi.

Les maladies ne sont pas fort communes dans la partie espagnole, où il n'y a guères de médecins ni de chirurgiens, si ce n'est dans la ville de Santo-Domingo, où des français refugiés, rempliſſent ces deux états. La sobriété est, à coup sûr, une des raisons de la solidité de leur santé ; leurs maladies les plus ordinaires sont les fièvres malignes & les pleuresies.

Ils n'employent pas l'inoculation, aussi la petite vérole exerce-t-elle tous ses ravages parmi eux. Ils sont dans l'usage de mettre du sain-doux aux boutons pour en hâter la maturation, & de les laver avec de l'urine lorsqu'ils sèchent.

Il est une autre maladie, peut-être encore plus cruelle pour l'espèce humaine, qu'elle attaque dans sa source, & que l'on attribue à l'Amérique ; les espagnols en font un sujet de plaisanterie, & c'est assez dire quelle n'est pas rare parmi eux ; on employe des traitemens tirés des végétaux & sur-tout de la classe des sudorifiques.

C'est peut-être à cette espèce d'indifférence que la lèpre, qui afflige assez fréquemment dans la partie espagnole, doit sa naissance. On a même été forcé d'établir une léproserie à St-Yague & une autre à Santo-Domingo. On marie les lépreux entr'eux, lorsqu'ils le désirent, & ils vivent avec leurs femmes & leurs enfans ainsi renfermés ; à moins que les enfans ne soient sans aucune trace du levain qui infecte le sang de ceux dont ils tiennent la vie, car alors ils sortent de la léproserie.

Les logemens ne ſont rien moins que commodes ni ſomptueux dans la partie eſpagnole. A la campagne, ce ſont de ſimples caſes faites de bois légers, entourées de planches ou même de pieux, couvertes de feuilles de palmiſte ou de latanier. On les éclaire avec des morceaux de bois de pin, des torches & du bois-chandelle, dans un pays où le ſuif eſt commun, & où les abeilles feraient ſeules les frais de la cire, que l'indolence ne veut pas prendre la peine de ſe procurer. Quelquefois il n'y a pas d'autres ſièges que des portions de troncs d'arbres. On a des tables en acajou, dont une demeure preſque toujours au milieu de la chambre ou ſalle principale. Dans les angles des chambres, ſont des armoires qui ne ſont ſouvent formées que d'un rideau qui cache ce qu'on veut ſouſtraire aux yeux.

On couche ordinairement, ſur un cuir de bœuf ou de cheval. C'eſt un grand luxe que d'avoir un matelas. Souvent quatre fourches, ſur leſquelles des liannes attachent en travers des planches de palmiſte, forment un lit, où les eſpagnols, étendus ſur le cuir, peuvent ſeuls goûter un ſommeil tranquille, en dépit des inſectes qui tourmentent par des morſures, ou des piqûres plus ou moins vives. Sur les bords de la mer, une multitude innombrable de maringoüins & de mouſtiques, contraignent à ſe mettre ſous une eſpèce de pavillon, formé d'un morceau de toile qu'on ſuſpend à un point du plancher, & qui s'étend par ſa baſe pour embraſſer le coucher, & encore faut-il, le plus ſouvent, commencer par écarter ces eſſaims, en faiſant une épaiſſe fumée. Au nombre des

insectes qui fatiguent durant le jour, il faut compter le *macarabon*, sorte de grosse mouche qui a les extrémités des aîles encore plus noires que le reste du corps, & qui désole depuis 10 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir.

Dans les bourgs & dans les lieux fréquentés, on se procure quelquefois des commodités inconnues aux habitans des campagnes; mais qu'elles sont encore loin d'être égales à celles dont les lieux semblables font jouir dans la partie française!

Les créols espagnols ont très-peu de goûts particuliers qui puissent désigner des passions très-vives, ou leur donner un caractère qui leur soit propre. Les hommes sont assez curieux d'armes; ils ont de petits pierriers portatifs, nommés *trabauds*, & qu'ils mettent devant eux à cheval.

Le chant de ces insulaires est très-monotone & fort analogue à leur espèce de mélancolie, qui passerait pour de la tristesse chez des français. Ils dansent, mais à la moresque, au son d'une rauque guitarre, qui se plaint douloureusement de la mal-adresse des doigts qui la pincent, ou simplement au son d'une callebasse qu'ils agitent, ou sur laquelle ils exercent des mains peu harmonieuses. En entendant un pareil chant, en voyant une pareille danse, il serait bien difficile de reconnaître les enfans du plaisir.

Il est même des lieux où il s'est introduit un usage qui choque toutes les bienséances. C'est celui d'un petit bal, *fandinguette*, où une jeune fille, presque toujours jolie, vient danser au milieu d'un cercle de spectateurs qui lui jettent successivement

leurs

leurs chapeaux. Elle les ramaſſe, les place ſur ſa tête, ſous ſes bras, ou en forme un tas à terre. Sa danſe finie, elle va rapporter le chapeau & recevoir de celui à qui il appartient, une chétive rétribution dont l'uſage fixe le taux, & qu'il eſt mal-honnête de refuſer & inſultant d'excéder.

Les eſpagnols s'adonnent peu à la culture des jardins : ils en ont un fort petit, au milieu duquel ils élèvent une croix. On y plante quelques pimentiers, du thym, des grenadiers, mais rarement des légumes. On n'y voit point de fleurs, ſi ce n'eſt un œillet de très-petite eſpèce, qu'on fait venir dans des pots. J'ai cependant dit que les femmes aimaient à placer des fleurs dans leurs cheveux ; il eſt des peuples chez leſquels ce goût ſeul en ordonnerait la culture, mais l'eſpagnol, malgré ſa célébrité en amour, n'eſt pas occupé de plaire à l'objet aimé.

La population de la partie eſpagnole eſt compoſée de trois claſſes d'individus, les Blancs dont je viens de parler, les Affranchis & les Eſclaves.

Les Affranchis ſont peu nombreux, ſi on les compare aux Blancs, mais leur nombre eſt conſidérable ſi on le rapproche de celui des Eſclaves. Par un principe de religion propre aux eſpagnols de Saint-Domingue, ils regardent comme un acte de piété, le leg de la liberté que fait un maître. Les confeſſeurs entretiennent cette opinion, de manière qu'il eſt aſſez commun de voir des teſtamens qui affranchiſſent pluſieurs eſclaves à la fois. Un autre ſentiment produit le même effet, c'eſt celui qui prend ſa ſource dans une affection illicite. Il eſt fréquemment la cauſe

de l'affranchissement & de celle qui l'a inspiré, & de ceux à qui elle a donné le jour. Enfin, dès qu'une esclave présente à son maître 250 piastres gourdes (1,375 liv. tournois), elle est assurée de sa liberté; & l'enfant qu'elle porte dans son sein peut acquérir le même avantage, moyennant 12 gourdes & demie, ou avec le double, si c'est après sa naissance. Une loi du code des Indes, porte que lorsqu'on veut vendre des enfans provenus d'une esclave, si le père est espagnol, il sera préféré à tout autre acheteur.

Si l'on en croit Don Antoine de Valverde, cette facilité des affranchissemens (à la ratification desquels le gouvernement n'attache aucune rétribution) ne produit le plus communément que des vagabonds & des femmes qui se rappellant toujours comment elles sont devenues libres, & qui n'ayant aucunes ressources pour subsister, se livrent à un commerce honteux & affligeant pour les mœurs.

Le préjugé de la couleur, si puissant chez les autres nations, où il établit une barrière entre le blanc & l'affranchi ou sa descendance, n'existe presque pas dans la partie espagnole. Aussi les loix des Indes espagnoles sur les affranchis, y sont-elles absolument en désuétude; car il en est qui les assujettissent à un impôt particulier, qui leur défend d'être greffiers & notaires, de se faire servir par des Indiens, de porter des armes, à peine de bannissement perpétuel; d'autres qui prononcent la peine de leur retour à la servitude, s'ils favorisent la révolte, les brigandages & les vols des esclaves; il en est même une qui ne

veut pas qu'une affranchie porte de l'or, des perles, ni de la ſoie, ni une mante qui aille plus bas que la ceinture, à peine de confiſcation de ces ornemens. Il répugnerait cependant à beaucoup de créols de former des alliances avec la race des affranchis; & pour en être convaincu, il ſuffit de voir l'indignation de Don Antonio Valverde, créol, contre M. Veuves, qui a hazardé l'aſſertion contraire dans ſon ouvrage. Cette claſſe eſt même exclue, par le fait, de preſque tous les emplois civils & militaires, tant que la teinte de la peau marque encore ſon origine; mais encore une fois, la conſtitution politique de la colonie eſpagnole, n'admet point de différence entre l'état civil d'un blanc & celui d'un affranchi. Il eſt même rigoureuſement vrai que la majeure partie des colons eſpagnols ſont des ſang-mêlés, que plus d'un trait africain trahit quelquefois, mais qui ont fait taire un préjugé qu'on pourrait appeller nul. Quant au ſacerdoce, les hommes de couleur y ſont admis ſans difficulté, d'après les principes d'égalité qui ſont la baſe du chriſtianiſme, & qui ne ſont éludés qu'à l'égard des nègres, dont les eſpagnols n'ont pas encore fait des prêtres & même des évêques comme les portugais.

Il réſulte de cette opinion une faveur qui s'étend néceſſairement ſur les eſclaves. Ceux-ci ſont nourris, en général, comme leurs maîtres, & traités avec une douceur inconnue aux autres peuples qui poſsèdent des colonies. D'ailleurs tout eſclave pouvant devenir libre, en ſe rachetant de ſon maître qui ne peut s'y refuſer, il eſt tout naturel que l'idée de le voir paſſer

à chaque instant dans la classe libre, empêche de le traîter avec cette supériorité qui existe ordinairement du maître à l'esclave. Ainsi la servitude se trouve tempérée, d'un côté, par l'espoir de la faire cesser, & de l'autre, par l'habitude de se confondre, en quelque sorte, avec ceux qui n'aguères étaient encore esclaves.

Une déclaration récente du roi d'Espagne, qui a pour objet de favoriser la culture à Saint-Domingue, & dont je parlerai, semble cependant faite pour produire une révolution à cet égard, puisque cette loi ne veut pas que l'esclave soit une propriété précaire.

Mais tant que la quantité des nègres sera aussi petite; tant qu'elle se trouvera répandue sur une surface immense, il ne pourra s'en rencontrer que quelques-uns çà & là; & dès lors ne pouvant être assujettis à une discipline exacte, qui n'est utile que dans de grands ateliers, leur sort sera toujours analogue à celui de leur maître, dont ils sont plutôt les compagnons que les esclaves.

Les loix des Indes contre les esclaves fugitifs, prononcent la peine du fouet & des fers : les nègres ne peuvent s'absenter sans une permission par écrit de leur maître; s'ils frappent un blanc, ils peuvent être punis de mort, & le port-d'armes leur est interdit; mais ces loix sont négligées à St-Domingue; ce qui n'a pas lieu pour celle qui veut que les audiences royales écoutent & rendent justice à tous les esclaves qui réclameront la liberté et qu'elles ne souffrent pas que les maîtres les maltraitent.

Si l'on croyait quelques individus de la partie eſpagnole, l'on ajouterait à la diviſion de ſa population, une quatrième claſſe qui ſerait bien intéreſſante par la longue ſuite d'infortunes qu'elle rappelpellerait; je veux parler de certains créols, en très-petit nombre, qui ont des cheveux ſemblables à ceux des Indiens, c'eſt-à-dire, longs, plats & très-noirs, & qui prétendent être iſſus des premiers naturels de l'île. Ils attachent une grande importance à cette deſcendance, néanmoins démentie par tous les faits hiſtoriques qui conſtatent tous que cette race d'hommes à été exterminée. Tout ce qu'on peut leur accorder, c'eſt qu'ils en deſcendent après un mêlange avec la race eſpagnole, &, à cet égard, on peut aſſurer qu'en 1744, on voyait encore à Banique des Indiens qui prouvaient qu'ils avaient eu, pour auteurs, des ſujets du trop malheureux Cacique Henri, & on verra à l'article où je parlerai de *Boya*, que ce lieu en renferme encore quelques-uns du même genre.

Les créols manquent preſque tous d'inſtruction, parce qu'il n'exiſte point de lieu d'enſeignement public, quoique San-Domingo ait une univerſité, ou parce-qu'ils ne ſont pas à portée de ceux où l'on enſeigne les premiers élemens de l'inſtruction. Auſſi les habitans des campagnes ſavent-ils à peine lire & écrire. De-là le défaut de ſociété; car l'ignorance tend à iſoler des hommes, qui n'ont preſque rien à ſe communiquer.

Une autre cauſe concourt à tenir les eſpagnols ſéparés entre eux, c'eſt la nature des chemins. Un

peuple pauvre, auquel la puissance qui possède les mines du Mexique, & du Pérou, à été forcée de donner un papier-monnoye, avec un change de 45 pour cent, ne peut rien entreprendre qui porte une empreinte remarquable. Ce papier-monnoye qu'on achevoit de retirer de la circulation en 1788 a été remplacé par celui de la banque St-Charles. Il n'y a donc point d'établissemens publics & pour en être bien convaincu, il suffit de savoir que les prisons n'ont d'autre soutien que la charité commune. Il n'y a pour chemins que des sentiers où l'on ne voyage qu'avec difficulté & lenteur. On ne peut y passer qu'à cheval ou à pied, & il faut se précautionner de tout ce qui est nécessaire pour se nourrir & pour se coucher. On ne fait qu'avec peine des journées de 8 lieues, & souvent sans avoir rencontré une seule habitation. Ces chemins sont encore fréquemment interrompus par des rivières sujettes à de grands débordemens, & que les animaux passent à la nage & les hommes dans des canots ou dans des cuirs. J'offrirai tous ces détails.

Indiquer la nature des chemins, c'est avoir dit que la partie espagnole de St-Domingue ne fait presque aucun commerce; car le commerce veut des routes, des canaux où son génie puisse faire circuler les productions de la nature & de l'art, qui sont son aliment & sa vie. La partie espagnole n'a presque aucune relation avec sa métropole, qui l'avoit soumise au privilége exclusif de la compagnie de Catalogne. Cette compagnie, comme toutes les autres, ne fournissait que très-insuffisamment les choses nécessaires.

La banque de St-Charles l'a remplacée récemment; c'eſt-à-dire, que la cauſe des privations a changé de nom.

Les reſſources des colons eſpagnols ſont donc extrêmement bornées. Ils ont cependant des établiſſemens, mais dont la médiocrité eſt extrême. Parcourons en ſucceſſivement les divers genres.

On compte, dans toute la colonie, vingt-deux ſucreries ou manufactures à ſucre de quelque conſidération, car le reſte ne vaut pas la peine d'être cité; & encore ces vingt-deux n'ont-elles qu'environ 600 nègres entr'elles toutes. Elles font du ſucre & du ſirop, tandis que les autres, où les animaux font mouvoir les moulins à preſſer les cannes, ſans abri & en plein air, & qu'on appelle *tourniquets*, ne donnent que du ſirop. Toutes ces productions ſont conſommées dans l'île, & même à l'époque des années favorables, les propriétaires ſe voyent forcés de renoncer à une partie de leur récolte, faute de débouché, & parce que le bas prix ne dédommage point du travail & des dépenſes. Par la même raiſon, il en eſt très-peu qui terrent leur ſucre, à l'exception de quelques quintaux pour des confitures ou d'autres uſages du même genre; mais lorſqu'il s'eſt préſenté des occaſions d'en vendre ou d'en charger, pour Porto-Rico ou pour l'Eſpagne, ce qui a eu lieu quelquefois en très-petites quantités, la bonté du ſucre a prouvé celle du ſol, mais rien en faveur de l'art du fabricant.

On ne cultive de café que ce qui ſuffit à la très-foible conſommation qu'en font quelques habitans

d'un pays où on lui préfere le chocolat, & encore ceux qui ſont près de la frontière, s'en approviſionnent-ils chez les français. C'eſt du Dondon que les eſpagnols ont reçu les graines de café qu'ils ont plantées. Le cafier réuſſit dans toutes les parties de l'île, & produit beaucoup, ſur-tout dans certains endroits hauts & montagneux. Il varie néanmoins en qualité & en groſſeur, ſelon que le terrain eſt plus ou moins élevé, & par d'autres circonſtances locales; mais le café eſt toujours bon, & il eſt des terrains qui en fourniſſent d'auſſi eſtimé que celui de Moka. On évalue ordinairement le produit à une livre peſant par cafier en rapport.

A l'inſouciance qu'on montre pour la culture du cotonnier, il ſerait impoſſible de croire que cette denrée a une valeur très-propre à exciter l'induſtrie, & que cet utile végétal croît naturellement à Saint-Domingue, & ſe trouve d'une excellente qualité, lors même qu'il eſt venu ſans aucun ſoin. Il réuſſit dans les terrains pierreux, dans ceux qui ſont le plus arides, & même dans les crevaſſes des rochers.

Dans le principe de la découverte de l'île, on y cultivait un peu d'indigo, &, à la fin du ſeizième ſiècle, on en fit des envois conſidérables à la Métropole; mais cet arbuſte a ſuivi la dépopulation; il a été abandonné, & les colons eſpagnols ne connaiſſent plus de lui que l'obſtacle qu'il oppoſe par ſa profuſion naturelle & par ſes racines, aux travaux médiocres qu'ils ont à faire dans les champs où l'indigo s'eſt propagé ſpontanément.

Le tabac, naturel à l'île, ſe rencontre par-tout.

Valverde

Valverde obſerve que la largeur de ſa feuille excède celle de tous les tabacs de l'Amérique ; que ſa qualité généralement bonne dans preſque tous les ſites, égale quelquefois celle du tabac de Cube ou de la Havane ; qu'il eſt auſſi eſtimé que celui-ci dans les fabriques de Séville, & qu'il lui eſt même préféré quand on veut l'employer en cigarres. Ce tabac acquiert encore de la vertu par la rape, & celui qui eſt en andouilles ou carotes, eſt recherché des français, parce que mêlé à d'autres tabacs, il leur communique de la qualité par la vigueur de ſa sève. Cependant on ſe bornait à en ſemer un peu dans les parties de St-Yague & de la Véga, & ſeulement pour la conſommation de la colonie & pour faire un peu de contrebande avec les îles voiſines. Mais depuis que le roi d'Eſpagne a encouragé cette culture, en prenant une partie de cette denrée, elle occupe pluſieurs perſonnes dans les deux quartiers qu'on vient de nommer & dans celui du Cotuy, & il eſt poſſible qu'elle prenne de l'accroiſſement.

Le cacao eſt un des objets qui occupe le plus dans la partie eſpagnole. Il eſt indigène auſſi, & ſe trouve dans beaucoup d'endroits. Selon Valverde (dont j'emprunte cet article), au moment de la découverte de St-Domingue, le cacao a été, après les mines & le ſucre, la ſource la plus réelle des richeſſes des colons. Il n'y avait pas au ſeizième ſiècle d'autre cacao, que celui de St-Domingue & cette île approviſionnait alors toute l'Eſpagne ; il s'en trouvait même un excédant, qui porta à ſolliciter de la cour de Madrid la permiſſion d'en faire le tranſport à

l'étranger. L'amande du cacao de St-Domingue est plus acidulée que celle de la province de Venezuela & de Caraque, à laquelle elle n'est point inférieure ; & il est d'expérience constante dans les Indes, que le chocolat qui se fait avec parties égales des deux cacaos, est plus délicat que celui qui se fait avec le cacao de Caraque seulement. Mais cette culture a diminuée comme toutes les autres. A la vérité les ouragans qui se font sentir dans la partie du Sud, & dans celle de l'Est de l'île, sont un grand fléau pour les cacaoyers ; mais il est tant d'autres lieux où ils se reproduiraient encore de manière à rappeller l'époque où ils ont été si utiles ! On a à peine du cacao pour la consommation de la colonie, parce que depuis 1764, qu'on était revenu au point d'en exporter un peu à Cadix, les vents ont détruit une partie des arbres qui donnent cette graine dont l'usage est, tout à la fois, agréable & sain. On trouve encore dans la plaine de la Véga-Real, & dans d'autres lieux de la partie du Nord, un témoignage évident de l'ancienne utilité qu'on retirait de cet arbuste, c'est-à-dire, d'innombrables cacaoyers sauvages qui sont dans l'épaisseur des bois.

Quant au rocou, on ne trouve que des vestiges de sa culture qui était fort productive au seizième siècle qu'il y en avait de grandes plantations.

On peut dire la même chose de l'abandon du gingembre dont on envoyait autrefois des cargaisons entières en Espagne ; le canificier a eu le même sort.

Il est encore de petits établissemens de la partie

eſpagnole, appellée *Conacos* (*), nom qui équivaut à celui d'habitation à vivres ou place à vivres dans les îles françaiſes; c'eſt le partage ordinaire de quelques colons peu fortunés, & plus communément des hommes de couleur ou affranchis.

Si l'expoſition rapide que je viens de faire des différens objets qui peuvent exercer l'induſtrie des colons eſpagnols, les comprenait tous, il ſerait aſſez difficile de concevoir comment ils peuvent leur aſſurer, & des ſubſiſtances, & les moyens de ſatisfaire à differens beſoins; mais il me reſte préciſement à parler d'un genre d'établiſſement qui eſt tout à la fois le plus commun, le plus utile, & le plus analogue aux mœurs, & au caractère de ces mêmes colons; je veux dire celui des hattes.

Une *hatte* eſt une eſpèce de haras, deſtiné à l'éducation des animaux, & on les diſtingue dans la partie eſpagnole par l'épithète tirée de l'eſpèce d'animal qui eſt l'objet principal de la hatte. Ainſi l'on dit, une *hatte de bêtes cavalines*, une *hatte de bêtes à cornes* & enfin l'on appelle corail, mot qui ſignifie *enceinte*, *parc*, le lieu deſtiné à l'éducation excluſive des pourceaux.

La partie eſpagnole de St-Domingue abonde en bœufs, chevaux, moutons, chèvres, anes & cochons, qui ſe ſont propagés d'une manière dont les premiers écrivains eſpagnols ſur l'Amérique, parlent avec une ſorte d'admiration. Oviédo diſait en 1535, 43 années après la découverte de St-Domingue, que les vaches,

(*) Lieu enclos pour le cultiver.

dont les premières étaient venues d'Espagne, étaient déjà en si grand nombre, que des navires retournaient chargés de leurs cuirs, & qu'il arrivait quelquefois d'en tuer, avec des lances, jusqu'à cinq cens, seulement pour avoir ces cuirs. On avoit pour un sou, 4 liv. de viande ; une vache pleine pour une gourde trois quarts ; un bélier pour un huitième de gourde. Oviédo, qui dit même avoir vendu moins cher ceux de son habitation, ajoute, que beaucoup de troupeaux de bêtes à laines & de porcs, étaient devenus sauvages dans les bois.

Or, s'il y avait déjà un pareil excédant à l'époque où parlait Oviédo, & où la colonie était le plus remplie d'indigènes & d'européens, la décadence & la dépopulation n'ayant pas cessé de diminuer le nombre des consommateurs depuis long-tems, les troupeaux qui s'étaient déjà infiniment accrus & les animaux devenus sauvages, devraient s'être multipliés au point de couvrir, en quelque sorte, toute la surface de St-Domingue.

Cependant, le fait est loin de répondre à ce calcul ; on a toujours des hattes, elles sont même, comme je l'ai dit, le genre le plus nombreux des établissemens espagnols. Elles varient en étendue & par le nombre des animaux. Mais en général elles contiennent un espace disproportionné avec l'usage qu'on en fait ; ce qui prouve encore combien l'on attache peu de prix à des possessions territoriales, presque sans utilité pour les espagnols. Il y a des hattes qui occupent en ce moment plusieurs lieues, pour n'avoir que 4 ou 500 têtes de bétail, & quelquefois moins.

Ces terrains ſont d'immenſes ſavanes ou prairies naturelles, dans leſquelles on a cependant des parties de bois, dont une eſt aſſez ſouvent à l'extrémité de la hatte, de manière que ce bois qui ſe nomme *vénerie*, puiſſe être commun à d'autres hattes limitrophes. La vénerie qui peut ſervir à abriter les animaux pendant les grandes chaleurs, a encore pour but d'attirer des animaux ſauvages, dont la chaſſe nourrit les colons.

Dans ces eſpaces conſidérables, les animaux ſe ſéparent en troupeaux appellés *hattas* ou pontes, & pâturent loin les uns des autres; chaque *hatta* eſt ſous l'eſpèce d'influence d'un étalon ou d'un taureau qui ne ſouffre point que l'étalon ou le taureau d'un autre *hatta* s'y mêle. Et malgré cette eſpèce d'aggrégation, il arrive encore que 10 ou 12 animaux ſe diſperſent ſur une ſurface d'un quart de lieue ou d'une demi-lieue.

Cette grande divagation qui produit dans le caractère même des animaux des changemens ſenſibles, a fait, comme le dit Valverde, que les hattiers les ont diviſés en quatre claſſes; ſavoir: les *coraillers*, les *paiſibles*, les *extravagans* ou hautains, & les *montagnards* ou braves.

Les animaux *coraillers* forment la claſſe la moins nombreuſe. Ce ſont ceux qui ſont élevés à paître aux environs de la maiſon, & à entrer ſans difficulté dans les parcs où l'on peut même aller traire les vaches.

Les animaux *paiſibles* ſont ceux qui s'écartent peu de la maiſon, qui vont formés en *hattas*, & qui entrent dans les parcs, lorſqu'on les cerne & qu'on les dirige vers ce point.

Les *extravagans* ou *hautains*, s'éloignent extrêmement, & vont absolument séparés les uns des autres.

Les *montagnards* ou *braves*, vivent dans les parties les plus retirées des bois & des montagnes.

Pour la direction & les soins d'une hatte, outre le propriétaire (qui peut cependant n'y pas résider,) il y a un chef nommé majoral, quelquefois un sous-majoral & des pionniers ou lanciers. Le majoral & le sous-majoral, veillent à ce que les animaux soient réunis lorsqu'il est nécessaire, pris, vendus &c.; en un mot, ils règlent tout ce qui a rapport à la hatte, & les pionniers ou lanciers, sont occupés de tous les soins qu'on y accorde aux animaux.

Mais dans la plupart des hattes de la partie espagnole, le propriétaire est lui-même le majoral, ses enfans sont ses pionniers ou lanciers, à moins que ces emplois ne soient remplis ou partagés par quelques nègres; & pour mieux faire juger quelle est la situation d'un pareil être, je transcris Valverde qui va nous dire lui-même, comment un hattier est logé, nourri, & quelles peines il doit prendre.

L'hospice qui le recueille, ainsi que sa famille, est une cabane, en pieux ou en planches mal jointes, couverte de paille, avec une salle de 12 à 18 pieds en quarré, dans laquelle est une table, deux ou trois tabourets, & un hamac. Pour coucher il a une seconde pièce, moins grande que la première, & un ou plusieurs grabats, tels que je les ai décrits plus loin. S'il pleut, les goutières que forment les orifices, font tomber l'eau en dedans, & bientôt le sol de l'intérieur, qui n'est point carrelé, & qui ne diffère

des champs, que parce que les pas y ont fait périr l'herbe, eſt converti en boue. Le déjeuner ſe fait avec une taſſe de chocolat, ou de café, ou de l'eau de gingembre & une banane rôtie. Au dîner & au ſouper, c'eſt du ris, des racines & des fruits du pays, tels que des patates, des ignames, de la caſſave, des bananes, avec de la viande, quelquefois fraîche, mais le plus ſouvent ſalée ou fumée, car les œufs & la volaille ſont une friandiſe.

Il ſe leve à l'aube du jour, pour aller viſiter les médiocres cultures qui aſſurent ſa ſubſiſtance, ou pour aller prendre le cheval qu'il doit monter pour faire ſes courſes. Il foule, de ſes pieds nus, l'herbe encore imbibée par l'abondante roſée de la nuit, ou même couverte de boue s'il a plu. Un ſoleil ardent le frappe bientôt, de manière qu'il eſt brûlant dans certaines parties du corps, tandis que les autres ſont pénétrées d'humidité. Il éprouve l'incommodité de la pluye dans les bois, les montagnes & les ſavanes; allant tantôt au pas, tantôt au galop pour reconnaître ſes animaux diſperſés, les arrêter, les réunir, autant qu'il eſt poſſible, & conduire au parc ceux qui ſont attaqués de quelque maladie.

Cet exercice, dont la négligence pendant un ſeul jour pourrait donner lieu à des pertes, n'eſt encore rien, puiſque cette eſpèce de ronde ne comporte que des ſoins purement domeſtiques & ne comprend que les animaux *corailleurs*; mais les autres animaux exigent bien d'autres fatigues. Les bêtes appellées *paiſibles*, quoiqu'aſſez réunies, ne ſe rendent point aux parcs qu'après de grandes difficultés. Si elles ſont nombreuſes, leur réunion conſomme

plusieurs jours, pendant lesquels, le maître avec ses gens & ses pionniers à cheval, courrent sans cesse, de tous les côtés, pour les rassembler & les enfermer.

S'agit-il des *extravagans* ou des *hautains*, il faut que beaucoup de personnes se rassemblent; qu'on lâche beaucoup de chiens & qu'on aille grimpant les montagnes & poussant les animaux vers un centre où le nombre & l'adresse de ceux qui les pressent à cheval puissent les contenir. Pour cette opération, on a, ou de fortes lances ou des bois taillés qui les imitent & dont l'extrémité reçoit un instrument de fer, d'environ huit pouces, de forme demi-circulaire & coupant intérieurement. Quand les animaux fuyent d'une manière qui ne permet pas d'espérer qu'on les dirigera vers le point adopté, on recourt à d'autres moyens. L'un d'eux consiste, en ce que celui qui est à cheval & qui poursuit la bête, épie un moment, la saisit par la queue, à la course, lui fait perdre l'équilibre & la renverse. Au même instant, & avec une promptitude presque incroyable, l'homme saute à bas de son cheval, & se jette sur l'animal avant qu'il ait pu se relever. Si c'est un bœuf, on lui tourne le cou, on lui fiche les cornes en terre & on le tient immobile tout le tems nécessaire pour s'en rendre maître & l'attacher à un autre, (ce qui s'appelle macorner); ensuite ou les conduit avec des cordes. Quand cette espérance est perdue, on tue l'animal avec la lance, ou on lui coupe les jarrets avec l'instrument dont j'ai parlé, & qui est destiné à cet usage. (*)

(*) Dampier le décrit dans ses voyages, tom. 2, page 350.

Cette

Cette opération extrêmement laborieuſe ne ſe fait guère dans les hattes, que lorſqu'il faut acquitter le tribut. C'eſt la contribution que chaque propriétaire eſt tenu de fournir en animaux pour la conſommation de la ville capitale de San-Domingo. Il eſt réglé, au commencement de l'année, par l'échevin qui a eu dans le canton, l'année précédente, la police des poids & meſures. Le tribut eſt compoſé de 80 têtes mâles de plus de trois ans. Si la hatte eſt conſidérable, il eſt fourni en une ſeule fois & à des époques différentes, s'il en eſt autrement. Mais malgré toute cette peine, on ne peut pas ſonger à conduire les *extravagans* aux parcs, à cauſe de leur caractère farouche.

Il faudrait cependant encore les compter parmi les animaux tranquilles, ſi on les comparait aux *montagnards*, qui ſont une autre cauſe de laſſitude pour les hattiers, dont ils forment la ſubſiſtance en grande partie.

Le hattier, ſans chauſſure, part communément à pied avec une lance & ſes chiens. S'il va à cheval, il faut qu'il quitte ſa monture à l'entrée du bois ou au bas de la montagne, parce qu'ils ſont inacceſſibles à un cavalier. Il ne peut même entrer dans la forêt qu'en faiſant mille contorſions avec ſon corps. Il lâche ſes chiens, auxquels la néceſſité, plutôt que leur inclination, a appris à chercher la bête. A peine un animal *extravagant* apperçoit-il un homme, ſoit à pied, ſoit à cheval, qu'il ſe met à fuir, & s'enfonce dans les bois, de manière à n'y être arrêté que par les chiens qui l'attaquent, & qui le combattent juſqu'à l'arrivée du chaſſeur ou du hattier. Celui-ci au

bruit des chiens, court avec sa lance, rompant des branches, marchant sur des épines, & trébuchant sur des souches auxquelles il laisse des lambeaux de ses vêtemens, & assez souvent de sa chair. Dès qu'il paraît, l'animal en furie se dirige vers lui ; le hattier l'attend de pied ferme en lui présentant sa lance. S'il manque son coup, il prend l'abri d'un arbre mince, au pied duquel il tourne, en harcelant l'animal, jusqu'à ce qu'il puisse le tuer avec sa *machette* (*).

Le profit qu'il tire de sa victoire est très-petit, & lui coûte encore des soins pénibles. Dans un climat où l'on ne peut guère conserver la viande au de-là du jour où l'animal a été tué, & où elle est presque l'unique ressource pour les hattes, il est difficile que le hattier passe plus de huit jours, sans renouveller ses recherches, ses combats & conséquemment ses dangers. Il faut encore qu'il divise en aiguillettes, la chair de la bête, après l'avoir écorchée, & qu'il prenne seulement ce qu'il peut en porter sur ses épaules jusques chez-lui, ou bien il la laisse dans un lieu où il puisse retourner la chercher avec le secours de son monde. Très-souvent il a triomphé dans un lieu où il ne peut profiter de quelques pièces, qu'en les jettant au bas de falaises, ou de points rapides, où il risquerait de se précipiter, s'il y passait avec une charge.

Telle est la vie d'un malheureux hattier, qui ne ressemble que trop à celle de la plupart des colons espagnols. Dans ses courses, il ne tempère sa soif qu'avec le suc de quelques fruits, & notamment

(*) Espèce de coutelas.

celui des oranges aigres ou douces. Ses pieds acquièrent, par l'habitude d'aller ſans ſouliers, (dit toujours Valverde), une ſemelle ou croute, de l'épaiſſeur d'un doigt, & que des épines ſans nombre ne peuvent percer juſqu'au vif. En lui voyant couper, à l'aide d'un raſoir, cette eſpèce de doublure de la plante de ſes pieds, on croirait qu'il oppère ſur un corps étranger, tant elle eſt inſenſible.

Que ſerait-ce donc, ſi ces infortunés colons n'avaient pas, dans l'éducation de leurs animaux, toute pénible qu'elle eſt, la reſſource la moins précaire pour ſubſiſter ? C'eſt cette éducation qui eſt l'objet préſqu'unique de leur commerce, parce que la partie françaiſe conſomme une grande quantité d'animaux & qu'elle les tire, preſqu'en totalité, de la partie eſpagnole.

Par une négligence inexcuſable & qu'il eſt devenu preſqu'impoſſible de réparer, la colonie françaiſe n'a jamais eu que quelques faibles hattes, & depuis plus d'un ſiècle, elle eſt dans une dépendance abſolue de ſes voiſins, au moins pour ſes boucheries, qui ſont alimentées par des bœufs eſpagnols. Auſſi les vues des colons nos voiſins ſont-elles preſque toutes tournées vers ce trafic très-lucratif pour eux.

Le propriétaire donne, par approximation, le dénombrement de ſes animaux, non compris les montagnards qui ne ſont ſoumis à aucun tribut. Ce nombre eſt diviſé en trois claſſes ; l'une eſt cenſée deſtinée à la réproduction, la ſeconde à la conſommation intérieure, & la troiſième à être exportée dans la partie françaiſe. Cette ſortie eſt grevée d'un droit qui a été porté juſqu'à cinq piaſtres gourdes (27 liv. 10 ſous

de France), par chaque macorne , ou paire de bêtes à corne ; mais comme elle exige une permission par écrit du président espagnol, la permission coûte elle-même une rétribution arbitraire. Les hattiers voisins de la frontière , chargent quelquefois ceux qui en sont éloignés , de fournir leur tribut aux boucheries espagnoles ,afin de se conserver plus d'animaux à livrer aux français ; mais on se sert aussi contre eux de cette raison d'un plus grand profit , pour leur faire mieux payer la permission de sortie.

Notre consommation est donc l'une des causes qui diminuent les animaux dans la partie espagnole ; l'épizootie y a aussi exercé ses ravages , quoiqu'elle n'y ait jamais eu les caractères funestes qu'elle a montrés dans la partie française. L'étendue du terrain , l'état de liberté dans lequel vivent les animaux , ont seuls contribué à arrêter les progrès d'un mal auquel l'apathie espagnole n'a rien opposé.

Il faut ajouter aux causes de dépopulation , un genre de maladie déjà très-ancien. Comme il se faisait, au siècle dernier & au commencement de celui-ci , une grande contrebande en cuirs avec les hollandois & les autres nations, on éleva , pour poursuivre les bestiaux , beaucoup de chiens d'une grande espèce , qui se multiplièrent considérablement , & causèrent de grands dommages , parce qu'ils se jettaient principalement sur les jeunes animaux. Ce fut à l'époque de l'abandon de cette immense quantité de chairs , laissées à la putréfaction , qu'on vit paraître une espèce de mouches vertes & dorées , semblables aux cantharides. Dès qu'une bête cavaline ou à corne , ou

un pourceau, a une écorchure ou même une excoriation, la mouche dépose un œuf qui se change en un ver, par lequel l'animal est rongé jusqu'à en périr. Les colons espagnols ont bien employé, avec efficacité, le frottement de la poussière des bouts de tabac ou cigarres fumées, ou la racine d'Ellebore; mais ces moyens ne pouvant servir que pour des ulcères visibles, ce qui n'est pas l'état de tous, & étant impraticables à l'égard des animaux sauvages, ce fléau en fait mourir un très-grand nombre. D'ailleurs les hattiers ont une extrême négligence, relativement aux animaux nouveaux-nés, qui périssent parce que les vers s'attachent à leur ombilic.

Les sécheresses qui se font sentir assez fréquemment, détruisent aussi des animaux ou s'opposent à leur réproduction. En général les hattiers sont dans l'impuissance de prendre tous les soins convenables, & l'étendue même des hattes est un obstacle presque insurmontable. Il est déjà très-difficile pour le hattier, de rassembler ses animaux pour régler le tribut, & il profite de cette circonstance pour les compter & faire marquer d'une étampe qui lui est propre, ceux qui sont parvenus à dix-huit mois. Il faut encore qu'au mois d'Avril, à l'approche des pluyes, on fasse brûler les savanes pour en renouveller l'herbe, & détruire celles qui, comme l'herbe-à-panache (*), fort commune au pied des montagnes, & l'herbe-à-aiguille, couvrent les savanes & y étouffent les semences des graminées utiles. Alors les animaux se

(*) Espèce d'Andropogon que Bomare appelle *Barbon*.

retirent dans les parties boisées où des liannes aqueuses les nourrissent, tandis qu'une ombre épaisse les garantit des ardeurs du soleil. Cette opération du brûlage amène même quelquefois sur le territoire français, placé au-dessous du territoire espagnol, dans le sens du vent presque habituel de l'Est, & à d'assez grandes distances de la frontière, une espèce de brouillard produit par la fumée.

On a vu, par les détails où je suis entré & dont j'ai affecté de tirer une partie de l'ouvrage d'un créol espagnol de Saint-Domingue, à quel état de médiocrité & de décadence est réduite la colonie espagnole, qui serait nulle, à bien dire, sans son commerce d'animaux avec les français, que Don Antonio Valverde appele même son unique appui. Ce commerce est pour nous une charge énorme, qu'affoiblit néanmoins la nécessité où les espagnols se trouvent, par l'impéritie de leur gouvernement, qui les expose à manquer de tout, de venir s'approvisionner dans la partie française. Ils y venaient ouvertement autrefois; mais je dirai plus loin, comment ils sont réduits à faire en contrebande ce commerce naguères si propice, tout à la fois, & aux intérêts de la métropole, dont il faisait valoir les marchandises, & à ceux de la colonie à laquelle il restituait une partie de la somme considérable payée annuellement par elle pour l'achat des animaux.

Après avoir essayé de montrer dans toute sa ressemblance, l'habitant de la partie espagnole, il est naturel de continuer la description du pays qu'il habite, d'autant que les particularités relatives au

local, nous ramèneront plus d'une fois aux perſonnes.

Les limites entre les deux colonies ont été enfin réglées par le traité difinitif du trois Juin 1777, qui a donné à la partie françaiſe des bornes plus étroites que celles reconnues jnſqu'alors. C'eſt ce que je crois avoir bien démontré par les détails hiſtoriques, dont j'ai cru indiſpenſable de placer l'abrégé au commencement de ce volume, afin que le lecteur pût ſe convaincre encore mieux, en liſant ce traité, qu'il n'eſt pas fondé ſur les principes d'une juſtice rigoureuſe.

Bahoruco et ses Environs.

Le point ſitué le plus à l'Occident, à la frontière eſpagnole, ſur la côte ou bande du Sud, eſt l'embouchure de la rivière *des Pedernales* (des Cailloux,) appellée par les français, *rivière des Anſes-à-Pitre*. C'eſt à l'Eſt de cette rivière, qui diſparait pluſieurs fois vers le haut de ſon cours, que ſont les montagnes élevées de Bahoruco ou du Maniel, qui n'appartiennent point au Cibao, puiſqu'elles ſe dirigent preſque Nord & Sud, vers l'étang ſalé, & l'étang ſaumâtre, où elles trouvent des prolongemens des chaînes parties du Cibao, & qui viennent vers le Mirebalais. Les montagnes de Bahoruco ſont d'une grande fertilité; elles forment en s'étendant juſqu'à la mer dans le Sud, une pointe qui ſuppoſée prolongée, irait paſſer tout près du point le plus Eſt de la petite île de la Béate.

Valverde rapporte, au ſujet de ces montagnes, dont il vante la température, que lorſque Don Manuel d'Azlor, préſident de St-Domingue, (depuis vice-roi

de Navarre), y vint une fois pour poursuivre les nègres fugitifs, il fit dresser des tentes la nuit de son campement, & qu'il s'y couvrit des feuilles des choux que les nègres cultivaient.

Ce local où tout annonce des mines d'or, puisque les eaux y charient & des paillettes & du sable auquel il est mêlé, a toujours été depuis 80 ans, l'asile des nègres fugitifs espagnols & français, qui ont, quelquefois dans leurs incursions, commis des excès sur la partie française qui les avoisine. Malgré des attaques réitérées, qui les ont dissipés à différentes reprises, malgré qu'une cédule du roi d'Espagne, du 21 Octobre 1764, autorisât le président espagnol à proposer aux nègres de cette nation, de se réunir dans des lieux qu'on leur indiquerait, pour y former des bourgades où ils seraient considérés comme des affranchis; ils ont toujours préféré cette vie vagabonde, & la nature des montagnes où ils forment leurs retraites, & sur-tout le peu de population du territoire espagnol, leur ont toujours donné la facilité de s'y maintenir.

Je parlerai de ces brigands, dans la description des paroisses françaises qui ont été le théâtre de leurs horreurs, & je me contente de dire en ce moment, que depuis 1785 ils ont cessé leurs irruptions, & qu'ils ne se sont pas écartés de la promesse qu'ils firent alors à M. de Bellecombe, gouverneur-général, de ne point troubler à l'avenir la paix du territoire français. Il est toujours certain que leur voisinage empêche que ce territoire ne reçoive des habitans près de la limite. Bahoruco, proprement dit, n'a pas d'autres habitans. Le

Le long de la côte à l'Oueſt de ces montagnes, ſont pluſieurs pointes & anſes. Le mot d'*Anſes à pitre* eſt la dénomination commune de cette étendue de côte, depuis la Pointe-des-Piéges, qui eſt à une lieue dans l'Oueſt de l'embouchure de la rivière des Pédernales, & par conſéquent ſur le territoire français, juſqu'au Faux-Cap; ce qui forme une étendue d'environ 12 lieues.

Les gros vaiſſeaux peuvent mouiller à une demi-lieue devant l'embouchure de la rivière des Anſes-à-Pitre, & les autres plus près. Cette rivière, dont l'eau eſt une des meilleures de l'île, eſt aſſez conſidérable, mais point navigable. Elle prend ſa ſource dans la partie ſeptentrionale des montagnes de Bahoruco. En tems de guerre des vaiſſeaux de ligne & des corſaires anglais font de très-longues ſtations dans cet endroit, & quelquefois même ils y conſtruiſent des barraques dans la partie plane de l'Eſt de la rivière, & s'y tiennent des mois entiers. Les bœufs, les cochons ſauvages & le gibier, leur fourniſſent une nourriture ſaine & abondante; couverts & cachés par le Faux-Cap, & la Béate, ils ont des vigies qui découvrent de loin, & font ainſi la guerre avec une grande commodité, puiſqu'ils ont des ſubſiſtances, de l'eau, du bois & un point d'obſervation.

Après l'embouchure de cette rivière, & allant vers la partie eſpagnole, on trouve la rivière & l'anſe du Trou-Jacob, puis la pointe du même nom. Cette pointe, comme celles qui la précèdent dans les Anſes-à-Pitre eſt bordée par une côte de fer (pierreuſe) d'environ trois cens toiſes de largeur, qui en

ceint le contour. Mais de la pointe ou falaise du Trou-Jacob, commence une côte de fer continue, qui présente bientôt le Cap-Rouge. Entre celui-ci, & la Pointe des Voutes-d'en-bas ou des Aiguilles, est l'Anse-à-Rousselle.

Après la Pointe-des-Aiguilles ou les Voutes-d'en bas, l'on trouve une anse magnifique, appellée *l'Anse-des-Aigles* ou simplement *Anse-sans-Fond*, où l'on prétend même que les navires peuvent aller s'amarrer à terre. Il y a encore un autre mouillage appellé *l'Anse-Thomas*, entre la Pointe-Chimahé, qui abrite l'Anse-des-Aigles ou Sans-Fond, au Sud; & après l'Anse-Thomas, est le Faux-Cap que des cartes confondent, mal-à-propos, avec la Pointe-des-Aiguilles.

Du Faux-Cap, où la côte commence à se diriger vers l'Oueſt, jusqu'à la pointe du Bahoruco, on peut passer dans le canal, entre la Béate & la grande île, avec fond de six à neuf brasses, laissant au Sud les îlots de la Béate, mais cette profondeur se réduit à moins de trois brasses lorsqu'on est sur un haut-fond, qui part de la Béate & qui courre dans le Nord.

Depuis le Faux-Cap jusqu'au Cap-Bahoruco, la côte est de fer & très-élevée; c'est-à-dire, qu'elle a depuis 80 jusqu'à 160 pieds au-dessus de la mer. Elle offre cependant l'Anse-à-Burgaux, le Trou-du-guet, l'Ance-des-Truyes où la côte est dirigée au Sud-Est, & enfin, l'Anse-des-Vases, qui précède la Pointe-Bahoruco, nommée aussi pointe ou Cap-de-la Béate & Cap-à-Foux; c'est le point le plus Sud de toute l'île St-Domingue, & celui où finit la côte de fer, commencée à la pointe du Trou-Jacob.

Pour qu'on ne prenne pas une idée fauſſe du local, où j'annonce une côte de fer & des anſes, il eſt indiſpenſable de dire que ces anſes ſont formées par des portions de ſable & de terre, qui ſont entre le rivage & la côte de fer, & que cette dernière en fait des eſpèces d'aculs.

En parlant des plaines de la partie eſpagnole, j'ai dit qu'il y avait au pied des montagnes de Bahoruco, & à partir de la pointe la Béate, deux plaines, dont l'une à l'Oueſt, d'environ 80 lieues quarrées, & l'autre à l'Eſt, d'environ 60 lieues quarrées. Les quatre-vingt lieues de la première, bornées à l'Oueſt par la paroiſſe françaiſe des Cayes de Jacmel, ſont propres à toutes les cultures, ſans parler des parties montagneuſes avoiſinantes, où celle du café réuſſirait. On peut ſuppoſer que cette précieuſe étendue ſuffirait à cent cinquante ſucreries de plus de trois cens quarreaux (*), capables d'employer trente mille nègres, & dans ce nombre de ſucreries, qu'on ne peut trouver exagéré, il y en aurait près de la moitié qui ne ſeraient pas à plus de 4 ou 5 lieues de la mer. Il eſt aiſé de ſentir combien cette plaine ſerait favorable à toutes les autres denrées, comme l'indigo, le coton & le tabac.

Le calcul qu'on vient de faire, établit auſſi que dans la ſeconde plaine de Bahoruco, ſituée à l'Eſt, on pourrait avoir pareillement plus de cent ſucreries, qui employeraient vingt mille nègres. L'établiſſe-

(*) Meſure de la partie françaiſe de St-Domingne, qui contient cent pas de trois pieds et demi en quarré, ou 122,500 pieds de ſuperficie.

ment de ces parties changerait en peuplade policée, les esclaves fugitifs dont j'ai parlé.

C'est à l'Est des montagnes de Bahoruco qu'est la rivière de Nayauco ; puis le Cap-Mongon qui est à 2,500 toises de la pointe Bahoruco. Du Cap-Mongon, en suivant la côte qui se dirige presqu'au Nord, on arrive au petit port, appellé par les espagnols même le *Petit-Trou*, dénomination évidemment française, comme plusieurs de celles que j'ai déjà citées depuis la rivière des Pédernales, & qui suffiraient pour prouver que les français ont été établis dans cette partie.

Le Petit-Trou est peu profond & semé d'écueils ; mais comme ce canton abonde en gibier, il attire fréquemment les chasseurs, qui s'appellent aussi *montagnards*, du nom de l'espèce des bœufs sauvages qu'ils poursuivent, ou *oreillards*, parce que ces bœufs n'ont pas les oreilles coupées, à la différence des *corailleurs* & des *paîsibles*. De petites barques de la ville de Santo-Domingo s'y rendent pour chercher la viande & la mantegue (sain-doux) qu'a produit la chasse. Des français, à cause de l'inoccupation du Petit-Trou, y chassent aussi quelquefois. On pourrait s'en servir pour extraire les bois & les autres denrées que les environs sont susceptibles de produire.

Neybe.

Du Nord du Petit-Trou, allant vers l'embouchure de la rivière de Neybe, on trouve la baye de Neybe placée entre les montagnes de Bahoruco & celles de Martin Garcia ; elle porte aussi le nom de Baye

Julienne. De grands bateaux peuvent y mouiller; mais si les différentes bouches de cette rivière à la mer, dont la plupart varient chaque année, étaient réunies en une ou en deux seulement (ce qui ne serait pas d'une grande difficulté), elle serait navigable pendant plusieurs lieues pour les bâtimens qui maintenant sont obligés de rester dans la baye. Il y aurait encore l'avantage de faire pénétrer plus haut des lanches ou barques plates. La rivière de *Neybe* ou de *Neiva*, mot qui, en espagnol, signifie *blanc*, *blanche*; naît dans les montagnes de l'intérieur de St-Domingue, près des montagnes de Cibao. Elle se dirige, pendant plusieurs lieues, à l'Oueſt; puis devenue considérable, elle prend son cours au Sud dans la vallée de son nom, & après y avoir reçu beaucoup d'autres rivières grandes ou petites, elle se jette à la mer par sept embouchures différentes.

La plaine ou vallée de Neybe, a environ 80 lieues quarrées de surface. C'est la rivière de son nom & des parties montagneuses, qui la séparent, à l'Est, des plaines d'Azua & de Vani ou Bani, tandis qu'elle a pour borne à l'Oueſt, la rivière des Dames & l'Etang espagnol, appellé aussi *Etang de Xaragua*, & *Etang d'Henriquille*, désigné sur les cartes françaises par l'expression de *Riquille*. Disons, à ce sujet, que ce nom d'*Henriquille* ou *Petit-Henri*, lui est venu du Cacique Henri, qui trouva un asile dans le petit îlet placé à son milieu, durant ce que les espagnols appellent sa rébellion. On voit même à quelque distance de-là & à l'extrémité de la partie française, allant vers la mer, des restes d'un ancien retranchement demi-circulaire, appuyé à une montagne par

chaque bout, & garni en dedans de deux rangées de petits puits qui se touchent, & qui servaient sans doute à soutenir le retranchement. Les cavernes voisines sont remplies d'ossemens humains entassés.

La plaine de Neybe est extrêmement fertile, & propre au commerce, à cause de sa rivière qui a un très-grand volume d'eau. La chasse y est aussi utile qu'agréable. Les oiseaux s'y multiplient d'une manière très-rapide, & cette partie semble être l'asile particulier des flamands & des faisans, qui vont en troupe & s'y trouvent par-tout, & principalement dans les points où il y a de l'eau. C'est encore là qu'on rencontre les paons royaux ou paons panachés, (mêlange du paon blanc & du paon coloré), très-estimés, parcequ'ils sont d'un goût plus délicat que les paons ordinaires, & que les beautés de leur éclatant plumage, surpassent celles du même oiseau en Europe.

Cette plaine suffirait à l'établissement de plus de 150 sucreries, dont le débouché serait rendu facile, par cette grande rivière que les français ont eue pendant long-tems pour borne de leurs possessions, & qu'ils ont toujours désiré de voir adopter comme une limite, qui laisserait en quelque sorte, à leur industrie, une nouvelle & seconde colonie française à fonder, & d'immenses produits à recueillir. Mais cette attente a été trompée, & ce sol si riche où la nature ne peut montrer sa fertilité, que par de pompeux feuillages & par la grosseur des arbres, n'est guère qu'un désert.

Il y a cependant, à environ neuf lieues de la rivière de Neybe, un bourg appellé aussi du nom de

Neybe, qui contient à-peu-près deux cens maiſons, & qui peut fournir tois cens hommes portant armes. Le terrain, entre le bourg & la rivière, eſt ſalineux. On compte 15 lieues du bourg de Neybe, à la ville d'Azua, & le chemin qui les fait communiquer, & qui traverſe la Neybe, eſt en partie dans des montagnes arides qui ſe prolongent juſqu'à deux lieues d'Azua.

En allant du bourg de Neybe, juſqu'au point où la ligne de démarcation coupe l'Étang-Saumâtre, il y a environ 16 lieues. On les fait en côtoyant l'un ou l'autre des côtés de Henriquille, dont on rencontre le bout Sud-Eſt, à peu de diſtance après avoir quitté le bourg de Neybe; le ſentier du bord Sud-Oueſt, eſt reſſerré par une montagne qui le raproche de l'étang. On arrive au corps-de-garde eſpagnol, du lieu appellé le Fond, (el fundo) & près duquel eſt la maiſon du commandant de cette frontière: là, eſt l'Étang-Saumâtre, que diviſe la ligne des limites. Le ſentier prend auſſi les deux côtés de ce nouvel étang, appellé par quelques uns *Lagune d'Azuey*, mais par ſa droite, le chemin eſt impraticable à cheval, tandis que ſur l'autre côté il eſt meilleur; ce dernier eſt le plus long.

C'eſt par ce chemin des étangs & par le bourg de Neybe, que ſe fait la communication du Port-au-Prince avec la ville de San-Domingo, en gagnant Azua, Bani, &c. Cette route eſt de 69 lieues, car on en compte 14 depuis le corps-de-garde *del fundo*, juſqu'au Port-au-Prince. Pour l'abréger un peu & la rendre ſur-tout moins déſagréable, on peut traverſer l'Étang-Saumâtre en canot.

Il est à propos d'observer, que ce n'est guère que vers 1730, que les espagnols ont fait des établissemens à l'Ouest de la rivière de Neybe, époque où les français avaient même quelques petites *places* dans cette partie.

Le territoire de Neybe a une espèce de plâtre, & en outre du talc, qui se trouve aussi dans d'autres lieux. On y voit une monticule de sel marin fossile, que les espagnols prisent beaucoup pour les usages domestiques, & qui est reproduit par la nature avec une telle rapidité, qu'une fouille ordinaire est absolument remplie au bout d'une année.

AZUA.

Après la rivière de Neybe, commence le territoire d'Azua, qui a le territoire de Saint-Jean de la Maguana au Nord-Ouest, celui de Neybe à l'Ouest, la mer au Sud, Bani à l'Est & au Nord des parties montagneuses, qui se prolongent aussi derrière le territoire de Bani.

Ces montagnes appartiennent à la 3e chaîne qui, partant de Cibao, va border la rive gauche du Petit-Yaqui, dans la direction du Sud-Ouest & dont le revers Est, répand ses eaux depuis l'embouchure du Neybe jusqu'à Nisao. De cette chaîne, l'une des plus étendues & les plus élevées, sort une grande quantité d'autres chaînes dirigées au Sud, & qui laissent entre elles & la mer, les plaines d'Azua & de Bani, avec des intervalles plus ou moins larges. Ces chaînes

secondaires

secondaires, dont les plus considérables sont, 1°. les deux qui forment la vallée d'Azua dans cette partie, & qui se terminent près de la ville; 2°. celle qui borde la rive droite de l'Ocoa & se termine à la Petite-Anse-d'Ocoa; 3°. celle qui finit au plateau de la Croix; 4°. & enfin celle qui va s'arrêter au Cerre (monticule) de la vigie de Bany, séparent les rivières de Tavora, de Bia, de Sipicepy, d'Ocoa, de Bany & de Pailla, qu'on trouve dans l'ordre où elles viennent d'être nommées, en allant de l'Ouest à l'Est, avec un grand nombre de ravines intermédiaires.

Le territoire d'Azua est traversé par un chemin qui commence où se termine le territoire de Saint-Jean de la Maguana, à la passe de la rivière du Petit-Yaqui, dont la source est au Cibao, tout près de celle du Grand-Yaqui, & sur la rive gauche duquel est la chaîne de montagnes dont on vient de parler, & qui coupe le chemin comme on va le voir.

La route traverse la rivière du Petit-Yaqui (qui a toujours beaucoup d'eau), tout près de son embouchure dans la Neybe, & va ensuite en plaine trouver à un quart de lieue la hatte de *Bitta al Pendo*. Une lieue plus loin, est la hatte de la Rivière Salée (*Rio-Salao*), & à un grand quart de lieue de celle-ci, on passe cette petite rivière *Salao* qui tombe dans la Neybe, très-près de-là, & de laquelle, jusqu'à celle de Biahama, où l'on trouve toujours de l'eau, l'on compte plus d'une lieue. Entre les Rivières Salao & de Biahama, mais plus près de cette dernière, le chemin passe un ravin, qui borde d'un côté un *cerre* que la rivière de

Biahama borde de l'autre. L'on monte ce *cerre*, puis on le redescend vers la Biahame qui est précédée, à une très-petite distance, de la hatte de son nom, & qui est passée, non loin du point où elle se jette dans la Neybe; de manière que le chemin que je décris longe la Neybe depuis la passe du Petit-Yaqui.

Après la rivière de Biahame, le chemin monte, puis il redescend pour trouver la ravine appellée le Môle qui est à trois grands quarts de lieue de Biahame; le chemin s'éloigne alors de la Neybe qui dans son cours se subdivise fréquemment en plusieurs bras. Du ravin du Môle l'on monte une demi-lieue pour arriver au sommet du Passage (*el Puerto*), prolongement de la chaîne venant du Cibao, qui s'étend le long de la rive gauche du Petit-Yaqui. Le Passage est à une petite lieue & demie de la riviére de Biahame. Ensuite on descend la montagne, & en avançant environ 15 cens toises, l'on entre dans la rivière *Sangosto* que l'on côtoye ou que l'on traverse, à plusieurs repriſes, dans une demi-lieue, jusqu'à son confluent avec le torrent de *Tavora*. De-là le chemin gagne un peu à droite & l'on prend le torrent de Tavora, qu'on suit près de deux lieues jusqu'à la hatte de son nom, qui est à trois fortes lieues du sommet de la montagne du Passage.

Le torrent de Tavora est fort considérable & très-rapide, & se rend directement à la mer; son lit a jusqu'à 60 toises de largeur dans beaucoup d'endroits, avec un encaissement depuis 12 jusqu'a 15 pieds de profondeur presqu'à pic. On n'y voit de l'eau que dans les tems de pluye & d'orage; mais il y a de

petites sources au-dessus de la hatte de Tavora, qui se réunissent dans des points inférieurs, & où les animaux s'abreuvent. Le chemin passe différens bras secs & fort pierreux. La hatte de Tavora est sur la rive droite du torrent, & au point où vient se rendre le chemin qui conduit au Port-au-Prince. De la Biahame à Tavora, le chemin s'appelle *cascaal*, nom donné par les espagnols à tous les chemins pierreux & difficiles, du genre de celui-ci.

A cinq quarts de lieue après la hatte de Tavora, on quitte le lit du torrent & à-peu-près à cinq autres quarts de lieue on rencontre un chemin qui conduit dans la baye de Neybe. Une demi-lieue plus loin est la rivière de Houra, sans eau, & qui n'est elle-même qu'à une grande demi-lieue de la ville d'Azua que je rappellerai bientôt.

Immédiatement après avoir traversé la ville d'Azua, on rencontre la petite rivière de Bya ou Via, & deux lieues plus loin on trouve un chemin qui croise la route & qui sert de communication à quelques hattes. Vers la moitié de cet espace, on laisse à droite un cerre assez élevé & qui s'étend jusqu'à la mer; une lieue plus loin & après avoir passé deux ravins, est la rivière de Sipicépy, à une demi-lieue de laquelle commence la savane du même nom. Cette savane peut avoir un quart de lieue de longueur, sur trois cens toises de largeur, & sa figure est à-peu-près ovale. Ensuite sont des bois composés de palmiers, appellés *palmes d'Ocoa*, qui règnent jusqu'à la rivière de ce nom, c'est-à-dire, dans une étendue de trois lieues.

A une petite demi-lieue après avoir quitté la savane de Sipicépy, le chemin arrive au bord de la mer & suit le rivage (qui est de sable & de galets) pendant une bonne lieue & demie, après lesquelles l'on trouve la petite savane d'Ocoa qui touche presqu'à la mer. Tout l'intervalle, où le chemin côtoye le rivage, est un escarpement de 15 à 20 pieds de haut, qui ne laisse, entre lui & la mer, qu'une grève étroite de 8 à 10 pieds de large, formant le chemin que de gros galets rendent peu commode. Cet escarpement est surmonté par une pente moins rapide & qui est le revers d'une chaîne secondaire de montagnes venant du Cibao.

Un quart de lieue après la petite savane d'Ocoa, est la fourche que forme, avec le chemin, une communication qui mène dans la baye d'Ocoa, au mouillage des vaisseaux espagnols, éloigné de 700 toises du chemin. En avançant un peu, l'on voit à la gauche & près du chemin, les ruines de l'ancienne sucrerie Zuazo, dont je parle plus loin. A une demi-lieue de-là est le passage de la rivière d'Ocoa, que le chemin va gagner en s'éloignant encore du rivage de la baye & contournant la montagne au bas de laquelle cette rivière coule, & qui est la fin de la chaîne secondaire venant du Cibao dont on vient de parler.

Ici finit le territoire d'Azua, sur lequel j'ai encore beaucoup de détails à fournir avant d'entrer dans celui de Bani.

En doublant la pointe de l'Est de la baye de Neybe, se trouve le vieux port de l'ancien Azua, fondé en 1504, par l'Adelantade Don Diègue Colomb.

Il lui avoit donné le surnom de Compostelle, à cause du commandeur Gallego, de l'ordre de St-Jacques de Compostelle, qui y avait une habitation; mais ce nom s'est perdu avec le tems qui a fait survivre celui d'Azua, que portait ce lieu lorsque l'île appartenait aux Indiens.

Le vieux port qui est absolument de la même nature que la baye de Neybe, servait autrefois au transport des excellens sucres de la plaine d'Azua, où les cannes produisaient durant six années sans avoir besoin d'être replantées. On allait charger ces sucres dans les vaisseaux mouillés à Ocoa & à Santo-Domingo, ainsi que l'attestent les historiens de ce tems, & notamment Oviédo & Herrera.

La plaine d'Azua, qui à l'Ouest commence à la rivière de Neybe, & qui va jusqu'à l'Anse-de-la-Chaudière à l'Est, a environ 150 lieues quarrées de surface. On nomme aussi *Via*, le canton d'Azua, qui tire vanité de ce qu'il a eu au nombre de ses habitans, Cortez, conquérant du Mexique, qui fut greffier de la municipalité d'Azua. Outre la rivière qui lui donne son nom, Azua a celles des Muses, de Tavora, de Mijo; & encore celle d'Yaqui qui le sépare du quartier de St-Jean de la Maguana, & qu'on ne doit pas confondre avec la rivière du Grand-Yaqui, qui coule dans la partie du Nord & se rend à Monte-Christo.

Toutes ces rivières étaient autant de causes de fertilité & des moyens de transporter, soit au port d'Azua, soit à la baye d'Ocoa, suivant la situation des établissemens, d'immenses quantités de sucre, du

canifice de la meilleure qualité, & des bois précieux.

Tout ce que produit le canton d'Azua, excelle par sa bonté & son goût exquis. On y a vu autrefois des cannes de 18 pieds de hauteur. Quelques personnes prétendent cependant que son terrain au Nord & à l'Est, est loin de valoir celui du Sud & du Sud-Oueſt. C'est son sol qui fournit en abondance, & pendant toute l'année, les plus belles oranges & d'une saveur si sucrée, qu'elles ne laissent pas apperce-voir d'acidité.

Azua a plusieurs mines d'or qu'on travaillait anciennement, mais qui sont absolument abandonnées. Depuis le furieux tremblement de terre du 18 Octobre 1751, qui commença à 3 heures de l'après-midi, on a découvert, dans les montagnes de *Viajama*, des eaux minérales qui jailliſſent de plusieurs sources, & qui font soupçonner, par leur nature, que la montagne qui les contient est sulphureuse. On a aussi du talc à Azua.

Les montagnes d'Azua sont remplies de bois de fustet qui fournit une belle teinture jaune, qui est d'un travail facile & qui acquiert un beau poli.

Ce territoire jouit d'un avantage infiniment précieux; c'est de conserver une race de chevaux qui n'ont, pour ainsi dire, pas dégénéré de ceux qu'on estime le plus en Espagne. Lors de la découverte de l'Amérique, elle n'avait point de chevaux, & l'on sait assez quelle impression l'aspect d'un homme porté par l'un de ces animaux, produisit sur l'esprit des insulaires. Mais bientôt l'Amérique a vu ce beau quadrupède lui devenir propre en quelque sorte, &

y ſervir, comme en Europe, à l'utilité de ſes habitans. C'eſt une loi à laquelle la nature a ſoumis preſque tous les êtres, que celle de la dégénération, lorſqu'ils ſont tranſplantés à de grandes diſtances, & en général le cheval a perdu de ſa ſtature dans nos îles, peut-être même ſa conſtitution s'eſt-elle déteriorée, mais il n'a pas été dégradé quant au moral, & ceux d'Azua ont même conſervé tous leurs avantages corporels. On remarque ſeulement que leur robe n'eſt pas auſſi variée qu'en Eſpagne; ce que l'on attribue au peu de ſoin de chercher, dans le mêlange des eſpèces, celui des poils.

J'ajouterai ici qu'il y a des chevaux eſpagnols de trois eſpèces à Saint-Domingue. Les uns vifs, très-fins, d'une taille avantageuſe, & propres ſeulement à la ſelle, ſervent de montures & d'étalons; les autres moins beaux, d'une taille moyenne, mais pleins d'ardeur & ayant encore de la grace dans leurs mouvemens, ſont propres à l'attelage des chaiſes, ou même aux perſonnes qui, ignorant l'art de l'équitation, ne cherchent qu'une monture facile. Ceux de la troiſième eſpèce ſont foibles, leur robe eſt iſabelle dorée ou ſoupe de lait; leur vue eſt tendre, & ils rendent ſi peu de ſervice, que la modicité de leur prix eſt le ſeul motif qui porte à les acheter; on ne peut les mettre à la voiture que pour de petites courſes, & en général, il faut éviter de les fatiguer. On a auſſi dans la partie eſpagnole, une race de chevaux friſons qui a été apportée de Philadelphie & de l'État de New-York.

Les chevaux eſpagnols ont un caractère un peu

inquiet ; ils sont assez souvent quinteux & presque toujours l'approche de l'homme les allarme. Il serait imprudent de les aborder sans précaution, d'arriver près d'eux sans en avoir été vu, car ils sont prompts à lancer des ruades, & ce caractère se fait encore appercevoir dans les chevaux espagnols de race mêlée de la partie française. La manière dont ces chevaux sont élevés, & qui est vraiment sauvage, doit contribuer pour beaucoup à leur donner ces défauts. Les chevaux de Caraque étant encore plus estimés que ceux de St-Domingue espagnol, sur-tout comme étalon, on en tire quelquefois de cette province, ainsi que de Ste-Marthe & de Rio-de-la-Hache, pour améliorer l'espèce.

Azua qui fut pillé, par des corsaires français, avant 1543, n'avait cessé de décroître de l'état florissant où j'ai dit qu'il était parvenu, tellement qu'en 1737, sa population s'élevait à peine à 500 individus. Mais le tremblement de terre de 1751 vint lui porter un coup funeste, en renversant ses maisons & en amenant la mer jusques sur le point où la ville était bâtie ; de sorte qu'on l'a reconstruite sur la rive droite de la petite rivière de Bya, à cinq quarts de lieue de la mer & à une petite demi-lieue de l'extrémité de deux chaînes de montagnes qui viennent de Cibao, & qui forment la vallée où coule la Bia. Azua est agréablement situé, dans une position saine & dans une plaine ouverte. On voit une très-grande place au centre de la ville, qui semble sortir depuis 178 de son état misérable, sans toutefois qu'elle soit digne d'une grande attention. L'église n'y a été achevée

qu

qu'à une époque assez récente. Les habitans d'Azua qui descendent en grande partie des peuplades venues des Canaries, sont industrieux, grands, & bienfaits.

La ville d'Azua, est à 24 lieues dans l'Oueſt de la capitale, on y compte environ trois cens maisons, & plus de trois mille personnes dans l'étendue du territoire qui porte ce nom, & qui pourrait avoir au moins quatre cens fuereries, où quatre vingts mille nègres trouveraient du travail. Il fournit cinq cens hommes portant armes, en comptant une compagnie de cavalerie.

Azua a obtenu le 6 Décembre 1508, des armoiries qui sont; un écu d'azur à l'étoile d'argent en chef & ondé d'argent & d'azur en pointe.

Entre le vieux port de l'ancien Azua à l'Oueſt & la Pointe-des-Salines à l'Eſt, se trouve la célèbre baye d'Ocoa. Dans la partie Eſt de son entrée, est le port de la Chaudière, assez grand, assez ouvert, & assez profond pour recevoir les bâtimens de toutes les dimensions.

La baye d'Ocoa, est à 18 lieues de la capitale, c'eſt-là que la rivière du même nom, dont j'ai déjà parlé, se jette à la mer à sept lieues de Nisao & à neuf de la ville d'Azua, & fournit aux navigateurs une eau abondante & facile. La figure de la baye d'Ocoa, que plusieurs personnes marquent en fer à cheval, est vraiment celle d'un *omega*. Les deux caps ou pointes qui en forment l'entrée, sont à environ trois quarts de lieues l'une de l'autre, & vont en s'écartant, à mesure qu'on entre dans l'intérieur, jusqu'à former une circonférence de trois ou quatre

lieues. Cette baye peut recevoir les plus fortes escadres & les flottes les plus nombreuses, dont les vaisseaux pourraient approcher jusqu'à mettre leur beaupré sur la terre & à s'y amarrer. L'élevation des côtes défend la baye des vents, & y rend la mer calme & tranquille. Sur le côté où se jette la rivière d'Ocoa, on découvre les palmistes dont j'ai parlé plus haut, & dont le prolongement semble appeller une peuplade, dans le point où sont encore les murs ruinés d'un moulin appartenant dans l'origine au licentié Zuazo, & qui faisait une grande quantité de beau sucre, dont deux *charrettées* payèrent, le 15 Avril 1592, la rançon de la ville d'Azua, à Christophe Newport, anglais.

La baye d'Ocoa avait mérité des espagnols le nom de Beau-Port *(Porto-Hermoso)*; les vaisseaux espagnols viennent y mouiller. Le rivage de cette baye est de sable; ses environs sont comme abandonnés, il est même des points où l'on ne voit que des torches & des plantes du même genre. On prétend que l'air n'est pas très-sain dans son voisinage.

Bani ou Vani.

A la rivière d'Ocoa, que l'on traverse au point que j'ai indiqué, commence le territoire de Bani qui a Azua à l'Ouest, le Nisao à l'Est, la mer au Sud, & des montagnes au Nord.

Ce que j'ai désigné de la rivière d'Ocoa, est son grand bras, où l'on trouve toujours beaucoup d'eau.

A une lieue de celui-là on paſſe le ſecond bras ou petit bras. Entre l'un & l'autre, ſe trouve une grande quantité de petits bras, fort pierreux, avec beaucoup de torches & de brouſſailles. Cet intervalle s'appelle Savanne de la *Boye*; un peu avant ſon milieu, & à cinq cens toiſes ſur la gauche du chemin, ſont les hattes nommées auſſi de la *Boye*. Entre cette ſavane & la mer, & près de l'embouchure de la rivière d'Ocoa, eſt le *cerre de more*. Du petit bras d'Ocoa, l'on monte avec un peu de rapidité ſur un grand plateau aſſez élevé où eſt une très-belle ſavane, appellée *Savane-de-la-Croix*. De ce plateau qui eſt très-étendu du Nord au Sud & qui peut avoir douze cens toiſes de l'Oueſt à l'Eſt, la vue ſe promene ſur la magnifique baye d'Ocoa, dont l'aſpect ſe marie agréablement au ſite du lieu des palmes, & réveille des idées de grandeur & de puiſſance, avec leſquelles l'état d'abandon des points environnans, forme un contraſte que le voyageur philoſophe ne remarque pas ſans fruit.

Les hattes de la Croix ſont à la gauche du chemin, à-peu-près au milieu du plateau, où l'on trouve une croix de bois à droite, lorſqu'on eſt prêt à en atteindre le ſommet. Il eſt évident que ce ſigne religieux a donné ſon nom à ce canton.

Du plateau, on deſcend dans un grand ravin encaiſſé, qui ſe trouve à une lieue & demie du petit bras d'Ocoa. On rencontre preſque immédiatement après les hattes du Ruiſſeau-Profond (*Arroyo hondo*), puis l'on va à une grande ravine, après laquelle on entre dans la ſavane de la *Mantenne*, où eſt, à un très-grand quart de lieue, la première des hattes de la Mantenne.

De celles-ci on passe à travers un petit bois au milieu duquel est un ravin. Un demi-quart de lieue après être sorti du bois & à la gauche du chemin, sont les hattes de Don Pedro Martin, qui ne sont qu'à cinq quarts de lieue de celles du Ruisseau-Profond, & desquelles l'on compte encore sept quarts de lieue jusqu'au bourg de Bani, qu'on trouve après avoir passé sept ravins, & contourné le Cerre-de-la-Vigie placé à la gauche du chemin. Ce cerre ou morne, situé à l'Oueſt-quart-Sud-Oueſt du bourg, est l'extrémité d'une grande chaîne de montagnes qui vient du Cibao & qui s'arrête à une lieue & demie de la mer.

Le bourg de *Bani* est sur la rive droite & à environ 250 toises de la rivière de son nom, dans une grande & belle savane qui était une hatte, à trois mille toises de la mer, & à quatorze lieues de la ville de San-Domingo. Ce bourg qui n'est pas ancien, a été formé par la réunion de plusieurs hattiers des environs. Il ne renferme que 80 maisons éparses. On compte, dans l'étendue de la parroisse, dix huit cens personnes, en majeure partie *Ileignes* (venus des Canaries) ou affranchis. Le bourg de Bani est presque au milieu de la longueur Est & Oueſt de la plaine qui lui a donné son nom, & dont la surface peut être évaluée, à environ 80 lieues quarrées.

En quittant le bourg de Vani ou Bani, on trouve à un demi-quart de lieue, en suivant le chemin, la rivière de Bani. Il y a presque toujours de l'eau dans cette rivière, qu'on a cependant vu tarir quelquefois. Après l'avoir passée, on traverse un bois de trois quarts de lieue qui mène à une savane, où l'on fait

un quart de lieue pour arriver à la rivière de la Pailla, qu'on paſſe à ſec. Après elle on rentre dans un bois, puis on vient à la ſavane de la Pailla, où ſont des hattes, & que ſuit un bois, puis à une autre petite ſavane ; d'où un chemin qui ſe dirige à droite, va gagner l'habitation de l'Eau, (*de la Agua*) ; enfin, on rencontre la ſavane de la Catherine, un peu plus grande que celle de la Pailla, de figure ronde & de plus de ſix cens toiſes de diamètre, où ſont auſſi quelques hattes. A l'extrêmité de la ſavane de la Catherine, eſt un ravin diſtant de trois grands quarts de lieue du Niſao, & l'on trouve cette dernière rivière après avoir traverſé trois petites ſavanes, dont les deux plus voiſines du Niſao ont des hattes. C'eſt ici que finit le territoire de Vani.

En examinant la côte de ce territoire, on voit que de la Pointe-des-Salines ou d'Ocoa, qu'il faut appeler *Pointe-la-Chaudière*, d'après un plan fait par Don Joſeph de Solano en 1776, la côte du Sud courre de l'Eſt à l'Oueſt juſqu'à la rivière & à la pointe de Niſao. Entre cette rivière & cette pointe, de petites barques ou lanches peuvent mouiller, principalement dans les embouchures du Niſao à la mer, & plus à l'Eſt dans l'anſe de la Catherine, (où la rivière de Bani ſe jette à la mer), au moyen de laquelle les Jéſuites faiſaient l'extraction des denrées de leurs habitations & de leurs ſucreries, comme le pratique encore à préſent Don Nicolas Guridi, qui poſsède une partie de leurs domaines.

La rivière de Niſao vient des montagnes du centre de l'île, & ſe jette à la mer à l'Oueſt de la pointe de

son nom. La pointe est elle-même à l'Oueſt de celle de la *Palonque* (*place à vivres*, *ménagerie*).

Oviédo parle avec complaisance de la rivière de Nisao, à cause des riches cultures de ses bords & des beaux troupeaux de ses environs.

Le territoire de Bani est fertile en excellens paturages pour des troupeaux de toutes les espèces, dont la chair acquiert un goût très-délicat, & qui fournissent en abondance du lait & du suif. Les bêtes à corne ont accoutumé d'y paître, notamment dans les longues sécheresses que cause l'impétuosité presque continuelle des brises qui ne laissent pas aux nuées le tems de se résoudre en eau. Aussi y éprouve-t-on quelquefois de grandes pertes d'animaux. Mais telle est la nature heureuse de ce lieu, qu'avec quelques pluyes ces pertes sont bientôt réparées. Plusieurs personnes ont trouvé, dans l'ouverture des puits, un préservatif contre ce dommage; mais tous les propriétaires n'ont pas le moyen d'employer une pareille ressource. Le canton de Vani partage, avec celui d'Azua, l'avantage d'avoir une belle race de chevaux d'Espagne.

On pourrait former dans la plaine de Bani, plus de cent vingt sucreries, & y occuper 24 mille nègres.

Ville de Santo-Domingo, et territoire en dependant.

A partir du cours de la rivière de Nisao, qui vient du Cibao, commence la plaine & le territoire de

Santo-Domingo, borné à l'Oueſt par celui de Bani, au Sud par la mer, à l'Eſt par le cours de l'Ozama, & au Nord par les montagnes. Il convient de parler d'abord de ces dernières pour être plus intelligible.

Une chaîne de ces montagnes, qui borde la rive gauche du Niſao, s'étend dans une direction à-peu-près Sud, verſe ſes eaux entre le Niſao & Jayna, & ſépare, par des cuiſſes ou contre-forts, les rivières de Nahayo, Senaqua, Nigua & Itavo. C'eſt la quatrième chaîne du Cibao.

Une autre chaîne venant auſſi du Cibao, ſépare la rivière Jayna de celle d'Iſabelle, & laiſſe un fort grand intervalle de plaine entre ſon extrêmité & la mer; je l'appellerai la cinquième chaîne.

Dans l'eſpace qui eſt entre l'Iſabelle & l'Ozama, le terrain eſt aſſez plat, & c'eſt l'une des extrêmités de la plaine de Santo-Domingo; mais ce terrain s'élève en ſe dirigeant vers le Cibao au Nord, ce qui peut le faire conſidérer depuis ce point, comme une ſixième chaîne de peu d'étendue, ou plutôt comme un contre-fort du Cibao, dont les pentes viennent finir vers les ſavanes de la Monga, de Canſamanſeu, de Prietta & de la Souïre, où elles ſéparent les rivières d'Iſabelle, de Gribeplatta, de Guiacuara, d'Icaco, d'Ozama, de Cavoa & de Lymon.

Enfin vient la chaîne de Pardave ou ſeptième chaîne qui ſe dirige à l'Eſt, & qui eſt fort élevée. Elle ſépare la rivière d'Iaſſe d'avec celle de Bermejo, qui ſe jettent, l'une & l'autre dans l'Ozama, mais ſur la rive gauche, & qui vont encore augmenter le volume de ſes eaux.

Venons maintenant au chemin de communication entre Vani & Santo-Domingo.

A la fin du territoire de Vani, l'on passe le grand bras de Nisao, où l'on trouve beaucoup d'eau ; dans l'intervalle de ce grand bras jusqu'au petit, qui est à une demi-lieue, on en passe plusieurs qui, comme ce dernier, n'ont de l'eau que dans le tems des pluyes Tout cet espace est rocailleux, ce qui rend le chemin. assez mauvais. Du petit bras de Nisao on passe cinq savanettes, dont la première, qui a seule un peu d'étendue, contient des hattes qu'on nomme *hattes de Niagua*, & à une lieue du petit bras, est un ravin d'où l'on monte vers un plateau assez considérable, au haut duquel est une jolie savane nommée *grande savane.*

Cette prairie naturelle contient plusieurs hattes sur la gauche du chemin & au bord d'un bois. Du plateau on descend vers un autre ravin placé à une grande lieue du précédent, & qui va se jetter dans l'anse Nahayo. En côtoyant cette anse, on passe encore un ravin qui se trouve à son milieu, & l'on arrive à la rivière de Nahayo, dont l'embouchure est à l'angle Nord-Est. L'Anse a une demi-lieue d'ouverture & presque autant d'enfoncement.

La rivière de Nahayo a toujours de l'eau ; on la traverse, puis l'on contourne un petit cap de roc qui sépare l'Anse de Nahayo de celle de Senaqua, & l'on va sur la droite jusqu'à gagner le rivage qui est plat & sablonneux. On le suit pendant environ une demi-lieue avant d'arriver à la rivière de la Senaqua, qu'on passe comme celle de Nahayo, fort près de

son

ſon embouchure, & qui n'eſt qu'à une lieue & demie de cette dernière.

De la Sénaqua on monte un plateau dont les pentes ſont douces, & qui ſépare la Sénaqua de la Nigua, dont elle n'eſt qu'à environ ſeize cens toiſes. Sur ce plateau, à gauche du chemin & à un demi-quart de lieue de la Sénaqua, eſt la hatte de l'embouchure de Nigua (Boca de Nigua). On paſſe la rivière de Nigua où l'on trouve toujours de l'eau, & qui eſt diviſée en deux branches dans cet endroit.

Oviédo vante la Nigua dont il a vu l'utilité, à cauſe des grandes manufactures qui étaient ſur ſes bords, & notamment ſes belles ſucreries. Elle a 9 ou 10 lieues de cours & prend ſa ſource ſur un rocher très-élevé, qui ſemble, dit Valverde, être la borne de mon habitation de Villegas. Elle en deſcend, ajoute-t-il, en formant deux bras ſur une grande plage de ſable qui l'abſorbe en totalité, ſans qu'on puiſſe ſavoir ce qu'elle eſt devenue. Mais comme l'eau qui tombe de quelques montagnes & celles de beaucoup de ruiſſeaux & de petites rivières, viennent ſe réunir dans cette partie, elles y forment un réſervoir aſſez étendu, qui eſt cependant très-réduit dans les tems ſecs, où il ne reçoit plus que le ruiſſeau de Galan & d'autres peu conſidérables. A environ une lieue au-deſſous du Rocher, dans le Sud, il y a une petite île entre les habitations de Boruga & de Pedregal à l'Eſt, & celle de Villegas à l'Oueſt. En face de cette île & d'une montagne, eſt un rocher qui, vers le milieu de ſa hauteur, donne trois jets, ſéparés entr'eux par un intervalle d'environ huit pieds, d'où l'eau ſort

continûment avec un volume de huit pouces de diamètre pour chacun.

Les premiers moulins à eau pour des sucreries de St-Domingue, furent placés dans ce terrain, où l'on profita de ce riche présent de la nature, en recueillant les eaux de ces trois bouches, dans un bassin spacieux qui, malgré le tems & l'abandon, se conserve entier sous le nom de *prise d'eau*. Les aqueducs qui étaient dirigés vers deux ou trois grands moulins, s'étant obstrués, l'eau a repris son cours naturel par le réservoir appellé *Réservoir de Nigua*, & arrive à la mer après avoir reçu le tribut des ruisseaux de Villegas, de Marceline, de Jean-le-Cavalier, de Velasquez, d'Yaman & de plusieurs autres.

Cette description de Valverde, parle sans doute des mêmes lieux que ceux cités par Charlevoix, tom. 1, pag. 19 bis, où il dit, que le commandeur Ovando envoya Pierre de Lumbreros & Pierre de Mescia pour visiter un lac à la cime d'une haute montagne, du pied de laquelle sort le Nisao.

Il y a plus de 20 ans qu'on a formé une bourgade ou établissement paroissial entre le Nisao & le Nigua; appellé *des moulins à eau*, à cause des circonstances qu'on vient de voir. Cette cure n'a ni église, ni dixmes, mais seulement les offrandes & le produit d'une capitation sur les nègres de sa dépendance, peuplée d'environ 2,500 individus, en partie hommes de couleur libres. Cette paroisse qui n'est, à proprement parler, qu'une annexe de Santo-Domingo, a une succursale, espèce d'hermitage où le curé dit la messe alternativement, annonçant chaque dimanche

ou fête, celui des deux lieux où il célébrera le service divin le dimanche où la fête suivante.

On pourrait y mettre cinquante sucreries de plus & y placer encore un nombre égal d'indigoteries & de cafeteries.

L'embouchure de la Nigua est à 7 lieues environ de celle de Nisao. Tout l'espace qui est entr'eux, a été cultivé autrefois & forme un terrain plat dans sa plus grande partie. Le sol y est si fertile, que l'immense forêt du Mont Najayo, qui a crû depuis que la culture y a cessé, fournit continuellement les bois nécessaires aux constructions de la capitale & de ses environs, sans qu'on s'apperçoive qu'on y ait fait des coupes. Ce fut, au témoignage de Valverde, son épaisseur qui fut la principale défense des espagnols, lors de la descente de Vénables, qu'ils contraignirent à se rembarquer & à se diriger vers la Jamaïque où les anglais furent plus heureux, puisqu'ils en firent la conquête (*). Toute cette portion de terrain est inculte en ce moment.

La rivière de Nigua traversée, on monte pour gagner l'habitation qui s'appelle aussi *Nigua*, placée sur une éminence & distante de quatre lieues & demie de Santo-Domingo. On descend assez rapidement le revers du plateau, & l'on passe la petite rivière

(*) J'observerai ici, en passant, que Valverde s'est grossièrement trompé dans ce qui concerne Vénables, qu'il fait périr dans cette attaque, tandis que ce général retourna en Angleterre après la conquête de la Jamaïque, qu'il laissa le 25 Juin 1655. Cromwel le fit même emprisonner à la Tour de Londres, d'où il ne sortit qu'après avoir été démis de tous ses emplois.

d'Itavo qui ne conserve point d'eau dans les temps secs, & sur la rive gauche de laquelle se trouve une hatte de chaque côté du chemin. De-là on gagne un ravin sur le bord gauche duquel est une hatte. De ce ravin, le chemin suit l'ance de *Jayna* pendant près de trois-quarts de lieue pour arriver à la rivière de Jayna, susceptible d'être rendue navigable; avantage que l'on pourrait procurer aussi à la rivière de Nisao & à celle de Nigua.

Les rivières de Nigua & de Jayna, ne sont pas très-éloignées l'une de l'autre; mais, dès leur naissance, ces deux rivières s'écartent dans leur cours, que la première dirige à l'Ouest de la seconde. Elles renferment entre-elles deux, une plaine vaste & fertile, qui, dans l'origine, a été la source la plus abondante des richesses de la colonie. La quantité d'or pur qu'on tirait de ses cavités, ses sucreries, ses cacaoyères, ses indigoteries, & ses autres denrées, produisaient des droits qui surpassaient ceux que fournit aujourd'hui toute la partie espagnole. Une habitation placée sur les bords de Jayna & qui est sans nulle valeur, était connue anciennement sous le nom de la Baleine, au lieu de celui de Cagnabola qu'elle porte à présent. Le premier nom lui avait été donné à cause de l'envoi que faisait annuellement son propriétaire à Séville, de l'excédant des denrées qu'il n'avait pu consommer dans la capitale de l'île, sur un vaisseau appellé *la Baleine*. On voit, dans les environs de Jayna, de l'indigo, devenu sauvage, qui annonce & que cette utile plante favorisait autrefois ce canton & qu'elle y produirait encore de nouvelles ressources.

La rivière de Jayna n'eſt point guéable, on la paſſe dans des canots ou *dans des cuirs*, à deux cens toiſes de ſon embouchure, & les animaux la traverſent à la nage.

C'était vers le haut de cette rivière qu'étaient les célèbres mines d'or de St-Chriſtophe, découvertes par François de Garaz & Michel Diaz, & dans le voiſinage deſquelles Colomb avait fait conſtruire le fort du même nom de St-Chriſtophe. Non loin de ces mines, ſe trouve aujourd'hui la cure de Ste-Roſe ou de Jayna qui comprend, dans ſon étendue, l'ancienne & riche population de Bonnaventure, réduite à un petit nombre d'individus qui élevent des troupeaux ou qui lavent de l'or. Les établiſſemens de la plaine de Ste-Roſe & des bords de la rivière de Jayna, doivent être conſidérés comme une dépendance de la cité de San-Domingo. On y compte, au moins deux mille individus, pour la plupart hommes de couleur, libres & eſclaves.

Sur les bords de Jayna dans l'habitation de Gamboa & Guayabal, ſe trouve une mine d'argent, très-riche, qu'on avait commencé à travailler, mais qui à été abandonnée parce que dix huit nègres y périrent dans un éboulement. Il y a une autre mine du même métal entre les hattes de la Croix & de St-Michel.

Après la Jayna, le chemin paſſe près la batterie du plateau formé par une langue de terre dont je vais parler, & qui eſt à trois lieues de Santo-Domingo. En avançant une lieue, on trouve quelques établiſſemens de culture ; de-là, le chemin ſuit le rivage juſqu'au fort St-Jérôme, placé à une grande demi-

lieue de Santo-Domingo, & va, en tournant un peu sur la gauche, gagner la capitale, par un point de son enceinte, qui est vers le Nord-Ouest; deux cens toises avant cette enceinte, est la croisée du chemin par lequel on va au Cotuy sans entrer dans la ville.

La côte qui correspond à l'espace que l'on vient de parcourir par le chemin, forme aussi une étendue d'environ douze lieues depuis Nisao jusqu'à San-Domingo. De la pointe de Nisao qui avance d'environ quatre lieues dans le Sud, la terre tourne brusquement au Nord-Est jusqu'à l'embouchure de Jayna. Ce fut sur cette plage que le Vice-Amiral Penn mit à terre en 1655, les troupes anglaises aux ordres de Vénables. Ce débarquement fait sous voile, prouve tout à la fois, & l'accessibilité de la côte & son peu de défense, quoiqu'elle soit voisine de la capitale.

A peu près à la moitié de la distance de Nisao à Santo-Domingo, est la petite peuplade de Jayna (*), si on peut donner ce nom à deux ou trois habitations nouvelles, placées à l'extrémité Est d'une anse qui porte, comme-elles, le nom de la rivière sur la rive gauche de laquelle elles se trouvent, non loin de son embouchure. Le cours de Jayna, en partant de cette embouchure, est dirigé au Nord, pendant environ trois cens toises, puis il va vers l'Est-quart-Nord-Est pendant cinq cens toises, pour reprendre ensuite sa première direction Nord. Cette espèce de coude, formé à trois cens toises de l'embouchure, laisse entre lui & la mer, un plateau qui commande & domine

(*) Les français prononcent *Cayne* parce que le *J* espagnol a le son fort de notre *C*.

toute l'anſe de Jayna qui eſt de ſable, & qui a plus de quinze cens toiſes d'étendue. Comme on ne peut pas faire de débarquement dans la côte compriſe entre le Fort-St-Jérôme & la rivière de Jayna, la poſition de ce plateau eſt très-avantageuſe, auſſi eſt-il fortifié par la batterie dont j'ai parlé. Le terrain y eſt extrêmement fertile, & ſa ſituation eſt très-agréable & très-ſaine. On trouve même en abondance de l'eau dans ſon voiſinage. Car à environ trente toiſes de l'embouchure de Jayna, cette rivière eſt encaiſſée, & cet encaiſſement va en augmentant juſqu'à ſoixante pieds de hauteur. La Jayna n'eſt point guéable dans tous ſes points, & les bords de ſa rive droite ſont, je le répète, couverts de bois impénétrables.

La côte compriſe entre Jayna & Santo-Domingo eſt de roc, eſcarpée preſqu'à pic, en général depuis ſix juſqu'à quinze pieds d'élévation, & il règne dans la mer, en avant de cette côte, des reſſifs qui ont environ trente toiſes de largeur.

Le Fort St-Jérôme, eſt ſur le bord de la côte & près du chemin. Ce n'eſt, à proprement parler, qu'une redoute en maçonnerie, mais conſtruite avec art. C'eſt un quarré fortifié, de vingt toiſes de côté & d'environ vingt pieds d'élevation avec un foſſé. Il peut recevoir cent cinquante hommes avec les vivres & munitions qui leur ſont néceſſaires. Un commandant intelligent pourrait ſe faire honneur dans ce petit fortin qu'on ne pourrait prendre ſans une brêche en règle.

Nous voici maintenant arrivés au port de la ville capitale.

Ce port est formé du confluent des rivières d'Isabelle & d'Ozama, qui ont à leur jonction la forme d'un Y. Chacune d'elles en reçoit dans son cours, d'autres moins considérables & un nombre infini de ruisseaux, de ravins & de courans ou égouts. Ces deux rivières prenent leur source dans les montagnes qui sont au Nord-Oueſt de la capitale, & viennent mêler leurs eaux à une forte lieue au-dessus de cette dernière, pour former, devant la ville, un mouillage capable de recevoir des vaisseaux de ligne. L'Ozama a, devant Santo-Domingo, la largeur de la Charente, sur laquelle est Rochefort & est fort encaissée entre deux rives de rochers perpendiculaires, qui ont quelquefois vingt pieds de hauteur, quoiqu'ils se réduisent à quatre pieds au Nord de la ville. L'Ozama a pendant une lieue, depuis quatorze jusqu'à vingt-quatre pieds d'eau, avec un fond de vase ou de sable mou.

C'est un magnifique port, un véritable bassin naturel, avec des carénages sans nombre pour les bâtimens qui peuvent arriver jusques-là; car à l'embouchure, qui porte le nom de l'Ozama seul, se trouve une roche qui n'en permet pas l'accès aux bâtimens tirant plus de dix-huit ou vingt pieds d'eau. Oviédo dit y avoir vu passer le navire l'Impérial de plus de 400 tonneaux, & l'on assure que cette roche pourrait être ôtée sans un travail très-difficile. Je dois ajouter que cette barre ne s'élève point, puisqu'elle fut sondée en 1681, par M. de Maintenon, montant une frégate française, & qu'il y trouva seulement dix-sept pieds de profondeur.

On peut juger de l'énorme volume d'eau que les deux

deux rivières portent à la mer, par la nuance rouſſe qu'elles y produiſent dans les débordemens & qui s'y étend auſſi loin que la vue, ſans toutefois que ces rivières franchiſſent alors leurs rives; comme cela arrive dans des inondations très-rares, telles que celle du mois de Mai 1751. L'Ozama eſt navigable pendant neuf ou dix lieues du Nord au Sud. Il y a ſur ſes bords, des manufactures de tuiles, des places à vivres & des ſucreries, dont je parlerai plus loin.

La rade devant l'embouchure de l'Ozama eſt très-mauvaiſe & découverte depuis le Oueſt-Sud-Oueſt juſqu'a l'Eſt; il n'eſt pas poſſible d'y mouiller dans la ſaiſon des Suds; les Nords font chaſſer au large & la mer y eſt extrêmement groſſe.

La ville de Santo-Domingo fut originairement fondée ſur la rive Eſt de l'Ozama en 1494, par *Barthelemy* Colomb, qui lui donna le nom de *Nouvelle Iſabelle*, auquel celui de Santo-Domingo a été ſubſtitué, on ne ſait ni à quelle époque, ni à quelle occaſion; à moins qu'on n'adopte ce que j'ai déjà rapporté d'après quelques auteurs, que Chriſtophe Colomb donna à la nouvelle ville le nom de ſon père. Les habitans de la ville d'Iſabelle, fondée par Chriſtophe Colomb, en 1493, ſur la côte Nord de Saint-Domingue en mémoire de la reine d'Eſpagne alors regnante, paſſèrent à la Nouvelle Iſabelle en 1496. On aſſure qu'ils y furent attirés par une indienne, princeſſe de la rive Oueſt de l'Ozama, devenue épriſe d'un deſerteur eſpagnol de St-Yago-de-la-Véga, nommé Michel Diaz, qui, après avoir commis un meurtre, s'était ſauvé dans les lieux où elle commandait

encore. On prétend même qu'elle l'épousa & qu'elle fût baptisée sous le nom de *Catherine*.

Diègue Colomb, fils de Christophe, fit bâtir ensuite, à l'Oueſt du fleuve, une maison pour lui. Elle avait des murs épais suivant l'usage d'alors, & une enceinte pour la garantir des entreprises des Indiens. Cette circonstance, très-simple en soi, fut l'une de celles dont on profita pour imputer à Diègue Colomb de prétendre à la souveraineté.

La capitale continua à subsister sur la rive Est, jusqu'au mois de Juillet 1502, qu'un ouragan en détruisit presque tous les établissemens, construits en bois & couverts en paille. Cet événement porta le gouverneur Don Nicolas Ovando, grand commandeur d'Alcantara, à abandonner cette situation où la ville jouissait d'un air très-pur & où l'on avait une source d'eau courante, abondante & salubre, pour la transporter en 1504 sur la rive occidentale de l'Ozama, où l'air est moins bon & où l'eau manque, parce que celle de l'Ozama est salée à plusieurs lieues de son embouchure. Ovando, pour remédier à ce dernier inconvenient, conçut le projet de conduire les eaux de la rivière de Jayna à un grand réservoir de la place la plus considérable de la cité, où on le voit encore; mais il n'eut pas le tems de l'accomplir. A cette époque, un bac servait au passage des habitans pour aller prendre l'eau à la fontaine de la ville dépeuplée; mais ce soin trouvé penible a inspiré l'idée des citernes: pratique qui s'est conservée jusqu'à-présent, quoiqu'elle ne soit pas favorable à la santé. On voit encore actuellement des vestiges du rempart de la ville de l'Est

où les habitans étaient extrêmement incommodés par les fourmis lorſqu'ils l'abandonnèrent.

La nouvelle ville s'éleva, en peu de tems, avec une ſorte de grandeur qui n'était pas indigne de la première métropole du Nouveau-Monde. Ovando y fit conſtruire le fort qui eſt à ſa pointe Sud-Eſt & qu'on nomme *le Château* ou *la Force*, & en outre un ſuperbe logement pour lui. Pluſieurs particuliers bâtirent, par ſpéculation, des rues entières dans cette ville qui a la figure d'un trapèze d'environ 450 toiſes à l'Eſt le long de l'Ozama, 400 toiſes au Sud, le long de la mer & environ 1500 toiſes de tour.

A l'Oueſt & au Nord, ſont de riantes campagnes, du moins à partir d'une demi-lieue, car juſques-là il y a du terrain rocailleux. Tout autour de la ville eſt un rempart, commencé ſous la préſidence de Don Alonzo de Fuenmayor, archevêque de l'Iſle. Son épaiſſeur eſt de huit pieds, ſa hauteur depuis huit juſqu'à douze pieds. Il a un revêtement en pierre de taille & n'eſt terraſſé nulle part; l'eſcarpe eſt taillée dans le roc. On voit quelques veſtiges de foſſé, mais aucune de chemin couvert, ni de glacis. Les baſtions ſont plats, fort petits, ſuivant l'uſage qui ſubſiſtait au commencement du ſeizième ſiècle; ceux des quatre angles ſont plus grands & retranchés par la gorge. On n'y trouve que deux eſpèces de demi-lunes deſtinées à couvrir les deux portes qui donnent vers la campagne & quelques ouvrages irréguliers du côté de la mer pour y placer des batteries.

Il y a beaucoup d'artillerie à Santo-Domingo, ſurtout en fonte. La hauteur des Ileignes qui règne paral-

lélement au rempart du Nord-Oueſt de la ville, la domine, & ſa crête n'eſt qu'à deux cens toiſes du foſſé; c'eſt aſſez dire qu'elle n'eſt pas deſtinée à une longue défenſe. D'ailleurs des baſtions aſſez petits pour qu'une bombe pût y démonter toutes les pièces, & aſſez mal tracés pour que la ligne de défenſe tombe ſur la face & non ſur le flanc, ne méritent guère le nom de fortifications.

L'intérieur de la ville a, dans ſes rues larges, tirées au cordeau & alignées avec exactitude, une apparence qui plaît. Il y en a dix qui vont du Nord au Sud & autant qui courent du Levant au Couchant. La ville eſt bâtie dans le goût des anciennes villes d'Eſpagne & d'Italie. La majeure partie des maiſons conſtruites dans l'origine, ſont d'une eſpèce de marbre que fourniſſent les environs, & celles plus récentes ſont conſtruites en *tapia*, eſpèce de *piſé*. Il conſiſte à former une caiſſe en planches entre des piliers de maçonnerie. On jette dans la caiſſe une terre argilleuſe rougeâtre qu'on y bat & qu'on preſſe, juſqu'à ce qu'elle forme un ſolide ou eſpèce de mur qui remplit l'intervalle des piliers. Cette terre, ainſi comprimée, acquiert une dureté ſurprenante, & telle même que quelquefois l'on ſuprime les piliers de maçonnerie.

Les maiſons de Santo-Domingo ſont aſſez jolies, à étage, d'un goût ſimple & preſque uniforme. Depuis environ quinze ans, on en a conſtruit un aſſez grand nombre en bois qui ſont couvertes de feuilles ou *tâches* de palmiſte. Les toits ſont ordinairement en plate-formes, deſtinées à recueillir les eaux pluviales pour les citernes. Les appartemens ont quelquefois

des tapiſſeries d'étoffe, mais qui ne vont que juſqu'à la moitié de la hauteur ſeulement; l'on dit que c'eſt une imitation de l'Eſpagne. Le ſol de la ville eſt très-élevé au Sud, ce qui la protége contre la fureur des flots & lui ſert de digue inſurmontable.

Le climat de Santo-Domingo eſt fort tempéré. Les nuits des mois qui répondent à l'hiver, y ſont même trouvées froides.

Cette ville autrefois ſi juſtement célèbre, puiſque tous les conquérans du reſte de l'Amérique y formèrent leurs projets, & y trouvèrent les moyens de les exécuter; cette ville de laquelle Gonzalo-Fernandez Oviédo diſait à Charles-Quint, qu'il n'y en avait pas une en Eſpagne qui méritât de lui être préférée, ſoit pour le ſol, ſoit pour l'agrément de ſa ſituation, ſoit pour la beauté de ſes rues & de ſes places, ſoit enfin par l'aménité de ſes environs, & que ſa majeſté imperiale logeait quelquefois dans des palais moins commodes, moins vaſtes & moins riches, que pluſieurs édifices de Santo-Domingo, a prodigieuſement perdu de cette ſplendeur, comme le fera voir la ſuite de la deſcription.

Santo-Domingo eſt la réſidence du préſident qui eſt le chef militaire & civil de la colonie eſpagnole & qui emprunte ce titre de la fonction qu'il remplit à l'Audience royale, établie dans cette ville en 1511, & dont Louis de Figueroa, religieux hiéronimite, fut le premier nommé préſident. Ce titre n'a pas toujours été celui des chefs de la partie eſpagnole, qui étaient appellés gouverneurs-généraux auparavant, & qui réuniſſent aſſez communément à la qualité de préſident, celle de gouverneur & de capitaine-général;

réunion qui s'est rencontrée deux fois dans la personne de deux évêques de cette colonie & dans celle de l'un de ses archevêques.

L'Audience royale est chez les espagnols, une cour ou tribunal supérieur de justice qui prononce en dernier ressort. Elle a pour membres ordinaires un régent ou doyen & six oydors (auditeurs ou conseillers) qui siègent en robe, en rabat & en cheveux longs, costume qui est aussi celui des avocats & des procureurs. L'homme du ministère public y porte le nom de fiscal. L'Audience royale de Santo-Domingo a pour ressort la colonie espagnole, l'île de Cube, celle de Porto-Rico, & celle de la Marguerite & de la Trinité. Les provinces de Maracaïbo, de Cumana & de la Guyane espagnole en ont été démembrées en Juillet 1787. Les procès y sont longs & couteux. Le doyen recoit annuellement six milles piastres gourdes & chaque conseiller 3,300 gourdes, à titre d'appointemens. L'Audience royale ne prononce jamais de dépens contre une partie, qu'autant que celle-ci est condamnée à l'unanimité. S'il y a une seule voix pour elle, on compense les dépens, parce qu'on suppose qu'un plaideur, moins éclairé qu'un juge, a bien pu se tromper sur son droit, puisqu'il s'est trouvé un juge de son avis. D'après l'usage d'Espagne, trois juges suffisent pour faire arrêt, même en matière criminelle.

Malgré les differens juges supérieurs & inférieurs, pour lesquels le peuple montre cependant une sorte de vénération, les crimes sont fort communs & restent souvent impunis dans la partie espagnole. Le code

criminel eſt cependant moins rigoureux que celui des colonies françaiſes. Il condamne le plus ſouvent au *préſide* (chaîne publique) ou au *ſep* (double pièce de bois où la jambe eſt ſaiſie dans une mortoiſe). Lorſque pour une execution à mort il ne ſe trouve pas de bourreau, (& celui-ci eſt un coupable dont la peine a été commuée en celle d'être exécuteur des-hautes-œuvres) , on fait fuſiller le criminel par des nègres auſſi repris de juſtice.

L'Audience royale coopère en outre , en quelque ſorte, avec le préſident, à l'adminiſtration de la colonie; puiſque , comme je le dirai ailleurs , chaque préſident doit faire choix d'un auditeur (conſeiller de l'audience) pour lui donner des avis ſur les affaires contentieuſes qui ſont laiſſées au jugement du préſident comme gouverneur & adminiſtrateur ; celui-ci peut néanmoins négliger l'avis de l'aſſeſſeur , ſauf à répondre alors du parti qu'il prend.

Lorſque le préſident meurt ou qu'il eſt abſent de la colonie , le régent ou doyen de l'audience eſt chargé de toutes ſes fonctions civiles. Les membres de l'Audience royale qui ſont des juriſconſultes d'Eſpagne ſont amovibles & on leur fait parcourir les différentes poſſeſſions eſpagnoles en Amérique. Ils jouiſſent de la plus haute conſideration à Santo-Domingo. Elle parait juſques dans l'attention de s'arrêter pour les ſaluer , eux & leurs femmes , lorſqu'ils paſſent dans les rues. Ils prétendent avoir le pas ſur les colonels & ne reconnaiſſent au deſſus d'eux que le gouverneur comme leur préſident. Ils ont des *cliens* qui les appellent leurs *parains* & qui jouiſſent ſous

leur bienveillance de la faveur publique. Ils eurent en 1781, pour un conseiller du conseil du Port-au-Prince qui se trouvait à Santo-Domingo, par la suite d'un naufrage, les plus grands égards & lui prodiguèrent les marques d'estime & les honneurs.

Le gouverneur de la colonie, quoique président de l'Audience royale n'y a point de voix dans les procès ; aussi n'y va-t-il que pour les délibérations qui ne sont point des jugemens entre les particuliers. Encore un coup, on trouvera ces détails dans un autre lieu.

Santo-Domingo est aussi le siège principal d'un archevêché, érigé en 1547, par le pape Paul III. Le pape Jules II. avoit crée en 1511 un archevêché du royaume de Xaragua, ayant pour ses suffragans, un évêché à Larez-de-Guahaba, & l'autre à la Conception-de-la-Véga. Mais ce plan ne s'étant pas effectué, il érigea en 1517, un évêché à Santo-Domingo & un autre à la Conception-de-la-Véga, tous les deux suffragans de l'archevêché de Séville & qui furent réunis en 1527, en un seul évêché de Santo-Domingo. Garcia-de-Padilla, franciscain, confesseur de la reine Léonore, femme de Don Manuel, roi de Portugal, avait été nommé évêque de Santo-Domingo en 1512, mais étant mort avant sa consécration, Alexandre Gerardino, romain, grand-aumonier de Charles V. fut le premier qui, comme évêque de Santo-Domingo, fit les fonctions épiscopales dans cette ville. Ensuite Alonso-de-Fuenmayor cinquième évêque, y fut promu à l'archevêché lors de sa création, & l'on compte jusqu'à-présent trente-cinq archevêques

ques qui ont occupé ce siège, dont les suffragans actuels sont les évêques de Cube & de Porto-Rico & l'Abbé de la Jamaïque; car ce dernier titre a été conservé par la maison des Dominicains de la capitale. L'archevêque de Santo-Domingo prend le titre de *Primat des Indes*; il jouit de huit à dix mille piastres gourdes par an & d'une haute considération; le peuple s'agenouille pour recevoir sa bénédiction, & les gens d'un certain ordre, font seulement une inclination révérentieuse à son passage. On est aussi dans l'usage de baiser son anneau & le président lui-même ne s'affranchit pas toujours de ce devoir superstitieux.

Lors de la création des évêques à Saint-Domingue, le pape leur concéda, en 1511, les dixmes & les prémices de *toutes choses*, excepté l'or, l'argent, les autres métaux, les perles & le pierres précieuses où ils n'auraient aucune part. Il leur donna de plus l'autorité & la juridiction spirituelle & tous les droits & les prééminences des évêques de Castille & qui leur appartiennent, suivant le droit & l'usage.

Il y eut aussi à la même époque un concordat entre le roi & ces évêques. Il leur donna les dixmes, à la charge de prier pour les rois & pour *ceux qui mouraient en faisant des découvertes.* Ils devaient aussi distribuer les dixmes au clergé, aux fabriques & aux hôpitaux. Tous les bénéfices & les dignités furent déclarés à la nomination du roi, avec cette condition qu'ils ne seroient concédés qu'à des Castillans & non à des Indiens; que les pourvus seroient nés d'une union légitime & que leur nomination, si elle était faite dans l'isle au nom du roi, serait sujette à sa ratifi-

cation pendant le délai de dix-huit mois. Le concordat portait de plus, que l'on ne prendrait que des personnes capables, sachant le latin; que les ecclésiastiques auraient la tonsure, les cheveux en rond, la robe ou soutane ouverte ou fermée, mais descendant jusqu'aux talons, & n'étant ni rouge ni verte, *ni d'une autre couleur déshonnête*. Il voulait enfin qu'on n'ordonnât pas plus d'un fils du même père; qu'il n'y eût de gardé que les fêtes prescrites par l'église & que les dixmes fussent prises en nature & non en deniers.

Le chapitre collégial, créé à Santo-Domingo, en 1512, avait alors 25 membres, divisés en dignitaires, en prébendiers & sous-prébendiers. La pauvreté de l'île força à supprimer, dans la suite, trois dignitaires, ensuite deux chanoines, & enfin les trois demi-prébendiers, ce qui réduisit les individus à dix-sept. Enfin au lieu de canonicats qui avaient valu jusqu'à quatre à cinq mille gourdes & plus, l'union des dixmes & des droits paroissiaux, ne procurant plus une subsistance honnête, il en a été fait abandon au trésor public, qui paye au chapitre une portion congrue, augmentée il y a environ cinquante ans. Les canonicats sont payés huit cens gourdes, & les dignités mille; il y a trois cens gourdes en gros fruits, le reste est en assistance. Je viens de dire que ces gros fruits sont payés par le roi, qui a accepté en échange les dixmes & les premiers fruits ou novales du chapitre. La dixme se perçoit sur le pied du dixième sur les récoltes ordinaires, & sur le pied du septième sur les fruits. Quant aux objets qui exigent de l'industrie, comme le sucre l'indigo &c, c'est le vingtième. Sa majesté a exempté

des dixmes, vers 1785, les nouveaux défrichemens.

Il y a un séminaire à Santo-Domingo.

On peut placer au nombre des monumens qu'offre cette ville, les ruines de la maison que Diègue Colomb, fils de Christophe, avait fait commencer entièrement en pierre de taille. Elle était dans la partie Nord de la cité & bordant le rempart sur l'Ozama; les murs en subsistent encore avec quelques restes de sculpture autour des fenêtres. Le toit & les planchers sont tombés & l'on y enferme des bestiaux. Une inscription latine qui était demeurée sur la porte, est à présent couverte par une cabane de pâtre.

La cathédrale, faite des mêmes pierres que la maison de Diègue Colomb, est vers le Sud-Est; son entrée donne sur une belle place, formant un quarré long, au Sud-Ouest duquel est la Maison de ville. Cette église est d'une architecture gothique, mais majestueuse. Elle a une nef & deux bas côtés & mérite d'être admirée, à cause de la hardiesse de sa voûte qui, malgré des tremblemens de terre, trop fameux par leurs ravages, n'a eu que depuis quinze ou vingt ans la première lézarde. Cet édifice, commencé en 1512 & terminé en 1540, construit sur le modèle d'une basilique de Rome, possède les restes d'un homme dont le génie a influé sur le globe entier. C'est-là que reposent les cendres de Christophe Colomb qui a voulu être transporté dans l'île qu'on peut considérer comme le premier fondement de sa célébrité. Il avait même ordonné que des fers destinés à lui rappeller ceux que la calomnie lui avait fait donner, fussent mis dans sa tombe, mais les espagnols refusèrent sans

doute d'accomplir sa volonté, dans un point qui aurait perpétué la mémoire d'une honteuse persécution.

Il n'est personne qui ne s'attende à trouver dans l'église métropolitaine de Santo-Domingo, le mausolée de Christophe Colomb; mais loin de-là l'existence de ses dépouilles mortelles dans ce lieu, n'est en quelque sorte appuyée que sur la tradition. A la vérité, l'incursion des anglais, sous le commandement de François Drake, en 1586, ayant amené le pillage de la ville, lors duquel les archives de la cathédrale furent brulées ou détruites, on n'y trouve plus d'actes antérieurs à cette époque. Les plus anciens même ne vont pas au-delà de 1630, excepté un vieux régistre qui comprend les déliberations du chapitre, depuis 1569 jusqu'en 1593 & que le tems & les vers ont à moitié détruit.

Colomb mourut à Valladolid, le vingt Mai 1506. Son corps porté à Séville y fut mis en dépôt & non pas aux chartreux, de l'autre côté du Guadalquivir, comme quelques auteurs, & notamment Oviédo & Zuniga l'ont avancé. On le plaça au-devant du chœur, dans la cathédrale, sous une pierre où l'on grava ces deux mauvais vers castillans qu'on y lit encore.

A Castilla y Arragon,
Otro Mondo dió Colon,

Les historiens disent bien que de là il fut transporté dans la cathédrale de Santo-Domingo, mais sans fixer la date de ce transport. Un sinode tenu en 1683, dont il existe des exemplaires, en parlant

de l'église de Santo-Domingo, ajoute qu'en dehors de la marche du maître-autel, à droite & à gauche, reposent, dans deux cercueils de plomb, les os de Christophe Colomb & ceux de Don *Louis* son frère; mais rien ne désigne lequel des deux est à la droite ou à la gauche.

Comme tout ce qui a trait à Christophe Colomb, est fait pour exciter le plus vif intérêt, & sur-tout dans ceux qui veulent faire connoître l'île St-Domingue, j'avais un ardent désir de me procurer des renseignemens certains sur sa sépulture à Santo-Domingo. Je m'adressai donc à Don Joseph Solano, lieutenant des armées navales d'Espagne, commandant celle qui était alors au Cap-Français. Le caractère obligeant de cet officier général, les preuves particulières que j'avais de ses dispositions à me servir, son titre d'ancien président de la partie espagnole & ses relations d'amitié avec Don Isidore Péralta, qui lui avait succédé dans cette présidence, tout me promettait une recommandation efficace. Don Joseph Solano écrivit en effet de la manière la plus instante & je crois devoir transcrire ici la réponse de Don Isidore Péralta.

Santo-Domingo, 29 *Mars* 1783.

" Mon très-cher ami & protecteur. J'ai reçu la " lettre amicale de votre seigneurie du 13 de ce mois, " & je n'y ai pas répondu sur le champ, afin d'avoir le " tems de m'informer des détails qu'elle me demande " relativement à Christophe Colomb; & encore " afin de goûter la satisfaction de servir, votre sei- " gneurie, autant qu'il est en mon pouvoir & de " lui faire éprouver celle de complaire à l'ami qui l'a " engagé à recueillir ces mêmes détails.

" A l'égard de Christophe Colomb, quoique les " insectes détruisent les papiers dans ce pays & qu'ils " ayent converti des archives en dentelles; j'espère " malgré cela remettre à votre seigneurie, la preuve " que les ossemens de Christophe Colomb sont dans " une caisse de plomb, renfermée dans une autre " caisse de pierre qui est enterrée dans le sanctuaire " du côté de l'évangile; & que ceux de Don *Bar-* " *thelemy* Colomb son frère, reposent du côté de " l'épître de la même manière & avec les mêmes " précautions. Ceux de Christophe Colomb y ont " été transportés de Séville, où ils avaient été déposés " dans le panthéon des ducs d'Alcala après y avoir " été conduits de Valladolid & où ils ont restés jus- " qu'à leur transport ici.

" Il y a environ deux mois que, travaillant dans " l'église, on abattit un morceau de gros mur qu'on " reconstruisit sur le champ. Cet événement fortuit " donna occasion de trouver la caisse dont j'ai parlé, " & qui, quoique sans inscription, était connue, " d'après une tradition constante & invariable, pour " renfermer les restes de Colomb. Outre cela, je fais " rechercher si l'on ne trouverait pas dans les ar- " chives ecclésiastiques, ou dans celles du gouver- " nement, quelque document qui pût fournir des " détails sur ce point; & les chanoines ont vu & " constaté, que les ossemens étaient réduits en cen- " dres, en majeure partie, & qu'on avait distingué " des os de l'avant-bras.

" J'adresse aussi à votre seigneurie la liste de tous les " archévêques que cette île a eus, & qui est plus

" curieuse que celle de ses présidens ; car l'on m'as-
" sure que la première est complète, tandis qu'il
" se trouve dans la seconde des lacunes produites par
" les insectes dont j'ai parlé, & qui attaquent plutôt
" certains papiers que d'autres.

" A l'égard des édifices, des temples, de la beauté
" des rues, ainsi que du motif qui a déterminé à
" transporter cette ville sur la rive Ouest de la rivière
" qui lui forme un port, je vous en entretiens aussi.
" Mais *quant au plan que demande la note*, il y a
" une difficulté réelle, parce que cela m'est défendu
" comme gouverneur ; les lumières supérieures de
" votre seigneurie lui en font sentir la raison ,, &c.

Voilà la pièce envoyée par Don Isidore Péralta & que je possède, revêtue de toutes les formes légales.

" Moi Don Joseph Nugnez de Caseres, docteur en
" la sacrée théologie de la pontificale & royale univer-
" sité de l'Angélique St-Thomas d'Acquin, doyen
" dignitaire de cette sainte église métropolitaine &
" primatiale des Indes ; certifie que le sanctuaire de
" cette sainte église cathédrale ayant été abattue le 30
" Janvier dernier, pour le construire de nouveau, on
" a trouvé, du côté de la tribune où se chante l'évan-
" gile, & près de la porte par où l'on monte à l'es-
" calier de la chambre capitulaire, un coffre de pierre,
" creux, de forme cubique, & haut d'environ une
" vare (*), renfermant une urne de plomb, un peu
" endommagée, qui contenait plusieurs ossemens hu-
" mains. Il y a quelques années que dans la même

(*) A peu près deux pieds & demi de France.

" circonſtance, ce que je certifie, on trouva, du côté " de l'épître, une autre caiſſe de pierre ſemblable, & " d'après la tradition communiquée par les anciens " du pays & un chapitre du ſinode de cette ſainte " égliſe cathédrale, celle du côté de l'évangile, eſt " réputée renfermer les os de l'amiral Chriſtophe " Colomb & celle du côté de l'épître, ceux de " ſon frère, ſans qu'on ait pu vérifier ſi ce ſont ceux " de ſon frère Don Barthèlemy, ou de Don Diègue " Colomb, fils de l'amiral; en foi de quoi j'ai délivré " le préſent. A Santo-Domingo, le 20 Avril 1783. " *Signé*; D. Joſeph Nunez de Caſeres.

" Don Manuel Sanchez chanoine, dignitaire & " chantre de cette ſainte égliſe cathédrale, certifie &c. " (*comme le précédent mot à mot*). A Santo-Domingo, " le 26 Avril 1783. *Signé*; Manuel Sanchez.

" Don Pierre de Galvez, maître d'école, cha- " noine dignitaire de cette égliſe cathédrale pri- " matiale des Indes; certifie que le ſanctuaire ayant " été renverſé pour le reconſtruire, on a trouvé, du " côté de la tribune où ſe chante l'évangile, un coffre " de pierre avec une urne de plomb, un peu endom- " magée, qui contenait des oſſemens humains; & l'on " conſerve la mémoire qu'il y en a une autre du côté " de l'épître du même genre; & ſelon ce que rappor- " tent les anciens du pays & un chapitre du ſinode " de cette ſainte égliſe cathédrale, celle du côté de " l'évangile renferme les oſſemens de l'amiral Chriſ- " tophe Colomb, & celle du côté de l'épître, ceux " de ſon frère Don Barthelemy. En témoignage de " quoi j'ai délivré le préſent, le 26 Avril 1783. *Signé*, " Don Pédro de Galvez "

Telles

Telles ſont les uniques preuves du glorieux dépôt que recèle l'égliſe primatiale de Santo-Domingo, & qui ſont elles-mêmes enveloppées d'une ſorte de tenèbres, puiſque l'on ne ſaurait dire affirmativement laquelle des deux caiſſes renferme les cendres de Chritophe Colomb; à moins qu'à l'appui de la tradition, on ne faſſe valoir la différence des dimenſions des deux caiſſes, parce que celle où l'on croit que les reſtes de Colomb ont été placés a 30 pouces d'élévation, tandis que l'autre n'a que les deux tiers de cette hauteur.

Depuis 1783, l'on a encore cherché dans les dépôts de la Partie Eſpagnole, quelques traces des faits relatifs à Chriſtophe Colomb, mais toujours infructueuſement; je ſuis même très-redevable, à cet égard, au zèle complaiſant de M. le chevalier de Boubée, alors commandant la frégate la Belette, qui, dans un voyage à Santo-Domingo, fait en 1787, voulut bien, & pour concourir à mon ouvrage & pour ſatisfaire une curioſité qu'il partageoit, fouiller dans les archives du chapitre que le Doyen & l'Archiviſte lui montrèrent avec beaucoup d'affabilité.

Quel ſujet de réflexion pour le philoſophe! Trois cens ans ſont à peine écoulés depuis la découverte du Nouveau-Monde, & déjà une foule de détails manque ſur l'homme extraordinaire qui en fut l'auteur! Il attache un grand prix à ce que ſes cendres ſoient tranſportées dans la capitale de l'île immenſe qui a ſervi à conſtater la vérité de ſes opinions ſur l'exiſtence d'une autre partie du globe, &

cette translation, postérieure à l'époque où la cathédrale a été terminée, est faite sans qu'aucun monument serve à la constater & à la rappeller aux yeux de tous.

Je dois cependant dire ici que Don Antoine d'Alcedo, au mot *Amérique* de son intéressant dictionnaire, assure qu'on avait posé l'épitaphe suivante :

Hic locus abscondit præclari membra Columbi
Cujus nomen ad astra volat,
Non satis unus erat sibi mundus notus, at orbem
Ignotum priscis omnibus ipse dedit ;
Divitias summas terras dispersit in omnes ;
Atque animas cœlo tradidit innumeras ;
Invenit campos divinis legibus aptos,
Regibus et nostris prospera regna dedit.

Mais cette épitaphe n'existe plus, & son souvenir même est perdu dans la colonie espagnole.

Un synode, tenu 143 ans après la perfection de l'église métropolitaine, parle bien de l'existence des dépouilles mortelles de Christophe Colomb dans cet édifice; mais c'est sans entrer dans aucune explication, quoi qu'on eut dû songer que le pillage fait par Drake, 47 ans auparavant, avait causé la destruction des archives, & que les insectes auraient suffi seuls pour anéantir des pièces importantes. Et ce synode, lui-même, il commet une erreur impardonnable, puisqu'il donne un frère, *Don Louis*, à Colomb, quoi qu'il n'en ait jamais eu de ce nom, mais seulement deux appellés *Don Barthelemy* & *Don Fernand.*

Ce qui doit ajouter à l'étonnement, c'eſt que la famille même de Colomb, devenue trés-conſidérable dès lors, puiſqu'au retour de ſon cinquième & dernier voyage, Colomb fut fait duc de la Veragua, province du Mexique, érigée en duché pour lui, & en même-tems duc de la Vega, nom d'une ville de la Jamaïque, & marquis de cette dernière iſle, n'ait pas cru ſa propre gloire intéreſſée à lui faire conſtruire un monument, ſoit à Valladolid où il eſt mort, ſoit à Santo-Domingo où il a été tranſporté. Mais ce reproche qui s'adreſſe encore aujourd'hui au duc de Liria, poſſeſſeur, par alliance, des immenſes richeſſes de la famille de Colomb; qu'il eſt foible en comparaiſon de celui que mérite la nation eſpagnole toute entière, pour l'inſouciance qu'elle a montré envers un homme à qui elle eſt redevable de ſa plus grande illuſtration! Il n'a même pas joui de cette juſtice tardive que l'on rend enfin aux grands hommes lorſque leur mort a déſarmé l'envie. Ce n'était pas aſſez que de ſon vivant il eût vu donner le nom d'un autre à la découverte par laquelle il avait, pour ainſi dire, agrandi l'Univers, il a fallu que tout ſe réunit pour caractériſer envers lui la plus honteuſe, comme la plus incroyable ingratitude. Ajouterai-je que dès 1787, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y avait à peine 4 ans que Don Iſidore Péralta avait eu occaſion de faire conſtater qu'on avait trouvé le cercueil de Colomb, l'original de cet acte ne pouvait déjà plus être trouvé à Santo-Domingo, où M. de Boubée le chercha vainement à cette époque, poſtérieure au décès de Don Iſidore Péralta. Ainſi ſans le mouvement qui m'a

porté à chercher des détails sur cet homme immortel, la pièce authentique que j'ai rapportée, ne subsisterait peut-être pas. Mais le génie de Colomb a plané sur le globe entier, il a mis son sceau sur son siècle & l'admiration des siècles futurs le vengeront de tous ceux qui jouissent des fruits si précieux de ses travaux, de sa persécution même, sans exhaler vers lui un seul sentiment qui exprime la gratitude.

Il faut que je maîtrise enfin ma juste indignation pour offrir au lecteur, qui la partage sans doute, les autres détails de l'édifice où se trouve tout ce qui reste de l'être dont l'existence aura produit les effets les plus extraordinaires & les plus multipliés.

C'est dans cette cathédrale qu'on conserve comme la plus précieuse relique, une croix qu'on dit être la même que celle plantée par Colomb sur une hauteur près de la Véga. Après son exaltation, les Indiens tentèrent vainement de la déplacer, de la couper & de la brûler. Frappés de terreur, ils apperçurent la Vierge penchée sur les bras de cette croix, & les flèches qu'ils dirigeoient vers elle, revenaient les percer. L'Empereur Charles-Quint la fit transporter à ses dépens. Elle a été recouverte en argent avec un travail en filigrane & mise sous trois clefs dont le doyen du chapitre, le plus ancien chanoine & le plus ancien prébendier sont dépositaires. Il y a des indulgences pour ceux qui l'invoquent & l'on en rapporte une multitude de miracles.

L'Amiral royal Don Ignace Caro fut enterré dans la cathédrale, en 1707; le Châtelain Don Pedre Niela, chef de la colonie, en 1714; & le Colonel Don

Iſidore de Péralta, auprès des cendres de Chriſtophe Colomb, en 1786.

On peut encore remarquer à Santo-Domingo, la maiſon deſtinée à loger le Préſident & que l'on nomme le palais, parce que l'Audience royale s'y aſſemble. Cette maiſon ſituée près de la cathédrale, mais plus au Nord, eſt ſur une petite place & donne d'un côté ſur l'Ozama. La place ſert de marché public; c'eſt-à-dire, qu'elle réunit une quarantaine de nègres vendant des vivres du pays. L'imprimerie, les priſons & pluſieurs anciennes maiſons de particuliers ſont près du palais.

Santo-Domingo a trois égliſes paroiſſiales; ſavoir: celle de Ste.-Barbe qui eſt vers le Nord-Eſt de la ville; celle de Saint-Michel placée au lieu où était un hermitage que le tremblement de terre de 1751, a ruiné & où Michel de Paſſamonte avoit fondé un hôpital ſous l'invocation de ſon patron; & celle de St.-André. Mais ces deux dernières ne ſont guères que des ſuccurſales ou des annexes de la première & ſe trouvent, en quelque ſorte, hors de l'enceinte de la ville. Il y a de plus une égliſe de St-Lazare & un hermitage de St-Antoine, voiſin de l'égliſe de Ste-Barbe.

On voit auſſi à Santo-Domingo trois couvens d'hommes qui ont reçu de l'accroiſſement depuis 1782. Celui des Dominicains ou Jacobins, fondé par Charles-Quint avec une Univerſité ſous la protection de St.-Thomas d'Aquin, eſt dans le Sud. Un autre de Cordeliers eſt vers le Nord; il a été bâti aux frais d'Ovando en 1503, ſur un monticule où eſt

une mine de mercure & Don Jean-Joseph Colomo, président, est enterré dans cette église. Le troisième couvent est de religieux de la Mercy, de la Rédemption ou Trinitaires, il est dans l'Oueſt; la dédicace de son église a eu lieu en 1730, & elle renferme les cendres du brigadier, président, Don Fernand, Conflans Ramirez de St-Yague, mort en 1723.

Cette cité a encore deux monastères de femmes; celui des Clarisses, religieuses du second ordre de St-François, ainsi nommées à cause de Sainte-Claire, leur patrone; il est contigu au couvent des Cordeliers mais au nord de ce dernier; & celui des Dominicaines ou Jacobines, ou Dames de Ste-Catherine, qui est dans l'Oueſt de celui des Jacobins. Toutes les églises de la capitale sont belles, riches par leurs ornemens, par des vases précieux, par des tableaux & par des statues de métal ou de marbre, mais la cathédrale l'emporte sur elles à tous égards.

On compte à Santo-Domingo, trois hôpitaux, dont un fut élevé par Ovando en 1503, & dédié à St-Nicolas son patron. Un autre est destiné aux incurables, & porte ce nom qui réveille des idées si déchirantes pour les cœurs sensibles.

Les Jésuites avaient fondé un collége, qui, commencé vers 1735, a été achevé environ 20 ans après.

C'est à Santo-Domingo que sont les principaux agens de l'administration générale, & la majeure partie de la garnison. Cette dernière est composée d'un régiment de milices réglées qui ont succédé au commencement de ce siècle, à trois ou quatre com-

pagnies de troupes réglées, les premières qu'ait envoyé l'Eſpagne dans cette colonie, où elles arrivèrent à la fin du ſiècle dernier. Ce régiment eſt compoſé de 12 compagnies de 62 hommes chacune ; il y a de plus une compagnie d'artillerie & deux ingénieurs. On met les milices de la colonie ſur pied pendant la guerre, & leurs officiers jouiſſent de la demi-ſolde durant la paix.

Il n'y a pas d'autre état-major à Santo-Domingo que le gouverneur, un major & un aide-major de place ; l'officier des troupes détachées dans les différens quartiers y commande: c'eſt celui des milices lorſqu'il n'y a pas de troupes réglées.

La population de la ville de Santo-Domingo eſt peu conſidérable, encore s'eſt-elle ſingulièrement accrue depuis vers 1780. Les recenſemens récens de cette capitale n'offrent pas plus de vingt mille ames, de tout âge & de tout ſexe ; mais pour être convaincu qu'ils ſont au-deſſous de la réalité, il faut ſavoir comment ſe font ces recenſemens, qui eux-mêmes indiquent un trait du caractère eſpagnol.

Ils ſont dreſſés, dit Valverde, par des perſonnes à qui les curés ou vicaires en confient le ſoin, & qui vont, de maiſon en maiſon, vérifier quelles ſont les perſonnes qui ne s'acquittent pas du devoir paſchal. Cette forme a le premier inconvénient de ne pas comprendre les enfans au-deſſous de 7 ans, & de négliger les chefs de famille abſens de chez eux ou de la ville. Mais la cauſe principale de l'inexactitude, eſt que la moitié du territoire paroiſſial de la ville eſt hors de ſes murs.

Ce territoire comprend le lieu nommé *les plaines*, une grande partie de Mont-de-Plate & encore tant à l'Est qu'à l'Oueſt de San-Domingo, un grand nombre de petits lieux de plaiſance, de biens de campagnes & d'habitations à vivres où réſident pluſieurs familles de noirs, de ſang-mêlés & de blancs cultivateurs. Or ceux-ci ne paroiſſant en ville que dans l'intervalle du carême à la St.-Jean, pour accomplir le précepte de l'égliſe, & n'y logeant qu'un jour ou deux chez quelque parent ou ami, où chez le commiſſionnaire qui vend leurs denrées, il ſe trouve 5 ou 6 mille individus non recenſés. Ainſi la population totale de la ville & de ſes dépendances, doit être portée au moins à 25 mille ames.

Quelle prodigieuſe décadence ſi l'on compare cet état à celui de cette capitale, dans les premiers tems de la découverte de l'Amérique; lorſqu'elle renfermoit un nombre conſidérable de malheureux Indiens; lorſque les eſpagnols, inſatiables d'or, y accouraient en foule de tous les points de leur métropole; lorſqu'on y préparait principalement les armemens qui ſervirent à la conquête des îles de Porto-Ricco, de Cube, la Jamaïque, la Marguerite, la Trinité & pluſieurs autres; à la découverte du Continent, à la conquête du Mexique; lorſqu'il en ſortait des colons pour peupler différens autres lieux, ſoit dans l'île même, ſoit ailleurs, comme la ville de Coro dans la province de Venezuela; lorſque ſon port était continuellement rempli de bâtimens qui venaient y charger des cuirs (dont la Colonie envoya plus de 35 mille en Eſpagne dans la ſeule année 1587), de la caſſe

caſſe, du ſuif, & même des beſtiaux pour les autres établiſſemens de l'Amérique; lorſqu'au commencement du 16e ſiècle, les riches mines de la Colonie, & en particulier celle d'argent trouvée près de la capitale, portèrent l'empereur à fonder dans la ville de Santo-Domingo, un hôtel où la monnoye était battue au même titre que celle d'Eſpagne; lorſqu'enfin tous les genres de proſpérité exiſtaient dans l'île, & qu'ils étaient encore plus remarquables dans ſa capitale qui leur ſervait comme de centre & de point de réunion.

Et cependant la ſituation actuelle de Santo-Domingo, eſt elle-même floriſſante, ſi on veut la comparer à ce qu'elle a été depuis 1550 juſqu'au commencement de ce ſiècle. Toutes les richeſſes & la ſplendeur de l'île eſpagnole, furent, pour nous ſervir de l'expreſſion de Valverde, ſemblables à la beauté & à la délicateſſe d'une fleur qui laiſſe à peine le tems de voir ſes belles nuances & de reſpirer ſon odeur ſuave. En effet, la ruine de l'île fut auſſi rapide que ſes progrès. Il ſerait également long & difficile d'en aſſigner toutes les cauſes, mais on peut indiquer les principales.

La première & celle qui porte un caractère vraiment révoltant, c'eſt la perſécution contre Chriſtophe Colomb qui produiſit la commiſſion donnée au commandeur Bovadilla, & dont on vit réſulter, contre le vœu d'Iſabelle & de Ferdinand, la ſervitude des Indiens & leur répartition entre les habitans, pour le travail des mines, où la plupart trouvèrent la mort. Ovando, ſucceſſeur de Bovadilla, n'ayant fait qu'imi-

ter ou même surpasser ses crimes, la Colonie se trouva livrée aux factions, & en proie aux guerres civiles que les quatre religieux envoyés par le cardinal Ximenes, n'eurent pas le talent de faire cesser.

Les Indiens, victimes de la plus horrible avarice, fuyaient en gagnant le Continent ou quelque île propice; d'autres périssaient de la petite vérole, maladie qu'ils ignoraient avant la découverte, & qui en détruisit plus de trois cens mille en peu de tems. Contraints de travailler, eux qui avaient l'habitude d'une vie libre & indépendante, forcés sur-tout à un travail excessivement pénible, les germes de plusieurs autres maladies, également nouvelles pour eux, se développèrent & achevèrent de détruire cette race d'hommes dont tout le crime était de posséder une terre des entrailles de laquelle on voulait arracher des richesses qu'eux seuls avaient eu le bonheur de mépriser. Avec la disparution des Indiens, arriva celle du produit des mines qui avaient fourni au trésor public jusqu'à 6 millions de droit de quint par an.

Les nouvelles conquêtes & les nouveaux établissemens vinrent encore dépeupler Saint-Domingue. Marcello de Villalobos, l'un des auditeurs, en tira les colons qui allèrent s'établir à la Marguerite. Dans la même année, Rodrigue de Bastidas en partit avec une escadre pour aller peupler la côte de Ste-Marthe, dont il avait été nommé gouverneur; le Mexique & le Pérou épuisèrent l'île. François de Montejo en tira de quoi former les établissemens de l'Yucatan; Lucas Balquez de Ayllon & Pamphile de Narvaez, ce qu'il leur fallait pour ceux des deux Florides &

Heridia pour ceux de Carthagène. Les habitans les plus riches étoient ceux qui quittaient les premiers à cauſe des diſſenſions inteſtines. En vain une ordonnance du conſeil des Indes, du 16 Décembre 1526, prohiba les émigrations, comme elle exceptait les cas de conquête & de nouvel établiſſement, à la charge de remplacer les colons qu'on prendrait; les levées continuèrent & le remplacement n'eût jamais lieu.

Cependant St-Domingue lutta, en quelque ſorte, contre ſa propre deſtruction pendant un aſſez long-tems, puiſqu'à la fin du 16e ſiècle, l'île avait encore des reſſources, faibles à la vérité, dans ſes cultures & ſes nombreux troupeaux, qu'elle devait en majeure partie aux travaux des nègres; mais alors ſon commerce ceſſa avec l'Eſpagne. A peine voyait-on dans ſes ports quelques vaiſſeaux de régiſtre tous les deux ou trois ans; elle n'eut plus de rapport qu'avec le Mexique, & ſans les étrangers & notamment les Hollandois, la Colonie aurait péri de la misère qui la déſola pendant long-tems.

La cour d'Eſpagne que rien ne frappa dans cet affligeant tableau, que la contrebande qui donnait une apparence de vie aux pitoyables reſtes de cette colonie, fit démolir, en 1606, les places maritimes qui ſervaient d'entrepôt à cette contrebande, & obligea les habitans de pluſieurs points de la côte nord, à ſe retirer dans l'intérieur, parce qu'ils furent conſidérés comme les agens d'un commerce prohibé.

Enfin les épidémies de la petite vérole, du ſarampion, eſpèce de rougeole très-dangereuſe, & de la

dissenterie, notamment en 1666, appellée la cruelle année des 6, achevèrent la dépopulation & réduisirent la Colonie à n'être plus qu'une espèce de désert au commencement du siècle actuel. La capitale qui avait ressenti, plus qu'aucun autre lieu, les déplorables effets de tant de causes destructives, en avait souffert de particuliers. Elle ne fut, à la vérité, que menacée par l'attaque qu'en firent les anglais en 1551, sous les ordres de Guillermo Gauson, avec une forte escadre & plus de deux mille hommes de débarquement, dans laquelle ils furent promptement repoussés; mais lors de l'attaque de Drake, en 1586, elle perdit des édifices considérables, & les tremblemens de terre remarquables de 1684 & de 1691, renversèrent presque tous ceux que l'entreprise de Drake avait épargnés; de sorte qu'on ne voyait, pour ainsi dire, à Santo-Domingo, vers 1700, que des ruines & des débris entremêlés de gros arbres, qui attestaient la dépopulation.

Ainsi l'Isle, métropolitaine de la quatrième partie du monde, ne conserva plus que les habitans qu'une extrême détresse y enchaînait; les maisons périssaient faute d'être occupées. Les terres abandonnées, restèrent souvent sans propriétaire, & les limites des divers domaines ayant cessé d'être visibles, on ne fut plus distinguer sa propriété de celle d'autrui. Les rétributions publiques furent presque nulles, & le fisc n'avait plus d'autre aliment que la vente de quelques rames de papier timbré & de quelques bulles que l'on délivrait. Il fallut, pour fournir aux dépenses du gouvernement, envoyer, chaque année, des sommes du Mexique. En un mot, la pauvreté était si extrême,

que la plus grande fête pour la ville de Santo-Domingo, était l'arrivée de l'argent envoyé pour payer les frais d'administration. Son entrée aux portes de la ville était annoncée par le son de toutes les cloches & excitait les réjouissances & des cris de joie. Le retard de cet envoi augmentait la consternation, & telle a été la destinée de la Colonie, que depuis un siècle, elle coûte plus de 125 millions tournois à l'état. Un recensement de 1737, montre même que la population totale ne s'élèvoit qu'à 6 mille ames & la capitale en comptait à peine cinq cens.

Ce fut pour donner des habitans à cette immense surface, que le ministère espagnol y envoya, dès la fin du siècle dernier, quelques malheureuses familles des Canaries, dont la majeure partie désertaient ou qui périssaient, soit par leurs propres maux, soit par les maladies produites par de nouveaux défrichemens.

Mais enfin la colonie espagnole sortit de sa léthargie; plusieurs établissemens nouveaux de bourgs & de villes parurent dans divers points de l'île; les anciens s'accrurent ou furent repeuplés; quelques cultures furent entreprises; on réédifia dans la capitale où il devint même difficile de trouver des logemens. Dans sa juridiction on vit naître la peuplade de St.-Laurent, composée de nègres Mines, & celle de St-Charles ou des Ileignes (insulaires) prit de l'accroissement. Cette dernière qui est la réunion de plusieurs familles des Canaries, & qu'on connait plus généralement sous le nom de Bourg des Ileignes, est placée à environ deux cens toises dans la partie occidentale de San-Domingo.

Cette renaissance fut un effet naturel de l'augmentation de la Colonie française, dont les progrès, amenant le besoin d'animaux, produisirent aussi un objet de commerce & une ressource pour la colonie espagnole. Celle-ci pût, avec ses profits, se procurer des instrumens aratoires, & notamment des nègres qui firent renaître la culture.

La contrebande avait la plus grande part aux relations qui s'établirent entre les deux colonies, & même entre les espagnols & d'autres étrangers, & le gouvernement pour arrêter du moins celle qui se faisait par mer, autorisa l'armement de plusieurs corsaires. L'audace de la pauvreté se développa alors, & plusieurs créols espagnols s'enrichirent des dépouilles de ceux qui venaient leur rendre l'existence. Pendant la guerre de 1740, le président Horrilla voyant la colonie sans aucun approvisionnement, y appella les étrangers dont la concurrence amena l'abondance. La rupture de l'Espagne avec l'Angleterre en 1761, favorisa encore le goût de la course, & répandit des richesses dans l'île ; l'agriculture reçut des secours ; les nègres, en augmentant les productions, donnèrent de nouvelles facilités pour se procurer d'autres bras; les gains faits en mer furent placés sur des sols fertiles, & un très-grand nombre de marins, à la fin de la guerre, se fixèrent dans la capitale pour y jouir du repos de la paix.

Don Joseph Solano, l'un des administrateurs qui ont le plus fait pour l'utilité de la partie espagnole, sentit qu'il était avantageux de permettre aux colons d'employer le produit de la vente de leurs animaux

dans la partie française, en nègres qu'ils en ramenaient, & dont ils fesaient autant de cultivateurs.

Persuadé que c'est sur-tout de la terre qu'il faut tirer les vraies richesses, il forma à Santo-Domingo une société, ou chambre d'agriculture, après avoir demandé au mois de Janvier 1773, des renseignemens sur la nature de celle établie au Cap-Français.

Après cette digression qui n'était pas inutile ici, quoiqu'elle paraisse appartenir plus particulièrement à l'histoire, & dont les faits sont cités par Valverde lui-même, je reprends la description particulière de Santo-Domingo.

Quoique les créols espagnols aiment le spectacle, ils n'en ont point, même dans la capitale; à moins qu'on ne veuille donner ce nom à des combats de taureaux, qu'on peut appeller pour eux un spectacle national, puisque les espagnols l'aiment partout. On y représente quelquefois des opéras bouffons, espèce de farces que le goût français aurait de la peine à tolérer; mais c'est dans la place publique & le soir aux flambeaux. On a pourtant joué quelques comédies chez le comte de Solano pendant sa présidence.

L'inquisition à un commissaire à Santo-Domingo: c'est d'ordinaire un chanoine de la cathédrale. Son ministère est plutôt de forme que de rigueur. Il osa cependant, il y a quelques années, aller demander à visiter les livres d'un envoyé du gouverneur français, qui se plaignit de cette entreprise. L'archevêque informé de cette violation du droit des gens, & sollicité peut-être par le chanoine lui-même, que l'excès de son zèle avait fini par allarmer, chargea l'un de

ſes grands-vicaires de porter des excuſes à l'envoyé ; de ce que ſon caractère public avait été méconnu. Ainſi, ce que cet établiſſement a de hideux ne ſe montre pas dans l'île, quoique les colons n'y manquent pas de ſuperſtition, comme j'ai eu occaſion de le faire remarquer. Ils jettaient même par terre avec indignation, les mouchoirs qui formaient la coëffure des nègres domeſtiques du même envoyé, & que ceux-ci gardaient dans l'égliſe, ſuivant l'uſage de la partie françaiſe.

Les rues de Santo-Domingo ſont pavées ; on y voit quelques voitures : ce ſont celles que nous appellons, des carroſſes coupés ; elles ont des brancards & ſont tirées par un cheval ou par un ſeul mulet, ſur lequel le cocher eſt monté. Le mouvement de ces voitures eſt analogue au caractère de ceux qui s'y font conduire. Il eſt de la politeſſe d'y donner la droite ; mais cet uſage ne s'étend pas juſqu'au préſident, *& ſa dignité* lui défend au contraire de le ſuivre. Auſſi cette contrainte le met-elle dans l'impoſſibilité de danſer, tant qu'il eſt revêtu de cet emploi, avec une autre femme que la ſienne.

Cette circonſtance, toute ridicule qu'elle parait, apprend néanmoins qu'elle eſt l'importance que l'opinion attache à la place de préſident, dont le traitement annuel eſt de 40 mille piaſtres gourdes (220 mille liv. de France). Les jours d'anniverſaire de la famille royale, ou ceux auxquels l'étiquette a fixé les *galas* de la cour de Madrid, le préſident, placé ſous un dais, reçoit la viſite des différens corps, dont chaque individu lui baiſe la main, comme un houmage rendu

rendu au représentant du monarque. Je dirai plus loin tout ce que cette place confère de pouvoirs.

Il n'y a point de société à Santo-Domingo, parce que les créoles espagnoles comme celles des autres nations, s'y livrent peu ; & que les femmes dont les pères ou les maris ont une profession, ne visitent point d'autres femmes dont la famille a une profession différente ; c'est même souvent l'effet de quelques loix qui prescrivent cette bizarre défense. Ces créoles sont cependant assez aimables pendant le déjeûner, auquel les hommes sont communément admis.

C'est un effet de la politesse de Santo-Domingo de visiter les étrangers, au lieu d'attendre qu'on soit prévenu par eux. Cet usage est fondé sur ce qu'on y regarde comme embarassant pour celui qui arrive, de former des liaisons, & de s'annoncer chez tous ceux qu'il va voir. Quiconque désire le connaître, fait donc la première démarche.

Les habitans de la ville de Santo-Domingo ne font aucun commerce. Presque tous ont des habitations, dont la plûpart ne sont que des hattes. A peine les plus riches mangent-ils du pain.

C'est à Santo-Domingo qu'est placée la régie de la poste aux lettres, qui est faite pour le compte du roi & qui consiste en trois courriers, l'un pour Dahabon, l'autre pour St-Raphaël & le troisième pour Neybe. Ils partent de Santo-Domingo le premier de chaque mois, pour arriver le 8 ou le 10 à leur destination, & en repartir 2 jours après. C'est le courrier de Dahabon qui va prendre à Monte-Christ les lettres qu'apporte chaque mois le paquebot, venant d'Espa-

gne, qui y séjourne 3 jours avant de partir pour la Havane & qui y prend les paquets pour l'Espagne.

La chambre d'agriculture du Cap avait proposé en 1785, d'établir un courrier réglé, entre cette ville & celle de Santo-Domingo; le ministère français avait même approuvé ce plan, par une lettre aux administrateurs de la colonie, en date du 11 Février 1786; mais la lenteur espagnole l'a laissé avorter, de manière que pour écrire du Cap (comme des autres lieux de la colonie française), il faut faire passer sa lettre à Ouanaminthe, d'où elle part pour Dahabon, le premier de chaque mois, & met 16 jours à gagner San-Domingo, depuis le départ du Cap. Si la lettre est destinée pour une possession espagnole, autre que St-Domingue, elle doit être affranchie jusqu'à Ouanaminthe.

La capitale espagnole est à environ 90 lieues du Cap, par la route de St-Raphaël, Azua &c., & à environ 100 lieues par celle de Dahabon, St-Yague, la Véga; on compte 70 lieues entre elle & le Port-au-Prince. Elle est située par les 18 degrés 19 minutes, 30 secondes de latitude septentrionale, & par les 72 degrés, 37 minutes de longitude occidentale du méridien de Paris.

Les armoiries de cette cité sont un écu de gueules, ayant dans sa partie supérieure, deux lions d'or, & dans celle inférieure, une clef d'azur, accostée d'une croix d'argent & une couronne de gueules posée en cœur; pour supports, deux lions rampans, & pour cimier, une couronne impériale d'or.

Santo-Domingo a donné naissance à plusieurs

hommes eſtimables parmi leſquels, on doit compter Alonzo de Spinoſa, dominiquain, écrivain célèbre. La reconnaiſſance autant que la juſtice, me commande de mettre au nombre de ceux qui y exiſtent en ce moment, Don Antoine Valverde, aux recherches duquel je ſuis redevable, d'une grande partie de ce que je rapporte ſur la colonie eſpagnole qui lui a donné le jour.

Ce que j'ai décrit juſqu'ici de la capitale, ne comprend, à proprement parler, que la ville elle-même & les établiſſemens; qu'on doit conſidérer comme ſes fauxbourgs; mais il me reſte encore pluſieurs détails à fournir, en parlant de ſon territoire.

Santo-Domingo eſt bâti dans une plaine immenſe; le terrain qui eſt entre cette ville & Jayna, eſt uni, bien arroſé, couvert d'arbres touffus ou de riantes prairies. Ces bois & ces ſavannes s'étendent preſque juſqu'aux pieds des murs de la capitale, où l'on ne voit pas plus qu'ailleurs, de jardins ni de potagers, ſi ce n'eſt dans les cloîtres où l'on en a ébauché quelques-uns.

On compte depuis Niſao juſqu'à l'Ozama, onze moulins à ſucre, mûs par des bœufs & des mulets, dans une ſituation commode pour tous les tranſports, ſoit par les charettes, ſoit par eau; néanmoins ils ſe font actuellement à dos d'animaux. La plus éloignée de ces onze ſucreries, qu'on appelle Cumba-Chiqua, eſt ſituée ſur le bord de Niſao. On commence des indigoteries & des cotonneries dans cette étendue.

Il y a auſſi des ſucreries ſur le bord de l'Iſabelle

& de l'Ozama. Ces deux rivières servent à transporter dans la capitale & les productions recueillies le long de leurs rives, & celles qu'y déposent les charettes des habitations de Barbaroja & de St-Joseph, situées plus haut. Enfin elles sont utiles de la même manière à des parties plus intérieures encore, & dans le sens de *l'Est de l'île*, au moyen de la communication de plusieurs petites rivières, telles que la rivière d'Yavacao, celles de Mont-de-Plate, de Savita, du Goyavier, du Callebassier, de Duey, de Jaynamosa, des Orangers, du Maignoc, de Dajao, & autres, dont plusieurs sont susceptibles d'être rendues navigables elles-mêmes.

Des 19 ou 20 manufactures à sucre, du district de la capitale, la plus considérable est celle de St-Joseph, où l'on peut mettre jusqu'à 70 nègres au travail. Celle appellée Jagua qu'on cite aussi, compte 50 nègres, moitié du nombre qu'elle possédait lorsqu'elle appartenait aux jésuites.

On voit en outre dans l'espace dont j'entretiens le lecteur, de simples tourniquets à mélasse, dont les plus forts ont 8 ou 10 nègres; des places à vivres où l'on recueille du riz, du mahis, du maignoc & d'autres racines & un peu de légumes & d'herbages; ils occupent depuis 2 jusqu'à 6 nègres. L'œil remarque aussi quelques chétives cacaoyères, tandis qu'on pourrait en avoir 50 ou 60, capables de donner chacune, plus de 25 milliers de cacao. Cinquante nouvelles sucreries & autant d'indigoteries, trouveraient leur place, entre Jayna & l'Isabelle.

Tout ce que j'ai examiné jusqu'ici de la côte Sud

de la partie espagnole est placé dans l'Ouest de la capitale ; suivons maintenant le chemin qui fait communiquer cette dernière, avec la partie Septentrionale de la colonie. Ajoutons seulement que le terrain de la plaine de Santo-Domingo, est généralement bon, & qu'il faut gémir de ce qu'on ait eu le malheur de le concéder à des personnes de la ville qui en sont même les seigneurs ; sans doute afin qu'on trouvât toujours l'orgueil & la misère espagnole réunis. Près de la ville on loue le terrain à des nègres libres ou à des esclaves journaliers qui n'y travaillent qu'autant qu'il le faut pour vivre, & qui cultivent quelques denrées pour la consommation de la capitale.

Pour aller de San-Domingo vers le Nord de sa juridiction, on sort de la ville par la Porte-Neuve ou de Condé. Du pied du rempart, on monte le rideau ou le monticule des Ileignes, & c'est de-là seulement qu'on apperçoit la ville lorsqu'on y arrive par cet endroit. A 200 toises, on laisse à gauche le chemin qui va vers Jayna, Bani, Azua &c. ; et à une petite demi-lieue, le chemin fait la fourche ; la branche la plus septentrionale descend au bourg de St-Charles ou des Ileignes, par lequel l'on peut aussi sortir de la capitale, & venir trouver le point de la fourche dont je parle.

Ce bourg Saint-Charles ou des Ileignes consiste en un petit nombre de rues qui se coupent à angles droits dans le sens des 4 points cardinaux.

Lorsque l'on a fait 5 grands quarts de lieue, depuis la cité, on trouve un chemin, qui, prenant sur la gauche conduit à des hattes & à des habitations des environs.

Une demi-lieue plus loin, on passe à la gauche d'une habitation, située sur une petite éminence, à deux très-grandes lieues de l'Isabelle, & où l'on voit des cannes à sucre & des cacaoyers ; puis ayant traversé plusieurs hattes situées sur les deux côtés du chemin, on entre dans le bois qui conduit à la rivière Isabelle, qu'on passe en canot & qu'on peut remonter de la même manière jusqu'à 4 ou 5 lieues avant son confluent avec l'Ozama, selon les tems où elle a plus ou moins d'eau. Il y a 3 lieues de ce confluent au point où elle est traversée par le chemin.

Au sortir de l'Isabelle, on rentre dans le bois où l'on fait près d'une lieue & demie, en se dirigeant vers le Nord-Est, jusqu'au passage de la rivière de Gribbe-Plate (nom qui me semble signifier qu'elle charie de l'argent ou qu'elle vient d'un lieu où il y en a). On peut dire que depuis Santo-Domingo tout est bois jusqu'à Gribbe-Plate ; car il n'y a, dans cette étendue, que les interruptions produites par quelques habitations & quelques hattes éparses.

Après la petite rivière de Gribbe-Plate, vient la savane de la Monge, dans laquelle l'on fait un quart de lieue pour arriver à la rivière appellée *Guyacusa Guacuara* & même *Goyaconasi*, mais plus souvent *Guyacuara*; après celle-ci, est la savane Cansamanceu, qui va jusqu'à deux petits ruisseaux assez près l'un de l'autre, qu'on nomme les Ruisseaux du Magnoc (Yuca). De ces ruisseaux le chemin gagne à l'Est, & contourne un petit morne adjacent au cerre de Priéta, puis regagnant vers le Nord, il range d'assez près ce cerre de Priéta, qu'il laisse à gauche & qui

eſt un côteau peu élevé, couvert de bois. Au pied de ce cerre, eſt la ſavane de Priéta où paſſe le chemin; elle a environ une lieue de largeur & va ſe terminer à la petite rivière d'Ycaque, diſtante de plus d'une lieue & demie de la rivière de Guyacuara, par les ſinuoſités biſarres du chemin. Cette rivière d'Ycaque eſt ſuivie de la ſavane Sanguine, auſſi grande que celle de Priéta & où le chemin, en gagnant la droite, a rive à la rivière d'Ozama, qui reçoit ſur ſa rive droite, les rivières de Gribbe-Plate, de Guyacuara & d'Ycaque, dont nous venons de parler.

L'Ozama eſt ordinairement guéable à cet endroit, mais dans la ſaiſon des pluies, il faut aller chercher un gué beaucoup plus haut & même attendre pluſieurs jours, que ſes grandes eaux ſe ſoient écoulées: inconvénient commun à preſque toutes les rivières un peu conſidérables de St-Domingue.

L'Ozama traverſé, l'on trouve la ſavane de la Louiſe, au bout de laquelle on laiſſe à droite, la hatte du même nom, placée au bord du bois dont cette ſavane eſt entourée, & l'on paſſe la ravine de Cavoa, puis une petite ſavane pour trouver la rivière du Citronier (limon), qui eſt à une forte lieue de l'Ozama. Arrivé à ce point, on ſe trouve avoir franchi la ſixième chaîne de montagnes dont j'ai parlé plus loin, & dont la pente eſt preſque inſenſible.

De Limon, ou rivière du Citronier, on gagne la ſavane de la Guite dont eſt précédée la hatte du même nom. Cette hatte n'eſt guère qu'à 7 lieues de Santo-Domingo, & cependant on en parcourt 12 par le chemin qui les fait communiquer. Cette

différence est produite par l'impossibilité de passer l'Isabelle & l'Ozama dans des points favorables & par la nécessité d'éviter des points lagoneux & marécageux, que le terrain présente à chaque pas. Des voyageurs à pied peuvent bien se hazarder à traverser ces derniers dans la saison sèche, & passer l'Ozama dans des pirogues ou même à la nage, comme il arrive assez souvent; mais cela n'est pas praticable pour les gens à cheval.

A un grand quart de lieue de la hatte de la Guite, est une lisière de bois qui la sépare de la belle & longue savane de San-Pédro, moins large cependant que la savane de la Guite, puisqu'elle n'a tout au plus qu'un quart de lieue de largeur. La hatte de San-Pédro, est au milieu de la savane du même nom, où l'on fait deux lieues pour trouver la rivière Rouge (Bermejo), bordée de bois.

C'est à cette hauteur vers le Nord, mais sur le bord de Jayna, que fut bâtie, par le commandeur Ovando, en 1504, la ville de Bonnaventure que le voisinage des mines de Saint-Christophe rendit bientôt considérable & qui fût placée près de Bonao, bourgade du nom du seigneur du lieu, formée elle-même autour de ces mines dès leur découverte.

Bonao était très-abondant en vivres du pays, à la fin du seizième siècle. Fondé par Colomb en 1494, il eut pour armoiries en 1508, un écu d'argent, chargé d'épis d'or, au pied de sinople; & par un hazard très-singulier, ce lieu fut oublié lorsqu'en 1512, on distribua les établissemens de la colonie, entre les deux évêchés.

Ce

Ce fut dans le territoire donné, depuis à Bonnaventure, & sur la rivière de Jayna que l'on trouva le fameux grain d'or dont parlent les auteurs espagnols, & particulièrement Oviédo, qui dit, qu'il pesoit 3 mille 6 cens piastres gourdes; sans en compter plusieurs autres qui étaient aussi d'une grosseur remarquable. On fondait annuellement à Bonnaventure, jusqu'à deux cens trente mille piastres gourdes, & cette ville fut trouvée assez importante lors de la concession des armoiries, pour qu'on lui donnât un écu de sinople, chargé d'un soleil d'or, sortant d'un nuage qui laissait échapper une pluye d'or.

Bonnaventure & Bonao, disparurent à une époque encore voisine de leur établissement, & ils étaient déjà abandonnés en 1606. J'ai dit, en parlant précédemment de Jayna, que le district de Bonnaventure fait maintenant partie de la cure de Ste-Rose ou Jayna. Plusieurs pauvres habitans y sont occupés du soin de laver de l'or dont le titre passe 23 karats & demi. Valverde rapporte même à ce sujet, qu'en 1764, on demanda au bureau du contrôle, d'où provenait l'or de boucles qu'on y avait apportées pour y être pesées, & que l'on assura n'en avoir jamais vu d'aussi pur. Cet or ne vient point de la superficie, ajoute-t-il, mais les eaux le charrient en grain, en le détachant de la grande masse qui a été travaillée originairement, & dont les excavations se voyent encore. On avait même préparé en 1750, des instrumens pour les exploiter de nouveau, mais la mort du prêtre Don Jacob Cienfugos qui dirigeait

l'entreprise, & qui passait pour intelligent, la fit abandonner.

Le Bermejo ou rivière rouge, est suivi de la savane à Don-Juan où est une hatte avec la même dénomination ; puis d'une petite portion de bois, qui mène à un grand ravin encaissé à une forte demi-lieue de Bermejo.

De ce ravin, le grand chemin monte & devient tortueux, très-pénible & de difficile accès ; mais combien le magnifique spectacle qu'on trouve étant arrivé au sommet de la montagne, qui est la chaîne de Pardavé ou la septième, dédommage de la fatigue. L'œil enchanté découvre tout autour de ce point, la péninsule de Samana, le Cap-Raphaël, la Pointe-de-l'Epée, toutes les terres des immenses plaines de Seybo & d'Higuey, Santo-Domingo & sa plaine, & il va saisir encore vers l'Ouest, le groupe de Cibao. Dans cette étendue où la vue s'arrête sur mille points, où la beauté d'une perspective semble disparaître en considérant une perspective plus belle encore, que d'aspects majestueux, agréables, pittoresques & variés ! Ici est la mer, dont la brillante surface s'offrant dans différens intervalles, contraste avec le ton azuré des terres qu'on ne peut appercevoir que dans le lointain, & qui recréent elles-mêmes les yeux en tranchant avec la verdure de points plus voisins. Des rivières, plus ou moins considérables, mêlent aussi le charme de leurs eaux tortueuses à ce tableau enchanteur, tandis que le front sourcilleux des chaînes groupées au Cibao, y mêlent quelque chose de sublime. Quels

regrets pour le contemplateur de tant de richeſſes, de ſonger que la nature les prodigue en vain, & qu'elles n'ont fait ſortir qu'un inſtant l'eſpagnol de ſon engourdiſſement, pour commander aux malheureux Indiens de mourir en travaillant à ſatisfaire ſon horrible cupidité, ſupérieure à tout, excepté à ſon indolence !

Le voyageur eſt comme ravi ; c'eſt avec peine qu'il s'arrache de ce lieu, & après s'être réſolu à deſcendre l'autre côté de la montagne, il eſt preſque retourné vers la queue de ſon cheval, pour ne perdre que le plus tard qu'il pourra la jouiſſance délicieuſe qu'il éprouve. Mais tout a diſparu, & le voilà dans un chemin difficile & roide, pratiqué au milieu d'un bois dont les intervalles momentanés n'offrent aucune diverſion. Après ce bois, eſt une jolie ſavane appellée de l'Émeraude (Aguacate), qui mène à un grand ravin où ſe termine la pente Nord de la chaîne de Pardavé & qui ſe trouve à une lieue & demie de l'autre ravin où finit ſa pente au Sud.

Au ravin, l'on rentre dans un bois, & à une petite demi-lieue, eſt la paſſe de la rivière d'Yaſſe qui ſe jette comme celle du Citronnier & la Rivière-Rouge dans l'Ozama, par ſa rive gauche. Après Yaſſe qui a toujours de l'eau, l'on reprend le bois qui devient plus ſerré, & à un petit quart de lieue eſt la rivière d'Arainos ; puis eſt un autre bois entremêlé de petites places qui ſont autant de ſavanettes, & à la ſuite duquel eſt la ſavane de la Palience, qui a près d'une lieue & demie de longueur, dirigée au Nord-Oueſt-quart-de-Nord, & un quart de lieue de largeur.

Elle est terminée par la rivière de l'Oranger (Naranjo) qui ne tarit jamais, non plus que celle d'Arainos dont elle n'est qu'à deux lieues.

Après la rivière de l'Oranger, qu'on appelle aussi le petit Sévico ou Cévico, & qui se rend dans la mer, au fond de la baye de Samana, on gagne la savane de Sévico, très-grande & semée de petits bouquets de bois, & dans la droite de laquelle est la hatte du même nom où conduit un sentier. Cette hatte est à 5 ou 600 toises du passage de la rivière de l'Oranger. Après avoir rencontré la traverse du sentier, on fait encore plus d'une demi-lieue avant d'arriver à la rivière de Sévico ou Cévico, qui est fort encaissée, bordée de bois & qui a beaucoup d'eau. On va de celle-ci, en traversant un intervalle d'un grand quart de lieue, partie en bois, partie en savanes, à la Petite-Rivière-Blanche (Blanco), qui conserve toujours de l'eau & vient du Cibao.

C'est de cette rivière qu'on commence à monter la seconde chaîne de montagnes ou chaîne de Sévico, au moins aussi rapide & aussi élevée que la 7e. En général, elle est couverte de bois, quoiqu'on y trouve quelques intervalles nus & quelques petites savanes ça & là. Le chemin y est très-mauvais & très-difficile, & il fait plusieurs sinuosités à cause de la nature du terrain. Parvenu au sommet, les sensations qu'on a eues au haut de la chaîne de Pardavé, se reproduisent, parce qu'on découvre tout le pays, qui du fond de la baye de Samana, s'étend pour former la Véga-Réal. On fait encore ici une station pour admirer une plaine, dont l'étendue & la beauté étonnent ; on détaille

chaque portion ; on mesure, on calcule des distances, on saisit des aspects, & après avoir rendu mille fois hommage à l'auteur de tant de bienfaits, on est toujours ramené à l'idée de leur presqu'inutilité relativement aux espagnols.

Mais comme ce point est celui qui sépare réellement la partie Est de la colonie espagnole, de la partie septentrionale, & qu'il termine le territoire de San-Domingo, laissons y le voyageur dont la monture se repose, & tandis qu'il y repaît sa vue & son imagination, occupons le lecteur d'une vaste étendue d'environ 700 lieues quarrées, formant la partie orientale de l'île, & dont plus de 600 lieues sont en plaines. Cette surface est bornée au Nord, par la Montagne-Ronde, qu'on pourrait presque considérer comme le prolongement de la seconde chaîne, & dont le côté septentrional s'abaisse vers la partie Sud de la baye de Samana ; à l'Est & au Sud, par la mer, & à l'Oueſt, dans presque toute sa longueur, par le cours de l'Ozama & par celui des différentes rivières, qui placées au Sud de la chaîne de Sévico, vont en se jettant successivement les unes dans les autres, porter le tribut de leurs eaux ainsi réunies, dans l'Ozama ou dans le fond occidental de la baye de Samana.

Il n'y a dans cet immense intervalle, que l'on désigne même en l'appellant *les plaines*, & où l'on ne voit que de légères collines qui semblent être les extrémités foibles & interrompues de quelques petits contreforts du groupe du Cibao, que de foibles établissemens ou bourgs, dont la plûpart sont à peine dignes de ce nom. C'est la portion de la partie espagnole le plus pauvre & la plus délaissée.

D'abord sur la rive gauche de l'Ozama & en face de San-Domingo, est un petit rassemblement qui a presque l'air d'une bourgade. C'est le voisinage même de la ville qui en a été la première cause ; c'est là que fût la première fondation de la capitale, & le chemin de San-Domingo à Seybo, part de ce point. Si de cette bourgade l'on remonte vers le Nord, on trouve à environ 1800 toises (après avoir passé une briqueterie), le bourg de Saint-Laurent-des-Mines, situé à 250 toises du bord oriental de l'Ozama, & à environ un quart de lieue de son confluent avec l'Isabelle & non pas sur le bord occidental comme le marquent la plûpart des cartes.

Saint-Laurent-des-Mines, qu'on ne peut considérer que comme une dépendance de la ville de Santo-Domingo, contient 300 habitans, tous nègres libres, & forme une cure. Ces nègres sont des descendans de nègres, pris dans la partie du Nord de la colonie française, lors des invasions de 1691 & de 1695 ; & d'autres nègres français fugitifs, qu'on avait réunis, à Santo-Domingo en 1719, pour les restituer d'après les ordres du roi d'Espagne. Mais les espagnols s'étant opposés, à force armée, à leur départ, ils ont formé cet établissement, qui a pris l'épithète de *mines*, parce que les principaux d'entre ces nègres étaient du royaume des Mines à la côte d'Afrique.

En continuant à suivre la même direction vers le Nord, on trouve le second établissement de l'Est ; c'est Mont-de-Plate. Il est à environ 16 lieues dans le Nord-Est de Santo-Domingo, & placé dans la

direction Nord & Sud d'une ligne qui, partant du vieux Cap-Français, viendrait se rendre à l'embouchure de la rivière de Macoriz : embouchure dont Mont-de-Plate est à environ 15 lieues. J'ai déjà eu occasion de dire que l'établissement de Mont-de-Plate fut formé par les habitans de Port-de-Plate & de Monte-Christ, lorsqu'on les força à abandonner ces deux villes. Dans l'origine, Mont-de-Plate eut quelque lustre, mais il le perdit très-rapidement, & il est devenu, depuis plus de 50 ans, un lieu misérable auquel il semble qu'on n'ait donné que par ironie, le titre de *cité*, qui, parmi les espagnols, a pour objet d'accorder à un lieu, une qualification supérieure à celle de ville. La paroisse de Mont-de-Plate renferme environ six cens personnes.

C'est à deux lieues, à peu près, dans le Nord-Est de Mont-de-Plate qu'est la malheureuse bourgade de Boya, où se retira le Cacique Henri, avec 3 ou 400 Indiens, reste de ceux qui lui avaient été fideles, lorsque la cruauté des espagnols le força à la révolte. Il choisit cet asile après que l'empereur Charles-Quint lui eut pardonné, pour me servir de l'expression d'un auteur espagnol. Ces infortunés ne furent pas plus heureux que les autres Indiens d'Haïti, & ils périrent successivement, de manière qu'il n'en existe aucune descendance pure. Il n'y aurait même aucun vestige de bourg dans ce lieu, s'il ne s'y trouvait pas une image de Notre-Dame avec le titre *des Saintes eaux*, dans une jolie église voûtée, où une confrérie de Santo - Domingo entretient un chapelain. Depuis l'extinction des Indiens, le bruit des miracles avait

attiré plusieurs personnes qui venaient de la Terre-Ferme pour s'établir à Boya avec différens projets ; mais ils s'y sont également anéantis, laissant seulement 25 ou 30 métifs, qui jouissent des droits & des priviléges, tardivement concédés au Cacique Henri, à qui l'empereur avait daigné accorder le titre de *Don*. On prétend que pendant long-tems le chef des Indiens de Boya s'intitulait *Cacique de l'île Haïti*, & qu'un tribunal composé d'Indiens, condamnait, même à mort, sauf l'appel à l'audience de Santo-Domingo. Ainsi Boya doit être cher à toutes les ames sensibles, puisqu'il a été le dernier point de l'île, où les Indiens ont trouvé un asile contre leurs farouches conquérans, & qu'on peut encore y rencontrer, quelques individus qui ont dans leur sang, des gouttes de celui qui a coulé dans les veines de ce peuple paisible, anéanti par l'avarice Européenne.

A environ quatre lieues dans le Sud-Est de Boya, on trouve la cité de St-Jean-Baptiste de Bayaguana. Elle doit son origine à la même cause que Mont-de-Plate, & elle a été fondée par les habitans de Léogane & de Bayaha. On peut lui appliquer tout ce que j'ai dit de l'état médiocre de Mont-de-Plate ; sa paroisse a cependant mille personnes.

Dans le terrain qui est entre Mont-de-Plate, Boya, Bayaguana & Santo-Domingo, on a placé, il y a environ 20 ans, les deux hermitages de St-Joseph & de Tavira, où l'on dit la messe aux habitans qui sont trop éloignés de ces premiers lieux.

C'est dans des hauteurs dépendantes de Bayaguana & appellées *Haïti-de-Roxas* que Valverde a eu l'occasion

l'occasion ; après l'avoir long-tems désirée & vainement cherchée, de voir un petit quadrupède qui, par sa figure & sa grosseur, ressemblait à un cochon de lait de 15 jours, excepté que son groin était un peu plus alongé que celui du cochon. Son poil, dit cet auteur, était rare & aussi fin que celui des chiens nommés *Chinois* ; il n'avait point de queue ; il était absolument muet & mourut en peu de tems. " Je „ ne sais, ajoute Valverde, à laquelle des quatre petites „ espèces de quadrupèdes trouvées dans l'île lors de „ sa découverte, il correspondait ; parce qu'Oviédo „ les a décrites avec assez de confusion ; ce qu'a suivi „ la nouvelle encyclopédie, en y ajoutant d'autres „ équivoques, suivant l'usage. „

A douze lieues, à peu près dans le Nord de la petite île Ste-Catherine, est Seyvo ou Seybo qui n'est pas celui fondé en 1502 par Jean de Esquivel ; mais un établissement formé dans le même canton, il y a environ 60 ans, par plusieurs hattiers ou éducateurs d'animaux répandus dans ce local, & qui désiraient avoir un point de réunion pour y entendre la messe. Vers 1780, ce lieu avait pris de l'accroissement, comme beaucoup d'autres de la partie espagnole, mais depuis, il est retombé dans un état qui ne fait pas espérer d'amélioration. Cependant Seybo est très-considérable, comparé au reste du territoire Est, puisqu'on compte dans sa paroisse, plus de 4 mille personnes, dont la plupart sont des hattiers, des nègres libres & des sang-mêlés.

Les pâturages du canton de Seybo, se détériorent chaque jour par l'immense quantité de goyaviers

& d'ycaquiers dont ils se couvrent & qui, indépendamment du terrain qu'ils envahissent, servent de retraite aux animaux & sont cause que ceux qui sont piqués du ver, ou attaqués de quelque maladie, y périssent faute de soins.

Dans le sens d'une ligne Nord & Sud qui passerait vers le milieu de l'île de la Saone, & à six lieues de la côte Sud de St-Domingue, est la cité de Higuey, connue aussi sous les noms de *Salvaléon de Higuey*, & *d'Alta - Gratia*. Elle a été très - considérable & son territoire était renommé par son extrême fertilité en sucre. Salvaléon fut fondé par Jean de Esquivel en 1502, 1504, ou 1506; car les auteurs citent ces trois époques, & en 1508, il obtint pour armoiries un écu d'argent au lion de pourpre, ayant inférieurement deux têtes d'hommes au naturel. Il est même des historiens qui semblent croire que Higuey & Salvaléon de Higuey, étaient deux établissemens distincts, & que le dernier était proche de la mer. Le Higuey qui est l'établissement le plus oriental de toute l'île St-Domingue, donne son nom à une rivière & à une baye, dans laquelle se jette cette rivière : baye que l'on connaît aussi sous le nom de baye d'Yumba (du callebassier). Le Higuey était originairement sous l'invocation de Saint-Denis. Lors de la décadence de l'île, il se trouva réduit à n'avoir qu'une cinquantaine d'habitans; on y a bâti dans le cours de ce siècle, une nouvelle église & la population actuelle s'éleve à 5 cens personnes, provenues des plus anciennes familles de la colonie. Il ne reste plus en ce moment, d'un lieu qui fut le siège

de la cour du plus puiſſant Cacique de l'île, que la fertilité de ſes environs ; bienfait, déſormais inutile, pour ceux qui n'en ſavent pas profiter.

Il y a trois communications de Higuey à Santo-Domingo, dont il eſt à environ 40 lieues : la première qui eſt directe, paſſe à trois ou quatre lieues de la côte, & traverſer toutes les rivières qui s'y jettent ; mais juſqu'au point où la route de Seybe à San-Domingo vient joindre celle-ci, ce n'eſt guere qu'un mauvais ſentier : la ſeconde conſiſte à aller gagner Seybe : & la troiſième, va par Bayaguana & Boya, gagner la route de San-Domingo au Cotuy, entre la rivière d'Arainos & celle d'Yaſſe.

On voit d'après ce que je viens de dire, que Seybe a deux moyens de communication avec San-Domingo. Celui direct du chemin qui aboutit au bord Eſt de l'Ozama en face de la capitale, n'a qu'environ 20 lieues. Celui qui menerait au chemin du Cotuy ſerait extrêmement détourné.

Bayaguana, Boya, & Mont-de-Plate, ont le choix de venir à San-Domingo, par Seybe ou par le chemin du Cotuy ; car de Boya, un grand chemin conduit à Bayaguana, & de cette dernière ville partent deux routes, l'une mène à Seybo, & l'autre à la ville de Higuey ; la ſeconde, laiſſe la rivière de Higuey à droite, tandis que le chemin allant, de Seybo à Higuey, a cette rivière à gauche.

Il y a de Seybo à la baye de Samana, un ſentier où l'on a pu paſſer autrefois à cheval, mais qui n'eſt plus praticable que pour des hommes à pied.

On peut aller de San-Domingo à Samana par la partie Est de l'île. On passe l'Ozama en face de la ville, & laissant son cours à gauche, on va gagner

la sucrerie des Jacobins à	4 lieues	1/4.
de cette sucrerie à Los-Nunos	5 l.	
à la Mata à la Carba	3 l.	3/4
au ruisseau Bruxellas	7 l.	
à Fossas (grand ruisseau)	1 l.	

De-là, le chemin se divise en deux ; une branche va par le Purgarin, & l'autre par le passage St-Jérome.

De Fossas au purgarin	2 l.	1/2
à Massas Moras	2 l.	1/2
à l'Ouverture-du-Mort	1 l.	1/4
à la Grande-Savane	1 l.	1/4
à Savane-la-Mer	4 l.	1/2
	33 l.	

Toute cette route est en plaine. En prenant par le passage St-Jérome au lieu du Purgarin, la route est plus longue d'environ trois lieues ; le chemin est presque aussi beau.

En ajoutant à ces détails, ceux qui sont relatifs à la côte de cette partie orientale de l'île & à la nature de son sol, j'aurai complété tout ce qui la concerne.

Après l'embouchure de l'Ozama, la côte courre à l'Est, jusqu'à la pointe du Petit-Palmier, qui regarde l'extrémité occidentale de la petite île de la Saone, sans que la terre se porte sensiblement dans le Sud, excepté à la Pointe-de-Causedo qui avance d'une bonne lieue dans la mer. L'embouchure de

l'Ozama, a dans l'Eſt un petit coude, appellé l'Anſe-de-la-Retraite, avec une pointe éffilée que l'on nomme communément la Petite-Pointe ou la Tourelle; parce qu'il y a eu autrefois une petite fortification qui en défendait l'entrée & dont les ruines & les fragmens exiſtent encore. Dans la portion de côte qui va de l'Ozama à la Pointe-de-Cauſedo, ſe trouve la Callète ou Petite-Rade, qui eſt un mouillage propre aux goëletes & aux barques moyennes. Les navires peuvent cependant paſſer près de terre, ſans danger, le long de cette plage où l'on pourrait débarquer des troupes ſous voile, ce qui la rend très-dangereuſe pour les habitans durant la guerre.

Paſſé la Pointe-de-Cauſedo, la terre courre exactement à l'Eſt, juſqu'à la pointe du Petit-Palmier. Dans ce nouvel intervalle qui eſt de plus de 25 lieues, la côte où ſe déchargent pluſieurs rivières plus ou moins grandes, eſt totalement ouverte. Les petites barques & les lanches peuvent l'aborder partout, & les bâtimens marchands peuvent s'en approcher & entrer dans les mouillages formés par les embouchures des rivières de Macoriz, du Soco, de Comoyazu, de la Romaine & de Quiabon. Ces rivières ſont ſuſceptibles d'être rendues plus ou moins navigables, ſur-tout le Macoriz, que les goëletes remontent déjà durant pluſieurs lieues, & dont l'embouchure forme un véritable port que précède la baye d'Andrez.

La côte eſt encore ouverte depuis le Petit-Palmier, juſqu'à la Pointe-de-l'Épée qui eſt à 18 degrés, 15 minutes de latitude & à 71 degrés, 3 minutes de longitude. C'eſt dans cette étendue qu'eſt l'embouchure

de la rivière Yuma (du callebassier) où de Higuey avec la baye du même nom : baye où les goëletes ou balandres peuvent entrer, & dont la Pointe-de-l'Épée forme l'extrémité orientale.

En tournant la Pointe-de-l'Épée & suivant la côte vers le Nord, on arrive au Cap-Trompeur (del enganno) qui est le plus oriental de l'île, & qui se trouve par les 18 degrés, 25 minutes de latitude, & par les 71 degrés de longitude Oueſt.

Ensuite vient le Cap-Raphaël ou St-Raphaël ou de la Montagne-Ronde, situé par les 19 degrés, 30 minutes de latitude Nord, & par les 71 degrés, 25 minutes de longitude. De la Pointe-de-l'Épée au Cap-Raphaël, la côte est abordable & les lanches peuvent y trouver des mouillages, notamment dans les embouchures des rivières de Nisibon, Maymon & Macao, où la pêche est abondante.

Le lecteur se rappelle, sans doute, qu'en détaillant les plaines de la partie espagnole, j'ai dit, que le terrain des 49 lieues qui s'étendent depuis le bord Est de l'Ozama, jusqu'à la Pointe-de-l'Épée, est plane, sur environ 12 lieues de profondeur, excepté entre la rivière du Soco & celle de la Romaine où se trouvent de petites collines cultivables. Ce terrain composé de bois & de prairies, (comme la plaine depuis Nisao jusqu'à l'Ozama), est uni & arrosé par un nombre infini de rivières ; principalement par les eaux du Macoriz qui naît dans les montagnes de l'Est près de la ville de Bayaguana, courre au Sud-Sud-Oueſt, & se jette à la mer entre la Pointe-de-Causedo & la rivière du Soco ; par le Soco lui-même qui

à sa source vers le même point ; par le Cumayare ; par la Romaine, qui placée, à environ 15 lieues du Macoriz & ayant moins d'eau, vient, comme lui des montagnes de l'Est & se décharge à la mer dans la Baye-des-Chevaux ; par le Quiabon & par l'Yuma ou Higuey.

Chacune des ces rivières en reçoit de moindres dans son cours, parmi lesquelles on peut nommer Sanate, Seybo, Cibao, Magarin, Mayorazgo, Mojarras, Casui, l'Amirale & beaucoup d'autres. Toutes peuvent devenir des moyens de fertiliser, d'arroser, de transporter, de faire mouvoir des machines &c. On voit même entre Casui & l'Amirale, les ruines d'un grand moulin à eau.

Il serait facile de mettre dans la plaine, depuis San-Domingo jusqu'à la Pointe-de-l'Épée, plusieurs centaines de sucreries & plus particulièrement le long du Macoriz qui invite des habitans par l'aménité de ses bords. L'espace fertile & arrosé qui se trouve en tirant de Higuey vers le Nord, en recevrait encore un grand nombre, tandis que des manufactures d'un autre genre, utiliseraient les hauteurs environnantes.

Les montagnes qui terminent au Nord, la vaste plaine que je décris, sont très-giboyeuses & attirent les chasseurs dont elles récompensent toujours les peines. Quelques-unes de ces montagnes sont d'un accès difficile, parce qu'on n'y arrive que par des sentiers, & que leur fertilité même, en augmentant la grosseur des arbres & l'épaisseur des forêts, nourrit encore une innombrable quantité de lianes qui, par leurs tours sinueux, forment un tissu quelquefois impénétrable.

Nous voici maintenant arrivés à la partie septentrionale de la colonie espagnole.

En parlant des deux premières chaînes de montagnes du Cibao, qui s'étendent depuis le Cap-Raphaël jusqu'au Port-de-Paix, j'ai observé que la seconde de ces chaînes s'abaisse sensiblement, depuis le point qui correspond au fond de la baye de Samana jusques vers la Montagne-Ronde, quoiqu'elle soit très-élevée & très-rapide en partant du groupe. Telle est même & la conformation & l'espèce d'obliquité de quelques-uns des points de cette chaîne, que passant entre la rivière de Sévico & une rivière d'Yaqui (autre encore que celles du grand & du petit Yaqui) elle n'empêche pas que l'une & l'autre, ainsi que la rivière blanche, ne se jettent dans la rivière d'Yuna qui a, elle-même, comme on l'a vu, son embouchure au fond de la baye de Samana. De manière que cette chaîne de montagnes parvenue vers l'extrémité occidentale de cette baye, laisse des interruptions ou passages, au moyen desquels les eaux versées par son penchant Sud, viennent se rendre à la mer, presqu'au même point, où y parviennent celles versées par son penchant Nord; c'est-à-dire dans la baye de Samana. Dans le surplus de la chaîne les rivières qui en partent, suivent, de leur source à leur embouchure, la pente naturelle de ses deux côtés.

Après ces détails, le lecteur concevra encore plus aisément que la partie septentrionale de la colonie espagnole de St-Domingue, a pour borne au Nord & à l'Est, la mer; au Sud, la première & la seconde chaîne de montagnes, & à l'Oueſt, la mer, depuis

le

le Cap-la--Grange, jusqu'au côté Sud de la baye de Mancenille, & ensuite une portion de la colonie française jusqu'au haut de la paroisse d'Ouanaminthe.

Mais cette partie Nord est elle même, pour ainsi dire, subdivisée en deux, au moyen d'une chaîne de montagnes appellée, *la chaîne de Monte-Christ* qui, de la baye du même nom, va dans le sens du Sud-Est gagner le fond de la baye de Samana, à peu près vers le Petit-Ester, où elle s'arrête comme pour laisser passer la rivière d'Yuna.

Cette chaîne de Monte-Christ, est donc absolument étrangère à toutes celles qui partent du groupe du Cibao. Entre-elle & la mer est tout ce qui borde la côte, depuis Samana jusqu'à Monte-Christ, & que je vais décrire d'abord.

Je viendrai ensuite à ce qui est entre cette même chaîne & celles du Cibao, à partir du point qui correspond à la baye de Samana jusqu'à celui où la limite des deux nations, coupe la première chaîne : surface considérable que je n'ai encore qu'indiquée, en la comptant parmi les parties planes de la colonie.

A l'opposite du Cap-St-Raphaël, mais un peu dans son Nord-Oueſt, est le Cap-Samana ou Cap-Réson ou Cap-Grondeur qui forme la pointe orientale de la Péninsule de Samana. C'est entre ces deux caps qu'est la grande baye du même nom de Samana, qui reçut de Christophe Colomb le nom de *baye des flêches*, parce qu'il y trouva beaucoup d'Indiens qui en étaient armés. Ils étaient sujets du Cacique *Cayacoa* qui visita l'amiral à son bord & dont la veuve embrassa le christianisme & fut appellée *Dona Inès Cayacoa*.

La baye de Samana peut avoir environ sept lieues dans son ouverture qui fait face à l'Est, c'est-à-dire, du Cap-Raphaël au Cap-Rézon ou Samana ; cinq de largeur moyenne, & à peu près, vingt lieues de profondeur ; quoique la direction Nord-Est & Sud-Oueſt de la côte, courant du Cap-Samana dans la baye, semble ne faire commencer celle-ci que de la pointe appellée, par les uns, *Pointe-du-Port-Français* & par les autres *Pointe-à-Grappin*, & qui n'eſt qu'à environ treize lieues du fond de la baye. D'autres marins comptent pour pointe Sud de cette baye, la *Pointe-d'Icaque*, qu'on trouve après le Cap-Raphaël & qui eſt à dix neuf degrés deux minutes de latitude, & à ſoixante & onze degrés trente-cinq minutes de longitude.

Cette baye eſt capable de recevoir les plus fortes eſcadres & de leur offrir un aſile sûr. Placée au vent de l'île, elle a ſur tous ſes autres points un avantage nautique qui la met à même de protéger toute l'étendue du golphe du Méxique dont elle eſt une véritable clef. Mais l'entrée effective de cette magnifique baye eſt fort étroite ; parce que de la partie Sud de ſon ouverture, part une caye ou reſſif qui va en pointe vers le *Port-Baniſtre*, & entre laquelle & la côte ſeptentrionale, la nature a mis le rocher ou haut fond appellé *des rebelles*. Ce rocher rétrécit l'entrée, de manière qu'entre-lui & la terre qui fait le côté Nord dans l'intérieur de la baye, il n'y a guère plus de huit cens toiſes. Ainſi une batterie qu'on mettrait à terre & une autre qui ſerait ſur le Rocher-des-Rebelles, empêcheraient par leurs feux croiſés, que la moindre

barque ne pénétrât dans la baye. Si au contraire on tentait d'entrer entre le Rocher-des-Rebelles & les reſſifs, une batterie miſe ſur ces derniers, car ils ſont ſuſceptibles d'être fortifiés, croiſerait encore mieux ſes feux avec ceux du rocher, puiſque l'intervalle eſt encore moins conſidérable. Outre ces moyens de défenſe que Samana offre dès ſon entrée, il en a beaucoup d'autres dans ſon intérieur.

La difficulté d'entrer dans la baye de Samana n'eſt que trop prouvée par une grande quantité de naufrages, depuis que les Européens naviguent dans ces mers. Il eſt aſſez étonnant qu'elle ne ſoit pas mieux connue, & que l'Eſpagne, qui y a perdu en 1724, deux gallions de 70 canons, *(la Guadeloupe & la Toloſe)*, ſous le commandement de Don Balthaſard de Guevara, lieutenant général de marine, & chargés de ſucres pour la Vera-Crux, ne l'ait pas fait ſonder & relever de manière à en rendre la navigation ſûre. Peut-être eſt-ce un calcul politique, car cette ſcience compte quelquefois les malheurs comme un avantage. Pour moi qui ne découvre point comment ce principe pourrait être applicable à la baye de Samana, je vais citer des obſervations faites par un habitant français de St-Domingue, dans un voyage par mer le long de la côte Nord de la partie eſpagnole de St-Domingue, depuis la Grange juſqu'à la baye de Samana incluſivement. L'auteur les a recueillies, & je les publie, afin qu'elles amènent un examen particulier de ce point de la côte qui eſt la terreur des marins.

Suivant ces obſervations, c'eſt la connaiſſance des Iſlots-des-Rebelles, appellés auſſi Iſlots-de-Baniſtre

qui doit servir comme de règle unique pour entrer dans la baye, à cause du reffif qui règne depuis la pointe d'Icaque qui, comme on l'a dit, est plus intérieure que le Cap-Raphaël d'environ quatre ou cinq lieues, jusqu'à ces Islots. Mais comme ceux-ci, placés à environ 12 lieues du fond de la baye, semblent n'être qu'un prolongement de la terre ou une pointe, il faut s'approcher jusqu'à ce qu'on puisse voir qu'ils en sont détachés & alors on gouverne dans la baye pour passer entre la terre de la presqu'île & les Islots en les rangeant de très-près afin de les laisser à gauche, & l'on est hors de danger dès qu'on les a dépassés. Cependant si l'on veut aller plus loin dans la baye il faut suivre la même route encore quelques encablures, jusqu'à ce qu'on ait laissé le principal de ces Islots nommé *la caye élévantade* au Nord-Oueſt, puis on fait route à l'Oueſt-Quart-Sud-Oueſt, ou bien on se dirige sur la pointe des Martiniquois, si le tems est bien clair, jusqu'à ce qu'on découvre le Fort-Samana qui est à dix lieues du fond de la baye, & sur son côté Nord; on peut mouiller au fort en tenant le milieu entre la terre & des Islots qui lui sont face.

Le nom *d'Islots-de-Banistre* & celui de *Port-Banistre* qu'avait autrefois le mouillage dont je viens de parler, tiraient leur origine d'un combat mémorable qui eut lieu en 1690, entre Banister, anglois, fameux corsaire, devenu forban, & deux frégates anglaises. Banistre qui avait une petite frégate s'était associé à un bâtiment français monté par un nommé Lagarde. Les deux frégates, sachant qu'ils étaient mouillés à Samana, y entrèrent. Banister fit mettre tous les

canons à terre en batterie, & avec les 200 hommes des deux équipages, il tua plus de cent vingt hommes aux anglais & força à la retraite les deux frégates qui coulèrent cependant celle de Baniſter. Comme il ne reſtait plus que le petit bâtiment qui ne pouvoit prendre qu'environ quatre-vingts hommes, ils s'entr'égorgerent pour s'y embarquer, tant ils craignaient qu'on ne vint les pendre.

Il ſe trouve un mouillage en dedans de la pointe d'Icaque. Vers cette pointe on remarque au milieu des reſſifs, un rocher qui peut être reconnu de trois lieues, & il eſt l'indice de deux paſſes où l'on peut entrer & mouiller à l'abri de ces reſſifs, en ſe gardant d'ancrer ſur les Fonds-Blancs qui ſont au devant, & où il n'y a point de tenue. C'eſt pour n'avoir pas bien connu ces parages que M. de Grimouard, capitaine de vaiſſeaux, y a éprouvé un naufrage. Il avait eu le 17 Octobre 1782, un combat avec le *London* de cent canons & le *Torbey* de 74, dans le canal entre Porto-Rico & St-Domingue. Pourſuivi par eux, il faiſait route le 18, pour venir s'emboſſer dans ce mouillage appellé *Port-aux-Anglais*, que ſon pilote diſait connaître. Il double en effet la pointe d'Icaque & vient dans la baye; mais prêt à mouiller par ſept braſſes, il touche; c'était le 18 au ſoir. Le vaiſſeau de guerre le Scipion fait eau de toute part, il s'entrouvre & dans la nuit du 19 au 20 il était entièrement briſé.

Un peu avant les Iſlots-de-Baniſtre, eſt l'Anſe-à-Grapin qui eſt à 19 degrés 12 minutes & à 71 degrés 39 minutes de longitude. L'on peut y mouiller & y deſcendre. On peut auſſi venir ſe mettre ſous le

vent de le *caye élévantade* entre elle & un petit rocher qui eſt plus Oueſt.

Les bâtimens moyens trouveraient un carénage au lieu, nommé le *Petit-Carénage*, ſous l'Iſlot du Fond, mais dans le port de la ville de Samana, on peut mettre tout bâtiment quelconque, le beaupré à terre, ſous le plus grand des Iſlots qui ſont au-devant de ce port.

Tous les aculs ou enfoncemens, depuis la ville de Samana juſqu'à deux lieues du fond de la baye, & du même côté Nord, ſont autant d'anſes ou de mouillages où l'on n'eſt expoſé qu'aux vents du Sud, mais le plus beau port de la baye dans ce côté de la preſqu'île, eſt ſous la Pointe-des-Martiniquois.

C'eſt cependant trois lieues avant cette pointe, qu'eſt ſitué l'établiſſement que le gouvernement Eſpagnol a formé à Samana. Inſtruit par preſque tous les ouvrages qui ont pu parler de St-Domingue & même par la conſtance avec laquelle des gouverneurs français déſiraient voir Samana en notre poſſeſſion, de l'importance de cette baye, il a enfin tenté d'y avoir des habitans lors des événemens qui préſagèrent la guerre de 1756. Don François Rubio, préſident de la partie eſpagnole reçut ordre de peupler Samana; en conſéquence on y fit venir des habitans des Canaries auxquels on a conſtruit des logemens, compoſés de baraques cliſſées & couvertes de feuilles de palmiſte, marquant l'alignement des rues futures & d'une place publique. A ce premier ſecours on a ajouté celui de quelques vaches, de quelques jumens & de différentes volailles. Mais ſoit manque de ſoins, ſoit

faute de pâturages, ces bestiaux, destinés à assurer la subsistance des colons & à les tirer de la misère, ont rapidement disparu ; ils les ont remplacés par des pourceaux qui semblent être de l'espèce des cochons marons (sauvages), redevenus domestiques.

Une très-petite église, sous l'invocation de Sainte-Barbe & le presbytère, sont construits en maçonnerie, ainsi qu'une maison que le voisinage d'une plate-forme avec quelques canons, a fait décorer du nom de Fort. Cette maison est divisée en quatre pièces dont deux forment le logement du gouverneur qui n'est souvent qu'un sergent; la troisième est la caserne de quatre soldats & un caporal & l'autre la prison où est un *sep*.

Un nouveau climat, des défrichemens toujours nuisibles à la santé ont encore diminué ce foible établissement composé, à présent, d'environ deux cens cinquante personnes & dont l'aspect contraste avec le titre de ville de Samana. Cette peuplade est encore contrariée par le gouverneur à qui chaque individu doit demander une permission de s'éloigner de la bourgade. Ce chef trouve aussi dans un certain droit d'ancrage qu'il exige des bâteaux qui entrent dans la baye, le moyen de dégouter quiconque pourrait y être attiré par l'espoir de quelque échange. La gêne des permissions pour s'écarter un peu, est cause qu'on a cultivé les points les plus voisins, sans qu'ils fussent toujours les meilleurs ; il est vrai que cette culture n'a trait qu'à la subsistance, sans que dans ces foibles abatis rien annonce l'idée de préparer des denrées propres au commerce. Ainsi le gouvernement

ou ses agens, prennent les mesures les plus efficaces pour que ses vues ne soient jamais remplies. Il faut avouer aussi que l'indolence de ces colons, est une autre cause, & peut-être la première, de leur peu de succès. La chasse & la pêche, voilà ce que le besoin leur fait essayer, & le besoin que la paresse combat, perd bien de sa force.

J'ai dit que la Pointe-des-Martiniquois était à environ trois lieues plus Ouest que la bourgade de Samana & du même côté. Il semble qu'un vaste emplacement, un air salubre, la proximité de la pierre & du bois pour la construction, une eau abondante & limpide, purifiée par des cascades, & un mouillage étendu, auraient du mériter à ce lieu l'honneur de recevoir l'établissement du port Samana qui lui a été préféré je ne sais pourquoi.

En continuant à suivre cette côte Nord pour gagner le fond de la baye, le rivage est communément beau & sabloneux. Cet espace est arrosé par huit rivières qui complettent le nombre des 16 de ce côté de la baye, parce qu'il y en a huit autres avant la Pointe-des-Martiniquois.

On ne peut approcher de plus de deux lieues du fond de la baye si ce n'est avec un simple canot, à cause de la vase. Dans ce fond, est un énorme banc d'huitres dont des points se montrent, à mer basse, comme un archipel de rochers noirs. On prend ces huitres à pleine main & avec une extrême facilité. On prétend qu'elles sont moins délicates que celles de mangles & qu'elles ont même besoin d'être rôties pour être trouvées bonnes.

On

On voit trois embouchures à cette extrémité de la baye. La plus voiſine de la preſqu'île, eſt celle du Petit-Eſter ; celle du milieu, eſt celle de la rivière d'Yuna, & la plus Sud, celle du Grand-Eſter. Aucune des trois n'a pu cauſer, l'erreur, ſi long-tems accréditée, que la preſqu'île de Samana était une île ; erreur qu'aurait du prévenir l'hiſtoire de St-Domingue, publiée par Charlevoix, d'après les mémoires écrits au commencement de ce ſiècle par le jéſuite le Pers ſon confrère. Mais tout s'oublie ſi vite à St-Domingue ! Il eſt aſſez vraiſemblable que la vue d'un autre Grand-Eſter qui eſt à l'extrémité *Eſt* de la baye de Coſbeck, entre Jackſon & la pointe de Matance, & qu'on aura pris pour l'un des points de la coupure, aura porté à faire de la Péninſule une île véritable, en la détachant de St-Domingue dans l'Oueſt, comme le marquent les cartes, autres toutefois que celles de l'ouvrage de Charlevoix.

Et qu'on croye que ſi cette communication avait ſubſiſté entre le fond de la baye de Samana & la baye de Coſbeck, les Flibuſtiers pour leſquels il était toujours très-pénible & ſouvent très-périlleux de venir dans la baye de Samana par ſon ouverture, entre le Cap-Raphaël & le Cap-Samana, y auraient pénétré par la baye de Coſbeck. A cette raiſon convaincante, s'en joint une autre fournie par une obſervation certaine, c'eſt que l'embouchure du Petit-Eſter, eſt ſouvent obſtruée par des ſables que la mer amoncèle & qui y renferment les canots qui ont pu y entrer. On prend le parti de creuſer un canal dans le ſable à baſſe mer & alors l'eau de l'Eſter pouſſe ce ſable & ſe débouche

dans la baye ; effet qui n'aurait pas lieu, si l'Ester communiquait à la baye de Cosbeck, parce que l'eau trouvant un obstacle vers l'une de ses deux issues, se déchargerait par l'autre au lieu de s'élever.

En quittant le Grand-Ester & passant du fond de la baye à son bord Sud, on trouve une côte qui devient d'autant plus irrégulière, qu'on avance plus dans l'Est, & enfin elle est inaccessible & par terre & par mer. D'affreux rochers où s'offrent quelques arbrisseaux rabougris, la composent, & elle est bordée d'une chaîne d'îlets qui sont autant de rocs, dont quelques-uns ont jusqu'à 15 toises de hauteur, & entre lesquels & la côte dont ils semblent avoir été détachés, sont d'immenses profondeurs & une foible distance.

C'est entre les premiers de ces îlets, à l'Ouest, qu'on trouve un acul, de forme demi-circulaire & d'un sol marécageux qui se nomme Acul-à-Bertrand, du nom d'un français qui y était établi le siècle dernier. A la droite de l'Acul en débarquant, est une superbe grotte où l'on peut marcher debout ; plus à l'Ouest, sont des mangliers & des huîtres.

Au bout de cette file d'îlots & faisant face à l'Ouest, est la Baye-des-Perles qui est bordée au Nord par une langue de terre. Cette petite baye qui est à environ huit lieues dans l'Est du fond de la grande baye, à une forte lieue d'enfoncement de l'Ouest à l'Est, & mouillage pour tous les bâtimens, excepté sur un haut-fond qui en occupe le milieu. C'est un port excellent, bien abrité du vent de Sud & où l'on peut se placer à droite, à gauche & en arrière du haut-fond.

Plus Eſt que la Baye-des-Perles, & après avoir paſſé l'embouchure de la rivière de Savane-la-Mer, eſt le lieu du même nom, dont le mouillage n'eſt propre qu'aux petits bâtimens. Cette circonſtance aurait dû lui faire préférer beaucoup d'autres points de la baye pour y mettre cette bourgade, formée avec des habitans des Canaries. La dénomination de Savane-la-Mer a ſans doute été priſe de la nature du lieu, qui eſt une ſuperbe ſavane près du rivage. Cet établiſſement qui fait preſque face à celui de la ville de Samana a auſſi ſon gouverneur & ſon curé, & les deux réunis, ne comptent que 500 perſonnes. Cette ville & ce bourg ont été commencés en 1756.

Savane-la-Mer, eſt le prolongement d'une plaine de plus de 10 lieues de l'Eſt à l'Oueſt, ſur quatre lieues du Nord au Sud, ſituée à l'occident de la Montagne-Ronde, & au ſeptentrion du prolongement de la ſeconde chaîne. Neuf rivières coupent cette plaine (qu'on appelle auſſi quelquefois la plaine de Saint-Raphaël) pour venir ſe jetter dans le bord Sud de la baye de Samana. Ces rivières ſont notamment celle de Magua, entre la Rivière-des-Couleuvres & celle de Savane-la-Mer, puis la rivière de Nicagua. Il y a en outre un nombre infini des ruiſſeaux, placés au-deſſous des contreforts par leſquels cette plaine eſt diviſée d'avec celle de Seybo, au Sud & de celle de la Véga, à l'Oueſt, & qui ſéparent des lieux propres à différens établiſſemens de culture.

Il faudrait être extrêmement pratique de la côte Sud de la baye, pour la ſuivre, depuis Savane-la-Mer, juſqu'à la pointe d'Icaque; parce que des reſſifs

& des haut-fonds rendent cette navigation très-périlleuse.

Aprés ces details, en quelque sorte topographiques de la baye de Samana, il en reste encore plusieurs de nautiques à fournir.

Il est aisé de sentir, d'après ce que l'on a dit, combien il est important que le navigateur ne se laisse point affaler vers la presqu'île, puisque la proximité de la terre lui ravirait presque tous les vents de la moitié du compas & qu'il ne lui serait plus possible de se relever. On doit naturellement cesser les bordées à environ deux lieues de la presqu'île, & gouverner à l'Oueſt jusqu'à ce qu'on ait reconnu les Islots-de-Banistre qui marquent, en quelque sorte, l'extrémité des reffifs, dont la diagonale comptée depuis la pointe d'Icaque, parcoure environ six lieues du Sud-Est au Nord-Oueſt.

Les grandes difficultés de l'entrée ne sont pas les seules que la baye de Samana offre aux marins; car la sortie à aussi les siennes. Elle ne peut avoir lieu qu'avec la brise de terre; il faut donc en profiter, aussitôt qu'on le peut, pour se mettre entièrement hors de la baye, si l'on était dans un mouillage peu avancé, ou pour en gagner un de cette espèce. Si le vent de terre cesse ou si l'on est parti d'un point trop enfoncé dans la baye, il arrive que l'on met inutilement à la voile, plusieurs jours de suite & qu'on est obligé de revenir mouiller au lieu d'où l'on était parti. D'autres fois les brises du large sont si constantes qu'elles retiennent plusieurs jours.

On pressent aisement, d'après ces observations sur

la baye de Samana, qu'il ſerait indiſpenſablement néceſſaire en tems de guerre que des forces navales ſuffiſantes en protégeaſſent l'entrée & ſur-tout la ſortie, puiſqu'il ſerait facile à des forces très-inférieures à celles qui y ſeraient réunies, de les y bloquer & de leur enlever ainſi toute leur utilité.

La baye de Samana pourrait ſervir à l'établiſſement d'un arſenal, à placer des chantiers de conſtruction & une fonderie de canons, parce que la rivière d'Yuana la plus conſidérable & la plus rapide de l'île, rendue navigable depuis quelque tems, pendant plus de 13 lieues, pour des bâteaux plats ou acons, afin de tranſporter les tabacs recueillis à St-Yague, la Véga & le Cotuy, peut ſervir également à conduire les bois dont tous les environs ſont garnis. La rivière Camu & pluſieurs autres qui ſe jettent dans l'Yuna augmenteraient la facilité des charrois. Toutes leurs rives offrent des acajoux, des ſabiniers, des cèdres, des chênes robles, des pins & d'autres arbres également beaux & utiles qui ſeraient employés à la conſtruction de flottes entières. Des mines de fer, de cuivre & d'étain très-voiſines, attendent auſſi une deſtination maritime qui ſemblerait devoir être le partage glorieux de cette ſuperbe baye.

L'avantage de ſa poſition au vent de l'île, n'avait point échappé aux français, puiſque dès leurs premières tentatives pour s'aſſocier à la poſſeſſion des eſpagnols, les Flibuſtiers ſe montrèrent à Samana. Une chaſſe abondante & facile, y attira auſſi des Boucanniers.

D'Ogeron parti de Saint-Domingue au mois de

Février 1673, pour aller à l'île Ste-Croix, rendez-vous indiqué par M. de Baas, gonverneur général des îles de l'Amérique, pour l'attaque de Curaçao, ayant fait naufrage à Porto-Rico, s'évada, lui quatrième, dans un canot, au mois de Juin suivant, & gagna la baye de Samana où des français lui donnèrent toutes sortes de secours & les moyens de regagner l'île de la Tortue. Retournant avec sa petite expédition pour aller se venger des traitemens inhumains faits aux français à Porto-Rico, il vint encore à Samana au mois de Novembre 1673, y prit un renfort & des vivres.

D'Ogeron était fait pour sentir l'importance d'avoir un établissement solide à Samana & d'y former un point de réunion pour des français qui vivaient épars depuis plus de 20 ans, indépendans les uns des autres & qui n'avaient en quelque sorte en commun qu'un curé, prêtre séculier, nommé Duval. Aussi s'occupa-t-il essentiellement de ce projet, qu'il réalisa en 1674. Il fit partir un certain nombre d'hommes pour cette colonie sous le commandement de M. Jamet, tué depuis au combat de Limonade en 1691. Les nouveaux colons regrettaient d'y être sans femmes, lorsque la rélâche d'un bâtiment Maloüin qui en transportait à la Tortue, leur procura l'occasion d'avoir des compagnes & la peuplade se trouva ainsi très-augmentée.

M. de Pouancay, neveu de M. d'Ogeron, auquel il succèda en 1676, regardant, sans doute, l'établissement de Samana comme trop éloigné des autres points de la colonie française, donna ordre aux habitans de quitter la presqu'île où ils étaient établis pour

venir dans la plaine du Cap-Français. Cet ordre mécontenta les colons qui n'y obéirent qu'avec peine & avec lenteur. La plus grande partie de ceux qui avaient des indigoteries y reſtèrent ; mais après la priſe de St-Yago par M. de Cuſſy en 1690, les français de Samana furent extrêmement inquiétés par les eſpagnols qui en tuèrent beaucoup. Cependant la colonie ne fut pas entièrement diſperſée & elle était redevenue aſſez conſidérable, lorſqu'en 1693 elle fut anéantie par un fait que Charlevoix a doublement dénaturé & quant au fond & quant à la date, puiſqu'il le place en 1676 (tom 2. in-4°, page 115).

Selon lui, les français après avoir reçu de M. Franqueſnay l'ordre d'évacuer Samana, voulant montrer aux eſpagnols qu'il ne ſe retiraient point par crainte, allèrent piller, ſans réſiſtance, le bourg eſpagnol du Cotuy, dont les habitans avertis enſuite par un transfuge, que les français étaient à la chaſſe, ſurprirent à leur tour & la peuplade & les chaſſeurs ſéparément, & paſsèrent tout au fil de l'épée.

Voici le fait tel que je le trouve dans une enquête faite par l'ordre des adminiſtrateurs, au mois de Juillet 1713, par-devant M. Robineau, procureur-général du conſeil ſupérieur du Cap-Français, où d'anciens habitans de Samana le racontent de la manière ſuivante.

Un français, nommé *la Fontaine*, faiſant un trafic, de la chair de différens animeaux, avec les eſpagnols du Cotuy, s'y maria. Sa femme qui ſe déplaiſait avec les colons de Samana, profitant du mécontentement que le commandant avait donné à ſon mari en le

maltraitant, le porta à aller se fixer au Cotuy. Là il excita les espagnols au pillage de la peuplade française, les conduisit & fit égorger les français dans une nuit, sans distinction d'âge ni de sexe, & piller tout ce qu'ils possédaient. Ceux qui échappèrent par hazard se retirèrent à Bayaha, aujourd'hui Fort-Dauphin & au Cap-Français.

Depuis lors il n'y eut plus que des Flibustiers & un très-petit nombre d'habitans qui osèrent se retirer à Samana, jusqu'en 1699, que la nouvelle s'étant répandue au Cap que les Anglais voulaient faire des tentatives sur ce lieu, M. de Galiffet fit partir, le 24 Juillet, M. de Cugnac, lieutenant d'une compagnie détachée de la marine, avec quatre soldats & une certaine quantité de chasseurs. Cet officier y trouva quelques français, notamment M. Foëson à qui M. de Cugnac remit le commandement, lorsqu'après avoir séjourné sept ou huit mois, il repartit pour le Cap. M. Foëson, (l'un des témoins de l'enquête de 1713) ayant une commission de M. de Galiffet, fit planter dans la presqu'île les armes de France. Mais les habitans quittèrent Samana d'après un ordre du ministre du 13 Janvier 1700.

Il n'est donc pas douteux que les français ont eu, à plusieurs reprises, une possession réelle de Samana ; qu'on y trouvait des établissemens de culture, des commandans, des curés, en un mot tout ce qui caractérise une jouissance publique & une organisation politique. Parmi ces français, on peut citer MM. Jacques-Louis Varin, Thibault, & la Dame Larèche qui sont venus depuis s'établir au Quartier-Morin

&

& à la Petite-Anſe ; MM. Maréchal, la Taille, Vauville, Bapaume, François Sauvaget, Antoine Toby, Nicolas-Laurent Thomas, Jean le Flamand, la Fleur, Bertrand, Charles Foreſtier, Denis Gouffier, Ollivier Foëſon, depuis lieutenant de la compagnie de Bayaha, Jacques Lamy, né à Samana en 1666, & la Dame Françoiſe Louis, épouſe de M. Maſſé, née à Samana en 1673.

A la même époque de 1713, les anciens habitans français de Samana & leur deſcendance déſiraient ardemment qu'on protégeat leur retour vers ce lieu, & ce fut pour appuyer leurs inſtantes prières, que M. Mithon, alors intendant de St-Domingue, fit faire l'enquête & l'adreſſa au miniſtre au mois d'Octobre ſuivant avec un mémoire explicatif.

Cependant depuis le commencement du ſiècle, il n'y a plus eu de français vraiment établis à Samana ; car l'on ne peut compter à ce titre ni des Frères-la-Côte que la chaſſe & la pêche fixent le long du rivage eſpagnol, puiſqu'ils ſont par leurs mœurs, auſſi étrangers aux français, & peut-être plus, qu'aux eſpagnols, ni un habitant venu de St-Vincent il y a 30 ans, qui, ſous le nom d'un parent eſpagnol, a formé un établiſſement dans la preſqu'île.

Mais la poſſeſſion de Samana n'a pas ceſſé d'être un objet déſiré par ceux qui ſentent ſon importance nautique. Je fais mention dans l'hiſtoire de l'Iſle Saint-Domingue, de l'intérêt que M. d'Eſtaing avoit attaché en 1765 à obtenir que l'Eſpagne nous cédât la baye de Samana. Un marin, un homme qui ſavoit combien la conſervation de Saint-Domingue eſt

utile à la France, devait être fort occupé de cette pensée. Elle a frappé aussi M. Weuves qui s'étend beaucoup sur tous les avantages que présente la position de Samana. Mais jamais le gouvernement espagnol (du moins tant qu'il conservera son caractère actuel), n'abordera l'idée de faire des cessions de terrain, & pour s'en convaincre, il suffirait de lire l'ouvrage de Valverde que les réflexions de celui de M. Weuves ont presque poussé jusqu'à la colère.

Si l'on considérait Samana & la presqu'île sous le rapport de la culture, il y aurait un bien moindre éloge à en faire qu'en les envisageant comme points maritimes. La presqu'île qui se trouve réduite à environ deux petites lieues de largeur dans l'endroit de l'isthme & dont la longueur est de 15 lieues, ne pourrait recevoir qu'un très-petit nombre d'établissemens sur-tout en sucrerie, quoique cette surface soit arrosée de plus de vingt rivières, dont seize sont dirigées vers l'intérieur de la baye. Plusieurs de ces rivières n'ont pas un cours toujours apperçu; quelquefois elles s'engouffrent à travers des rochers ou elles disparaissent à travers un sol sabloneux pour suivre une route souterraine sans qu'on puisse la reconnaître; elles coulent tantôt, en formant des cascades, & des sauts, tantôt en passant sur un terrein uni; il en est dont les eaux sont enrichies de paillettes d'or. D'ailleurs, la Péninsule a des montagnes disposées par étages qui prennent une grande portion du local; leur élévation n'est pas considérable & leur sommet offre assez souvent des surfaces planes; mais à l'extrêmité Est, & presque dans un tiers de la longueur de la presqu'île, le pays est inhabitable & en approchant

de la mer il devient pour ainſi dire inacceſſible, à cauſe des rocs qui le couvrent & qui le coupent dans tous les ſens.

On trouve dans la preſqu'île de beaux bois & cela doit être compté dans les avantages du lieu pour un arſenal & pour un port de conſtruction.

De l'autre côté de la baye il n'y a guère que la Savane-la-Mer qui puiſſe faire penſer à l'agriculture; il ſemble que ce ne ſoit pas à cet objet utile, que la nature ait voulu conſacrer Samana, mais à une réunion de moyens de force & de protection, particularité qui, entr'autres, aſſimile aſſez Samana au Môle-St-Nicolas.

C'eſt donc ſous ce ſeul aſpect qu'il faut appercevoir Samana, qui eſt encore brut & où les individus de l'eſpèce humaine ſont en ſi petit nombre, que cette ſuperbe baye a encore dans ſon apparence agreſte & dans les animaux qui s'en partagent le domaine, tous les caractères des lieux neufs.

Sur les bords de la baye & des Eſters ou de la rivière Yuna qui en occupent le fond, on trouve le Manglier qui a la jouiſſance de tous les rivages bas & aquatiques de la Torride où l'homme ne lui a pas oppoſé ſon induſtrie, & avec lui les milliards de cruſtacées qui ſe nourriſſent à travers ſes racines, & les innombrables eſſaims de mouſtiques & de maringouins dont il protège la frêle exiſtence contre les vents, & comme pour les récompenſer de ce que leurs dards imperceptibles ſavent le défendre lui-même des approches de l'homme armé de la coignée.

J'ai déjà dit que ſur-tout dans le fond de la baye

sont des amas d'huîtres qui y conservent, sans trouble, l'existence presque immobile que la nature leur a départie, & de nombreux poissons se partagent l'empire des eaux de toute la baye.

Les bois sont l'asile des cochons marons que les chasseurs viennent bien y poursuivre quelquefois, mais dont la reproduction a bientôt réparé les legères pertes.

Enfin dans beaucoup d'endroit de cette immense baye & sur-tout sur les îlets, se trouvent une multitude d'oiseaux de toutes les espèces, depuis la Frégate aux longues vergues, à qui la goutte & la sciatique demandent une huile calmante, jusqu'au plus petit ramier, à qui la sensualité accorde un prix. Toutes ces républiques sont amies, elles vivent toutes dans le voisinage les unes des autres & quand, par hazard, car c'est un hazard dans la baye de Samana, l'homme, qui est l'ennemi de presque tout ce qui respire, vient porter la mort dans leur réduit, l'épouvante fait envoler ces épaisses peuplades dans l'air qu'elles obscurcissent, mais leur prompt retour suffirait seul pour prouver qu'elles n'ont point appris à être défiantes.

Il est cependant, dans les environs même de la baye de Samana, des preuves muettes qu'elle a été habitée autrefois par les Indiens. On trouve dans les grottes des épées de bois dont parle Herréra & qui étaient faites avec le palmiste qu'on sait être extrêmement dur; en fouillant la terre on y rencontre les vases d'argile cuite de ces infortunés dont l'intelligence grossière est préférée par tous ceux qui connaissent leur déplorable histoire, au génie sanguinaire de ceux qui les ont fait disparaître de leur terre natale.

Avant de ceſſer de parler de Samana, je crois devoir citer une particularité de ce ſéjour ; c'eſt la retraite qu'il a donnée pendant près de 30 ans à un hermite. Ce ſolitaire, né à Nantes, avait eu le malheur de faire le métier de forban pour lequel il eut une horreur ſoudaine ; il conçut auſſitôt le projet de fuir ſes compagnons qu'il ſurpaſſait en cruauté, & ſe refugia dans un coin de la Péninſule où il fut long-tems ignoré. Enfin ſa retraite ayant été découverte au bout de 22 ans par un de ſes anciens camarades, les Eſpagnols frappés de ſa réſolution, de la conſtance & de l'auſtérité avec leſquelles il l'avoit accomplie ; touchés de toutes les privations qu'il avait endurées & des maux ſans nombre qui avaient dû aſſiéger un être ſeul, ſans ſecours, ſans moyens & réduit à ſa propre intelligence pour ſubvenir à tous ſes beſoins, ne parlaient qu'avec vénération de l'hermite de Samana. Son éloge parvint juſqu'à Santo-Domingo, où les inſtances de l'archevêque & du préſident, le firent conſentir à ſe rendre, il y a quelques années. Mais l'hermite Jean ne put ſoutenir le bruit du monde, auquel il avait été étranger pendant plus de 30 ans, & il mourut bientôt dans cette capitale, laiſſant de ſon retour à la vertu une idée à laquelle les eſpagnols mêlent un ſouvenir religieux, car la plupart d'entr'eux le conſidèrent comme un Saint.

Après le Cap-Rézon ou Cap-Samana, placé à 19 degrés, 15 minutes, 40 ſecondes de latitude Nord & à 71 degrés, 33 minutes, 30 ſecondes de longitude Oueſt, la côte courre dans le Nord-Oueſt juſqu'au Cap-Cabron qui eſt lui-même à 19 degrés, 21

minutes, 52 secondes de latitude & à 71 degrés, 38 mites, 40 secondes de longitude. Presque au milieu de la distance entre ces deux caps, plus près du Cap-Cabron, est un îlet où l'on peut jetter l'ancre, mais où l'on reste exposé au vent de Nord.

Du Cap-Cabron qui porte le nom d'une seigneurie du Cacique *Mayobanex*, la terre prend la direction de l'Oueſt & forme le bord septentrional de la presqu'île de Samana jusqu'à la pointe Jackson. En parcourant cet intervalle où sont les rivières du Port-St-Laurent, des Citrons &c., on trouve, d'abord à une grande lieues du Cap-Cabron, le Petit-Port-Gosier qui offre un mouillage aux barques, & à une autre lieue, le Grand-Port-Gosier, propre aux vaisseaux marchands qui doivent cependant y redouter les vents depuis le Nord jusqu'à l'Oueſt. A une autre forte lieue encore, est l'Islet-à-l'Hermite qui tire son nom du solitaire de Samana, dont la retraite était vers ce point de la côte où l'on trouve aussi des dangers.

Après avoir passé le Grand-Port-Gosier & à un tiers de sa distance à l'Islet-à-l'Hermite, est l'embouchure de la rivière de Jayan (dont on a fait St-Jean). Elle a bien le caractère de celles de la presqu'île qui coulent vers la baye de Samana; c'est-à-dire, des sauts, des cascades, des rochers caverneux & des interruptions dans son cours, qui est quelquefois souterrain. Cette rivière, dont les bords sont converts de roseaux, est très-poissonneuse.

En faisant encore une lieue dans l'Oueſt, après l'Islet-à-l'Hermite, vient le Port-Citron où la rivière du même nom offre à son embouchure, un mouillage

qui ſervirait à des bâtimens marchands. On compte une lieue du Port-Citron juſqu'à un ſecond mouillage appellé, Petit-Port, après lequel, & en parcourant encore une lieue, on en trouve un troiſième, ſous le nom de la Terrienne. Trois mille toiſes à l'occident de la Terrienne ſont les Baleines, iſlots placés à une lieue & demie dans l'Eſt du Port-Jackſon.

Il règne depuis le port-Citron juſqu'aux Iſlots-des-Baleines, une chaîne de reſſifs, placée à environ une demi-lieue de la côte. Mais il y a entre ces reſſifs, des paſſages pour des barques qui peuvent aller, en dedans, gagner le Petit-Port & la Terrienne. Il faut néanmoins avoir une grande habitude de ces mouillages pour s'y hazarder; car, quoique celui de la Terrienne, par exemple, ſoit beau, ſon entrée eſt périlleuſe. C'eſt un des points de la preſqu'île où il y aurait du terrain propre à la culture.

Après les Baleines, vient le Port-Jackſon, le meilleur qui ſoit au Nord de la péninſule. Il eſt capable de recevoir les bâtimens de toute eſpèce. Comme il y a quelques haut-fonds, encore plus Nord que ſes reſſifs, il faut s'élever pour les éviter & attendre qu'on ſoit par le travers d'un rocher blanc aſſez remarquable pour venir ſur la terre, dont on peut approcher ſans riſque; puis on gouverne ſur un iſlot qui eſt dans le port. La paſſe a une grande caye aiſée à diſtinguer avec grand fond des deux côtés.

C'eſt preſque immédiatement après le Port-Jackſon qu'eſt la pointe du même nom, d'où la terre courre un peu dans le Sud-Oueſt pour gagner le Grand-Eſter qui eſt dans l'iſthme de Samana & qui

forme un port dont l'ouverture regarde le Nord-Oueſt. Ce port a des bas-fonds & des reſſifs de chaque côté. L'entrée en eſt cependant nette, l'intérieur abrité & ſpacieux, & le fond de quatorze braſſes. C'eſt le Grand-Eſter qui termine la Péninſule dans cette partie & qui, comme on l'a obſervé, l'aura fait prendre pour une iſle. Peut-être ne ſerait-il pas impoſſible que des travaux intelligens ſerviſſent à procurer par le moyen de cet Eſter, une communication avec lintérieur de la baye de Samana.

Depuis le Grand-Eſter, la terre courre vers le Vieux-Cap en formant une grande baye toute ouverte aux vents depuis le Nord juqu'à l'Eſt. Des cartes la déſignent ſous le nom de Baye-de-Coſbeck, d'autres de Baye-Ecoſſaiſe.

Dans cette baye ſe trouve d'abord le Port-Matance où les navires marchands peuvent venir en tout tems & que l'on reconnaît à un morne qui ſe montre dans les terres & qui eſt beaucoup plus avancé que les autres. Des reſſifs bordent les deux côtés de l'entrée.

Quatre lieues après Matance eſt le Grand-Lagon, où il eſt preſque impoſſible d'aller trouver le mouillage qui eſt ſemblable à celui de la Rivière-Salée placé une lieue plus loin; parce qu'il ſont bordés e reſſifs l'un & l'autre. Il y a cependant, ſuivant Valverde, des points de la baye qui ſont abordables; il en compare même la côte pour cette raiſon à celle qui eſt entre la Pointe-de-l'Épée & le Cap-Samana.

Avant de trouver le Vieux-Cap, il y a encore la Pointe-des-Savanetes dont les écores ſeraient dangereux

dangereux pour les bâtimens qui ſe laiſſeraient affaler dans la baye de Coſbeck.

En doublant le Vieux-Cap-Français, qui reçut ce nom de Chriſtophe Colomb, ſans qu'on en ſache la raiſon, & qui eſt par 19 degrés, 40 minutes, 30 ſecondes de latitude, & par 72 degrés, 22 minutes de longitude, on trouve ſucceſſivement la Pierre-Percée, les Falaiſes, & le Trou-d'Enfer, qui ſont des mouillages qui ne pourraient ſervir tout au plus qu'aux bâtimens que des courans violens empêcheraient de doubler le Vieux-Cap en venant de l'Oueſt, & qui s'y placeraient le ſoir, afin de ne pas perdre, par ces courans, ce qu'ils ont pû gagner dans la journée.

Le Cap-la-Roche vient enſuite; ſa latitude eſt de 19 degrés, 41 minutes, 30 ſecondes, & ſa longitude de 72 degrés, 31 minutes, 30 ſecondes. Plus loin eſt le mouillage du Grigri, puis le Port-de-la-Soufrière qu'on dit être l'un des plus beaux de cette côte & capable de recevoir des vaiſſeaux de guerre. Les reſſifs qui le bordent en avant laiſſent deux paſſes; c'eſt celle de l'Oueſt qui eſt pour les grands bâtimens. Ce port eſt d'une bonne tenue & un morne qui l'avoiſine eſt très-propre à le faire reconnaître. Il y a enſuite des mouillages au Port-des-Ananas & au Port-de-la-Groſſe-Pointe, mais pour des bâteaux ſeulement, & il faut les bien connaître pour s'y riſquer & y chercher l'abri que les reſſifs y procurent lorſqu'une fois on y a pénétré.

La rivière St-Jean ſe préſente enſuite, & plus loin celle du Macoriz. Des cartes appellent *baye* du Baume la côte qui eſt entre ces rivières & pour laquelle le

nom de baye est fort impropre ; d'autres en la changeant en Baye-de-Beaune l'ont étendue presque depuis le Vieux-Cap jusqu'à Port-de-Plate.

A plusieurs lieues de la rivière Macoriz, mais revenant vers le Nord est la pointe du même nom. C'est pour les habitans de ce canton, trop éloignés de la paroisse du Cotuy ou de celle de la Véga, qu'a été établie la chapellenie de Macoriz, il y a une trentaine d'années. Ces chapellenies sont des chapelles ou oratoires dûs au zèle des archevêques, ou à la dévotion des habitans. C'est le fondateur ou les fondateurs qui en payent le desservant.

Après la Pointe de Macoriz, on arrive au Port-St-Yague, vulgairement connu sous le nom de Vieux-Port. Il est petit, & ne mériterait guère que le nom de mouillage. Entre St-Yague & Port-de-Plate est le petit mouillage de Padre-Pin, dont l'entrée est sous le vent de deux islots. Avec une mauvaise tenue il n'offre point d'abri, quand le vent bat en côte.

Port-de-Plate fut decouvert & visité par Colomb dans son premier voyage. Il est dominé par une montagne dont la cime est si blanche, que les espagnols la crurent couverte de neige, & étant détrompés, ils la nommèrent la Montagne-d'Argent, & le port, Port-de-Plate, qui signifie Port-d'argent. Dans un autre voyage, Colomb qui y passa avec Barthélemy son frère, traça le plan de l'établissement qui y fut formé par Ovando en 1502. L'entrée du port qui n'est pas très-sûr, est précisément au Nord ; le fond y est de trois brasses & diminue considérablement dès qu'on

eſt entré, ce qu'on attribue ſur-tout au limon que charient les deux rivières qui y ont leur embouchure. Il y a d'ailleurs, dans quelques endroits, un fond de roches tranchantes qui peuvent couper les cables. Les coups de Nord & de Nord-Oueſt y ſont à craindre. On y entre en rangeant de très-près la pointe du reſſif, près du fort à l'Eſt, & l'on mouille au milieu du port.

Le canton de Port-de-Plate eſt très-abondant en mines d'or, d'argent & de cuivre; on y trouve auſſi du plâtre.

Au commencement du 16e ſiècle, Port-de-Plate était très-floriſſant; il obtint alors des armoiries comme beaucoup d'autres lieux de la colonie eſpagnole. C'eſt un écu d'argent à la montagne de ſinople, ſurmonté d'un F & d'un Y d'or, couronnés, & en pointe des ondes d'argent & d'azur. Les bâtimens d'Eſpagne y venaient en très-grand nombre & y trouvaient leur chargement en ſucres, parce qu'il était à cette époque l'un des embarcadères de la Véga & de St-Yago, vers leſquels Ovando avait fait faire un ſuperbe chemin dont on lui reprocha même enſuite la dépenſe. Port-de-Plate fut cependant pillé par des corſaires avant 1543, puis la décadence dont j'ai parlé ailleurs étant arrivée, & Port-de-Pláte s'étant livré à la contrebande qui ſuppléait le défaut de commerce avec la métropole, il ſe trouva compris dans la proſcription de 1606 & dans la démolition des points maritimes de la côte du Nord. Les habitans de Port-de-Plate, d'après l'ordre de ſe retirer dans l'intérieur, ſe réunirent à ceux de Monte-Chriſt, &

formèrent la ville de Mont-de-Plate. Mais la nouvelle population de Monte-Christ ayant obtenu sous le gouvernement de Don François Rubio, un indult royal pour faire, avec toutes les nations, un commerce libre pendant 10 ans, ce commerce qui produisit de grands gains, qui fit introduire des nègres & qui amena des étrangers, donna lieu au rétablissement de Port-de-Plate qu'on avait commencé avec des familles des Canaries. La population actuelle de son territoire, peut-être évaluée à 2,000 ou 2,500 personnes. Port-de-Plate est mal sain par l'usage où l'on est d'y boire l'eau d'une ravine qui donne la fièvre, sur-tout aux nouveaux arrivans. En 1788 on travaillait encore à bâtir une jolie église.

De Port-de-Plate, la côte courre dans le Nord-Oueſt jusqu'à la pointe du Cap-Rouge. Avant cette pointe est le Port-des-Marmousets qui peut servir aux navires marchands, mais dont l'entrée est difficile à cause des ressifs. Il est suivi de deux mouillages très-voisins l'un de l'autre, appellés Grand-Port-Berhagne & Petit-Port-Berhagne, & qui, malgré cette dénomination, ne peuvent recevoir que des bateaux.

Le Petit-Port-Berhagne est suivi de la Pointe-du Carrouge, du Cas-Rouge ou du Cap-Rouge, depuis lequel la côte courre dans l'Oueſt. Peu après est le Petit-Port-Souffleur, & ensuite le Grand-Port-Souffleur, le premier pour des barques, & le second susceptible de recevoir des navires marchands. Un Islot ou roche marque l'entrée de ce dernier. On peut passer des deux côtés de l'Islot, mais il est préférable de le laisser à l'Est.

Les deux ports Souffleurs passés, viennent l'Anse-à-Baleine & Port Caballo, Port-Cavaille (ou aux chevaux). Colomb y entra sur la Caravelle *la Pinte*, l'une des trois avec lesquelles il fit la découverte. Comme le capitaine François Martin Pinzon qui s'était séparé de lui plusieurs jours auparavant, le rejoignit dans ce lieu, il lui donna le nom de Port-de-Grace.

Le Port-Cavaille serait un des plus beaux & des meilleurs de cette côte, si l'entrée était suffisamment profonde; mais elle n'a que neufs pieds d'eau & un haut-fond la partage. On y trouve un carénage. Là le navigateur jouit d'un calme parfait & un bruit sourd qu'il entend à peine dans le lointain, lui fait soupçonner qu'une tempête excite la furie des flots.

On passe encore la Pointe-de-Briseval après Port-Cavaille & la Grande-Anse du Nord, avant d'arriver à la Pointe-Isabelle, placée à 19 degrés, 59 minutes, 10 secondes de latitude, & à 73 degrés, 37 minutes, 5 secondes. C'est après cette pointe, & courant au Sud qu'on trouve le port où Colomb forma le premier établissement espagnol de l'Isle. Il le nomma *Isabelle* en mémoire de la reine catholique alors régnante. Il y était entré la nuit, forcé par une tempête; le jour montra à Colomb toute la beauté de ce port, quoi qu'un peu exposé au vent de Nord-Ouest. Il est dominé par une montagne très-élevée, plate à son sommet & entourée de rochers. Colomb appella aussi Isabelle la rivière considérable qui se jette dans ce port où l'on mouille par 14 brasses.

L'établissement de la ville d'Isabelle, à peine commencé en 1493, fut abandonné en 1496, lorsque ses

habitans furent transportés à la ville de Santo-Domingo qui avait reçu originairement le nom de Nouvelle-Isabelle. Ainsi, par des circonstances qui semblent inexplicables, la quatrième partie du monde porte un autre nom que celui de l'homme qui en fit la découverte, & le nom de la princesse qui favorisa son dessein, & à laquelle il voulut montrer sa gratitude, presqu'en abordant cette terre nouvelle, n'a pas pû être conservé sur ce premier monument d'une gloire à laquelle elle s'était en quelque sorte associée.

Dans l'Ouest de l'ancienne Isabelle, & entr'elle & la Pointe-la-Roche ou Pointe-Rusia, est un petit port appellé l'Este-Profond ou le Marigot. Ensuite vient le Petit-Trou ou l'Este-du-Petit-Trou.

Dès qu'on double la Pointe-la-Roche, on trouve l'Isle-de-Sable. Entre-elle & la terre il y a un passage qui mène au Port-de-Balza ou de la Petite-Saline qui n'est accessible par aucun autre point à cause des ressifs qui courrent depuis l'Isle-de-Sable jusqu'au Cap-de-Monte-Christ ou Cap-la-Grange, avant lequel est encore la Pointe-des-Mangliers. Mais tous ces points depuis l'Isabélique jusqu'à la-Grange, ne sont que des mouillages ou de petits bâtimens exigeraient les pilotes les plus familiarisés avec les ressifs & avec ces localités, pour qu'on put s'y hasarder. Sans ce concours, difficile à rencontrer, les ressifs causeraient les plus affreux naufrages & les hommes & les bâtimens y trouveroient leur perte.

Le Cap-la-Grange, ou Cap-Monte-Christ, est l'extrémité de cette partie de côte, comme on l'a observé. Il est placé à 19 degrés, 54 minutes, 30 secondes de

latitude Nord, & à 74 degrés, 9 minutes, 30 ſecondes de longitude Oueſt du méridien de Paris. Le nom de Grange lui a été donné par les français à cauſe de ſa forme, & celui de Monte-Chriſt lui vient de Colomb qui le nomma ainſi le 4 Janvier 1493. Ceſt un mont fort haut, dit Herréra, de la forme d'une tente de campagne. Ce promontoire qui ſemble même détaché de l'île, lorſqu'il eſt apperçu d'un peu loin, ſe diſtingue à une grande diſtance, & pour peu que le tems ſoit ſerain, on le découvre clairement, & à la vue ſimple, du Cap-Français dont il eſt à 14 lieues. Une langue de terre, plate, unit la Grange au territoire de Monte-Chriſt & c'eſt cette configuration qui aura fait prendre ce cap pour une iſle.

En doublant le Cap-la-Grange, on trouve la baye de Monte-Chriſt qui courre à peu près dans le Sud-Oueſt. Elle eſt formée par le Cap-la-Grange lui-même d'un côté, & par la Pointe-des-Dunes dans l'autre. Il y a entr'eux deux, environ 6500 toiſes, qui meſurent l'ouverture de la baye, dont l'enfoncement eſt de 1400 toiſes, & le contour d'à peu près quatre lieues. On y trouve, à environ 900 toiſes de la-Grange, l'Iſlet de Monte-Chriſt, diſtant de 350 toiſes de la côte; on peut paſſer entre-elle & lui avec 2, 4 & 5 braſſes d'eau, & à 250 toiſes environ, dans ſon Sud-Oueſt, eſt un mouillage avec 6, 7, 8 & même 10 braſſes d'eau. En comptant une lieue & un quart depuis la Pointe-la-Grange, l'on voit une batterie deſtinée à proteger un embarcadère qui en eſt à 100 toiſes & qui ſe trouve au-deſſous & en face de la ville de Monte-Chriſt.

La ville de Monte-Chriſt, conſtruite à 800 toiſes

du bord de la mer, se présente en amphithéâtre sur la côte qui est très-élevée dans toute cette baye. Elle a 200 toises en carré, & cette surface est divisée en neuf parties, que deux rues coupent de l'Est à l'Oueſt, & deux autres du Nord au Sud. Monte-Christ, qui s'honore aussi d'avoir un blason, fut fondé en 1533, par 60 laboureurs qui y furent taansportés d'Espagne avec leurs familles, d'après un marché fait par le gouvernement avec Bolegnos habitant de Saint-Domingue. Il a été anéanti en 1606 (comme je l'ai dit précédemment), lorsque ses habitans, considérés comme des contrebandiers, furent envoyés dans l'intérieur & devinrent les fondateurs de Mont-de-Plate avec les habitans de Port-de-Plate. Monte-Christ avait été comme cette dernière ville un des embarcadères de la Véga & de St-Yago; mais pendant la guerre de 1756, entre la France & l'Espagne, le gouvernement y ayant envoyé des *Canariens*, il s'y forma un établissement. J'ai dit, en parlant de Port-de-Plate, que l'Espagne fit alors de Monte-Christ, un port neutre pour dix ans. La proximité où ce port se trouvait de la colonie française, & sur-tout de la ville du Cap-Français, fut la cause d'un commerce interlope dont la partie espagnole recueillit de grands profits. Monte-Christ devenu un entrepôt pour les deux nations européennes les plus commerçantes, neutralisait tous les projets de guerre, & servit plus d'une fois à montrer que l'esprit mercantile prévaut toujours & sur l'esprit guerrier & sur tous les sentimens patriotiques. Monte-Christ devint un canal d'abondance pour les lieux espagnols qui l'avoisinaient. Il

y coula assez de richesses pour que la pièce d'or appellée portugaise (valant huit piastres gourdes), y fut devenue la plus commune ; & lorsque l'Espagne prit part à la guerre, Monte-Christ fit les frais de plusieurs armemens en course, qui furent eux-mêmes une nouvelle source de prospérité. Mais ces heureux effets ont disparu avec leur cause, & Monte-Christ est redevenu un lieu pauvre & privé de toute autre ressource que de celle des animaux qu'on éleve dans son territoire & qui sont vendus aux français. Il fut question un instant, en 1779, d'y établir un nouvel entrepôt à cause de la guerre.

La population de Monte-Christ & de ses dépendances, peut être comptée à trois mille individus. La ville est dominée par une maison nommée le Gouvernement, parce que le commandant de la place l'habite ; elle est un peu plus vers le Sud. On y voit encore les ruines d'une autre maison, construite en maçonnerie, ayant un balcon & couverte avec des tuiles creuses, ce qui dit assez qu'elle appartenait à un français qui s'y était établi durant la neutralité de ce lieu. Monte-Christ a une petite garnison.

A environ 1800 toises de la batterie ou de l'embarcadère, en suivant toujours le contour de la baye est la rivière de Monte-Christ, ou, pour parler plus exactement, la rivière Yaqui, qui à deux embouchures à 300 toises l'une de l'autre, mais réunies à environ un quart de lieue plus haut pour ne former qu'un seul bras. Colomb nomma cette rivière la Rivière-d'Or en 1493, qu'il en vit l'embouchure, croyant que son sable contenait de ce métal. Mais

l'ayant passée depuis dans son voyage de Port-de-Plate à Cibao & ne sachant pas que c'était la même, il lui donna le nom de Rivière-des-Roseaux. La position de la ville, relativement à la rivière, lui fait éprouver le désagrement d'aller chercher l'eau à une grande distance. On se sert, pour ce transport, d'ânes qui y sont par conséquent très-communs.

Les environs de Monte-Christ sont sabloneux & fort stériles, & sa situation qui peut contribuer à sa salubrité, n'est accompagnée de rien d'agréable. La rivière qui s'y jette a beaucoup de caymans.

Il y a 3,000 toises de l'embouchure la plus Ouest d'Yaqui jusqu'à la Pointe-des-Dunes qui ferme la baye.

Presque par le travers de la ville de Monte-Christ & à plus de 5,000 toises dans l'Ouest, se trouve le *Petit-Islet-de-Bois*, l'un des sept, appelés *les Sept-Frères*. De son bord Ouest jusqu'à celui Est de l'islet appellé *de l'Ouest*, (dont ce nom marque la situation relativement aux six autres) & qui est presque sur la même ligne que le Petit-Islet-de-Bois, il y a 4,200 toises. Dans le Nord-Ouest du *Petit-Islet-de-Bois*, à environ 1500 toises, est *le Grand-Islet-de-Bois*. Ce dernier a dans le Sud, presque en face de lui, & à environ 3,000 toises, *l'Islet-à-Toirou* qui est lui-même à environ 2,000 toises dans l'Ouest de la Pointe-des-Dunes. A 1,200 toises dans le Ouest-Nord-Ouest, à peu près, du *Grand-Islet* de bois, est *l'Islet-à-Dumoulin*, qui a au Sud-Sud-Ouest *l'Islet à-Garcin*, entre lequel & lui, l'on compte 1,000 *toises*. *L'Islet - à-Dressel*, est à 2,000 toises dans le Sud de *l'Islet-à-Garcin*.

On peut mouiller dans le Sud du Petit & du Grand-islet-de-Bois & de l'Islet-à-Toirou par 4, 5

& 6 braſſes d'eau, avec fond de ſable, & au Sud de l'Iſlet-à-Dreſſel avec un fond d'herbe & de ſable. Mais dans l'Eſt & dans le Nord de ce dernier iſlet, eſt un haut-fond qui va ſe réunir à l'iſlet de l'Oueſt. Ce dernier iſlet a auſſi un haut-fond qui courre vers le Sud-Sud-Oueſt. Mais en général, il faut être très-pratique de tous ces parages pour venir ſe mettre entre des écueils qui forment une circonférence d'environ ſept lieues, dont le point le plus Nord, l'eſt moins cependant, d'environ 1,000 toiſes, que le Cap-la-Grange. D'ailleurs un marin ne pouvant être jetté vers ce lieu que par des vents de Nord, de Nord-Oueſt ou d'Oueſt, ou y aller que pour fuir l'ennemi, celui qui ſerait parvenu en-dedans des Sept-Frères, préférerait, ſans doute, de gagner le Fort-Dauphin ou la Baye-de-Mancenille, plutôt que de s'arrêter dans de pareils mouillages. Pluſieurs naufrages, & l'aſile que le corſaire Anglais Porkin, fameux par ſes courſes durant la guerre de 1778 ſur la côte de St-Domingue, trouvoit aux Sept-Frères, portèrent M. de Beliecombe à en faire lever la carte par M. Delaage, enſeigne de vaiſſeaux, commandant la corvette le Pivert.

En doublant la Pointe-des-Dunes, & courant preſque dans le Sud, on trouve, à un peu plus de 2,000 toiſes, la Pointe-des-Mangliers-Gris, & à deux autres mille toiſes, la Pointe-d'Ycaque qui fait le bout Nord de la Baye-de-Mancenille.

Cette baye ouverte à l'Oueſt, à environ 4,000 toiſes d'enfoncement de l'Oueſt à l'Eſt, & 2,800 toiſes Nord & Sud d'ouverture, entre la Pointe-d'Ycaque

& la terre, qui, courant de l'Est à l'Ouest, forme le côté Sud de la baye. Sa configuration totale augmente son étendue. La Pointe-d'Ycaque n'étant qu'une langue de terre, dont l'extrémité n'a pas plus de 60 ou 80 toises de large, la baye s'enfonce dans le Nord en remontant plus de deux mille cinq cens toises le long de cette langue de terre. Cet enfoncement jusqu'à une pointe qui est dans le bord Est de la baye & qui se nomme la Pointe-du-Boucan-à-Voleur, forme l'Este-des-Moucles qui est lagoneux & presque sans eau, & qui a une communication avec la mer à la Pointe-des-Mangliers-Gris.. Du fond de cet Este au côté Sud de la baye, on compte environ deux lieues trois quarts

De la Pointe-du-Boucan-à-Voleur, la terre du fond de la baye se dirigeant à peu près au Sud-Est, cette partie de la baye, s'aggrandit encore & offre un superbe mouillage, même pour les plus gros vaisseaux; excepté dans un petit acul, qui est derrière la Pointe-du-Boucan-à-Voleur; dans l'Este-du-Tapion qui est presque dans l'Est de la Pointe-d'Ycaque; & dans l'Este-des-Vases plus grand que le précedent, & qui est préciſement dans l'angle Nord-Est du fond de la baye, parce que l'eau manque également dans ces trois points.

C'est au Sud de cet Este-des-Vases que la côte commence à courir Est & Ouest, & à 5,500 toises de l'entrée de l'Este, l'on trouve l'embouchure de la Rivière-du-Massacre, qui est encore dans la baye de Mancenille, & qui est aujourd'hui le point de séparation entre les deux colonies française & espagnole sur la côte Nord de l'île.

La baye de Mancenille, quoique très-belle, n'eſt cependant pas auſſi utile qu'elle pourrait l'être, ſi les fondes en étaient bien connues. Elle a pluſieurs points qui manquent d'eau : circonſtance qu'on peut attribuer principalement aux débordemens de la Rivière-du-Maſſacre, qui charie, en très-grande quantité, du bois, du ſable & des pierres. Peut-être même ces débordemens exigeraient-ils que la baye fut fondée chaque année, après qu'ils ont eu lieu. En général il eſt prudent de paſſer plus près de la Pointe-d'Icaque, que du côté Sud de la baye pour y entrer, parce que cette pointe ſabloneuſe n'a pas de reſſifs. Le fond de la baye eſt vaſeux.

La Rivière-du-Maſſacre, dont l'embouchure eſt au Nord, comme on l'a dit, a pendant une lieue, depuis 5 juſqu'à 12 pieds d'eau, & elle eſt aſſez large ; mais ſon lit eſt embaraſſé par les bois qu'elle charie. Ces amas forment des baſſins qui deviennent le ſéjour des caymans ; la rivière eſt très-poiſſonneuſe, & cet avantage n'a que trop ſouvent attiré & retenu des bâtimens de guerre dans la baye de Mancenille. C'eſt là qu'on trouve ces énormes mulets de rivière, qui ſont les délices des tables du Cap. A l'époque des débordemens, ces poiſſons ſont pouſſés vers la baye, où des nègres très-expérimentés vont faire la pêche.

Elle eſt aſſez difficile, dans cet endroit, à cauſe des bois dont j'ai parlé. Il faut que les nègres ſoient d'habiles plongeurs pour aller dégager la ſenne qui s'embaraſſe preſque à chaque inſtant. Mais lorſqu'elle eſt près d'être tirée ſur le rivage, un ſpectacle aſſez ſingulier, c'eſt de voir les nègres, les poiſſons & les

caymans mêlés ensemble. L'audace des premiers, semble produire la stupidité de ces derniers, qui se laissent assommer à coups de pieux ou de manches de hache, & dont les nègres prennent les dents, qu'ils vendent ensuite pour faire des hochets, dont la garniture sert à graduer le luxe ou l'orgueil de ceux qui les placent au cou de leurs enfans.

On s'étonnerait, sans doute, que des pêcheurs français vinssent sur une côte espagnole, si je n'avertissais pas que le Président de Santo-Domingo, accorde ordinairement des permissions de pêche dans la Baye-de-Mancenille, à des personnes que le gouverneur français lui recommande. Cependant ces permissions ne les mettent pas toujours à l'abri des vexations d'un corps-de-garde espagnol, qui est dans ce voisinage, & qui arrête même quelquefois, les pêcheurs & les canots. Mais les propriétaires intelligens savent, à ce qu'on assure, que ces actes signifient seulement en français, qu'il est tems de renouveller certains petits présens, auxquels on attribue le pouvoir de concilier toutes les bienveillances.

Je reviendrai à la Rivière-du-Massacre, lorsque je commencerai la description de la partie française.

Maintenant, jettons un coup-d'œil général sur la côte depuis le Cap-Samana jusqu'à la Baye-de-Mancenille, ce qui comprend une étendue de plus de 80 lieues, mesurées en ligne droite.

La chose la plus frappante, & celle qui est peut-être la plus propre à marquer le caractère des deux nations, c'est de voir du côté Ouest du Massacre, des établissemens où tout annonce une industrie

active, & des jouissances qui s'étendent jusqu'aux objets de luxe ; tandis que de l'autre côté, tout offre la stérilité ; car quelques petites surfaces où l'on cultive à peine ce qui est nécessaire à la vie animale, ne peuvent pas détruire la triste monotonie de cet aspect. Elle règne, en quelque sorte, cette monotonie, depuis Samana jusqu'à la rive Est du Massacre, & la hauteur de la chaîne de Monte-Christ, semble l'accroître encore. Partout est la misère, & la misère la plus difficile à guérir, celle qui est accompagnée d'orgueil. Plusieurs des points de cette longue surface seraient propres à des établissemens de divers genres, mais la nature y attend l'homme, & l'homme s'il y paraît, ne veut rien faire ni pour elle, ni pour lui. C'est ainsi que les bords de la baye de Mancenille sont inutiles, quoiqu'il fut possible de les dessécher & d'y créer de belles manufactures.

Nous avons vu, qu'excepté les villes de Monte-Christ, de Port de-Plate & de Samana, auxquelles cette dénomination de ville est bien loin de convenir, la côte Nord de la partie espagnole est presque inhabitée. Cependant tous les terrains qui avoisinent la mer, sont concédés, non par petits lots, ce qui supposerait un concours de concessionnaires & des vues de culture, mais par grandes portions. C'est un peu pour la pêche qu'on sollicite ces concessions, mais beaucoup plus pour la chasse du cochon maron.

Le tems de cette chasse, est celui où une espèce de palmiste donne ses graines qui sont en grappe, & dont l'animal est extrêmement friand. Un espagnol

s'il est seul, va, armé d'une lance, d'une *machette* & d'un couteau, dans les parties du bois qui contiennent les palmistes, avec quelques chiens, qui, en voyant le cochon maron, se réunissent autour de lui & l'occupent en aboyant, jusqu'à ce que le chasseur vienne le tuer avec sa lance. La bête est ouverte & vidée, on jette sa tête & ses pieds, & le chasseur se charge du corps, qu'il coupe quelquefois pour en faciliter le transport.

Si, au contraire, il y a plusieurs chasseurs ensemble, ils choisissent un lieu où ils croyent que la chasse sera abondante; ils y construisent une petite baraque ou *ajoupa*, couvert de tâches ou de feuilles de palmistes, & ils disposent plusieurs fourches avec des traverses pour saler & faire sécher les moitiés de cochon maron, ou pour les entasser lorsqu'elles sont préparées. Assez souvent les transports se font par mer, du moins s'il s'agit d'une chasse considérable.

Lorsque les chasseurs ont de la poudre, ils cherchent aussi d'autre gibier; car l'on voit des nuées de canards, de sarcelles, & de ramiers, sur-tout dans la baye de Mancenille & dans celle de Cosbeck, dont ces animaux ont, pour ainsi dire, la jouissance exclusive.

Presque toute la côte est bordée de mangliers qui forment toujours un terrain plus ou moins marécageux. Il est de ces mangliers assez gros pour fournir de très-beaux chevrons. Cette plante a encore une autre utilité, c'est son écorce, qui forme un tan excellent; mais ce sont les français qui en profitent, & que l'abandon de cette côte favorise à cet égard.

Peut-être

Peut-être le ſoin de couper le manglier après l'avoir écorcé, ferait-il pouſſer d'utiles rejetons, tandis que la ſouche, laiſſée ſur pied, pourrit. Cet uſage forcera ſans doute, à aller chercher le tan plus intérieurement, ce qui augmentera & la difficulté, & l'eſpèce de martyre que font ſouffrir les mouſtiques, dont on ne ſe préſerve qu'au moyen d'une épaiſſe fumée, très-capable de trahir ceux qui viennent ainſi ſur un territoire étranger. Ces mangliers ſont l'aſile de crabes inombrables, & forment des huîtrières preſque continues. Quelques marins ont prétendu, que l'eau qui avoit ſéjournée aux pieds de certains mangliers était un bon fébrifuge.

Le terrain qui avoiſine la côte, renferme auſſi des bois très-beaux, ſuſceptibles d'être employés à différens uſages, ſoit pour brûler, ſoit pour bâtir. Des français ſe haſardent à en aller couper, du moins pour les fours, & vont le vendre le plus communément au Cap-Français. Ces eſpèces d'enlèvemens ne ſont pas toujours ſans riſque, car le bruit des haches & la chute des arbres, peuvent avertir, par haſard, un ſeul eſpagnol, qui ſort de ſon apathie pour en aller chercher d'autres au loin, dans l'eſpoir de s'emparer des bûcherons, & ſur-tout de leur barque & de leurs proviſions.

Les reſſifs, ſi communs le long de cette partie ſeptentrionale, offrent auſſi quelques reſſources quant à la pêche. Ceux qui vont y prendre du tan & du bois, en ſont les meilleurs & preſque les ſeuls pratiques, parce que les eſpagnols y naviguent rarement. Pluſieurs de ces reſſifs découvrent à baſſe mer, & laiſſent

voir des madrépores, des coraux, des plantes marines & d'autres substances, dont l'examen intéresserait vivement le naturaliste. Divers animaux habitent ces lieux aquatiqnes ; les uns en parcourent la surface, tandis que d'autres y vivent réclus dans les fissures. On y trouve des homars d'une prodigieuse grosseur, & des coquillages nourrissans, tels que le burgau & le lambi.

Il est de ces ressifs dont les cavités deviennent autant de réservoirs ou de viviers, à la basse marée. On peut alors y puiser le poisson, si l'on peut s'exprimer ainsi ; mais les françois le détruiraient s'ils y allaient plus fréquemment, par la manie cruelle d'en prendre même au-delà de leurs besoins. Le peu de trouble que le poisson éprouve le long de ces ressifs, y attire encore des lamantins & des requins. Le premier, que son ouïe délicate avertit du moindre danger, ne réussit cependant pas toujours à s'en garantir, mais s'il est atteint par le harpon, il plonge avec la vîtesse d'un trait, cherche quelque fente à travers les ressifs, & prive ainsi le pêcheur & de sa proye & de l'instrument dont il l'a percée. Pour le requin, sa voracité le rend hardi & opiniâtre ; on le prive difficilement de la vie, puisque percé & meurtri de plusieurs coups, complétement écorché dans une certaine longueur de son corps, & abandonné sur le rivage comme mort, on l'a vu quelquefois, lorsque la mer vient l'y mettre à flot, retourner avec facilité dans son élement natal.

Nous voici parvenus au moment où il faut examiner les établissemens placés entre la chaîne des

montagnes de Monte-Chriſt au Nord, & la 1ere. & la 2e. chaîne de Cibao au Sud.

En parlant du territoire de St-Domingue, j'ai conduit le lecteur juſqu'au ſommet de la chaîne de Sévico, qui borne vers l'Orient la ſurface que je vais parcourir avec lui.

Cotuy.

Avec le revers nord de la chaîne de Sévico, commence le territoire du Cotuy, borné à l'Eſt par la baye de Samana, au Nord par la chaîne de Monte-Chriſt, à l'Oueſt, par le territoire de la Véga, & au Sud, par la chaîne même de Sévico.

Du point du ſommet de Sévico, où paſſe le chemin, & qui eſt à environ vingt-cinq lieues de la ville de Santo-Domingo, on deſcend vers le Cotuy, par une route auſſi peu facile, que celle par laquelle on eſt arrivé au haut de la montagne. Au bas, eſt la rivière d'Yaqui, la 3eme. de ce nom dans la partie Eſpagnole. Elle a toujours de l'eau, & ne ſe trouve en réalité qu'à environ une lieue & demie de la Rivière-Blanche, qui eſt à l'extrémité de la deſcente du Sévico au Sud, mais la forme ſinueuſe du chemin, augmente peut-être cet intervalle d'une moitié. De la rivière Yaqui l'on monte aſſez rapidement un plateau couvert de bois, pour le redeſcendre enſuite, & arriver à un ravin encaiſſé. De ce point l'on entre dans une ſavane d'une demi-lieue de l'Eſt à l'Oueſt, & d'une grande lieue du Nord au Sud, très-inégale & preſque compoſée de petites

éminences. Un ravin placé à environ 5 quarts de lieue du Maguac, dont on va parler, la termine & la sépare de la Grande-Savane, qui est à plus de deux mille cinq cens toises de la riviere d'Yaqui, & qui peut avoir une étendue d'une lieue & demie du Nord au Sud, toute bordée de bois. Après l'avoir traversée, on entre dans ce bois qui, au bout de trois cens toises, mène aux Maguac. Cette riviere n'assèche jamais; on la passe à près d'une lieue de son embouchure dans l'Yuna, & après elle on reprend le bois, jusqu'à ce que parvenu à un petit ravin, l'on voye commencer une savane d'environ une demi-lieue de large que suit encore une lisière de bois. Enfin à une lieue de la riviere du Maguac est la ville du Cotuy.

Cette ville est située sur la rive droite & à une demi-lieue de la riviere d'Yuna qui cesse d'être guéable vers ce point. On y compte à peine cent soixante maisons, petites & éparses, ce qui lui donne un aspect très-irrégulier. Elle est au milieu d'une très-petite savane qui n'a pas un quart de lieue d'étendue & que des bois environnent. La ville du Cotuy est à environ trente lieues de San-Domingo, & à environ douze lieues & du fond de la baye de Samana & de la ville de la Véga.

L'établissement du Cotuy étoit autrefois plus avancé vers le Nord. Il s'est appellé originairement les Mines & Mejorada (la privilégiée), lorsque Rodrigue Mesçia la fonda en 1505, d'après les ordres du commandeur Ovando. Le nom de Mines lui avait été donné parce qu'il y en a dans son territoire, & qu'on en travaillait à cette époque plusieurs très-riches en or.

Mais dès 1520 les ouvriers commençaient à leur manquer comme à celles de Bonnaventure. Dans la montagne de Maymon, d'où part la riviere du même nom, eſt une mine de cuivre très-abondante & ſi riche, qu'on aſſure qu'elle peut donner huit pour cent d'or, en affinant le métal. En 1747, Don Grégoire-Alvarez Traviéſo, s'étant aſſocié avec ſix autres perſonnes, commença à la faire travailler, & Valverde nous apprend que ſon père, l'un des aſſociés, dirigea cette entrepriſe pendant trois années, & en paſſa même une ſur le lieu. Dans cette mine ſe trouve un excellent *Lapis-lâſuli*, dont M. de Charitte apporta même des morceaux en France en 1714, & une eſpèce de craye ou de plâtre veiné que des peintres ont jugé préférable au bol pour dorer. Deux mines d'aiman joignent celle-là. Non loin de la montagne de Maymon eſt une autre montagne appellée de l'Émeraude, parce qu'elle recèle cette pierre précieuſe. J'ai parlé de la riviere de ce dernier nom. Dans la chaîne de Sévico & dans ſon voiſinage, il y a auſſi du fer pur, de la meilleure qualité, qu'on pourroit tranſporter, avec facilité, au moyen de la rivière d'Yuna.

Le Cotuy qui avait l'avantage d'être ſitué très-près des fameuſes mines d'or de Cibao, ne ſe trouva pas moins, comme toute la Partie Eſpagnole, dans un état d'abandon & de miſère au commencement du ſiècle actuel, & il comptoit alors à peine cinq cens habitans. Depuis il s'était relevé & avait profité des circonſtances que la colonie eſpagnole avait miſes à profit dans l'intervalle de 1744 à 1763, mais il les a perdues comme elle. Cependant, malgré ſa déca-

dence, le Cotuy a au moins six mille individus dans son territoire, d'où l'on a même soustrait, en partie, de quoi former la succursale ou chappellenie de Macoriz, qui tire son nom de la rivière qui se jette à la mer à la baye du Baume. Il s'y trouve un nombre très-considérable de pauvres habitans qui ne sortent guères de chez eux, & qu'on ne comprend pas toujours dans les recensemens; & au moins autant de personnes provenues des propriétaires européens primitifs.

Selon Valverde, on peut appeller ces derniers, *actionnaires*, parce qu'ils tiennent, comme ils le disent, une action ou lot de terre, à la charge d'une redevance, évaluée depuis vingt jusqu'à vingt cinq & trente réaux (de trois à quatre gourdes). Il y a une prodigieuse confusion dans les mêmes terrains, à cause du grand nombre d'actionnaires, qui, sans s'inquiéter de la différence de la valeur des actions dont ils ont hérité ou qu'ils ont acquises, ne suivent d'autres règles pour le nombre de troupeaux qu'il leur est permis d'avoir, ou pour le nombre des jours qu'il leur est permis de chasser dans les montagnes, que leur volonté.

C'est à l'éducation des animaux, & sur-tout à celle des pourceaux, que les habitans du Cotuy sont presque exclusivement livrés, & ces animaux causent aussi des soins pénibles. Il est assez difficile de les élever dans un pays où il n'y a point de porchers, & où ils peuvent vaguer dans des grands espaces. On tâche, lorsqu'ils sont tout petits, d'accoutumer deux ou trois femelles à aller ensemble, & à se tenir

auprès de la maiſon. Pour les y engager, on leur donne du mahis, des graines de palmiſte & des bananes dans des auges. Quand les femelles ſont devenues mères, on les aſſujettit, autant qu'on peut, à venir coucher au parc ou *corail*, en y plaçant de la nourriture, & en leur en donnant encore le matin avant qu'elles n'en ſortent. Mais attirés dans le bois par l'eſpoir d'y rencontrer des racines, des fruits, des inſectes, les cochons ne ſont pas exacts à en revenir le ſoir, ils s'y enfoncent même aſſez pour devenir ſauvages, & quelquefois en grand nombre. Les mères y mettent bas, & les petits trop foibles, y périſſent faute de ſoins & de nourriture. Enfin, celui qui les élève ſe voit ſouvent trompé dans ſon attente, & même réduit à faire la chaſſe de ceux qu'il croyait avoir apprivoiſés.

Ce genre d'occupation fait que les habitans du Cotuy ſont peu adonnés à la culture, ſi ce n'eſt à celle du tabac, depuis que le roi d'Eſpagne à jugé utile de les y exciter par des encouragemens. Le ſol du Cotuy eſt fort bon, la qualité du tabac en fait l'éloge, & l'on croit qu'il ſerait extrêmement propre aux cacaoyères, ſur-tout, ſi l'on en juge par la beauté des cacaoyers qu'on y voit, & parmi leſquels il en eſt de ſauvages.

Les bananiers, cette plante ſi utile, cette manne des Antilles, y trouvent auſſi un terrain ſingulièrement favorable, & de tous les tems, ce fruit a été d'une qualité ſi ſupérieure à St-Domingue, que les eſpagnols déſignent ſous le nom de *bananes des dimanches*, celles que cette Iſle produit.

On reproche aux habitans du Cotuy, des mœurs grossières & un caractère peu social. Peut-être l'habitude d'une vie, dont les soins ont presque toujours des animaux pour objet, fait elle contracter cette rudesse qui choque ceux qui ne la partagent pas. Peut-être aussi entre-t-il de la prévention dans ce jugement, porté par des francais qui se rappellent encore, un siècle après, le massacre de leurs compatriotes à Samana.

En sortant de la ville du Cotuy pour suivre le grand chemin, & en se dirigeant vers la Véga, on passe dans un bois qui conduit à la rivière d'Yuna.

On sait déjà que cette rivière, qui va se jetter à la mer dans le fond de la baye de Samana, est celle de toute l'île, qui roule un plus grand volume d'eau, & avec la plus grande vîtesse, & qu'elle a été rendue assez récemment navigable dans une étendue de plus de douze lieues pour le transport des tabacs qui sont achetés pour le compte du roi, dans le territoire du Cotuy, & dans ceux de la Véga & de St-Yago. C'est sur les bords de cette rivière que se trouve une partie des bois de construction, dont j'ai parlé en traitant de la baye de Samana, & ses eaux pourraient fertiliser d'immenses terrains.

La profondeur de l'Yuna ne permet pas de la passer à gué, au point du chemin où je suppose le lecteur arrivé. Il faut donc se servir du canot, c'est-à-dire, faire le passage en cuir : passage dont le genre mérite d'être connu.

On prend un cuir de bœuf, sur lequel on place deux bâtons croisés; on replie le cuir par ses bords dans

dans la forme d'un papier à massepain, & afin de le maintenir dans cette situation, on le lie tout autour avec une corde, qui s'appuie sur les points où répondent les extrémités des bâtons. Le bagage est mis au milieu de cette espèce de canot qu'on lance d'abord sur la rivière pour voir s'il y flotte convenablement. S'agit-il de transporter un homme, l'esquif est ramené à terre, & l'on y place le voyageur à demi-couché, en lui recommandant d'appuyer les mains sur les bâtons. On lance une seconde fois le canot, & lorsqu'il est dans un parfait équilibre, on avertit le passager de ne rien craindre & sur-tout de ne pas remuer. Toutes ces précautions prises, un homme va en avant tirant une corde attachée au cuir, tandis que deux autres le poussent & le dirigent. Lorsque les conducteurs ne peuvent plus marcher dans l'eau, ils se mettent à la nage, gouvernant & poussant la nacelle jusqu'à ce qu'elle arrive à l'autre bord, c'est-à-dire, à environ cent pas, quand c'est l'Yuna qu'on traverse ainsi. La position de celui qu'on fait cheminer de cette manière, n'est rien moins que commode, & ceux pour qui elle est nouvelle, n'attendent pas même qu'ils soient à la moitié du trajet pour se repentir de l'avoir entrepris; tandis que les créols espagnols qui en ont contracté l'habitude depuis leur naissance, la trouvent toute naturelle.

Quant aux guides, ce genre de navigation leur paraît aussi extrêmement simple, & ils ne songent à aucun danger, pas même à celui de la rencontre des caymans qui semblent étonnés de la hardiesse de l'homme.

Ces animaux qui ne sont rien moins que rares,

saisissent assez fréquemment les bœufs & les chevaux qui traversent les rivières & les noyent, en les tirant par le museau jusqu'au fond de l'eau. Le premier mouvement du cayman est toujours de fuir l'homme, cependant lorsqu'une fois il a osé l'attaquer, il perd cette crainte & ne le respecte plus.

Puisque nous parlons du cayman, c'est peut-être ici le moment d'assurer que ce que l'on raconte de l'intelligence du chien quand il veut passer une rivière, sans en avoir rien à craindre, est très-vrai. Placé sur une rive le chien y aboye pendant très-long-tems, & lorsque les caymans sont attirés par ses cris, tout à coup il fuit à toute jambes & va traverser la rivière à deux cens pas plus haut.

L'Yuna franchie, on trouve la succursale d'Angeline dont les fondemens furent jettés, il y a près de vingt ans, par Don Joseph Solano, & l'on entre dans un bois où sont deux ravins. L'on gagne ensuite la savane de la Guamitta d'environ douze cent toises de large, au bout de laquelle est la rivière du même nom qui a toujours un peu d'eau & qui est un peu encaissée & bordée de bois. On va de cette rivière gagner celle de Voma, après une savane du même nom d'une bonne lieue d'étendue, que des hattes terminent. De la Voma on parcoure deux autres savanes, (entre lesquelles est un ravin boisé), pour parvenir à la rivière de la Caya qui conserve toujours de l'eau.

La Voma s'unit à la Caya; leur confluent est à environ deux mille cinq cens toises au-dessous du chemin & à une faible distance du lieu où leurs eaux réunies tombent dans le Camu où Camou.

De la Caya, on traverſe trois ſavanes, ſéparées par des liſières de bois & où ſe trouvent des hattes & des plantations de cacaoyers. Là eſt une petite égliſe appellée Joma, ſituée dans les hattes de Michel Vaillafame. Après ces trois ſavanes, vient celle de l'embouchure d'Hyma (Boca d'Hyma), d'environ une demi-lieue de l'Eſt à l'Oueſt ſur un peu plus de longueur du Nord au Sud & que ſuit un bois d'un petit quart de lieue dans lequel paſſe la rivière de la Hyma qui eſt encaiſſée. On paſſe cette rivière un peu au-deſſous de ſon confluent avec le Camou auquel cependant ſes eaux ſe mêlent ſans ſe confondre, car elle va couper la rive oppoſée du Camou & garde encore le nom qui lui eſt propre. Après la Hyma l'on fait plus de deux lieues dans le bois, mais pendant près d'une lieue & demie depuis le paſſage de cette rivière, on côtoye la rive gauche de celle du Camou, puis on traverſe celle-ci à cette diſtance & à environ deux lieues & demie de la Véga. Le bois terminé on ſe trouve dans une ſavanette à laquelle pluſieurs hattes avec de jolies plantations de cacaoyers & de bananiers & quelques pièces de cannes à ſucre, donnent un aſpect qui plaît d'autant plus, que dans tout l'intervalle déjà parcouru depuis le Cotuy, rien n'a récréé la vue, & que dans des lieux auſſi peu fréquentés, le voyageur croit, pour ainſi dire, avoir découvert ce qu'il n'a fait que rencontrer après une longue attente.

A l'extrémité de la ſavanette d'où l'on compte encore deux lieues, à peu près, juſqu'à la cité de la Véga eſt un bois très-élevé, puis une longue ſavane fort

étroite qui conduit à la Véga sans cesser de côtoyer la droite du Camou depuis le point où on l'a traversé.

La Véga.

Le nom de Véga qui signifie *plaine*, est un de ceux qui est le plus connu, lorsqu'on parle de Saint-Domingue, parce qu'il réveille l'idée de la Véga-Réal qui est une plaine fertile & la plus spacieuse de cette Isle. Personne n'a écrit sur Saint-Domingue, sans vanter la Véga-Réal dont personne n'a cependant fixé la véritable étendue ; de maniere que chaque auteur entend par cette dénomination, un espace qui n'est pas toujours ce qu'un autre auteur a entendu.

Suivant Charlevoix (livre premier, page 91, édition in-quarto), la Véga-Réal est une plaine de quatre-vingt lieues de long & de dix lieues dans sa plus grande largeur. Un témoin oculaire, lui a même assuré, ajoute-t-'il, qu'il y coule plus de trente mille rivières, parmi lesquelles il y en a douze, aussi larges que l'Ebre & le Guadalquivir ; qu'elle en reçoit plus de vingt cinq mille d'une grande chaîne de montagnes qu'elle a *à l'Occident* & que la plûpart roulent de l'or avec leur sable.

Si avant de hasarder ces détails, Charlevoix avoit fait le moindre calcul, il aurait trouvé trois cens soixante-quinze rivières, par chaque lieue de deux mille huit cent cinquante-trois toises, ce qui suppose qu'elles sont à moins de huit toises l'une de l'autre ou de seize toises, si l'on pense qu'elles se rendaient dans la plaine en nombre égal des deux côtés opposés. Or

qu'aurait-il pû rester de terrain entre deux rivières, après avoir retranché celui de leur lit, quelqu'étroit qu'on voulût le supposer, & comment aurait-on pû vanter la fertilité d'une pareille plaine, qui aurait sans doute été submergée dans la saison des pluyes, par la réunion de toutes ces rivières en un seul bassin.

En second lieu, Charlevoix, parlant d'une étendue de quatre vingt lieues de long, ne dit pas entre quels termes il la prend. S'il calculait la Véga-Réal depuis Samana, d'où le terrain plane va sans interruption & sans montagne notable, jusqu'à l'extrémité de la plaine du Cap, il y a beaucoup à ajouter; mais si au contraire, il la bornoit au territoire de l'ancienne cité de la Conception de la Véga-Réal, il y a, comme le dit Valverde, plus de la moitié à retrancher.

Dans la verité, il parait que par le mot de Véga-Réal, Colomb entendait seulement la partie plane depuis Samana jusqu'à Monte-Christ; mais à mesure qu'on y a formé de nouveaux établissemens, le sens de ce mot s'est restraint & rapproché du lieu qui portait plus spécialement le nom de Véga. Aujourd'hui il se borne au territoire de ce lieu, qui a pour limites à l'Est, le Cotuy; au Nord, la chaîne de Monte-Christ; à l'Oueſt, St-Yago, & au Sud, les montagnes de Cibao.

Ce fut en 1494, que Christophe Colomb voulant aller vérifier ce qu'Alfonse d'Ojéda, brave capitaine, avait rapporté l'année précédente, des mines de Cibao où Colomb l'avait envoyé, eut l'occasion, passant d'Isabelle sur la chaîne de Monte-Christ, de découvrir la plaine, qu'il nomma la Véga-Réal: plaine dont

la beauté le frappa encore plus du haut des montagnes de Cibao, & qui excita la plus vive admiration chez tous les espagnols qui l'accompagnaient. Dès 1495, Colomb fit construire un fort à la Véga pour assurer la tranquillité de ce lieu, où, aidé de Barthelemy Colomb, il défit, disent les historiens, une armée de cent mille Indiens, & cet établissement fut le fondement de la ville de la Conception-de-la-Véga. Elle fut mise à l'endroit même où *Guarionex*, Cacique du royaume de *Magua*, avait eu sa résidence. Ce fut aussi dans le territoire de la Véga & à trois ou quatre lieues de St-Yague, que la forteresse de la Magdeleine fut établie en 1504 par Ovando, pour contenir les Indiens, qui appellaient cette forteresse *Macoris-de-Abaxo* : expression composée du mot Indien *macoris* & de celui espagnol *abaxo*, qui signifie *en-bas*, *au-dessous*. Il est vraisemblable que cette épithète avait pour objet de faire distinguer ce Macoris de celui que nous avons vu sur la côte de la partie Sud, dans l'Est de San-Domingo.

La Conception-de-la-Véga, fut le lieu où Don Barthelemy Colomb, convint en 1497, avec l'Alcaïde major Roldan, chef d'une révolte, qu'ils auraient une entrevue dans le voisinage ; entrevue qui pacifia si peu les troubles, que l'année suivante, les rebelles vinrent pour attaquer le fort de la Conception, ce qu'ils ne purent effectuer.

Huit ans après, la Véga était déjà une ville importante. On y fondait quelquefois dans l'année, jusqu'à deux cent quarante mille écus d'or, produits par les mines de Cibao, dans un tems où la métal-

lurgie était peu avancée, & par conſéquent où la perte était exceſſive ; lorſque les particuliers cachaient beaucoup d'or, ſans compter encore l'or en grain. En 1508, la Véga eut pour armoiries, un écuſſon d'azur, chargé d'un château d'argent, ſurmonté d'un autre écu d'azur, avec une couronne de Notre Dame & deux étoiles d'or.

J'ai déjà dit, qu'en 1511, le pape Jules II., établit à la Conception-de-la-Véga, un évêché qui devait être ſuffragant de l'archevêché de *Xaragua*. Mais cet archevêché n'ayant pas eu lieu, l'évêque de la Véga fut crée pour être ſuffragant de l'archevêque de Séville, dont le neveu Pierre de Deza, d'abord déſigné pour l'archevêché de *Xaragua*, fut le premier pourvu. Cet éveché comprenait la Véga, St-Yago, Port-de-Plate, Port-Royal, Larez-de-Guahaba, Salvatierra-de-la-Savane & Ste-Croix ; tandis que celui de San-Domingo contenait cette capitale, Salvaléon, Azua, St-Jean-de-la-Maguana, Véra-Paz & Yaquimo.

Mais les cauſes de dépopulation déjà citées pluſieurs fois n'épargnèrent point la Véga ; en 1525, Charles Quint publia une ordonnance pour exciter à aller habiter St-Domingue & notamment cette ville, promettant un paſſage gratuit, & la faculté d'avoir juſqu'à ſix nègres par blanc, au lieu d'un ſeul qui était permis alors.

Cette décadence fut cauſe qu'en 1627, l'évêché de la Conception fut réuni à celui de Santo-Domingo, & depuis lors cette ville ne retourna plus à ſa ſplendeur primitive. Elle était bâtie au pied d'une montagne, au-deſſus de laquelle avait été miſe la croix

dont j'ai parlé dans la description particulière de Santo-Domingo. Les restes de cette croix, dont presque chaque espagnol voulait avoir un morceau, avaient été apportées dans l'église de la Véga; église dans laquelle fut dite la première grand-messe chantée à St-Domingue & où officia Barthelemy Las-Cazas, depuis évêque de Chiapa, que son affection pour les Indiens a rendu si justement célèbre. En 1564, un tremblement de terre renversa presque toute la ville. Dès lors on forma le projet d'aller en fonder une autre sous le nom de la Véga, à deux lieues dans le Sud-Sud-Est de la première, & c'est à cette époque, que par l'ordre de Charles-Quint, la croix fut transportée à San-Domingo. Vers 1724, on voyait encore, dit Charlevoix, des masures de l'ancienne Véga, des ruines d'un monastère de religieux de St-François, de deux fontaines & de quelques fortifications. Cette ville était sur la rive gauche de la rivière Camou, à la différence de la Véga actuelle, qui est à sa rive droite.

Le V & le B, ayant un son assez ressemblant dans la langue espagnole, où l'on employe même quelquefois l'un & l'autre indifféremment, comme on l'a vu pour *Bani* ou *Vani*, on dit aussi *Bega* pour *Véga*, ce qui a donné lieu à beaucoup de français d'appeller *Bégue*, la ville de la Véga. L'on n'y comptait que quatre-vingt-dix mauvaises maisons en 1724; & à peine cinq cens personnes dans tout son territoire au commencement du siècle actuel. Depuis, cette ville s'est aggrandie & embellie. Elle est située à un quart de lieue du Camou, au milieu d'une jolie savane

ſavane preſque ronde, que le Camou environne à l'Oueſt & au Nord, mais dont cette rivière s'éloigne à meſure qu'elle gagne l'Eſt. C'eſt une ville ouverte, avec une grande place publique au centre. Les rues ſont très-bien alignées, mais l'herbe que l'apathie eſpagnole y laiſſe croître, les rend ſemblables à de petits pâturages, & les citadins font paître des beſtiaux à la porte de leurs maiſons. Celles-ci ſont conſtruites en bois & toutes ſéparées les unes des autres; elles ſont au nombre d'environ trois cens. La Véga eſt à quarante-deux lieues de San-Domingo, à environ vingt-quatre lieues de l'embouchure de l'Yuna dans la baye de Samana, douze du Cotuy & dix de St-Yago.

La ville de la Véga ſe trouve à peu près dans le Nord & preſque en face du groupe du Cibao, de ce noyau des montagnes de la colonie eſpagnole. Le mot Cibao, ſuivant Herréra, Charlevoix & d'autres, eſt dérivé de *Ciba*, qui veut dire roc ou caillou, & ce nom convient, dit Charlevoix, à l'aſpect affreux de l'entrée de ce canton. Suivant l'étimologie Celte, cette dénomination ſerait encore plus curieuſe, puiſqu'en la décompoſant on y trouverait *Kè-i-bé-aour*, qui ſignifie: *les montagnes où il y a de l'or.* Une choſe très-certaine, c'eſt que le mot de *Cibao*, réveille le ſouvenir de mines très-riches, célèbres, depuis la découverte de l'Amérique, par leur abondance & par la pureté de leur or. C'eſt d'elles qu'avaient été tirés les premiers morceaux de ce métal préſentés par Colomb à Ferdinand & à Iſabelle, qui étaient loin de ſoupçonner alors, combien de pleurs & de ſang

il ferait verser. Ces mines sont principalement dans la partie de la montagne qui est tournée vers le Nord, & près d'une rivière que les uns nomment Janico & les autres Cibao. Dans les premières années il suffisait de les fouiller pour en retirer d'immenses profits. Le voisinage du Cibao contient aussi des mines d'or, & Valverde dit, que les montagnes qui divisent le site de Constance, sont reconnues pour être en totalité, des mines tellement abondantes en or, qu'en fouillant la terre, il courre en sable & en grains, par tous les points où passent les eaux.

Ce n'est pas le seul métal que fournissent les montagnes de Cibao. J'ai déjà parlé des autres mines que leur prolongement offre dans le territoire du Cotuy, & dans celui-ci, le canton de Garabacoa, renferme une mine d'argent, qui a même été travaillée anciennement.

Quant à la culture, celle de la Véga n'est pas considérable, car elle ne l'est nulle part dans la colonie espagnole. Des bananiers, des cacaoyers & quelques sucreries, du genre de celles dont j'ai parlé précédemment, occupent une partie des habitans, & le tabac employe les autres, ainsi que l'éducation des animaux. Ce que j'ai dit à l'article du Cotuy, de certains habitans vivant toujours à la campagne & répandus çà & là, est commun à la Véga, dont le territoire comprend en totalité, plus de huit mille individus. Il faut ajouter que dans les differens lieux de la Véga-Réal, il se trouve aussi, en assez grand nombre, des vagabonds qui auraient des droits à une surveillance que la police espagnole est cependant loin d'exercer.

Avant de pouſſer plus loin la deſcription de la Véga, il eſt important que j'éclairciſſe un fait, dont l'obſcurité, qui a déjà embarraſſé pluſieurs auteurs, priverait ma deſcription d'une portion de l'intérêt dont j'oſe la croire ſuſceptible, ſi je ne la faiſais pas diſparaître.

On lit dans Oviédo, dans Herréra, & dans Charlevoix qui les a ſuivis, que Colomb allant, en 1494, viſiter les mines de Cibao, fit travailler des pionniers que dirigaient des gentilſhommes, à trois lieues dans le Sud d'Iſabelle, pour applanir une gorge de montagnes où Ojéda avait paſſé en 1493, & à laquelle on donna le nom de *Porte-des-Chevaliers* (puerto de los hidalgos), & que de là, il parvint au haut de la montagne, d'où il découvrit la Véga-Réal; que Colomb traverſa celle-ci, alla vers la Rivière-Verte, & gagna de là la province de Cibao, d'où il monta ſur les montagnes du même nom, & que d'Iſabelle à Cibao, il parcourut dix-huit lieues. Le récit du voyage d'Ojéda annonce abſolument la même route, & dit, que de la Véga à Cibao, il lui reſtait environ dix à douze lieues à faire.

Les mêmes écrivains rapportent que, lors de ſa découverte, l'île étant diviſée en cinq royaumes & entre cinq caciques ſouverains, Cibao qui tirait ſon nom d'une province, ou qui le lui donnait, n'appartenait point au cacique qui règnait au Nord des montagnes de Cibao, c'eſt-à-dire, à la Véga-Réal & qui était *Guarionex*, ſouverain de *Magua*; mais qu'il faiſait partie de la province de Cibao, placée au Sud des mêmes montagnes & qui obéiſſait au Cacique *Caonabo*, ſouverain de *Maguana*, dont la capitale était

au lieu où se trouve à présent St-Jean-de-la-Maguana.

En parlant de l'établissement du fort St-Thomas, ils disent encore qu'il fut mis au Sud de la chaîne de Cibao, & en effet la plaine de Saint-Thomé est contigue au Nord à celle de Saint-Jean de la Maguana. S'agit-il de la fondation de Port-de-Plate, par Ovando, ils lui donnent pour motif le voisinage de la Conception-de-la-Véga & de Saint-Yago, auxquels il devait servir de port & le désir de profiter du voisinage des mines de Cibao. En un mot, on trouve, à chaque pas, dans ces historiens, la preuve d'une communication entre la partie plane qui borde la mer au Nord & la Véga-Réal qui en est séparée par la chaîne de Monte-Christ, & encore entre la Véga-Réal & la province de Cibao qui se trouvaient l'une au Nord & l'autre au Sud de la chaîne de Cibao.

Si on lit attentivement ces narrateurs, on y trouve dans vingt endroits, que de San-Domingo on venait aux mines de Cibao, dans la province du même nom, & que de là on se rendait dans la Véga-Réal, ou qu'on passait dans la partie Ouest de la province de Cibao.

Des faits aussi positifs & aussi concordans, n'auraient jamais dû laisser place à l'incertitude; mais cette incertitude elle-même nous fournit une preuve bien extraordinaire & en même tems bien forte de l'état de décadence de la partie espagnole, puisqu'elle naissait de ce que l'on ne connaissait plus la communication dont je parle. L'ignorance à cet égard était même poussée si loin, que le Jésuite le Pers, qui dressait à St-Domingue, au commencement de ce siècle, les mémoires sur les-

quels Charlevoix a principalement écrit ſon hiſtoire, n'avait aucune idée de la communication dont je parle, & on en a la preuve dans ce que dit Charlevoix (livre 9, pag 226), de l'attaque de Gohave que M. la Boulaye voulait faire & où il croit que la gorge de Saint-Raphaël appellée *la Porte*, eſt la même choſe que la Porte-des-Chevaliers qui conduiſait d'Iſabelle à la Véga-Réal. Une confuſion auſſi choquante ne ſerait pas échappée à quelqu'un qui aurait connu la colonie, puiſque *la Porte* de Saint-Raphaël eſt à environ cinquante lieues de celle des Chevaliers par la route la plus courte.

Mais enfin la communication des mines de Cibao avec la Véga-Réal a été retrouvée, il y a environ quarante ans ; elle conduit à une partie de l'ancienne province de Cibao, partie qui porte aujourd'hui le nom de *Vallée de Conſtance* & qui, quoiqu'au Sud de la chaîne de Cibao, eſt tellement voiſine de la Véga-Réal, qu'elle eſt en ce moment enclavée dans le territoire aſſigné à la ville de la Véga.

Conſtance eſt preſque à une égale diſtance de la Véga & de Saint-Yago & ſe trouve au ſommet d'une montagne qui a de l'étendue, puiſqu'on donne à la vallée environ cinq lieues de circonférence. Elle eſt fort belle & très-bien arroſée par pluſieurs ruiſſeaux qui ne tariſſent jamais ; les pâturages y ſont propres à toutes ſortes d'animaux. De cette plaine on peut deſcendre & gagner celle de Saint-Jean-de-la-Maguana, & quelqu'un parti de la Véga a été ſur la montagne, l'a deſcendue vers Saint-Jean & eſt retourné à la Véga, en deux jours, à cheval.

Un nommé Victoriano Vélano, conſtruiſit vers

1750 une barraque dans cette vallée de Constance où il mit quelques jumens & quelques vaches ; la propagation en fut très-considérable. On assure que les chevaux y deviennent excellens & que les bœufs y acquièrent une beauté remarquable. Les côteaux aromatiques de cette vallée seraient très-propres à nourrir des moutons & des chevraux qui y acquerreraient un goût exquis. La vallée de Constance est si froide, que durant huit mois de l'année on a besoin de couvertures épaisses pour y dormir & que pendant la saison la plus chaude, la viande s'y conserve plusieurs jours. On trouve dans les points les plus élevés des montagnes voisines, une espèce de givre ou de gelée blanche & l'on a besoin de feu le soir, dans la vallée. On y a semé du blé qui a parfaitement réussi.

La communication entre la Véga-Réal et la partie Ouest de la colonie espagnole, serait d'une grande utilité si les établissemens de la colonie étaient plus productifs, mais dans un cas de guerre, elle pourrait devenir importante. Il serait encore possible de rétablir la communication entre la Véga-Réal, la partie de l'Ouest & San-Domingo, par la chaîne de Constance, mais elle exigerait des travaux que rien d'actuel ne peut faire entreprendre. Je retourne à la Véga, après avoir fait cette legère incursion vers la vallée de Constance, avec le double motif de la faire connaître & de persuader encore mieux le lecteur, parce que j'en rapporte, de l'état de nullité auquel devait être arrivée la colonie espagnole, puisqu'on y ignorait quels points avaient servi autrefois à faire communiquer entr'eux les divers établissemens qu'elle avait alors.

En sortant de la ville de la Véga pour aller vers Saint-Yago ou Saint-Yague, on passe à un quart de lieue la rivière du Camou.

Entre cette rivière & celle d'Yuna, est une huitième chaîne de montagnes peu étendue & peu élevée au confluent de ces deux rivières, mais qui croît d'autant plus, qu'elle se rapproche d'avantage du Cibao. Il en part aussi des contreforts, qui, dans l'intervalle des deux rivières, vont séparer les rivières intermédiaires.

Du Camou le chemin monte, par une pente assez douce, vers un plateau. Dans cette route on passe deux ravins encaissés. Ce plateau peu élevé, est cependant le point le plus haut de cette vallée, c'est-à-dire, de toute la Véga-Réal. Ses eaux sont versées à l'Est dans le Camou, à l'Oueſt, dans l'Yaqui. C'est la limite naturelle du territoire de la Véga & de celui de St-Yago, faisant partie d'une 9me chaîne presque insensible, qui sépare, comme l'on voit, les eaux du Camou & de l'Yuna, de celles de la Rivière-Verte & de l'Yaqui. C'est une suite de plateaux doux dans la direction du Nord, qui vont gagner la chaîne de Monte-Christ, & qui sont d'autant plus élevés, qu'ils se rapprochent d'avantage du Cibao.

St-Yago

A la descente du plateau, dont la face occidentale est le commencement du territoire de St-Yago, on passe trois ravins assez encaissés & l'on arrive à la petite rivière de Guaco, à cinq-quarts de lieue du passage du Camou. Il faut monter encore, puis

redescendre pour passer la Rivière-Verte, à environ quinze ou seize cens toises de celle de Guaco, qui se jette dans la Rivière-Verte, & qui, comme elle & comme celle du Camou, a toujours de l'eau.

On trouve ensuite trois hattes avec quelques plantations de cacao, appellées les places de la Rivère-Verte, & à un quart de lieue, on passe encore cette rivière, à laquelle Christophe Colomb donna ce nom, lorsqu'il alla visiter les mines du Cibao, à cause de la limpidité & de la vîtesse de son eau, & dont l'on côtoye toujours la rive gauche, entre les deux points où on la traverse.

Du second passage de la Rivière-Verte, on monte insensiblement pour redescendre de même, & aller traverser à deux lieues, la Rivière-de-la-Bataille (pugnale). Elle tarit quelquefois; son lit est dans un petit vallon, dont les pentes sont douces. A environ deux petites lieues de cette rivière, la route est coupée par un grand chemin, qui, à la gauche du voyageur, se dirige vers la Hatte-à-Major; non loin de là, est un corps-de-garde aussi sur la gauche, & à ce point cesse le bois qui continue depuis la Véga. Le chemin alors côtoye la rivière d'Yaqui qui est fort encaissée dans cette partie, & à cinq cens toises à peu près du corps-de-garde, on entre à St-Yago.

Saint-Jacques ou St-Yago, qui a le surnom des chevaliers, sans doute, en l'honneur d'un ordre de chevalerie d'Espagne, est une des anciennes villes de St-Domingue, puisqu'elle existait avant 1504. Elle a dû son établissement au voisinage de la Conception-de-la-Véga & celui de Port-de-Plate, avec lequel elle

elle avait un commerce d'animaux & de cuirs. Elle perdit donc beaucoup lorſqu'en 1606 on fit évacuer cette dernière ville.

St-Yago eut en 1508 pour armes, un écu de gueules, à deux coquilles d'argent & l'orle de même, chargé de ſept coquilles de gueules.

Les français de la Tortue, pour ſe venger du maſſacre de pluſieurs d'entre eux, fait vers ce lieu, par ordre du commandant d'un vaiſſeau de guerre eſpagnol qui les avait enlevés à un bâtiment flamand, ſur lequel il ſe rendaient à St-Chriſtophe, allèrent, ſous pavillon anglais en 1659, à St-Yago par Port-de-Plate, & pillèrent la ville pendant vingt-quatre heures, ſans épargner les égliſes. Ils amenèrent avec eux, juſqu'à Port-de-Plate, le gouverneur, qu'ils y relâcherent, quoiqu'il n'eut payé qu'en partie ſa rançon de ſoixante mille piaſtres gourdes.

En 1667, d'Ogeron fit attaquer St-Yago par quatre cens hommes dont il avait donné le commandement à un capitaine Flibuſtier, nommmé Deliſle; ils s'y rendirent par Port-de-Plate. Les habitans de St-Yago s'enfuirent à l'approche de l'ennemi qui cauſa beaucoup de dégâts, emporta tout ce qu'il pût & exigea de la ville une rançon de vingt cinq mille piaſtres gourdes. Après cette vengeance des incurtions des habitans de St-Yago ſur le territoire français, cette ville ſut tranquille juſqu'en 1689. Elle reprenait même de l'accroiſſement à cette époque, lorſqu'au mois de Juin, M. de Cuſſy ſe mit en marche du Cap pour aller l'attaquer avec mille

fantassins ou cavaliers. Le six Juillet, il se livra un combat opiniâtre à une demi-lieue de la ville où les français entrèrent en vainqueurs. Ayant usé immodérément des provisions & sur-tout des boissons qu'ils y trouvèrent, ils crurent être empoisonnés, & dans leur fureur ils mirent le feu à la ville à l'exception des lieux consacrés à la religion.

Il fallut recommencer en quelque sorte à tout édifier, mais le souvenir des attaques des français, ne cessait pas d'animer les espagnols de St-Yago contre eux, & sans la nouvelle de la paix de Riswick que M. Ducasse fit porter au gouverneur de ce lieu en 1698, cinq cens cinquante hommes envoyés par lui & qui pénétraient déjà dans la partie française y auraient commis de grand ravages.

Saint-Yago est situé sur la rive droite de l'Yaqui & assis sur une savane en forme d'éminence qui domine la rivière. Celle-ci qui commence à être fort encaissée dans cette partie, est encore commandée par une hauteur au Nord-quart-Nord-Est, à portée de fusil & couverte de bois assez clairs. Une autre hauteur moins considérable, qui se trouve de l'autre côté de la rivière, à une demi-portée de canon au Sud, est aussi plus élevée que la ville.

Celle-ci est absolument ouverte & n'a jamais eu d'enceinte. Il y a une assez grande place au centre; les rues sont très-bien alignées & coupées à angles droits. Elle contient plus de six cens maisons, ce qui annonce une forte augmentation depuis 1724, qu'elle n'en avoit que trois cens quatre-vingts, suivant

un mémoire de M. Buttet, imprimé à la fin du second volume de Charlevoix ; cette augmentation ne remonte même pas au-delà de vingt-cinq ans. Ces maisons sont de bois, excepté environ cent cinquante, qui sont de pierres, ou de briques fabriquées dans le voisinage. Il y a une briqueterie sur le bord de l'eau, à peu près dans le Sud & à un petit quart de lieue de la ville.

Le territoire de Saint-Yago a pour borne à l'Est celui de la Véga, au Nord la chaîne de Monte-Christ, à l'Oueſt le territoire de Daxabon & celui de Monte-Christ, & au Sud le prolongement de la première chaîne de montagnes. La ville même de Saint-Yago est à environ cinquante-deux lieues de San-Domingo, trente-quatre du fond de la baye de Samana ; vingt-deux de la ville du Cotuy, dix de celle de la Véga & environ vingt-huit de Dahabon.

L'air de la contrée de Saint-Yago passe pour l'un des plus purs de la colonie. Cette opinion est fondée sur la rareté des maladies dans un lieu où l'on voit cependans une léproserie & sur la longévité de ceux qui y habitent. Cette cause a surement eu une grande influence sur la population de cette partie, mais elle ne peut pas avoir été la seule, puisqu'en 1724, on n'y comptait guères que trois mille habitans ; que d'après un autre document je n'en trouve que huit mille pour l'époque de 1764 & qu'à présent la population y excede 27 mille ames, quoique Valverde assure que Saint-Yago soit moins peuplé qu'avant 1780, lorsqu'on a été obligé d'établir la succursale d'Amina

malgré que Saint-Yago comptât déja deux paroisses. La faveur donnée à la culture du tabac est à coup sûr, une des raisons majeures de cette grande différence.

Cette cité est regardée comme un établissement d'une grande importance par les Colons. Elle a un Alcade major, espèce de sénéchal, nommé par le Roi & dont la place est très-considérée parmi les Espagnols.

Le territoire de Saint-Yago est très-fertile en mines. D'abord la Rivière-Verte charie des grains d'or mêlés à son sable, & suivant le rapport de M. Buttet, cité par Charlevoix, il y avait sur les bords de cette rivière une mine d'or dont le principal rameau où avait travaillé la personne de qui M. Buttet tenoit ces détails, avait trois pouces de circonférence d'un or très-pur, sans mêlange d'aucune autre matière. Suivant le même rapport, ce fut parce que Don Francisco de Lunœ, Alcade de la Véga, avait voulu faire saisir les mines qu'on travaillait le long de la Rivière-Verte & qu'on s'y était opposé, que le président de San-Domingo reçut de la cour d'Espagne l'ordre de faire fermer toutes les mines de la colonie, ce qui fut exécuté. On recueillait aussi autrefois beaucoup d'or superficiel dans les hauteurs de cette Rivière-Verte, au lieu appelé *les Mésitas* & qui venait de mines très-abondantes qui n'ont pas été reconnues. Dans l'origine la ville de Saint-Yago était en majeure partie peuplée d'orfèvres, ce qui suffirait pour montrer la fertilité des mines.

L'Yaqui roule aussi de l'or avec son sable & selon

M. Buttet encore, on en trouva en 1708 un morceau de neuf onces. Preſque toutes les rivières qui ſe jettent dans l'Yaqui par l'une ou l'autre de ſes rives, telle que le Macabon, charient de l'or qui vient de ces montagnes ſans que juſqu'à préſent celles-ci ſoient bien connues. Quelques particuliers ont cependant trouvé le moyen de s'y procurer de grands profits mais d'une manière preſque furtive.

A douze lieues au Sud de Saint-Yago, au Ruiſſeau-de-l'Évêque & dans celui *des-Pierres*, il y a beaucoup de mines d'argent qui furent eſſayées à la fin du ſiècle dernier, par l'ordre de Don Roch Galindo, Alcade Major de Saint-Yago. A l'Oueſt dans les cantons appellés *Tanci*, l'abondance de pareilles mines les faiſaient conſidérer comme un nouveau Potoſi. Enfin à Yaſica, à douze lieues de Saint-Yago au bord de la rivière, il y a, dit-on, un côteau d'argent.

On trouve auſſi du mercure au haut de la rivière d'Yaqui & du cuivre dans le territoire de St-Yago.

Puiſque nous en citons les choſes remarquables, diſons que Valverde rapporte avoir trouvé, il y a quelques années, dans la hatte de *Vrabo*, qui tire ſon nom d'un ruiſſeau voiſin & qui eſt dans le déſert de St-Yago, une écale de cruſtacée ſur laquelle eſt une croix très-parfaitement marquée, de couleur de vermillon, placée ſur un pied d'eſtal avec deux eſpèces de cierges; formes qui ſont proportionnées à l'accroiſſement de l'écale. Valverde ajoute qu'il en poſsède une, ſur laquelle la croix a trois pouces, non compris le pied d'eſtal. On trouve encore dans le

territoire de St-Yago, comme dans celui de Monte-Christ, & en abondance, un arbre qui porte une graine ou coque dont on tire une très-belle teinture noire & qui a conservé le nom de *guatapana* que lui donnaient les Indiens.

En sortant de St-Yago pour aller vers l'Oueſt, on passe sur le beau plateau, au sommet duquel cette ville est construite ; puis on fait un demi-quart de lieue dans le bois, pour traverser ensuite l'isthme d'une petite péninsule que forme le contour de la rivière & où sont quelques habitations ; cet isthme peut avoir environ cinq cens toises, & à son extrémité, l'on trouve la rivière d'Yaqui à une lieue de St-Yago dont le chemin est venu, en gagnant sur la gauche.

On traverse la rivière d'Yaqui dans cet endroit où elle a environ cinquante toises de large & quatre ou cinq pieds d'eau à son milieu. Elle est assez rapide & difficile à passer. Comme cette rivière se trouve dans un encaissement très-enfoncé, on monte avec peine son autre bord qui est très-élevé ; de cet instant, le chemin que je vais parcourir, ne quitte plus la rive gauche de l'Yaqui, & les terres situées du même côté, s'appellent Continent-de-Lison. On y cultive un peu de bled dont la farine sert même à toutes les églises de la colonie espagnole pour faire le pain sans levain.

On rencontre aussitôt après l'Yaqui, une jolie savane, bornée au Nord & à l'Est par cette rivière & ayant un quart de lieue en largeur de l'Est à l'Oueſt sur un peu plus de longueur, & où l'on trouve une

hatte assez considérable. Au bout de cette savane, on rentre dans le bois, où l'on fait trois fortes lieues pour gagner la Savane-sans-Profit (Sin-Provecho) de deux lieues d'Orient en Occident, & de près d'une lieue de large. Elle est bordée de bois, ou pour s'exprimer plus correctement, elle est un des intervalles naturels qui se trouvent dans la forêt qui couvre toute cette partie : intervalles auxquels il faut ajouter ceux produits par les défrichés. Sin-Provecho passé, on est dans le bois où l'on marche près d'une lieue allant à l'Oueſt ; puis faisant un petit coude au Nord, on trouve la rivière de Hamina qui a donné son nom à la succursale, fondée il a vingt ans. Dans son voisinage est la hatte de la Bocca-d'Hamina. Cette rivière à environ vingt pieds d'encaissement & trois ou quatre pieds d'eau ; sa chûte est douce & elle n'a que sept ou huit toises de largeur dans l'endroit où on la passe. Après la rivière, le chemin monte dans la Savane-d'Hamina où les chevaux trouvent une abondante patûre ; ce fut un des lieux où M. de Cussy campa en venant attaquer St-Yago. Cette savane mène à un bois qui a environ sept-quarts de lieues & à peu près vers son milieu serpente la Rivière-de-Maho qui a toujours de l'eau. Deux petits ravins la suivent à l'extrémité de ce bois de haute futaye qui est assez fourré, & terminé par une fort grande savane de deux lieues d'étendue Est & Oueſt, bordée elle-même par la Rivière-de-Gourabo que précède un sentier, qui, sur la gauche, mène à une hatte dans le Sud-Est.

La Rivière-deGourabo passée, on est dans la savane appellée du Pilote que suit la Savane-Rompino. A trois grands quarts de lieues de Gourabo, le chemin passe entre deux petites éminences assez voisines l'une de l'autre, mais celle de la droite est un peu plus élevée & plus escarpée. Une bonne demi-lieue plus loin est la Rivière-des-Roseaux (canna), qui est à une lieue & demie du Gourabo; ces deux rivières n'on pas d'eau.

Un quart de lieue après avoir quitté la Rivière-des-Roseaux & dans la Savane-de-l'Hôpital, on voit sur la droite, la hatte de ce dernier nom. C'est la même chose dans la Savane-de-Renchadère qui vient après, & à la droite de laquelle est aussi une Hatte-Renchadère; ensuite un quart de lieue fait dans le bois, mène à la Rivière-de-Guyabin qui est à une petite lieue de la Hatte-Renchadère. Cette Rivière-de-Guayabin qui est la même que le Rebouc, est celle qui fut long-tems la limite reconnue entre les français & les espagnols, comme on le voit par l'abregé historique qui est en tête de ce volume. Elle reçoit la Rivière-des-Roseaux & successivement celles de Maguaca & de Chaquei, & va, grossie de leurs eaux, se jetter elle-même dans l'Yaqui.

Le mot de *Rebouc*, est une corruption française du mot espagnol *Revuelto*, qui se prononce *Rebouelto*, & qui signifie révolté. Comme les espagnols regardaient l'établissement des français à St-Domingue, comme une usurpation & leur défence naturelle, comme une révolte, ils avaient donné le nom de

lieu

lieu des révoltés, au point des limites que ceux-ci avaient adoptées & dont des ordonnances des Administrateurs français du 24 Février 1711 & du trois Décembre 1715, parlent comme de la frontière des deux nations (*).

De la Rivière-du-Rebouc, on rentre dans le bois & l'on y chemine un quart de lieue. A ce terme l'on eſt parvenu à la ſpacieuſe ſavane du Canot, un peu avant laquelle, un petit ſentier, placé à la gauche du chemin, conduit à la Hatte-de-la-Antone, ſituée à un quart de lieue de diſtance. L'on traverſe la ſavane du canot (de la Canoa) qui a une lieue & demie de large, mais dont l'œil n'apperçoit pas les limites du Nord au Sud.

Aux deux tiers de la ſavane, le chemin paſſe entre deux mamelons tout près l'un de l'autre. De ce point de la belle & grande plaine où coule l'Yaqui, l'on découvre la Grange au Nord-Oueſt-quart-de-Nord & la longue chaîne des montagnes de Monte-Chriſt qui échappe à la vue, en ſe prolongeant vers la preſqu'iſle de Samana; l'œil eſt étonné de ce vaſte ſpectacle qui inſpire encore de nouvelles réflexions & cauſe de nouveaux ſujets d'étonnement au voyageur, pourvu qu'il ne ſoit pas eſpagnol. Un peu après les mamelons, on rencontre la croiſée d'un beau chemin qui conduit à Monte-Chriſt, diſtant d'environ treize lieues.

(*) Voyez Loix de St-Domingue, Tom. I, pag. 624, & Tom. II, pag. 262 & 476.

De la Savane-du-Canot où l'on apperçoit des brouſſailles, le chemin va le long d'un bois qui eſt ſur la gauche, pendant un grand quart de lieue juſqu'à un ravin. Après celui-ci, eſt une ſavane fort peu étendue de l'Eſt à l'Oueſt, que termine un autre petit ravin; on retrouve du bois, puis l'on gagne la petite ſavane Scalente qui en eſt environnée & au milieu de laquelle eſt une hatte qui porte ſon nom. Il faut de nouveau reprendre un bois pour, après y avoir fait environ deux cens toiſes, parvenir à la Rivière-Maguaca qui ne tarit jamais.

Maguaca paſſé, c'eſt un bois qui s'offre, puis une petite ſavane; après celle-ci, vient la Savane-de-Talenquera. Cette dernière eſt un peu montueuſe & l'on y paſſe deux petits ravins qui ſéparent des monticules doux que le chemin gravit. Le bois reparait après cette ſavane, & l'on gagne la Rivière-de-Chaquei qui n'aſsèche point & qui n'eſt qu'à environ ſeize ou dix ſept cens toiſes de la Rivière-de-Maguaca.

Au Chaquei ſuccède le bois qui n'a guere qu'un demi-quart de lieue, juſqu'à la Savane-Longue, où eſt une petite égliſe & des hattes ſur la droite & ſur la gauche. Elle eſt preſque en pointe à ſon commencement, mais elle s'élargit dans le ſens du Nord. A l'extrémité de la ſavane, eſt une très-belle hatte vers le Sud à environ une lieue du chemin. La Rivière-du-Macabon où il n'y a point d'eau dans les tems ordinaires, ſépare la Savane-Longue de celle d'Acouba qui a trois lieues du Nord au Sud. Après cette dernière, on traverſe la hatte de Don Louis de Tende,

placée sur la rive droite de la rivière d'Acouba qui la termine. Cette rivière a toujours de l'eau & n'est qu'à une lieue de celle de Macabon. Après elle vient la Savane-de-St-Jacques, qui au bout d'une demie lieue, conduit au passage de la Rivière-de-la-Gohave où l'on ne trouve de l'eau que dans le tems des pluyes, & d'où l'on entre dans la Savane où est la bourgade de Daxabon, vers laquelle le chemin conduit lorsqu'on a fait environ mille toises après la Gohave.

DAXABON.

Daxabon, Dajabon, Dahabon, dont les français ont même fait Laxabon, est un établissement formé depuis moins de quarante ans, & placé à quatre cens toises de la rive droite de la rivière du Massacre, que d'autres nomment Rivière-Daxabon, & dont le nom indien est *Guatapana*. Elle est la limite commune des Français & des Espagnols dans ce point, depuis le traité de 1776. Cette rivière va se jeter dans la baye de Mancenille, comme on l'a vu ailleurs. Daxabon qui est au Sud du chemin, s'est fort accru, mais c'est aux dépens de la colonie, parce que ce sont de petits habitans qui abandonnent leurs hattes, pour venir s'y établir, & profiter des légers avantages qu'on offre à ceux qui se déterminent à ce parti. Daxabon est à plus de quatre-vingt lieues de San-Domingo, environ vingt-huit de Saint-Yago, dix de Monte-Christ, une demie d'Ouanaminthe, six lieues du Fort-Dauphin, dix-huit du Cap-Français & environ dix-huit aussi de Hinche. Daxabon faisait autrefois partie du

territoire de Saint-Yago, dont il a été détaché pour former une parroisse, où l'on compte au moins quatre mille personnes.

C'est à sa position, comme frontière de la partie française, que Daxabon doit toute son importance, que je ferai mieux sentir tout à l'heure. Ce lieu est la résidence ordinaire du commandant en chef de toutes les parties de Port-de-Plate, Monte-Christ, Daxabon & Saint-Yago, & ceux qui ont le commandement particulier de ces divers lieux sont sous ses ordres. Il y a là de la cavalerie garde-côte. Daxabon peut contenir une centaine de maisons de peu de valeur. Le sol n'est pas très-bon, autour de cette bourgade.

Maintenant portons nos regards sur l'ensemble de tout ce qui les a frappés, dans ce que l'on nommait originairement la Véga-Réal; c'est-à-dire, dans ce qui est compris depuis le fond de la baye de Samana jusqu'à Daxabon, entre la chaîne de Monte-Christ & celle du Cibao.

Cette immense surface plane, la plus considérable de toutes celles de la colonie, sans exception, offre quatre établissemens, savoir: le Cotuy; la Véga; Saint-Yago & Daxabon. Sa longueur est parcourue en entier pour ainsi dire, par trois grandes rivières, l'Yuna, le Camou & le Grand-Yaqui, auxquelles toutes les rivières qui descendent de la partie des montagnes de Cibao qui regarde le Nord, & de la partie de la chaîne des montagnes de Monte-Christ, qui fait face au Sud, viennent apporter leur tribut.

Mais la nature, comme pour accorder encore de plus grands avantages à cette magnifique plaine, en a divisé la pente en deux portions, qui partent à-peu-près de son milieu. C'est ainsi que le Camou vient se jetter dans l'Yuna, après avoir reçu la Hima, & la Caya, grossies des eaux de la Voma & de la Guamita, & que la longueur de leurs cours réunis forme les deux-cinquièmes de celle de la plaine, en allant de l'occident vers l'orient; tandis que l'Yaqui parcoure les trois autres cinquièmes, en allant de l'Est vers le Nord-Ouest-quart-d'Ouest, c'est-à-dire, dans le sens presque opposé. Jai répété plusieurs fois, que l'Yuna était déjà rendu navigable pendant plus de douze lieues, & l'on prétend même qu'un canot ou pirogue, est entré par cette rivière dans le Camou & l'a remonté jusqu'auprès de la Véga. Il serait possible de rendre aussi l'Yaqui navigable, pendant plus du double de cette espace. De manière que la Véga-Réal, arrosée déjà par un grand nombre de rivières, qui elles-mêmes seraient susceptibles d'être rendues propres à porter des bateaux plats, & dont l'art de l'Hydraulicien saurait encore profiter, pour une foule d'usages, en distribuant leurs eaux sur différens points; est tout-à-la-fois, la plaine la plus grande, la plus fertile, & celle où les débouchés & les transports de tous les genres, seraient les plus faciles, si la main de l'industrie, pouvait s'emparer des moyens que la nature y a mis par-tout avec profusion.

Mais à quoi sert maintenant cette célèbre Véga-Réal? La description que je viens de donner du che-

min qui l'a parcoure, suffirait seule, pour prouver que la majeure partie de son étendue, est en bois, en pâturages & par conséquent que des espaces considérables & très- multipliés, y sont abandonnés à la stérilité. Le reste n'est employé qu'à élever des animaux déstinés à substanter les Français, & à approvisionner leurs manufactures de mulets & de bœufs, soit pour mouvoir les machines, soit pour les transports ; quant à l'éducation des moutons, elle est presque nulle dans la partie espagnole ; & d'ailleurs ce ne serait pas dans une plaine très- arrosée comme celle-ci, qu'elle promettrait un grand succès. Les Espagnols occupés du soin des animaux, sont les plus nombreux & il en est même beaucoup, qui n'en ont que quelques-uns pour propriété unique, & qui ensevelissent toute l'année leur misère au milieu des forêts, à moins qu'elle ne les force à en sortir pour aller vendre quelques bestiaux, & pour convertir en objets propres à satisfaire les plus impérieux besoins, le chétif produit qu'ils ont retiré d'une aussi faible ressource.

Le reste de la population, s'occupe en partie de la culture du tabac. J'ai déjà assez parlé de cette plante dont un gout bien répandu, a fait désormais une chose nécessaire, & qui, s'il en fallait croire ce que ses amateurs passionnés en publient, devrait être considérée comme un remède applicable à bien des maux & même à deux grandes maladies de l'ame, le chagrin & l'ennui. D'autres colons donnent leurs soins aux cacaoyers, que les Espagnols eux-mêmes reprochent tant à leurs compatriotes de trop négliger

En effet, ces deux denrées pourraient être encore plus utiles aux habitans de l'ancienne Véga-Réal; mais il faudrait, par exemple, que le gouvernement ne fût que concurrent dans l'acquisition du tabac; qu'il s'engageât à en prendre jusqu'à une certaine quantité à un prix propre, & à lui faire obtenir la préférence & à exciter le cultivateur dans les tems ordinaires. Il faudrait qu'il ouvrît, par la suppression de toutes les compagnies monopoleuses qui ne sont que des sangsues à privilèges exclusifs, un commerce qui, à son tour, répandrait des encouragemens dont le produit augmenterait la richesse nationale, & par conséquent les revenus publics. Il faudrait en un mot, que l'Espagne qui paraît avoir appris que la conversion des denrées en or, est plus utile aux nations & aux individus, que celle de l'or en denrées, ne défendit pas réellement par des prohibitions sans nombre, ce quelle semble avoir l'intention de permettre.

Quant au cacaoyer, la plaine dont nous parlons paraît lui être plus spécialement destinée que les autres lieux de la colonie espagnole, puisqu'elle est préservée des ouragans, fléau dont les cacaoyers ont tant souffert dans la partie du Sud. Le cacao de St-Domingue seroit encore plus lucratif pour son propriétaire que celui de Caraque, parce que, sur-tout dans la Véga, l'humidité du sol, la fraîcheur entretenue par les bois, dispense les cacaoyères de l'arrosage dont le secours est nécessaire à Caraque. Cette économie de travaux est un bénéfice réel dans un pays où la

culture employe des esclaves, & lorsqu'une fois une cacaoyère est plantée & en valeur, son entretien n'exige plus la moitié des nègres qu'il fallait d'abord, particulièrement lorsqu'on a la ressource des transports par eau. D'ailleurs avant que les cacaoyers ne rapportent, on peut cultiver du tabac sur le terrain, & lorsqu'il est, comme dans cette terre promise, & très-productif & d'une excellente qualité, il indemnise encore le cultivateur de son attente. Quelle que fut l'extension de la culture de ces deux objets, il resterait encore de vastes champs à celles d'un autre nature si l'on voulait les tenter, même s'il était jamais question d'établir des sucreries réelles au lieu de ces *petites boutiques à syrop* qui déshonorent un aussi beau sol.

On a vu ailleurs que les habitans du Cotuy semblent s'être plus spécialement consacrés à la multiplication des cochons ; elle assure leur subsistance & fait l'objet d'une exportation dont les Français profitent encore plus que la ville de Santo-Domingo où l'on en envoye beaucoup aussi. Comme le sain-doux est employé dans la plûpart des cuisines des colons français, cette spéculation est vraiment utile à ceux des Espagnols à qui la paresse ne commande par le repos plus que tout.

Pour ne rien omettre de ce qui concerne la Véga, je dois dire qu'il y a encore deux autres manières de considérer son étendue. La première consiste à la subdiviser en trois portions : l'une qui s'étend depuis le fond de la baye de Samana jusqu'à l'extrémité du territoire de la Véga dans l'Oueſt, & qui comprend conséquemment

conſéquemment la partie plane du Cotuy, ſe nomme plaine de la Véga : une ſeconde qui s'étend de l'Eſt à l'Oueſt dans le territoire de St-Yago, eſt la plaine de St-Yago, & la troiſième qui contient la ſurface unie du territoire de Dahabon, eſt la plaine de Dahabon. Dans cette longueur d'environ ſoixante-deux lieues, la première portion eſt la plus large, la ſeconde la moins unie & la moins large, & la troiſième tient en quelque ſorte le milieu entre les deux autres.

Dans la ſeconde manière, on appelle *Plaine-de-la Véga*, la partie qui vient depuis le fond de la baye de Samana juſqu'au Camou, & *Déſert de St-Yago* celle qui s'étend depuis le Camou juſqu'au Maſſacre, & qui a environ trente lieues La connaiſſance de ces différentes dénominations levera toutes les équivoques & doit ſervir à faire entendre d'autres ouvrages ſur St-Domingue où il règne de la confuſion, préciſement parce que ces dénominations n'y ont pas été expliquées, peut-être même parce que leurs auteurs n'ont pas ſû quelle en était la véritable valeur.

Dans la route de quatre-vingt lieues, depuis San-Domingo juſqu'à la Rivière-du-Maſſacre, que j'ai fait parcourir au lecteur, on paſſe trente-cinq rivières & vingt-neuf ravines ou ravins ; dont la plus grande partie dépend de la plaine de la Véga-Réal. Les plus conſidérables d'entre ces rivières, ſont L'Yuna, la Hyma, la Rivière-Verte, le Camou, L'Yaqui & Hamina qui naiſſent toutes au Cibao. L'Yuna prend ſa ſource, tout-à-fait au ſommet du Cibao, & ſe dirige d'abord au Nord-Eſt, juſqu'à ſon confluent avec

le Camou, d'où elle tourne à l'Est, & arrivée au-dessous du Cotuy, elle va à peu près au Sud-Est jusqu'à son embouchure. La rivière d'Yuna est la plus large, mais l'Yaqui est la plus étendue ; cette dernière reçoit la Rivière-Verte, grossie des eaux du Guaco, & de la rivière de la Bataille ; puis successivement les rivières d'Hamina, Maho, Gourabo, des Roseaux, Guyabin ou Rebouc, Maguaca, Chaquei, Macabon & Acouba qui viennent aussi des montagnes du Cibao, excepté la Rivière-Verte.

De toutes les rivières de la Véga-Réal, il n'y a que celles de la Bataille, de Gourabo, des Roseaux & de Macabon, qui ne conservent point d'eau dans les tems secs, & l'on peut y ajouter la Gohave, qui a son embouchure dans la rivière du Massacre ; les eaux de toute cette plaine sont excellentes ; toutes ces rivières sont plus ou moins encaissées, depuis quatre jusqu'à dix & même douze pieds ; l'Hamina l'est de plus vingt-cinq pieds, du moins au point où le chemin la coupe. L'Yaqui a des écores de plus de quarante pieds d'élévation ; il est assez escarpé, au-dessus & au-dessous de Saint-Yago, mais vis-à-vis cette ville, les pentes sont plus douces. Lorsque les pluyes rempliſſent le lit de cette rivière, on ne peut la passer qu'à la nage, ou en canot ou en cuir. Quiconque verrait l'Yaqui devant Monte-Christ, ne pourrait pas croire qu'il soit capable, de recevoir un aussi grand volume d'eau, puisqu'il n'y a guères que dix toises de large, mais à la vérité, avec un grand encaissement. On pourrait remonter cette rivière,

plus de quinze lieues en canot, ſans les embarras produits par les arbres qui s'y arrêtent, & qui, indépendamment de l'interruption du paſſage, cauſent un refoulement des eaux ſur les deux rives. Enfin toutes les rivières de la Véga ſont ou dans un bois ou bordées de bois.

Autrefois la Véga & St-Yago avaient leur débouché par Port-de-Plate, & depuis, Monte-Chriſt leur a offert un ſecond moyen. La communication avec Port-de-Plate n'eſt pas extrêmement belle, tandis que celle qui exiſte actuellement avec Monte-Chriſt eſt commode. La navigation par l'Yuna eſt une reſſource très-précieuſe pour la Véga & l'établiſſement de Daxabon en eſt une de plus.

Daxabon eſt pour les eſpagnols un point d'obſervation relativement aux français, & quand on connait bien le caractère des premiers, on conçoit aiſément qu'ils ont dû déſirer cette eſpèce de ſentinelle avancée à la porte d'un voiſin riche & dont ils ont tout le tems d'épier les mouvemens. Il faut cependant avouer qu'ils ont dû conſidérer auſſi, qu'au moyen de la baye de Monte-Chriſt & de celle de Mancenille, il y a deux points (qui ſont même à bien dire les ſeuls) par leſquels l'ennemi pourrait tenter quelque choſe ſur la partie Nord de la colonie eſpagnole, & que dans le cas d'une rupture avec la France, le poſte de Monte-Chriſt pourrait avoir une utilité réelle. Mais dans toutes les hypothèſes, le vrai poſte militaire eſt à St-Yago. Daxabon eſt néanmoins un poſte avancé; il eſt d'ailleurs très-propre à ſurveiller

la contrebande que le gouvernement espagnol craint d'autant plus qu'il ne fait rien pour en diminuer l'utilité ; & dans les cas où ses agens à St-Domingue trouvent utiles, par des considérations de plus d'un genre, d'augmenter encore les difficultés de l'extraction des animaux pour la partie française, Daxabon est placé de manière à bien seconder leurs vues.

Au point où je suis arrivé, il ne me reste plus à décrire, en quelque sorte, que la partie Ouest de la colonie espagnole, celle qui a dans toute sa longueur la partie française pour frontière limitrophe.

Daxabon peut être considéré comme le premier point de cette partie Ouest, en commençant par le côté Nord. Il a pour limites à l'Est, le territoire de St-Yago ; au Nord, l'extrémité du cours du grand Yaqui & la baye de Mancenille ; à l'Ouest, la rivière & l'islet du Massacre, bordés par une partie du canton de Maribarou, dépendante de la paroisse du Fort-Dauphin, ensuite le Ruisseau - de - Capotille, depuis son embouchure dans le Massacre jusqu'à sa source, & conséquemment la paroisse française d'Ouanaminthe qui borde ce ruisseau à l'Ouest ; enfin au Sud, les montagnes de la première chaîne sur lesquelles passe la ligne des limites. Daxabon comprend donc aujourd'hui, notamment le Trou-de-Jean de-Nantes & Capotille, dont je parle souvent dans l'abregé mis au commencement de ce volume & qui faisaient partie de la colonie française.

La ligne des limites entre les deux nations suit la première chaîne du Cibao en courant, à partir du

bout Sud-Oueſt du territoire de Daxabon, environ treize lieues à l'Oueſt dans la partie françaiſe, & dans une direction aſſez droite. De ce point qui correſpond au bourg français du Dondon, cette ligne prend la direction du Sud-Oueſt en gagnant encore ſur le territoire de la colonie françaiſe environ ſept autres lieues. De manière que le point le plus occidental de la partie eſpagnole, ſe trouve plus à l'Oueſt que la baye de l'Acul, d'où l'on peut cependant compter environ vingt lieues juſqu'à l'embouchure du Maſſacre, qui eſt la limite de deux nations ſur la côte Nord; & qu'entre ce même point & la baye du Grand-Pierre auquel il correſpond, la partie françaiſe n'a guère plus de huit ou neuf lieues de profondeur. C'eſt ſur le côté Sud de la première chaîne que ſe trouve conſéquemment ce qui me reſte à faire connaître juſqu'à la limite de la plaine de Neybe & de celle de St-Jean, puiſque je ſuis venu juſqu'à ce terme, en faiſant la deſcription du bout Sud-Oueſt de la colonie eſpagnole, & lorſque j'ai parlé du territoire de Neybe & de celui d'Azua.

En jettant les yeux ſur la carte, on voit que tout ce que j'ai à indiquer eſt compris dans un triangle curviligne dont le côté Nord, eſt la première chaîne de montagnes; le côté Oueſt, la ligne de ſéparation de deux colonies, & le côté Sud, la troiſième chaîne de montagnes; de manière que le ſommet du triangle eſt au groupe du Cibao.

La partie occidentale & inférieure de cet eſpace, eſt compoſée de plaines, dans leſquelles de nouvelles

chaînes du Cibao & de nouveaux contreforts viennent, dans tous les sens, parcourir des longueurs plus ou moins considérables, & former, comme dans le reste de la colonie, des intervalles plus ou moins grands, avec des pentes plus ou moins adoucies ; intervalles qui n'offrent quelquefois que de simples vallées, où sont les lits des rivières qui arrosent cette portion de l'île. Parcourons successivement cette surface, & voyons quels sont les établissemens qui s'y trouvent placés.

Saint-Raphael.

Immédiatement après être arrivé sur la première chaîne & au Sud de la limite, se trouve le canton de St-Raphaël qui a le surnom d'étroit (Angostura). Ce lieu, a pris cette épithète de sa situation, parce que St-Raphaël est une gorge qui fait communiquer la partie espagnole avec la partie française. Il est même utile de remarquer à cette occasion que l'on a donné le nom de Montagne-de-la-Porte à la partie de la première chaîne qui approche de la partie française, & que les français ont appellé long tems *la Porte*, le canton de St-Raphaël, dénomination évidemment produite par la position de la gorge, considérée comme un passage ou une porte. Le mot *d'Angostura* est maintenant doublement applicable à ce canton, puisqu'au moyen du tracé des limites, il forme une espèce de langue de terre qui, comme je viens de le

dire, pénètre plus que toutes les autres poſſeſſions eſpagnoles, dans le territoire français. Cette configuration du canton de St-Raphaël, lui donne pour limite au Nord après Daxabon, la pente des montagnes des paroiſſes françaiſes d'Ouanaminthe, de Vallière, de la Grande-Rivière, du Dondon & de la Marmelade & partie de la paroiſſe françaiſe des Gonaïves.

Saint-Raphaël eſt très-arroſé par différentes rivières & un très-grand nombre de ravins qui coulent, depuis le Dondon juſqu'à la rivière d'Ibara, entre les divers contreforts que la première chaîne a dans ſa partie Sud & qui ſéparent les rivières de Bouyaha ou Bayhala, de Gohave, du Bohorque, de Couladera, de Lag, & de Samana. Plus loin, dans le Sud, eſt une dixième chaîne de montagnes dont les contreforts ſéparent la rivière de Banique de celle d'Ibara.

Cette dixième chaîne ne naît point au groupe du Cibao, mais elle appartient immédiatement à la première chaîne, & elle verſe, comme les contreforts de celle-ci, toutes ſes eaux dans les différens bras de l'Artibonite. La vallée de Saint-Raphaël eſt donc aſſez reſſerrée, & elle eſt couverte de bois juſqu'aux limites du Dondon. Cependant ſi l'on conſidère St-Raphaël, comme on le faiſait autrefois, c'eſt-à-dire, comme une portion de la plaine immenſe de Gohave, ce que nous diſons de ſon reſſerrement n'eſt plus applicable. Le terrain de ce canton eſt bon en général, & les ſavanes y ſont belles & bien fournies d'herbes.

Il y a environ trente ans, que sous la présidence de Don Manuel d'Azelor, on a formé un bourg à Saint-Raphaël ; il est placé sur la rive droite de la rivière de Bouyaha, dans la vallée de Saint-Raphaël ou de la Porte, à environ un quart de lieue de la gorge qui est étroite & dont les pentes sont rapides, ce qui la rend facile à défendre & à fermer, étant maître des hauteurs de la droite & de la gauche. Le bourg de Saint Raphaël est peu considérable, & la paroisse qu'il forme est une annexe & une dépendance de celle de Hinche.

L'air de Saint-Raphaël & de ses environs est très-salubre & frais ; mais le bourg qui se trouve dans la gorge, éprouve une grande chaleur. Il est le séjour d'une petite garnison qu'on doit plutôt considérer comme une garde des frontières, & comme une difficulté opposée à la contrebande avec la partie française.

Une chose remarquable, c'est que la savane de Gohave, qui est, à peu près, au niveau de celle qui la suivent jusqu'au Petit-Yaqui, se trouve aussi de niveau avec le bourg du Dondon. Or l'élévation du sol de celui-ci, peut être évaluée à cinq cens toises au-dessus de la mer. Il doit donc y avoir une différence notable, entre la température de la plaine du Cap & celle des plaines espagnoles dont nous parlons, aussi est-elle très-sensible pour ceux qui voyagent de l'une dans les autres.

A deux lieues & demie, dans le Sud-Ouest du bourg de Saint-Raphaël, est celui de l'Atalaye, (de la sentinelle ou de la découverte), bourg le plus

Ouest

Oueſt de toute la colonie eſpagnole, commencé auſſi il y a environ trente ans. Il forme ſous l'invocation de St.-Michel, une paroiſſe qui eſt encore une annexe de Hinche. L'Atalaye a pour fondateur Don Joſeph Guſman, en faveur duquel on en a fait une baronnie. Sans m'arrêter à conſidérer tout ce que cette manière de récompenſer les vertus a de biſarre, au moins dans la partie eſpagnole de Saint-Domingue, je trouve du plaiſir à dire avec tous les colons français, que celles de Don Joſeph Guſman, parmi leſquelles on diſtingue ſa bienfaiſance & ſa généreuſe hoſpitalité, ſont faites pour obtenir l'hommage de tous les hommes de bien, & une place dans le ſouvenir de tous les êtres reconnoiſſans.

Le chemin, depuis Saint-Raphaël juſqu'à la frontière, eſt mauvais. Il fut queſtion de le rendre propre aux tranſports de tous les genres en 1762, lorſqu'on craignait, dans les deux colonies de Saint-Domingue, l'ennemi commun des deux nations; mais les travaux furent abandonnés à la nouvelle de la paix de 1763. On y trouve à trois-quarts de lieue ſur la droite un corps-de-garde, près duquel ſont des hattes des deux côtés de la route. Du corps-de-garde on paſſe un ravin fort roide mais ſans eau, d'où l'on va gagner la rivière de la Bouyaha, pour arriver à un autre corps-de-garde placé à trois-quarts de lieue du premier, & au point de la limite avec le Dondon. Mais revenons à Saint-Raphaël, pour aller vers ce qui nous reſte à examiner.

Après ce bourg on paſſe la Bouyaha, & arrivé au

ravin appellé Ruisseau-du - Roseau-Sec (Rio - de-Cagna-Seca), un peu avant son embouchure dans la rivière de Bouyaha, on sort de la Porte formée par la montagne de Jean-Rodrigue qui se prolonge au Sud-Ouest, & par celle du Cabrit qui vient du Nord-Ouest ; c'est entr'elles deux qu'est la vallée où coule la rivière de la Bouyaha ou de la Porte. Du ravin l'on voit à droite, les hattes de la Caboye qui sont à environ une demi-lieue du chemin, & de celui-ci part un sentier qui se bifurque un peu plus loin & dont la branche droite va aux hattes de la Caboye, tandis que celle de la gauche va au *Pignon*, canton dont je parlerai tout à l'heure.

Après ce ravin, l'on entre dans la plaine de Gohave. A une forte demi-lieue plus loin, on passe le ravin de l'Eau-Morte ou stagnante (Mata-Agua), & à pareille distance, on arrive à la hatte de Bonna-Viste à la gauche du chemin. A une demi-lieue au-delà, est un chemin sur la droite, qui conduit aux hattes de la plaine de Gohave. A environ deux lieues & demie de la hatte de Bonna-Viste, on gagne le bas de la pente du Cerre-des-Pins (Pignon), à la droite duquel, on passe le Cerre ou Côteau - du - Pignon qu'on a dans l'Ouest-Sud-Ouest. Ce côteau isolé laisse entre lui & les montagnes de la gauche, un espace d'environ un-quart de lieue de large où passe le chemin, coupé en cet endroit par un autre chemin qui va à Daxabon. Un peu après cette croisée est celle d'un sentier qui, par la gauche, mène à la hatte St-Joseph dans la savane du Cayman. En avançant

encore un peu, est une troisième croisée, c'est celle d'un chemin qui, tournant le Cerre-des-Pins par la droite, conduit par des hattes jusqu'au Cap-Français: tout ce canton se nomme *les Pins*. Après celà, & à un-tiers de lieue, l'on passe la rivière de Gohave, fort encaissée & bordée de bois, & à une petite distance de laquelle, est la Hatte-du-Cayman sur la droite du chemin.

Cinq-quarts de lieue après la Gohave vient la rivière de la Bohorque. L'intervalle entre ces deux rivières est appellée la Savane-du-Pidal, traversée par trois ravins qu'il faut passer & dont le troisième se nomme Jayna-Cayman. C'est sur le bord gauche de la Bohorque & du chemin, que sont les hattes du même nom : là finit la plaine de Gohave.

En faisant cinq-quarts de lieue après le passage de la Bohorque & traversant deux rivières, on arrive à la rivière du Petit-Passage (Coladera). Un quart de lieue après celle-ci & sur la droite, est un chemin qui conduit à Hinche. De la Couladère à la Lag, on trouve deux ravins & l'on compte environ une lieue & demie. De la Lag, il y a ensuite une petite lieue & deux ravins jusqu'à la rivière de Samana. Cette dernière franchie, on trouve un ravin avant d'arriver à la première des hattes du Papayer, qui est à une petite demi-lieue. Cinq cens toises après ces hattes, on laisse à droite un autre chemin qui va à Hinche, dont il est tems que nous parlions.

Hinche.

Hinche qui a été connu, dans l'origine, sous le nom de Gohave ou de Nouveau-Gohave, nom donné aussi au canton, comme on la vu, est un des établissemens espagnols les plus anciens, car il était déjà assez considérable en 1504, c'est-à-dire, douze ans après la découverte. Il fut réduit à un état excessivement médiocre au commencement du siècle actuel, comme tout le reste de la colonie espagnole.

Le vingt Octobre 1691, M. Ducasse ordonna à M. de la Boulaye, lieutenant de roi au Port-de-Paix, de se rendre au Cap, d'y rassembler les habitans & d'aller brûler St-Yago ou Gohave, parce que les ennemis menaçaient Léogane & le Petit-Goave. M. de la Boulaye, parvint par le Joli-Trou jusqu'au haut de la gorge de la Porte à St-Raphaël, mais sa troupe refusa de faire cette expédition dont elle craignit que les suites n'attirassent de nouvelles vengeances sur la colonie française, dévastée par les espagnols au mois de Janvier précédent.

La ville de Hinche qui est considérable & où l'on voit une jolie église, bâtie vers le milieu de ce siècle, est à environ douze lieues, dans le Sud-Sud-Est, à peu près, de St-Raphaël, au confluent de la Rivière-de-Guyamuco & de celle de Samana, & sur la rive gauche du Guayamuco. En 1724, elle contenait cent-vingt maisons. A cette époque le district de Hinche était le plus étendu de la colonie espagnole, mais depuis, on a divisé ce ressort, du moins quant aux

paroiſſes & aux objets de police locale, d'abord par l'établiſſement de St-Raphaël, lors duquel on comptait cinq cens maiſons dans la ville de Hinche, & dans ſa dépendance quatre mille cinq cens individus dont cinq cens hommes étaient en état de porter les armes.

La population s'étant fort accrue, on a formé depuis, le bourg de St-Michel-de-l'Atalaye, indépendemment d'une ſuccurſale ou oratoire qui eſt dans l'autre partie de Hinche, avec le titre d'Oratoire-de-la-Roche ; & quoique la colonie ſe ſoit diminuée depuis vingt ans, on compte encore dans le territoire de Hinche, en réuniſſant à ſa paroiſſe celles de St-Raphaël & de l'Atalaye, & l'Oratoire-de-la-Roche qui n'en ſont, à proprement parler, que des annexes, plus de douze mille ames.

Le canton de Hinche eſt borné à l'Oueſt par la limite qui le ſépare, des parties de la paroiſſe françaiſe des Gonaïves, de la paroiſſe de la Petite-Rivière & de partie de celle du Mirebalais. La ville eſt preſque Eſt & Oueſt avec la ville de St-Marc dont elle eſt à environ vingt-deux lieues; à peu près, à douze lieues du bourg de la Petite-Rivière de l'Artibonite, treize de celui des Verretes, & ſept du bourg du Mirebalais.

De Hinche au Cap-Français, l'on peut compter vingt-cinq lieues ; ſoixante-quatre juſqu'à San-Domingo par la route de Neybe, Azua, Bani &c., & environ vingt juſqu'au Port-au-Prince par le Mirebalais. Hinche eſt la réſidence du commandant de toute la partie Oueſt de la colonie eſpagnole. Il a

plusieurs compagnies de milices dont une de cavalerie, & dans son corps-de-ville un lieutenant général de police.

Il y a un fort beau chemin direct de St-Raphaël à Hinche. Il est sur la rive droite de la Bouyaha, conséquemment placé à la droite du grand chemin, que je fais parcourir au lecteur, & que des chemins, partant de Hinche, viennent couper, soit pour se diriger vers celui qui va à Daxabon, en se rendant près de la rivière du Petit-Passage (Coladera), soit pour gagner Banique, en allant directement de Hinche vers la rivière de Samana où j'ai laissé la description du grand chemin royal.

C'est le moment de faire mention d'une partie de terrain d'où a disparu un établissement que son excessive médiocrité avait même fait passer sous silence, long-tems auparavant, par la plûpart de ceux qui parlaient de la colonie espagnole; il était dans l'Est de la plaine de Gohave ou de Hinche. C'est l'ancien Larez-de-Guaba ou Guahaba qui, avec sa splendeur primitive, a déposé d'abord son nom pour rester avec humilité le simple Guaba, & qui n'est plus aujourd'hui qu'un canton de Hinche & de ses annexes, suivant la proximité où se trouvent ceux qui l'habitent.

Larez de Guaba fut fondé dès 1503, par Rodrigue Mescia qui unit au mot Indien Guaba, celui de Larez, parce qu'Ovando venait d'obtenir la commanderie de Larez. Guaba qui dépendit d'abord de St-Yago était assez considérable pour qu'en 1508, il obtint

un écu de sinople à la couleuvre d'or & à l'orle d'argent, & pour qu'en 1511, on le destinât à être le siège de l'un des deux évêchés qu'il était alors question d'établir dans la colonie; mais on lui préféra San-Domingo, &, depuis ce tems, Larez-de-Guaba partageant la décadence de la colonie, a même été du nombre des établissemens qui se sont anéantis. Cette ville était située au pied & au Sud de la première chaîne de montagnes & non loin des mines de Cibao.

Du point où est la croisée du chemin de Hinche, après les hattes du Papayer, qui sont à la droite du chemin, il faut faire plus d'une lieue & demie, & passer six ravins avant de parvenir à la hatte du Pâté, (pastel) à une petite lieue de laquelle, & traversant trois autres ravins, on arrive à la grande ravine nommée les Eaux-Profondes (Aquas-hediondas), & cinq-quarts de lieue après l'on atteint une ravine très-encaissée; un demi-quart de lieue après son bord Sud, est encore la croisée d'un chemin qui conduit a Hinche. On fait ensuite une lieue en passant deux ravines aussi fort encaissées, puis la savane & la hatte du Petit-Fossé (lagunetta), situées à environ six mille toises d'Aquas-hediondas.

Après la hatte, le chemin est absolument du même genre que celui qui l'a précédé, puisqu'à un quart de lieue, il faut encore passer une grande ravine très-encaissée, puis un autre ravin une lieue plus loin; à deux mille cinq cens toises de ce dernier, est la rivière d'Ibara, dont on trouve deux bras à un demi-quart de lieue l'un de l'autre, parce qu'ils

forment une petite isle au point que le chemin traverse.

Après avoir passé l'Ibara, on se dirige vers la rivière de Banique ou de l'Onceano ; à une demi-lieue sur la droite est la hatte de l'Onceano, & à un grand quart de lieue plus loin, l'on traverse la rivière de Banique qui n'est qu'à trois-quarts de lieue de celle d'Ibara.

Le nom d'Onceano que portent la hatte & la rivière, est aussi celui de la vallée de Banique ; de cette expression qui s'est corrompue, on a fait la vallée de l'Ocean, sans doute, dit Valverde, parce que cette vallée est étendue. C'est aussi dans cette vallée que sont les cuisses ou contreforts de la dixième chaîne.

Une grande demi-lieue après avoir passé la rivière de Banique, on trouve un chemin qui conduit aux eaux minérales de Banique, & à Daxabon ; & ensuite on descend pour passer à un quart de lieue l'Hatibonico, dont les Français ont fait Artibonite, & entre les eaux de laquelle & celles de la rivière de Banique, est la onzième chaîne de montagnes qui, comme la dixième, est un embranchement de la première chaîne, qui se prolonge en gagnant dans l'Oüest-quart-Sud-Oüest.

En passant l'Artibonite dans ce point, quoiqu'elle soit fort encaissée, & que dans le tems des pluyes, elle contienne un grand volume d'eau, on est loin d'y reconnaître cette espèce de fleuve, qui traverse l'une des plaines fertiles de la partie française ; fleuve dont les eaux sont depuis plus de quatre-vingt ans, le sujet

de

de calculs & de projets, qui n'ont, pour ainſi dire, encore rien produit, tandis qu'à différentes époques, la nature qui ſe joue quelquefois des deſſeins des hommes, a fait ſervir les eaux de l'Artibonite à dévaſter une plaine, où elles devraient ſeconder les efforts de l'induſtrie. Mais l'Artibonite s'augmente conſidérablement avant de quitter le territoire eſpagnol; d'abord, au moyen des rivières que j'ai nommées depuis que j'ai commencé la deſcription du territoire de Saint-Raphaël, & qui vont toutes ſe jetter dans le Guamayuco, qui vient ſe rendre dans l'Artibonite; & encore par pluſieurs autres qui me reſtent à nommer, & qui viennent auſſi ſe rendre dans l'Artibonite, mais par ſa rive gauche. Cette rivière eſt celle de toute l'Iſle qui a le cours le plus long à cauſe de ſes ſinuoſités.

Valverde, après avoir rapporté ce que Raynal dit des avantages qu'on retirerait de l'arroſage de la plaine de l'Artibonie, ajoute, d'un ton chagrin, que les Eſpagnols pourraient épargner les calculs mathématiques, en diviſant, avec une grande facilité, les eaux de cette rivière dans leurs propres poſſeſſions, avant qu'elles ne parviennent aux limites. Mais Valverde n'a pas conſidéré, qu'il n'y a gueres plus de cinq lieues, du point où l'Artibonite eſt groſſie par les rivières juſqu'aux limites, & qu'étant fort encaiſſée, ce volume d'eau ne peut être utile qu'à des points plus bas, & ſitués conſéquemment dans la partie françaiſe. D'ailleurs, la nature du terrain mettrait plus d'un obſtacle à l'emploi utile des eaux de l'Artibonite,

(que la dixième & la onzième chaîne de montagnes bordent, jusqu'à la hauteur du bourg de Banique), & à celui des eaux de chacune des rivières tributaires. En outre si les Espagnols formaient de grands établissemens de culture, ceux de la partie Ouest de leur colonie, ne seraient sans doute pas les premiers, sur-tout dans le lieu où passe l'Artibonite, parce qu'ils ne seraient pas les plus avantageux, n'y eût-il que l'éloignement des transports. Ainsi l'on peut calculer en dépit de l'observation de l'écrivain que j'ai cité.

Banique.

Après le passage de l'Artibonite, on remonte pour aller au bourg de Banique situé dans une savane. Ce bourg qui donne son nom à une grande plaine, ou qui l'a plûtot reçu d'elle, est situé sur la rive gauche de l'Artibonite & sur le bord de son encaissement. Banique fut fondé en 1504, par Diégue Vélasquez qui commandait la partie du Sud de l'île, qui chassa tous les Indiens de Bahoruco, & qui, après avoir été le conquérant de l'île de Cube, prépara la conquête du Mexique, dans laquelle il voulut ensuite traverser Cortez, parce que celui-ci ne consentait pas à lui en sacrifier la gloire. La savane qui entoure Banique est très-jolie, mais très-petite, entourée de bois de haute futaye & au pied de l'une des jambes de la onzième chaîne, de manière que sa position est très-dominée. On y tient un petit détachement de troupes.

La plaine de Banique ou de l'Océan est subdivisée en plusieurs portions dans sa longueur Est & Ouest. Comme son étendue ne permettait pas à chaque ha-

bitant de venir au bourg pour les devoirs ſpirituels ; on a établi deux hermitages ou oratoires dans l'Eſt, qui s'appellent du Cavalier (Farfan) & de Pierre-le-Petit (Pedro-Corto). On dit même en parlant de leur territoire, la Plaine-de-Farfan, la Plaine-de-Pedro-Corto. A l'Oueſt eſt l'annexe des Acajoux, formée il y a près de trente ans, où il y a un deſſervant & par la même raiſon il y a la Plaine-des-Acajoux. Cette dernière s'étend juſqu'à la limite françaiſe où elle trouve partie du Mirebalais dont le bourg eſt à douze lieues & preſque Eſt & Oueſt avec celui de Banique. Il y a huit petites lieues entre Banique & Hinche. La paroiſſe de Banique, en y comprenant toutes les annexes que j'ai citées, a aumoins ſept mille individus.

Du bourg de Banique, on traverſe trois petites ſavanes, & à une grande demi-lieue, on paſſe la rivière de la Toncio à environ cinq cens toiſes de ſon embouchure dans l'Artibonite. Après la Toncio viennent encore trois ſavanettes, & elle n'eſt cependant qu'à une demi-lieue de la Savane-de-la-Croix. Dans cette ſavane ſont les hattes du même nom à la gauche du chemin & ſur la rive droite d'un ravin qu'on traverſe. L'on entre dans un bois, & après y avoir fait quinze cens toiſes, on trouve ſur la droite la croiſée d'un chemin qui mène au Port-au-Prince. On ſort du bois à environ ſix cens toiſes de là, pour traverſer un lieu appellé le Paſſage ou la Gorge-de-Banique, compoſé d'une petite chaîne de monticules. On y rencontre à une demi-lieue du bois, une grande ravine. De celle-ci juſqu'à une autre très-encaiſſée

il y a une lieue ; puis on en rencontre quatre autres aussi un peu encaissées, dans un second intervalle qui n'est également que d'une lieue.

A cinq cens toises de la dernière ravine, sont les Hattes-de-Hobbes à droite du chemin, & trois-quarts de lieue après la dernière, on arrive à la Rivière-de-la-Hobbes ; elle est fort encaissée & bordée de bois, & va dans l'Artibonite comme la Toncio.

Entre cette Rivière-de-la-Hobbes & celle de l'Artibonite, est une douzième chaîne de montagnes qui va finir au bourg de Banique, en se subdivisant encore en plusieurs petites chaînes qui forment autant de ravins & qui séparent aussi la Toncio d'avec l'Artibonite.

Quinze cens toises après la Hobbes, sont les Hattes-de-la-Matte qui précèdent de cinq cens toises le point de la croisée d'un chemin qui, par la droite, conduit au Port-au-Prince. De la fourche du chemin, on gagne un ravin à un demi-quart de lieue, puis un autre grand ravin à une demi-lieue. Celui-ci à son tour est à cinq-quarts de lieue d'un autre appellé Ravin-du-Bagonay qui lui même précède d'une forte demi-lieue le Ruisseau-de-Nibaguana.

On compte à peu près quinze cens toises de ce ruisseau à la Rivière-de-Seybe, qu'on passe dans un bois. A un grand quart de lieue plus loin le bois cesse, & là commence la Savane-de-St-Roch, où, à une demi-lieue, on laisse sur la gauche le Cerre-de-Pontacagne, depuis lequel, jusqu'au Ruisseau-d'Or, il y a une demi-lieue. Ce ruisseau est précédé de quel-

ques hattes jusqu'auxquelles la Savane-de-St-Roch est un peu montueuse & pierreuse.

Le Ruisseau ou la Rivière-d'Or est encaissée & bordée de bois & à trois-quarts de lieue de la Rivière-d'Hyguera. Entr'eux est un petit bouquet de bois, & sur la gauche le Petit-Cerre-du-Limaçon (Caracol). A la Rivière-d'Hyguera finit la Plaine-de-Banique ou Oncéan. La Rivière-d'Hyguera, & Rio-d'Oro qui n'ont pas d'eau dans les tems secs, se rendent dans la Neybe ainsi que la Seybe en coulant dans la direction de l'Oueſt-Sud-Oueſt.

D'Hyguera on fait une petite lieue pour aller passer la Rivière-de-Neybe. Cet intervalle, vers le milieu duquel, à peu près, l'on trouve un petit ravin, & où on laſſe quelques hattes sur la droite, dépend de la Plaine-de-St-Thomé ou St-Thomas.

Ce nom est sans doute venu de celui d'un petit rassemblement qu'aura produit la construction du fort S.-Thomé, que Christophe Colomb avoit fait placer non loin de la source de l'Artibonite dans la province de Cibao, au Sud des mines de ce nom, pour en proteger le travail contre les Indiens. Il y a long-tems qu'on ne trouve plus de vestiges de cet établissement, dont je fais cependant figurer à peu près la position sur la carte; mais il n'y a pas lieu de douter puisque l'enfoncement de la plaine de St-Thomé conduit vers les montagnes où étaient les mines, & puisque Caonabo l'un des Caciques, avec lequel il y eut de longs combats, habitait vers la Plaine-de-St-Thomé dans l'Oueſt & nuisait au

travail des mines, que le fort St-Thomé (ainsi nommé par Colomb, parce qu'on avait refusé de croire aux richesses du Cibao) aura été l'origine de la dénomination de la plaine.

La Neybe est une des grandes rivières de l'Isle, comme on l'a déjà fait remarquer ailleurs. Entr'elle & la Hobbes, est la treizième chaîne de montagnes divisée aussi en contreforts, qui finissent à la plaine de St.-Jean, & qui séparent la rivière de Higuera, la rivière d'Or, la rivière de Seybe & plusieurs autres ravins ou ruisseaux, dont les deux plus considérables sont ceux de Bagonay & de Nibaguana.

St.-Jean de la Maguana.

Après avoir passé la Neybe, on monte pour gagner St.-Jean-de-la-Maguana, que beaucoup de cartes placent sur la rive droite de la rivière de Neybe, quoiqu'il soit réellement sur la rive gauche. Le surnom de Maguana, rappelle l'idée de l'un des cinq royaumes, qui composaient l'Isle lors de sa découverte, dont la capitale était où se trouve maintenant St.-Jean, & qui a disparu avec l'infortunée Anacoana. Ce canton fut pillé par des corsaires anglais vers 1543.

Saint-Jean-de-la-Maguana, fondé par Diègue Vélasquez en 1503, avait obtenu en 1508, un écu d'argent à l'aigle de sable tenant un livre, à l'orle d'or, chargé de cinq étoiles sanglantes, mais dès 1606 ce lieu était abandonné. Le bourg actuel de

St-Jean n'a été commencé que fort avant dans le dix-huitième siecle, & en 1764, il était encore considéré comme nouveau. On y comptait alors peu de maisons; il est maintenant assez considérable. Il est à environ trois cens toises de la Neybe, qui, changeant à ce point sa direction pour aller de l'Oueſt au Sud, se trouve au Nord & à l'Oueſt du bourg. La cause de son établissement a été la multiplication des hattes, & l'éloignement où les hattiers se trouvaient de leurs paroisses. On comptait dès 1764, trois mille six cens ames dans le district donné à la nouvelle paroisse, dont trois cens étaient en état de porter les armes. Actuellement cette population est de près de cinq mille ames.

En sortant du bourg, & reprenant le chemin vers le Sud, on va à la rivière de la Hinova à deux petites lieues, laissant quelques hattes à la droite. Cette rivière passée, on va trouver celle de Yavana à quinze cens toises, ayant à droite les hattes de Puena. La Yavana, qu'on passe à une demi-lieue de son embouchure dans la Neybe, a toujours de l'eau comme la Hinova. D'Yavana, on gagne à sept-quarts de lieue, une petite isle formée par la rivière de Migo, & au milieu de laquelle est un sentier, qui conduit par la droite à la hatte d'Elgorite, distante d'un quart de lieue. Après avoir quitté l'Islet, on passe trois petites savanes & deux ravins, avant d'arriver à la savane appellée *Savanette*, qui est à une grande lieue; gravissant ensuite cinq plateaux & passant cinq petites ravines qui les séparent, on trouve à quinze cens toises

la Hatte-de-Louvenco qui n'eſt qu'à un demi-quart de lieue du paſſage du Petit-Yaqui ; paſſage d'où j'ai commencé la deſcription du territoire d'Azua.

C'eſt entre la Neybe & l'Yaqui qu'eſt la quatorzième chaîne de montagnes venant du groupe de Cibao, ſoit directement, ſoit par des chaînes ſecondaires. Elle ſe dirige au Sud-Oueſt-quart-d'Oueſt, & ſe diviſe elle-même en contreforts qui vont ſéparer les eaux des rivières d'Hinova, d'Yavana & de Migo qui ſe jettent dans la Neybe. La plaine de St-Jean eſt bornée à l'Oueſt par la paroiſſe françaiſe de la Croix-des-Bouquets & par les Étangs. C'eſt dans ſon territoire, qu'Oviédo, le plus ancien hiſtorien de St-Domingue, & qui écrivait en 1535, avait une habitation.

Nous avons beſoin maintenant de revenir ſur ce que nous avons nommé la partie occidentale de la colonie eſpagnole, pour la ſoumettre à des obſervations générales.

La première, que nous avons déjà fait preſſentir en parlant de St-Raphaël, c'eſt que des points de la portion plane de cette partie qui compoſe au moins deux cens lieues quarrées de ſurface, ſe trouvent de niveau avec le ſite du bourg du Dondon, élevé de cinq cens toiſes au-deſſus de la mer, ce qui donne un caractère particulier à cette partie de l'île, puiſque ſon ſol ſurmonte l'élevation de pluſieurs montagnes de la partie françaiſe.

Tout ce que nous avons parcouru & décrit depuis St-Raphaël juſqu'au Petit-Yaqui, & qui ſe ſubdiviſe

ſubdiviſe en diverſes plaines formant les deux cens lieues quarrées, ne ſert abſolument à préſent qu'à l'éducation d'animaux deſtinés, en majeure partie, à l'approviſionnement de la colonie françaiſe, après toutefois, que les diverſes populations de ces plaines & qui compoſent environ vingt-cinq mille ames, ont prélevé leur ſubſiſtance. Cependant il a exiſté autrefois des ſucreries dans le canton de St-Jean, & le ſucre qui en provenait, était eſtimé à l'égal de celui d'Azua. La plaine de St-Jean a encore en commun avec celle d'Azua, l'avantage de conſerver une belle race de chevaux. Mais il faudrait auſſi pour exciter les ſoins dont les chevaux ont beſoin, que leur ſortie de la partie eſpagnole fût libre au lieu qu'on n'en voit que peu dans la colonie françaiſe, & ſur-tout de ceux propres à la ſelle qui n'y viennent guère qu'en contrebande. Le moindre encouragement éveillerait le colon eſpagnol qui aime les chevaux avec paſſion.

La vaſte étendue des pâturages, de grandes & vaſtes forêts, des rivières, des ruiſſeaux, des ravines, des ravins & des ſources ſans nombre, la proximité des montagnes, tout concoure à donner une température douce à toute la région occidentale de la colonie eſpagnole, où l'air eſt ſans ceſſe mobiliſé par les molécules humides miſes en évaporation. Oviédo parle avec éloge des innombrables troupeaux, & des plantations de toutes les eſpèces de denrées commerçables qu'on voyait au commencement du ſeizième ſiècle dans cette partie, & dont les tranſports

se faisaient par les ports de la côte du Sud. Ce serait même de cette manière qu'ils pourraient avoir lieu, si la culture y renaissait, puisque les limites françaises & la première chaîne de montagnes ne laissent plus d'autre issue. Mais même alors la facilité de rendre la Neybe navigable pour des bateaux plats & des acons, & même l'Yaqui, diminueraient beaucoup la longueur & conséquemment l'inconvénient de ces charrois. Que de sucreries l'on pourrait mettre dans deux cens lieues carrées ainsi arrosées, & combien d'autres manufactures trouveraient place dans les intervalles qui ne conviendraient point à la culture de la canne à sucre !

Mais dans l'étendue même de cette immense plaine, la température varie, comme ailleurs, par les sites & les degrés d'élévation. C'est ainsi que la vallée de Banique est plus chaude que celle de St-Jean, circonstance qui fait que les animaux sont plus grands & plus robustes dans celle de Banique. Dans la vallée de St-Jean il fait assez froid, pour que presque toute l'année on ait grand besoin d'être bien vêtu & d'être couvert la nuit, ce qui est encore plus sensible dans la vallée de Constance, qui comme on l'a dit, a l'une de ses issues vers la vallée de St-Jean. En général, dans cette plaine, comme dans presque toutes celles de la colonie espagnole, le climat est à peu près celui du printemps pendant la nuit & le matin, jusques un peu après le lever du soleil, ensuite à mesure que cet astre s'élève, la chaleur augmente, pour diminuer aussi graduellement, lorsqu'il descend.

Je répète que le canton de St-Raphaël eſt ſalubre & fertile, ce qui eſt commun à celui de Hinche. Quant à Banique, ſon ſol eſt moins bon, il eſt coupé, chargé de bois & fort montueux, auſſi les animaux ne peuvent-ils y être extrêmement multipliés, à cauſe de la médiocrité des ſavanes. Dans le canton de St-Jean on élève beaucoup de beſtiaux, mais il eſt aſſez fréquemment ſujet à de longues ſécheresſes qui raviſſent aux propriétaires une grande partie de leurs bénéfices. Ils ont un plus grand ennemi dans leur indolence, qu'on ne trouve un peu combattue que chez les Ileignes.

Une choſe très-fâcheuſe & dont les effets doivent être très-ſenſibles un jour, parce qu'ils vont toujours croiſſant, c'eſt que les ſuperbes plaines de St-Jean & de St-Thomé ſont infectées du *linéonal* (appellé grand-couſin par les colons français) qui en couvre déjà preſque un quart, & que la propagation en eſt étonnante : c'eſt que celles de Hinche, de Guaba & de St-Raphaël ſont preſque envahies par le mirthe, le baſilic ſauvage, & d'autres plantes qui enlèvent à leur tour, autant de terrain à la ſubſiſtance des animaux ; & cette détérioration des pâturages n'eſt que trop générale dans l'île.

La partie qui nous occupe en ce moment, a dans divers endroits des mines d'eſpèces différentes. Dans la partie de Guaba il y en a de très-fertiles, & entr'autres le Côteau-doré que Valverde dit qu'on pourrait bien appeller le Côteau-d'Or. Pluſieurs perſonnes, ajoute-t-il, s'y ſont enrichies clandeſtine-

ment par leur seul travail & celui d'un nègre, sans vouloir se donner plus de collaborateurs, de crainte d'être découverts, & cette fortune était acquise sans avoir ni le talent ni les connaissances nécessaires, ce qui prouve quelle est l'abondance du métal.

Guaba, partage avec Banique & St-Jean, l'avantage de renfermer des diamans dans son territoire, & d'avoir comme eux du jaspe de toutes les couleurs, du porphire & de l'albâtre. A Banique, il y a aussi des ruisseaux où se trouvent ces crustacées dont l'écale offre la forme d'une croix avec des chandeliers. Ce canton a eu autrefois un dattier dont le succès aurait dû faire multiplier cet arbre, tout-a-la-fois utile & agréable.

Eaux Minérales De Banique.

Banique a encore un grand avantage dans les eaux minérales que la nature y a placées, & dont l'utilité exige que nous en parlions avec quelque détail. Pour les faire bien connaître, je crois ne pouvoir mieux faire que de puiser ce que j'en dirai, dans l'ouvrage intitulé : *Journal de St. Domingue*, aux deux numéros du mois de février & du mois de mars 1766.

" A deux lieues du bourg de Banique, dans les montagnes & sur le penchant d'une colline, au milieu d'un bois, se trouvent quatre sources d'eaux thermales voisines l'une de l'autre, & qui courent dans des cavernes & des grottes des environs. La première est appellée le Grand-Bain ; la seconde le Petit-Bain ; la troisième le Bain-des-Bois ; &

la quatrième le Bain-de-Cantine. Le thermomètre de Réaumur dans les plus grandes chaleurs, ne s'élève pas en cet endroit au-dessus de 22 ou 23 degrés à midi, & dans la nuit il redescend à 14. Lorsque le thermomètre est plongé dans les quatre sources, elles le font monter, dans l'ordre où je viens de les nommer, de 17, 13, 10 & demi, & 11 dégrés, au-dessus de la température de l'air. L'analyse chimique a prouvé que ces eaux, n'ont ni sels acides, ni sélénites, ni vitriol, ni fer. On trouve dans leur fond, quantité de fleurs de souffre, qui se subliment aux parois des sources, mais c'est un souffre entièrement divisé, & qui n'est précipité par le mélange d'aucun acide. Quoique très-limpides ces eaux ont une odeur & un goût fort désagréables & on les sent même d'assez loin. Les quatre sources donnent toutes dans la proportion de onze à douze grains, à peu près, sur une pinte d'eau, un véritable sel gemme, qui décrépite au feu & dont les cristaux ont la forme cubique & un goût salin. Les eaux minérales de Banique sont composées d'un esprit minéral, élastique, volatil, aërien, & renferment un esprit volatil-alkali-urineux qui s'évapore facilement, & qui donne à la dissolution de sublimé corrosif, une couleur jaune, ainsi qu'une huile bitumineuse grasse & abondante, & une matière bitumineuse aussi, mais plus déliée & intimement unie aux eaux, laquelle étant mélangée avec une base terreuse se précipite. Enfin l'huile de pétrole qui domine, fait une de ses plus grandes vertus comme celle de toutes les eaux thermales qui traversent une

terre calcaire ou crayeuse, & qui ne contiennent qu'un sel neutre „.

Ces eaux sont extrêmement savoneuses, pénétrantes, fondantes. On les défend dans les maladies aigues & inflammatoires, ainsi qu'aux pulmoniques, aux femmes enceintes, aux nourrices, dont elles tariraient le lait & aux hydropiques. Elles agissent avec plus d'activité selon la chaleur plus forte d'une source relativement à une autre. Elles conviennent aux maladies de langueur, aux longues fièvres intermittentes, aux obstructions, aux relâchemens, aux maladies qui ne minent que trop la beauté, sur-tout dans les villes, ou qui la fanent & la décolorent, au scorbut, à la pituite, aux affections de l'estomach, dans les vapeurs, la goutte, les rhumatismes froids, les maladies des reins, l'asthme, & la paralysie. Elles purgent doucement, & prises en bain elles sont efficaces pour les maladies de la peau. Mais soit en boisson, soit en bain, il faut consulter l'état du malade & sur-tout le combiner avec les degrés de chaleur des eaux. En un mot, là, comme à toutes les eaux, il faut suivre l'effet qu'on en éprouve, & il serait difficile de trouver des préceptes plus sages & des règles plus détaillées que celles qui sont dans le mémoire que je cite. Je terminerai l'article médecinal des eaux, en disant, que l'auteur indique comme la saison favorable pour les prendre, l'intervalle du mois d'Octobre à celui de Mai, parce qu'alors le ciel est serein & que les orages & les grands vents y sont rares, que l'air n'y est ni chaud ni humide, mais qu'il y est aussi pur que dans

les meilleurs pays de l'Europe. Les alimens, la viande, le gibier, le poiſſon de rivière, le lait y ſont en abondance & d'un goût exquis. Le reſte de l'année eſt très-orageux & l'on voit aſſez ſouvent une grêle auſſi groſſe que dans les contrées méridionales de l'Europe; les matinées ſont aſſez fraîches dans ce lieu pour qu'on doive ſe pourvoir de vêtemens d'hiver.

Il y a plus de quarante ans que la réputation des eaux de Banique, commença à y attirer des français. Chaque année, le nombre des malades qui y recouraient devenait plus conſidérable, & en 1766 on y avait des logemens pour plus de ſoixante perſonnes, on y envoyait auſſi les ſoldats des différentes garniſons françaiſes. Déjà même les eaux de Banique avaient auſſi leurs prétendus malades que la bonne compagnie y conduiſait, mais à la fin, les voyageurs français ont commencé à être inquiétés, tracaſſés, tantôt ſous le prétexte de la contrebande, tantôt ſous un autre, & il fallut renoncer à un voyage qui ne donnait plus que des déſagremens. Lorſque le comte de Solano vint dans la partie françaiſe en 1776, à l'occaſion des limites, M. le comte d'Ennery, jaloux de procurer de nouveau ce moyen de ſanté, inſiſta auprès du préſident pour qu'il fit diſparaître les obſtacles, & cette petite négociation donna lieu à l'inſertion d'un article dans la gazette du Cap du 18 Septembre 1776 où je le copie :

„ Son excellence le comte de Solano non content „ d'avoir rempli les ſouhaits de la colonie, conjoin- „ tement avec M. le comte d'Ennery, a bien voulu,

„ par suite de sa bonté, étendre ses soins sur l'objet
„ le plus utile à l'humanité, en conséquence pour-
„ voir aux secours qu'on peut recevoir aux eaux de
„ Banique. Informé que des abus de toute espèce
„ empêchaient depuis long-tems MM. les habitans
„ de la colonie française d'y aller, par le peu d'atten-
„ tion de ceux chargés de ses ordres, il s'est rendu
„ sur les lieux, & pendant le peu de séjour qu'il a
„ fait dans cette partie, il a chargé une personne de
„ distinction qui a toutes les qualités requises pour
„ faire respecter & faire exécuter, avec la plus grande
„ exactitude, les ordres qu'il a donnés envers & con-
„ tre tous les espagnols qui se hazarderaient de man-
„ quer ou de se prévaloir de leur qualité contre quel-
„ que français que ce soit. Il a de plus donné des
„ ordres pour qu'il y soit construit cette année
„ quatre belles maisons. Il a fait abattre des bois
„ vis-à-vis les bains, qui, non seulement bornaient
„ la vue, mais qui procureront par ce moyen une
„ très-belle promenade & des savanes entourées, où
„ il y aura des herbes de toute espèce pour les chevaux,
„ ainsi que de jolis jardins. Il a ordonné en outre que
„ tous les français qui voudront aller à la source,
„ pour cause de maladie ou pour se promener, pas-
„ sent librement avec leurs charges sans crainte d'être
„ inquiétés dans les chemins ni leurs domestiques.
„ Ils auront en outre, le droit de la chasse & de la
„ pêche, & tous les agrémens & secours que pourra
„ permettre l'endroit. "

Cette annonce que je rapporte, parce qu'elle prouve

ce

ce que j'ai dit du trouble causé aux français, en a bien ramené quelques-uns, mais en 1778 deux habitans furent arrêtés en y allant, quoique munis d'un passeport du gouverneur français. On trouva de l'or au premier, d'où l'on conclut qu'il venait acheter des animaux en fraude ; l'autre avait des chevaux & deux nègres, on soutint qu'il venait les vendre en cachette. Ils furent conduits à San-Domingo, où leurs effets & leurs nègres furent confisqués, & où ils éprouvèrent une longue captivité ; ce dernier trait a forcé à renoncer absolument à un séjour aussi inhospitalier, & où il fallait apporter de la farine pour faire le pain, du vin, d'autres grosses provisions, les ustensiles de cuisine & tous les meubles. Les sources de Banique sont restées comme tant d'autres choses précieuses de la partie espagnole. J'ai fait graver dans mon atlas le gouffre qui est au-dessus des sources de Banique ; tel qu'il a été dessiné sur le lieu le 27 Juillet 1754, par M. Rabié, ingénieur en chef de la partie française du Nord de St-Domingue (qui a vécu jusqu'en 1785), en reconnaissance de l'influence heureuse de ces eaux sur sa santé. Je dois dire encore sur cette partie de l'Oueſt, qu'elle n'offre pas depuis la gorge de la Porte jusqu'à St-Jean, de point susceptible de défense, si ce n'est à la chaîne de la rive droite de l'Artibonite qui présente une très-bonne position pour s'opposer à ce qui pourrait venir de la plaine de St-Jean, puisqu'il n'y a pas d'autre débouché que le grand chemin ; la même chose peut avoir lieu à la chaîne de la gauche, pour la défense de la Toncio.

Il me reste, pour terminer entièrement sur la position des limites qui se trouvent entre les deux nations vers Banique, St-Jean & Neybe, à parler des étangs.

Etangs.

Le plus considérable est l'Étang-Salé ou Henriquille ou Lac-de-Xaragua, qui est en totalité dans la colonie espagnole, & dont j'ai dit un mot par rapport à cette dénomination de Henriquille, en parlant de la vallée de Neybe. Cet étang a environ neuf lieues dans sa plus grande longueur qui est à peu près du Sud-Est au Nord-Oueſt, & environ trois lieues & demie dans sa plus grande largeur : on peut lui donner vingt-deux lieues de tour. La singularité la plus remarquable de cet étang, est l'islet placé vers son milieu, qui a deux lieues de long & une lieue de large, où se trouve une source d'eau douce & qui est très-peuplé de troupeaux de cabrits, ce qui le fait nommer par les français *Islet-à-Cabrit* ; il contient aussi des lézards d'une énorme grosseur. Cet étang qui est profond, nourrit beaucoup de caymans & de tortues de terre.

Les espagnols assurent qu'on trouve dans l'Étang-de-Henriquille, des poissons de mer & même qu'on y a vu des requins, des lamantins & une espèce de saumon. Si j'en crois plusieurs témoignages concordans, & auxquels je ne puis refuser ma confiance,

on n'y trouve, du moins à préſent, aucun de ces animaux. L'eau de l'étang eſt limpide, amère, ſalée & d'une odeur déſagréable. La Rivière-de-la-Découverte, la Rivière-Blanche ou d'Argent & la Rivière-des-Dames s'y jettent.

Au Sud de cet étang, à une grande lieue & ſous l'Iſlet-à-Cabrit, ſe trouve l'Étang-doux, appellé par les eſpagnols Laguna-Icotea (Étang-des-Tortues) qui a près de deux lieues Sud-Eſt & Nord-Oueſt & une largeur d'une demi-lieue, qui varie dans différens points. Cet étang n'a aucune communication avec les deux autres & ſon étendue dépend de la quantité des pluyes & de l'eau des ravines qui l'entretiennent; il eſt abondant en bons poiſſons & en gibier marin. Il donne naiſſance à quelques petits ruiſſeaux, & il a une partie montagneuſe entre lui & la mer, dans la direction du Sud.

A environ deux lieues dans le Nord-Oueſt de l'Étang-Salé ou Grand-Étang, s'en trouve un autre qui a la même direction que celui-ci, mais ſeulement cinq lieues de long, ſur une largeur variable, depuis une lieue & demie juſqu'à trois lieues; les français l'appellent l'Étang-Saumâtre, à cauſe du goût âcre de ſes eaux, & les eſpagnols l'Étang-d'Azuei (Laguna-de-Azuei). La ligne de démarcation le coupe, à peu près en deux parties égales, dans le ſens de ſa longueur. Des mornes l'environnent, excepté vers le Sud où ſe trouve la petite plaine du Fond-Pariſien, que deux propriétaires cultivent en cannes à ſucre & qui pourrait recevoir encore deux établiſſemens du

même genre. Cet étang a des bords très-plats, & sa profondeur n'est qu'au centre ; elle est cependant bien moindre que celle du Grand-Étang. L'on y voit des caymans, de petites tortues de terre & trois où quatre petits poissons assez mauvais. On y trouve aussi des têtards & une espèce d'anguille. Très-peu de sources y portent leurs eaux & l'on ne lui connaît aucune issue. C'est une portion de la petite plaine des Verretes, qu'on ne doit pas confondre avec la paroisse des Verretes au haut de l'Artibonite, qui passe entre l'Étang-Salé & l'Étang-Saumâtre & où l'on trouve des sources qui ont une odeur forte de foye de soufre.

Le bout Nord-Ouest de l'Étang-Saumâtre est à environ six lieues de la mer de la côte Ouest de l'île, & le bout Sud-Est de l'Étang-Salé est un peu plus loin de la côte Sud. Au Sud-Ouest de ce dernier, est une montagne qui descend vers le rivage.

L'analogie des eaux de ces deux étangs, avec celles de la mer, la proximité de celle-ci dans deux points différens & ce que l'on publie des poissons qu'on dit y avoir trouvés, & même d'un mouvement qu'on croit analogue à celui des marées, tout a porté à penser que ces étangs communiquaient avec la mer. Quant aux poissons & aux marées, les faits ne sont rien moins qu'avérés, & par rapport au goût de l'eau, il pourrait être plus simple de l'expliquer par le voisinage d'une montagne de sel fossile dont j'ai cité la prompte reproduction à l'article de Neybe. Ce sel a une grande blancheur, mais il est un peu âcre & corrode la viande & le poisson que les espagnols

salent par son moyen. Il paraît bleu en masse & pulvérisé, il prend la couleur blanche dont j'ai parlé. Je ne prétend cependant pas qu'on doive regarder la question comme résolue, par ce que je viens de rapporter, & je crois que des motifs qui ne dépendent pas d'une vaine curiosité, devraient déterminer à faire des observations & des recherches propres à constater si effectivement l'Étang-Salé & l'Étang-Saumâtre communiquent ou non avec la mer.

L'étang salé & l'étang doux sont bordés de crevasse dont quelques-unes ont même jusqu'à six pieds de profondeur. On les considère comme des traces de tremblemens de terre, & notamment de celui du trois juin 1770. Les montagnes qui sont dans le voisinage de ces deux étangs sont propres à la culture, & les Espagnols y entretiennent des hattes.

Me voilà parvenu au point d'avoir fait connaître, avec autant de détail que je l'ai pu, les divers points de la colonie espagnole, & il me semble, que ce qui s'offre le plus naturellement après cela pour être décrit, c'est la manière dont ces points communiquent entr'eux.

Chemins

Les deux communications principales de la partie espagnole, non seulement parce qu'elles sont communes au plus grand nombre de lieux de cette partie; mais encore parce que c'est avec leur moyen que les

deux colonies entretiennent leurs relations, sont celles que j'ai suivies dans la description, & qui vont de Saint-Raphaël à Santo-Domingo par Banique, St-Jean, Azua & Bani; & de Daxabon, à la capitale aussi, par Saint-Yago, la Véga & le Cotuy. Mais c'est par ces routes elles-mêmes, les plus fréquentées, les plus grandes & les plus importantes pour les Espagnols, qu'on peut juger de la nature des autres.

Le premier chemin, celui de Saint-Raphaël à San-Domingo, a environ soixante & quinze lieues, qu'un voyageur ne peut parcourir qu'en dix jours à cheval. Ce n'est pas seulement du sol que naît cette lenteur, mais de la nécessité de combiner sa marche, de manière qu'on puisse trouver des haltes, & des lieux pour se reposer, ce qui ne dispense pas du soin de porter tout ce qui est nécessaire pour se nourrir & se coucher; puisque, le plus souvent, il faut traverser de grands espaces sans aucun secours à espérer, & même demeurer en plein air si l'on n'a pas pris une tente. Il est donc indispensable que le voyageur règle sa vîtesse sur celle des animaux qui transportent ses provisions & son lit, ne fussent-ils composés que des objets les moins recherchés. Dans la route de Saint-Raphaël à Santo-Domingo, il faut passer trente-trois rivières, & plus de cent ravines ou ravins.

Dans la première journée, on ne fait que cinq lieues de Saint-Raphaël jusqu'à la hatte St-Joseph ou des Pins, en se dirigeant au Sud-Est. Le chemin est dans la belle plaine de Gohave, où l'on trouve de petits bouquets de bois clairs & des broussailles.

La seconde journée comprend dix lieues, de la hatte St-Joseph jusqu'à la Langunetta, allant à l'Est-Sud-Est. Dans cette étendue l'espace qui va de la Bohorque aux hattes du Papayer, a des monticules plus doux & un meilleur chemin que celui de ces hattes à la Langunetta, parce que dans cette dernière portion, les rivières & les ravines sont très-encaissées, & séparées par des chaînes de petites élévations chargées de bouquets de bois & qui sont des contreforts de la dixième & de la onzième chaînes.

La troisième journée où l'on va au Sud-Est, est de neuf lieues depuis la Langunetta jusqu'aux hattes de Hobbes. Le chemin est assez mauvais & le pays montueux, parce que les intervalles entre les rivières & les ravins, sont autant de petits chaînons de mornets & de plateaux, qui rendent la route difficile & tortueuse. Avant l'Artibonite le pays est assez stérile avec des savanes & des bouquets de bois.

On va des hattes de Hobbes à la ville de St-Jean dans la quatrième journée, en faisant huit lieues & en se dirigeant à l'Est-Sud-Est, dans un beau chemin.

La cinquième journée ne fait parcourir que quatre lieues, depuis Saint-Jean jusqu'à la hatte d'Elgoritte, qu'on va joindre un peu au bord du chemin. La route est très-belle, & va au Sud-Est-quart-d'Est.

La sixième journée est de huit lieues, depuis la hatte d'Elgorite jusqu'à celle de Tavora. Le chemin devient moins bon en s'éloignant de St-Jean sans être mauvais, si ce n'est à la montagne du Passage; il courre au Sud-Est.

La septième journée est aussi de huit lieues, depuis la hatte de Tavora, jusqu'à la savane de Sipicépy. Cet intervalle a des points arides & pierreux, des savanes sèches, des bouquets de bois & beaucoup de torches. Le chemin se dirige vers le Sud-Est-quart-d'Est.

La huitième journée qui a la même direction que la précédente, & où l'on parcourt un beau chemin, excepté sur la grève d'Ocoa, est de neuf lieues; il conduit de la savane de Sipicépy à Bany.

On fait encore neuf lieues, le neuvième jour, depuis Bany jusqu'à Nigua, allant à l'Est-quart-Nord-Est dans un chemin beau & uni.

Enfin le dixième jour on se rend de Nigua, en faisant quatre lieues & demi, à San-Domingo, par un chemin fort beau, mais où le passage de Jayna prend beaucoup de tems.

On se prête plus facilement à concevoir l'idée de la lenteur de ce voyage, quand on sait que lorsqu'il a été question de faire passer du Cap à San-Domingo, le régiment français d'Enghien, qui y arriva au mois de novembre 1780, pour tenir garnison, cet intervalle de soixante-quinze lieues & demie entre Saint-Raphaël & San-Domingo, était divisé en dix-huit journées, afin que les soldats pussent coucher dans des hattes, & être dispensés de camper, ce qui dans la saison des pluies aurait eu de grands inconvéniens; on avait disposé ainsi l'itinéraire pour chaqque jour :

1°. De Saint-Raphaël, premier coucher, à la Boborque 4 1/2

2°. Aux hattes du Papayer . . . 4 1/2

3° aux Eaux profondes	4	1/2
4° à Banique	3	3/8
5° à Los-Jobos.	5	5/8
6° à la Seybe	4	1/2
7° à Saint-Jean	3	3/8
8° à Los-Bancos près la rivière d'Yaqui. .	5	5/8
9° à la Biahama.	4	1/2
10° à Tavora	3	7/8
11° à Azua.	3	7/8
12° à Sipicépy	3	3/8
13° à Savana Huey, après la plage d'Ocoa	3	3/8
14° à Mantanza	4	1/2
15° à Boſion de Palta	3	1/2
16° à la Grande-Savane.	3	1/2
17° au moulin de Nigua	3	15/16
18° à San-Domingo.	5	1/16
	75	1/2

L'autre route, depuis Daxabon juſqu'à San-Domingo, eſt de quatre-vingt-deux lieues, & on la parcoure plus vîte relativement, puiſque le voyageur à cheval n'y employe que huit journées.

La première journée eſt de neuf fortes lieues, de Daxabon à la hatte Renchadère, à une petite lieue de la rivière de Guyabin ou du Rebouc, allant au Sud-Eſt-quart-d'Eſt. La route eſt fort belle dans les tems ſecs, elle eſt en plaine, rangeant au Sud la première chaîne de montagnes, & voyant continuellement au Nord la chaîne des montagnes de Monte-Chriſt.

Dans la seconde journée, on fait environ neuf lieues un quart, depuis la hatte Renchadère jusqu'à la savane d'Hamina, en se dirigeant en général à l'Est-quart-Sud-Est, & entre les mêmes montagnes que la veille. Le chemin est très-beau, les savanes qu'il parcoure sont remplies de bois, & l'on y trouve beaucoup de broussailles & de torches.

La troisième journée, en faisant neuf lieues & demie, conduit de la savane de Hamina à la ville de St-Yago; le chemin en est superbe, il a toujours les montagnes à la droite & à la gauche & va dans l'Est.

La quatrième journée, mène de Saint-Yago à la Véga. Elle fait parcourir dix lieues toujours dans le bois; le chemin qui est assez beau, se dirige à l'Est-quart-Sud-Est.

Parti de la Véga le cinquième jour, on arrive à la rivière de la Guamitta. Cette distance de huit lieues, offre un chemin assez beau, avec des bois de tous côtés, excepté la savane de la Voma où l'on revoit les montagnes de la droite & de la gauche, & où l'on commence même à découvrir le groupe du Cibao. En général le chemin gagne à l'Est.

La sixième journée, comprend les dix lieues qui sont entre la Guamitta & la hatte de Sévico. Le chemin n'est pas mauvais depuis la Guamitta, jusqu'à la grande savane inclusivement, & se dirige à l'Est-Sud-Est; mais de cette savane à Sévico il est mauvais & va au Sud-Est-quart-Sud. On voit de tems en tems le Cibao au Sud-Ouest-quart-d'Ouest.

La septième journée fait aller de la hatte de Sévico

jusqu'à la hatte de la Guye, (environ onze lieues.) Le chemin, depuis la première de ces hattes jusqu'à la montagne de Pardavé, n'est pas mauvais & porte au Sud-Est-quart-Sud, mais depuis le bas de Pardavé au Sud, le chemin redevient beau, & va au Sud-quart-sud-Est. On voit la cime de Cibao, dans l'Oueſt-Nord-Oueſt.

Dans la huitième & dernière journée, on arrive à la capitale, après avoir fait environ quatorze lieues dans le Sud, & avec bien des contours; le chemin est très-beau depuis le passage de l'Isabelle, sans qu'on puisse dire en général qu'il soit mauvais auparavant.

Le lecteur ne me saura peut-être pas mauvais gré, de lui montrer comment les quatre-vingt-deux lieues de cette route avaient été distribuées en 16 journées dans un itinéraire adressé par le président espagnol au gouverneur français, pour la marche du régiment d'Enghien.

	lieues
1° de Daxabon à la Grande-Savane. . .	5
2° à la hatte d'Antone.	3 1/2
3° à l'Hôpital.	4 1/2
4° à la hatte de l'embouchure d'Hamina.	5
5° à Saint-Yago	10
6° aux Ajoupas du Cayman ou Cayſmin. .	5
7° à la Véga.	5
8° aux Ajoupas de Michel Villafama. . .	6
9° au Cotuy par le chemin d'Angeline. .	6 1/2
10° aux Ajoupas de la Grande-savane. . .	3
11° à Oyo de Agua.	6

12° au pied de la Louise.	4	1/2
13° à la hatte de la Louise & au Ruisseau vermeil	4	1/2
14° aux Ajoupas de Higuero & Cana Mancebo.	5	
15° à la Venta.	5	
16° à San-Domingo	3	1/2
	82	

Je dois faire remarquer ici que dans beaucoup de lieux, l'itinéraire n'indique que des ajoupas pour tout asile, & qu'il observe même que le pays est si désert, depuis la Grande-Savane jusqu'au pied de la Louise, qu'il faudra y faire à l'avance des ajoupas pour la troupe. On peut prendre de là une idée assez juste de ce qu'est la colonie espagnole.

En revenant sur la seconde des deux grandes routes, je dirai qu'il y a de Daxabon à Monte-Christ, une communication par la plaine de Daxabon. On a vu que ce dernier lieu en a une avec Hinche, & une autre avec Banique. Elles passent par la montagne de la Sierra, qui est un point de la première chaîne de montagnes.

Saint-Yago, indépendamment de la grande route, a un chemin qui, de la plaine du Canot, cinq lieues avant Daxabon, conduit aussi à Monte-Christ. Il en avait autrefois un autre, qui y menait par la rive droite de l'Yaqui, mais il est détruit, & il y a long-tems qu'on ne s'y hasardait plus qu'à pied.

J'ai cité un beau chemin qui exiſtait dans l'origine, entre Saint-Yago & Port-de-Plate, & dont la dépenſe avait même été un ſujet de reproche contre le commandeur Ovando, mais c'eſt à préſent un chemin extrêmement mauvais & qui traverſe la chaîne de Monte-Chriſt par une eſpèce d'intervalle que laiſſent les montagnes entr'elles, en formant dans ce point une pente douce.

Une communication directe du Cotuy à Samana a eu le même ſort : on y va cependant, mais c'eſt l'entrepriſe de peu de perſonnes, & c'eſt à travers des hattes & avec bien des détours.

J'ai fait remarquer ſur la route de St-Raphaël à Santo-Domingo, les chemins qui conduiſaient à d'autres points que ceux de cette grande route. Il y en a un qui, de St-Raphaël, va, par l'Atalaye, dans le haut des Gonaïves & à la plaine de l'Artibonite, & un autre qui conduit de Hinche au Mirebalais. Ce dernier a été juſqu'en 1754, la route qui faiſait communiquer le Port-au-Prince avec le Cap-Français. On allait de Hinche au paſſage de la Porte (à préſent St-Raphaël), où l'on trouvait même une barraque ſous le nom de Cabaret-de-la-Porte, pour venir deſcendre au Joli-Trou de la Grande-Rivière & gagner, par ce dernier lieu, la ville du Cap. C'eſt cette route, (où la trace même du chemin manque actuellement dans plus d'un endroit), dont le traité des limites conſerve l'uſage aux français à la charge de l'entretenir.

On ſe rappelle encore les chemins qui, de la hatte de Tavora & de ſes environs, vont vers le canton de

Neybe, & qui servent aussi à faire communiquer la colonie espagnole avec le Port-au-Prince.

Je crois n'avoir pas besoin de dire qu'il existe dans la partie espagnole, d'autres chemins que ceux que j'ai eu l'occasion de citer dans cette description, puisqu'il est très-facile de sentir que pour se rendre des différentes habitations, soit à la paroisse, soit à des points quelconques où l'on a à vendre ou à acheter, il faut des chemins ou du moins des sentiers, car tout autre mot peindrait mal la nature de ces communications, qui sont de simples traces faites le plus souvent à travers les forêts.

Bois.

Ces forêts, dont quelques-unes existaient avant la colonie, & d'autres ont été reproduites depuis l'abandon des cultures, renferment les arbres les plus précieux pour tous les usages. Celui qui occupe peut-être le premier rang parmi eux, à cause de sa solidité, de sa facilité à se plier aux désirs de l'ouvrier, & à cause du poli dont il est susceptible, est l'acajou-meuble. Il est peut-être aussi le plus commun & c'est sur-tout vers la partie Est de l'île que sont les plus beaux acajoux; on en trouve qui ont jusqu'à quinze & dix-huit pieds de circonférence & le double en hauteur. Mais quant aux nuances, c'est à ceux d'Azua que la préférence appartient. Il en est qui offrent des veines & des dessins si beaux, qu'on serait tenté de croire qu'ils

ſont dûs à l'art. Tout le monde connaît l'acajou, & le luxe lui doit trop de commodités pour qu'il ne ſoit pas apprécié tout ce qu'il vaut.

Azua fournit auſſi, avec aſſez d'abondance, le bois de fuſtet ou de Bréſil, qui a été autrefois recherché dans l'île, à cauſe de ſa propriété de teindre en une couleur jaune.

Le chêne roble, quoique moins commun que l'acajou qu'il ſurpaſſe de beaucoup en hauteur, eſt propre aux tables des moulins à ſucre; dans la conſtruction il ſerait très-utile pour les pièces qui exigent une grande ſolidité.

Le noyer, le gayac, le bois de fer, l'immortel, la ſabine, le baume verd, le pin, le cèdre, l'ébene, le bois marbré & une foule d'autres, ſont auſſi deſtinés aux ouvrages de conſtruction, à la bâtiſſe & aux autres emplois de l'économie rurale & domeſtique; tous ont des qualités précieuſes, & le bois de fer & l'immortel ſemblent ſur-tout dignes de ces noms, par la faculté qu'ils ont de ſe pétrifier lorſqu'ils ſont mis en terre dans un ſol humide. Autrefois St-Domingue a vu ſortir de ſes ports des vaiſſeaux dont ſes forêts avaient fourni tout le bois, & ce fut même à l'occaſion de l'un de ces vaiſſeaux, dit Valverde, que ſurvint la querelle qui eut lieu entre Séville & Cadix, pour ſavoir à laquelle de ces deux villes apppartiendrait excluſivement le commerce de l'Amérique.

On rencontre également l'arbre que ſon port, & la richeſſe de ſon fruit ont fait regarder comme l'arbre des heſpérides. Il charme la vue, l'odorat &

le goût, & son bois ajoute encore une utilité de plus à son existence.

Moins agréable, mais plus majestueux que l'oranger, l'abricotier, si chéri des Indiens, croît par-tout & également sans culture. Entr'autres usages il est estimé pour les canots & le cotonier-mapou a cet avantage.

Il est des arbustes qui, comme les arbres se prêteraient à toutes les combinaisons de la marqueterie, & les siéges de bois épineux & de grategales, ont une élégance qui plaît par le contraste de leurs diverses nuances. Enfin, ne citons plus que cet arbre dont l'utilité ne saurait être assez vantée, qui donne au pauvre Africain une vaisselle qu'il peut renouveller & multiplier sans dépense, & les moyens de transporter & de conserver des substances & des objets qu'il n'aurait pû destiner à ses jouissances sans les vases que le callebassier lui prodigue.

Le sol espagnol est aussi chargé du palmier dont l'élevation & le jet excitent une juste admiration. Cet arbre que la nature semble avoir fait pour donner l'idée des colonnes de différens genres, a plusieurs variétés toutes plus ou moins précieuses, soit par leur bois qui forme des planches d'une très-longue durée, soit par leurs fruits qui nourrissent les animaux, soit encore par leurs feuilles & par leurs *tâches* qui fournissent une épaisse couverture, un osier flexible pour des paniers & des sacs & une espèce de lit. Mais je reviendrai ailleurs sur ces divers objets du règne végétal.

Denrées.

Quant aux denrées, il eſt naturel de dire que c'eſt à Saint-Domingue que la culture de la canne à ſucre a commencé. C'eſt des Canaries que vint ce roſeau doré. Herréra nous annonce même que ce fut en 1506, qu'un nommé Aguilon, habitant de la Conception de la Véga, le tranſporta & le planta; qu'un chirurgien de Santo-Domingo, appellé Velloſa, s'adonna à propager la canne à ſucre & qu'on en dût le ſuccès à ſon zêle & à ſon intelligence, ainſi que le premier moulin à ſucre. Je ne ſais pourquoi Charlevoix qui s'accorde avec Herréra pour ce qui concerne le chirurgien Velloſa, nomme Pierre Alança au lieu d'Aguilon. Ne ſemble-t-il point que par une fatalité propre à St-Domingue, la gloire d'une choſe utile doive toujours y être ravie à ſon véritable auteur! A en juger par le rapport d'Oviédo, le ſuccès de la canne a ſucre fut aſſez rapide, puiſque vers 1530, on comptait vingt riches ſucreries, & qu'en 1535 on en commençait trois autres. Mais il y a plus d'un ſiècle que ces manufactures ont diſparu, & j'ai trop répété déjà quels miſérables établiſſemens à ſucre l'on trouve actuellement dans la colonie eſpagnole.

J'ai rapporté auſſi tout ce qu'on pouvait dire de la culture du cafier qui eſt foible & naiſſante, & de celle du cotonnier, de l'indigo & du tabac. Je me ſuis arrêté pluſieurs fois ſur l'article du cacao, dont l'uſage était chéri des Indiens, qui rendaient même un témoignage bien ſolennel à ſes qualités précieuſes, puiſ-

que dans l'île, comme dans plusieurs lieux du Continent, on s'en servait pour l'évaluation des échanges & par conséquent comme d'une espèce de monnoye. Ils estimaient aussi le rocou dont ils se frottaient, imitant ainsi l'un des ridicules ou l'une des coquetteries des pays policés. Mais les espagnols ont tout abandonné jusqu'au gingembre auxquels les seuls habitans des lieux humides sont restés fidelles à cause de sa vertu stomachique.

Valverde assure que St-Domingue possède le véritable thé & qu'il en a éprouvé, qui croît spontanément dans l'intervalle qu'on trouve entre San-Domingo & le fort St-Jérôme. Il ajoute qu'au Cap-Français on en reçoit de grandes quantités qui viennent d'un côteau voisin du bourg de Monte-Christ. Mais si l'existence du thé n'est pas fondée sur des faits plus exacts que les chargemens qu'on en fait au Cap, l'Isle n'est point la rivale de l'Asie pour cette plante que l'habitude a rendu l'objet d'une branche de commerce très-lucrative & qui a été naguères, la cause occasionelle de la liberté d'une partie du vaste Continent de l'Amérique.

Je ne m'arrêterai poit ici à énumérer tous les fruits de la partie espagnole, parce que ce sont ceux qu'on trouve dans la partie française, & qu'ils feront, en parlant de celle-ci, le sujet de quelques observations. Je me contente de dire qu'ils y sont très-communs, qu'ils y croîssent sans soins & qu'ils ajoutent aux moyens de subsistance.

GIBIER, POISSONS, TORTUES, &c.

Au nombre de ces moyens l'on doit compter particulièrement & les beſtiaux & le gibier. Le grand ramier cendré, le ramier à collier & à plumes violettes, peuvent faire les délices d'un palais friand, & deux autres eſpèces de ramiers plus petits & d'un violet ſombre, ne ſont pas ſans mérite. C'eſt par nuées que vont ces animaux auxquels l'homme laiſſe d'immenſes intervalles, où ils peuvent ſans allarmes, ſoupirer leurs amours & ſe reproduire. Les pintades marones ſi juſtement eſtimées par leur ſaveur, ſont également nombreuſes & réunies par bandes; quatre ou cinq eſpèces de tourterelles, des canards ſauvages, des oyes & des canards domeſtiques, parmi leſquels on compte un grand nombre de variétés, une eſpèce de héron, des ſpatules & pluſieurs autres oiſeaux multiplient & diverſifient les reſſources de la table, & ſont même cauſe que, pour ainſi dire, l'on ne s'occupe point des oiſeaux domeſtiques.

On trouve auſſi des troupes de faiſans & de flamands ſur-tout aux bords des rivières & des endroits aquatiques. C'eſt principalement à Neybe & à Azua qu'ils ſont nombreux, comme le paon royal qui ſemble avoir toujours préféré ce parage, puiſque c'eſt là qu'il fut trouvé dès les premiers inſtans de la découverte de l'île.

Le perroquets ſont auſſi très-nombreux. Ils n'ont pas la robe brillante de ceux de l'Amazone, ni la forme élégante des perroquets du Sénégal, ni la facilité

de ceux de la côte d'Afrique pour imiter les accens humains ; mais, dépouillés de leur plumage tout vert, ils sont un mets délicat qu'on peut présenter de différentes manières, & l'amateur les trouve alors d'un plus grand prix qu'au moment où traversant les airs en troupes, ils assourdissent par leur aigre & perçante garrulité.

A tant de ressources il faut ajouter celles qu'offrent, avec prodigalité, les eaux de la mer, des rivières & des ruisseaux. Le mulet, l'alose, le rouget, le bésugo, la sardine, la dorade, la truite & une multitude d'autres poissons les peuplent & payeraient un juste tribut à l'industrie de l'homme. On peut encore faire mention des homars, des crabes, des poissons à coquilles & des huîtres, en se gardant d'oublier les tortues de mer & celles de terre dont la chair délicate a la propriété d'épurer le sang & d'arrêter les effets du scorbut, ce dangereux fléau des pays chauds.

Mais tant de choses utiles réunies, prouvent, par leur profusion même, l'état d'abandon de la colonie espagnole ; car par-tout où l'homme est multiplié, tous les animaux fuyent ou sont anéantis, parce qu'il exerce au loin son caractère destructif.

Il n'est peut-être pas inutile que je déclare ici, d'une manière très-positive, qu'en renouvellant souvent le reproche de négligence & d'abandon, je l'adresse encore moins aux Espagnols qui habitent la colonie, qu'au gouvernement qui ne fait rien pour les tirer de leur état de médiocrité & qui les a comme abandonnés à eux-mêmes. Il siérait mal, sans doute, à un créol

de ſe faire adreſſer les mêmes reproches que ceux faits par Valverde à M. de Paw, qui a trouvé très-commode pour ſes hypothèſes de poſer comme vérité principale que les Américains, même iſſus du ſang Européen, ſont des êtres dégénérés, à cauſe de l'influence du ſol qu'ils habitent. L'état de la colonie françaiſe prouve aſſez ce que valent les rêves de cet écrivain, & je ne me fais aucune violence pour penſer qu'avec les mêmes moyens & également débaraſſés d'obſtacles, les eſpagnols de St-Domingo ne le céderaient en rien aux français qui habitent la même terre. Après cette profeſſion de foi je retourne à mon ſujet.

Petites Isles Sur la Cote Espagnole de St-Domingue.

Maintenant il devient indiſpenſable de faire connaître les petites Iſles qui ſe trouvent ſur la côte de Saint-Domingue, en ſuivant l'ordre que j'ai adopté pour décrire cette dernière.

La première qui, dans la partie du Sud, environne celle de St-Domingue, eſt l'Iſle de la Béate. Elle eſt à environ ſix mille toiſes dans le Sud-Oueſt du Cap-la-Béate ou de Bahoruco. Du Sud de la Béate part un haut-fond qui ſe dirige vers la grande Iſle, courant à peu près Nord-Eſt & ſur lequel il n'y a tout au plus que trois braſſes & demie d'eau, indice bien

clair, selon Valverde, que les deux Isles étaient réunies autrefois, d'autant qu'au Nord-Est de la Béate, en face d'un angle rentrant & en pénétrant dans le canal, sont quatre islets dont la longueur est du Sud-Ouest au Nord-Est & qui se dirigent vers la pointe de Bahoruco. Ils sont sur l'un des bords du haut-fond, séparés les uns des autres, & occupent entr'eux une étendue d'environ deux mille toises. A un petit quart de lieue, & au Sud du quatrième islet, en est un autre nommé la Table, entre lequel & le quatrième islet, il y a jusqu'à quatre brasses & demie d'eau. Ces différens écueils rétréciſſent encore le canal qui est entre la Béate & la pointe de Bahoruco & qui a depuis six jusqu'à neuf brasses d'eau, comme je l'ai déjà dit. Dans le Sud de la Béate il y a un haut-fond qui règne jusqu'à une forte demi-lieue & qui n'a pas deux brasses d'eau. Au mois d'Août 1504, Christophe Colomb se vit forcé d'entrer dans ce canal; il s'était trouvé en face de la même île en 1498, ayant dépassé le port de Santo-Domingo.

L'Isle de la Béate dont le milieu est par dix-sept degrés cinquante & une minutes de latitude & par soixante-quatorze degrés, une minute de longitude, a deux lieues & demie de l'Est à l'Ouest sur une largeur moyenne de près de deux petites lieues. Elle a au Nord-Ouest une anse & un mouillage avec dix brasses de fond, & elle est abordable pour les petites barques dans presque tout son circuit, qui est de huit ou neuf lieues. L'abondance & la qualité des bois annoncent combien la terre y est fertile & la multipli-

cation des troupeaux sauvages, combien ce terrain leur est propre. On pourrait y former des habitations & des hattes comme elle en a eu autrefois.

On connaît plusieurs naufrages de bâtimens sur la Béate & on les attribue à ce qu'elle est mal marquée sur les cartes, & à ce que la rapidité des courans qui portent dans l'Oueſt sur cette côte, rend cette erreur très-dangereuse. M. Bauſſan, depuis habitant à Léogane & alors capitaine de navire, obſerva cette différence en 1741, & fit, en 24 heures, 24 lieues de plus que ſon eſtime par les courans. A quatre lieues dans le Nord-Oueſt de l'Iſle de la Béate eſt un groupe de rochers élevés ſur l'eau, appellés les Frères (les Moines) (los Frayles) dont la poſition a cela de particulier qu'ils ſont preſque en face des iſlets de la baye de Monte-Chriſt appellés les Sept-Frères.

On trouve encore à deux lieues dans le Sud-Sud-Oueſt de l'Iſle de la Béate, la petite Iſle d'Altavèle, ainſi nommée par Colomb en 1494. Entr'elles deux eſt un canal ſans fond. Altavèle a pris ſon nom, & de ſa forme très-élevée & de ſa ſituation qui font qu'en l'appercevant de loin il a abſolument l'air d'un très-grand vaiſſeau couvert de voiles. Cet iſlet a, dans ſa plus grande longueur Eſt & Oueſt, quinze cens toiſes, & autant dans ſa plus grande largeur Nord & Sud; mais cette dimenſion diminue beaucoup dans différens points, à cauſe des anſes & des pointes. Altavèle, dont le terrain s'éleve rapidement en s'approchant du centre, eſt rempli de bois excellens.

De la pointe la plus Nord d'Altavèle, part un

haut-fond qui courre environ cinq cens toises vers le Nord-Est. A trois cens toises & au Sud de son extrémité Est, est le rocher d'Altavèle très-haut & dirigé du Nord au Sud avec une longueur d'à peu près cinq cens toises. Il y a un canal entre le haut-fond d'Altavèle & ce rocher, avec trois brasses d'eau. Ce rocher a un haut-fond de deux cens cinquante toises qui l'entoure depuis la moitié de sa côte Nord, jusqu'à la moitié de sa côte Sud, en passant par l'Est; Altavèle est par son milieu.

Il n'y a point de fond entre le Faux-Cap, les Frayles & Altavèle; l'on compte près de quatre petites lieues d'Altavèle aux Frayles, & un peu plus de ceux-ci au Faux-Cap.

Entre les rivières de Comayasu & la Romaine, en suivant la côte Sud, est l'Ile Ste-Catherine ou simplement Catherine, ainsi appellée du nom d'une Dame à qui elle appartenait. Catherine est séparée de la terre par un canal qui courre de l'Est à l'Oueſt avec des ressifs que les pêcheurs côtoyent sans danger. Elle a les mêmes productions que la Béate & peut offrir les mêmes avantages.

A l'Est de l'Isle Ste-Catherine, se trouve celle de la Saone qui, dit Valverde, mériterait plus d'attention qu'elle n'en a obtenu. Curaçao que les Hollandais ont rendu célèbre par un commerce considérable, n'est ni aussi grand ni aussi fertile. Il n'y a qu'une bien forte lieue de la pointe du Petit-Palmier, à celle qui avance de la Saone vers le Nord. Elle est entourée de bancs & de ressifs, à l'exception

tion du port qui regarde l'Oueſt. Elle a environ huit lieues de l'Eſt à l'Oueſt & deux lieues du Nord au Sud qui ſe réduiſent encore dans ſon plus étroit ; ſa circonférence eſt de près de vingt-cinq lieues. A chacune de ſes extrémités Eſt & Oueſt, eſt une montagne, & il s'en trouve une troiſième à une autre pointe placée au milieu de ſa partie Sud ; ces montagnes l'abritent, l'arroſent & la tempèrent. Les Indiens l'appellaient Adamanoy, & y avaient un cacique particulier qui était le ſouverain de cette île & indépendant de ceux de St-Domingue. Ses ſujets s'adonnèrent au commerce avec les eſpagnols, à l'agriculture, à la culture des grains, à celle des fruits. Ils fourniſſaient à la conſommation de la ville de Santo-Domingo, & des approviſionnemens aux diverſes expéditions qu'on y préparait. Des caſtillans y ayant fait manger le cacique par un chien, cet acte de cruauté fut un ſujet de guerre, & les eſpagnols après avoir détruit les Indiens, y formèrent des établiſſemens dont le ſuccès excitait & payait tout à la fois leur féroce cupidité. Cette Iſle & ſon port ſont un abri pour les marins qui naviguent dans cette partie & qui y trouvent de l'eau, du bois & des troupeaux ſauvages dont elle abonde. Il eſt preſque impoſſible de concevoir la grande quantité d'oiſeaux & ſur-tout de ramiers qu'on y trouve.

A l'Eſt de la Saone, tirant un peu plus au Sud, il y a, entre St-Domingue & Porto-Rico, deux petits iſlets appellés Mona (la Guenon), la Mone, & Monito, le petit Singe (Monique). Monique qui eſt la

plus près est peu de chose, mais la Mone a deux fortes lieues de l'Est à l'Oueſt & un peu plus du Nord au Sud. Elle a des ports pour des barques moyennes & tout ce qui ſerait néceſſaire à des établiſſemens de culture & à l'éducation des animaux. Son utilité & ſa valeur peuvent être jugées par ce ſeul fait qu'elle a été la recompenſe de Don Barthelemy Colomb, frère de Chriſtophe, à qui le roi en fit don en 1512. Elle a été très-bien cultivée & d'un grand produit pour ſes propriétaires. On vantait ſes arbres fruitiers & notamment les oranges quelle produiſait.

A huit ou neuf lieues dans le Nord-Eſt-quart-de-Nord de la Mone, entre la partie orientale de Saint-Domingue & celle occidentale de Porto-Rico, eſt l'iſlet de *Deſecheo* (de l'Écart), mot eſpagnol dont la prononciation corrompue a fait faire par les géographes français Zachée; ce n'eſt qu'un monticule chargé de bois. L'étimologie de ſon vrai nom, vient de ce que lorſque l'on veut doubler l'une ou l'autre des deux iſles de Porto-Rico ou de St-Domingue par la bande du Sud, pour aller chercher celle du Nord, il faut s'écarter de la terre & ſe rallier, quoique pas de trop près, à l'Iſlet-de-l'Écart ou Zachée afin déviter les bancs.

Ainſi la Béate, Ste-Catherine & la Saone ſont le long de la côte Sud de St-Domingue; la Mone, Monique & Zachée, dans la partie orientale.

A environ vingt-cinq lieues dans le Nord de la pointe Jackſon de la preſqu'île de Samana, ſe trouve un écueil appellé les Cayes d'argent. A environ trente

deux lieues dans le Nord de Port-de-Plate ſont d'autres écueils ou iſlots que nous appellons le Mouchoir Carré. Les eſpagnols les nommaient *Abrecjos*, dans l'origine (les chardons), dont on a fait *Abrejos* par corruption (les Ouvre-l'œil). Dans l'Oueſt du Mouchoir-Carré & preſque ſur la même ligne, il y a d'autres groupes de petites iſles très-baſſes, appellées fort improprement *Ananas* ou Iſles-Turques, puiſqu'elles ſont les iſles de Don Diégue Luengo, ainſi nommées par celui qui les découvrit. Elles ſont à plus de trente lieues dans le Nord de la pointe Iſabélique. A peu près à la même diſtance du Cap-la-Grange, ſont d'autres Iſles connues ſous le nom de Caïques. Mais comme ces Iſles de la partie Nord de St-Domingue en ſont les débouquemens, il en eſt queſtion dans une autre partie de la deſcription de cette Iſle.

Je crois être arrivé au terme où le Lecteur doit déſirer que je lui parle de l'adminiſtration de la colonie eſpagnole, & j'invoque, à mon tour, ſon attention pour des objets qui, quoique d'un autre ordre que ceux que je lui ai préſentés juſqu'à ce moment, n'ont pas un moindre droit à ſon intérêt.

Fin du Premier Volume.

ERRATA

De ce Premier Volume.

PAGES	XV, Lignes	1re. & ligne 8; (Iffet), liſez : Iſſet.
	XX	8 (Liancour); liſez : Lilancour.
	XXII	9 (Viconite), liſez : Vicomte.
	XXX	20 (n'étant); liſez : n'eſt.
	XXXII	10 (33); liſez : 43.
	XXXIX	21, (*Fond-Des-Palmites*) : liſez : *Fond-Des-Paliniſtes.*
	21	14, (Café); liſez : Cafier.
		17, (pluyes); liſez : nuées.
	35	25, (Mayaguana) : liſez : Maguana.
	43	22, (25); liſez; Vingt-huit.
	44	4, (d'où coule la rivière de Seybe); liſez : vers leſquelles coule la rivière de Seybe.
	61	10 & ligne 11, effacez : tous.
	72	26, (ou); liſez : on.
	82	11, (entre la pointe Chimaché); liſez : avant la pointe Chimaché.
		17, (vers l'Oueſt); liſez : vers l'Eſt.
	83	15, (Café); liſez : Cafier.
	118	29; éffacez : cependant.
	151	9, (à rive) : arrive.
	154	dernière (y mélent); liſez : y ajoute.
	166	1ere. (Yuma); liſez : Yumba.
	167	5, (Yuma); liſez : Yumba.
	181	10, (Yuana); liſez : Yuna.
	192	25, (bor dés é); liſez : bordés de.
	233	27, (1689); liſez : 1690.
	296	6, (cotonier-mapou a cet avantage), liſez : a auſſi cet avantage.

Quant aux fautes purement typographiques, le Lecteur eſt inſtamment prié d'y ſuppléer.

Le Privilége a été obtenu ſuivant la Loi.

A 086-B/262
UNIVERSIDAD DE SEVILLA
600705355
i26567532

85

DESCRIPTION

DE L'ISLE

S. DOMINGUE

262

colorchecker CLASSIC
calibrite
mm